

Statistiques urbaines et régionales européennes

Guide de référence

Édition 2008



Comment vous procurer les publications de l'Union européenne?

Vous trouverez les publications de l'Office des publications disponibles à la vente sur le site de l'EU Bookshop (http://bookshop.europa.eu), où vous pourrez passer commande auprès du bureau de vente de votre choix.

Vous pouvez également demander la liste des points de vente de notre réseau mondial par télécopie au (352) 29 29-42758.

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

Un numéro unique gratuit (*):

00 800 6 7 8 9 10 11

(*) Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (http://europa.eu).

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2008

ISBN 978-92-79-04769-5 ISSN 1977-0391

Numéro de catalogue: KS-RA-07-024-FR-N

Thème: Statistiques générales et régionales Collection: Methodologies and working papers

© Communautés européennes, 2008

Eurostat est l'office statistique des Communautés européennes. Il a pour tâche de rassembler et d'analyser les chiffres provenant des différents instituts européens de statistique afin de fournir des données comparables et harmonisées à l'Union européenne, indispensables à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques communautaires. Ses produits et services statistiques constituent également des outils très précieux pour les entreprises, les organisations professionnelles, les universitaires, les documentalistes, les organisations non gouvernementales, les médias et les citoyens à travers l'Europe.

Le programme de publications d'Eurostat est constitué de plusieurs collections:

- Les Communiqués de presse fournissent des informations récentes sur les Euroindicateurs et couvrent des sujets liés aux domaines social, économique, régional, agricole et environnemental.
- Les **Livres statistiques:** ces publications de format A4 contiennent une analyse des données statistiques qui y sont présentées.
- Les **Pocketbooks** sont des ouvrages gratuits de la taille d'un livre de poche qui visent à donner au lecteur un ensemble de données de base sur un sujet spécifique.
- Les **Statistiques en bref** offrent des résumés mis à jour des principaux résultats issus d'enquêtes, d'études et d'analyses statistiques.
- Les **Données en bref** présentent des statistiques récentes accompagnées de notes méthodologiques.
- Les **Méthodologies et working papers** sont des publications à caractère technique destinées aux experts d'un domaine particulier.

Les publications d'Eurostat peuvent être commandées via l'EU Bookshop à l'adresse suivante: http://bookshop.europa.eu.

Toutes les publications peuvent être téléchargées gratuitement, en format PDF, à partir du site internet d'Eurostat. Vous y trouverez également toutes les bases de données d'Eurostat disponibles gratuitement, ainsi que des tableaux avec les indicateurs conjoncturels et structurels les plus utilisés et demandés.

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du Système statistique européen (SSE), un réseau de centres d'appui qui couvre presque tous les États membres et certains pays de l'Association européenne de libre échange (AELE). Leur mission est d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Avant-propos

Les statistiques urbaines et régionales européennes sont utilisées à des fins très diverses, notamment pour l'attribution rationnelle et cohérente des fonds structurels ainsi que pour l'évaluation a posteriori des résultats de la politique de cohésion de l'UE.

Voilà de nombreuses années qu'Eurostat recueille une grande variété de statistiques régionales. Ces dernières années, les statistiques urbaines sont devenues le second pilier de sa collection de données au niveau infranational. Le présent guide de référence se veut un vade-mecum expliquant dans quel contexte les statistiques urbaines et régionales européennes s'inscrivent, y compris la classification régionale (NUTS). Il détaille notamment toutes les améliorations récemment apportées à la collection de données. L'organisation du stockage des données est présentée en détail.

Les statistiques urbaines et régionales sont versées dans la base de données publique d'Eurostat, plus précisément dans les domaines «Régions» et «Audit urbain» du thème «Statistiques générales et régionales». Les données peuvent être consultées gratuitement sur l'internet.

Le présent guide de référence remplace l'édition 2007. À nouveau, il n'est disponible qu'en format PDF et peut être téléchargé gratuitement sur le web. Eurostat continuera à élaborer une nouvelle version actualisée du guide au début de chaque année. Cette publication, comme les éditions précédentes, est également disponible en anglais (version originale) et en allemand.

Pour toute remarque, question méthodologique ou suggestion d'amélioration du présent guide, veuillez adresser un courrier électronique à berthold.feldmann@ec.europa.eu.



TABLE DES MATIÈRES

I.	PRÉS	ENTATION DES DONNEES REGIONALES	_ 1
1.	DECOU	PAGE REGIONAL	_ 2
	1.1. 1.2. 1.3. 1.4. 1.5. 1.6.	Qu'est-ce qu'une région? Le concept de région sur le plan administratif La nomenclature NUTS Principes fondamentaux de la NUTS Création de la NUTS pour un pays donné Révision de la nomenclature régionale en 2006	3 4 5 7
	1.7. 1.8.	En savoir plus sur la NUTS Les régions de pays non européens	
2.	LES CO	LLECTIONS STATISTIQUES	_12
	2.1. 2.2. 2.3.	Circuit des données dans les bases statistiques d'Eurostat Les collections de statistiques régionales dans REGIO Données régionales des pays candidats et de pays non européens	_ 13
3.	UNITES	S ADMINISTRATIVES LOCALES	_14
	3.1. 3.2.	SIRE: le Système d'information infrarégional européen Recensements de la population et des logements	
4.	STATIS	TIQUES URBAINES	_ 16
	4.1. 4.2. 4.3. 4.4. 4.5. 4.6.	Au départAudit urbain 2003/2004	_ 16 _ 18 _ 19 _ 20
5.	QUEST	IONS FREQUEMMENT POSEES	_ 20
	5.1. 5.2. 5.3. 5.4. 5.5. 5.6. 5.7.	Quelle version de la NUTS?	_ 20 _ 21 _ 21 _ 21 _ 22
6.	ASPECT	rs methodologiques	_ 22
	6.1 6.2.	Estimation du PIB régional Taux de chômage régionaux	_ 22
7.	CANEV	AS DE PRESENTATION DES COLLECTIONS	_ 26
8.	ORGAN	IIGRAMME ET PERSONNES DE CONTACT	_ 27
9.	Public	ATIONS SUR LES STATISTIQUES REGIONALES	_ 28
		Portrait des régions	

	9.2.	Annuaire régional	29
	9.3.	Statistiques en bref	29
	9.4.	Nomenclatures	30
	9.5.	Manuel de l'audit urbain	30
10	. Symbo	DLES ET ABREVIATIONS	31
Π.	DESC	RIPTION DETAILLEE DE LA BASE DE DONNEES (REGIO)	32
1.	STATIS	STIQUES AGRICOLES	32
	1.1.	Présentation générale	32
	1.2.	Publications et bases de données d'Eurostat	
	1.3.	Sources des données	34
	1.4.	Base juridique	34
	1.5.	Personnes de contact	35
	1.6.	Liste des tableaux	
	1.7.	Description détaillée	36
2.	STATIS	STIQUES DEMOGRAPHIQUES	46
	2.1.	Présentation générale	46
	2.2.	Publications d'Eurostat	52
	2.3.	Sources des données	
	2.4.	Base juridique	
	2.5.	Personnes de contact	
	2.6.	Liste des tableaux	
2	2.7.	Description détaillée	
3.		ES ECONOMIQUES	
	3.1.	Présentation générale	
		Publications d'Eurostat	
	3.3. 3.4.	Sources des données	
	3.5.	Base juridique Personnes de contact	
	3.6.	Liste des tableaux	
	3.7.	Description détaillée	
4.	ÉDUCA	TION	
	4.1.	Présentation générale	
	4.2.	Publications d'Eurostat	
	4.3.	Sources des données	
	4.4.	Base juridique	
	4.5.	Personnes de contact	91
	4.6.	Liste des tableaux	91
	4.7.	Description détaillée	92
5.	STATIS	STIQUES DU MARCHE DU TRAVAIL	95
	5.1.	Présentation générale	95
	5.2.	Publications d'Eurostat	
	5.3.	Sources des données	99
	5.4.	Base juridique	100
	5.5.	Personnes de contact	
	5.6.	Liste des tableaux	
	5.7	Description détaillée	103



6.	STATIS	STIQUES DES MIGRATIONS	117
	6.1.	Présentation générale	117
	6.2.	Publications d'Eurostat	118
	6.3.	Sources des données	118
	6.4.	Base juridique	118
	6.5.	Personnes de contact	118
	6.6.	Liste des tableaux	118
	6.7.	Description détaillée	120
7.	SCIENC	CE ET TECHNOLOGIE (R & D, BREVETS)	123
	7.1.	Présentation générale	123
	7.2.	Publications d'Eurostat	124
	7.3.	Sources des données	124
	7.4.	Base juridique	125
	7.5.	Personnes de contact	
	7.6.	Liste des tableaux	125
	7.7.	Description détaillée	
8.	STATIS	STIQUES STRUCTURELLES SUR LES ENTREPRISES	140
	8.1.	Présentation générale	140
	8.2.	Publications d'Eurostat	
	8.3.	Sources des données	
	8.4.	Base juridique	
	8.5.	Personnes de contact	
	8.6.	Liste des tableaux	
	8.7.	Description détaillée	
9.	STATIS	STIQUES DE LA SANTE	146
	9.1.	Présentation générale	146
	9.2.	Publications d'Eurostat	
	9.3.	Sources des données	
	9.4.	Base juridique	
	9.5.	Personnes de contact	
	9.6.	Liste des tableaux	
	9.7.	Description détaillée	
10.	STATIS	STIQUES DU TOURISME	175
	10.1.	. Présentation générale	175
		Publications d'Eurostat	
	10.3.	. Sources des données	178
		. Base juridique	
		Personnes de contact	
		. Liste des tableaux	
		. Description détaillée	
11.	STATIS	STIQUES DES TRANSPORTS	182
	11.1.	. Présentation générale	182
		Publications d'Eurostat	
		. Sources des données	
		. Base juridique	
		Personnes de contact	
		. Liste des tableaux	
		Description détaillée	187



1. 2. 3. 4. 5. 6.	Présentation générale Publications d'Eurostat Sources des données Base juridique Personnes de contact Liste des tableaux	227 227 227 227
2. 3. 4. 5. 6.	Présentation générale Publications d'Eurostat Sources des données Base juridique Personnes de contact Liste des tableaux	218 227 227 227
2. 3. 4.	Présentation générale Publications d'Eurostat Sources des données Base juridique Personnes de contact	218 227 227 227 227
2.	Présentation généralePublications d'EurostatSources des données	218 227
2.	Présentation généralePublications d'Eurostat	218 227
	Présentation générale	218
1.		
		218
III. DE	SCRIPTION DETAILLEE DE LA BASE DE DONN	IEES DE L'AUDIT URBAIN
13	3.7. Description détaillée	211
13	3.6. Liste des tableaux	209
	3.5. Personnes de contact	
	3.4. Bases juridiques	
	3.3. Sources des données	
	3.2. Publications d'Eurostat	
13	3.1. Présentation générale	208
	ATISTIQUES DU COUT DE LA MAIN-D'ŒUVRE	208



I. PRÉSENTATION DES DONNEES REGIONALES

Les statistiques régionales d'Eurostat couvrent les principaux aspects de la vie économique et sociale de l'Union européenne, notamment la démographie, les comptes économiques et le marché du travail. Les concepts et définitions sont aussi proches que possible de ceux utilisés par Eurostat pour l'établissement des statistiques au niveau national.

Dans sa partie I, le guide décrit la nomenclature des unités territoriales (NUTS), répond à des questions fréquemment posées, donne un aperçu des publications et des sites web consacrés aux statistiques urbaines et régionales et fournit les coordonnées de personnes de contact susceptibles d'apporter des informations plus détaillées.

Le système d'information infrarégional européen (SIRE) est brièvement mentionné au chapitre 3 de la partie I, afin que les utilisateurs à la recherche d'informations à un niveau local plus détaillé sachent ce qu'ils peuvent tirer de cette source. SIRE ne fait cependant pas partie de la base de données régionale et n'est donc pas évoqué ailleurs dans le présent guide.

La partie II décrit en détail le contenu de la base de données **REGIO** des statistiques régionales d'Eurostat. En tout, REGIO compte actuellement **172 tableaux**, dont une liste alphabétique est proposée dans l'annexe¹.

Les **statistiques urbaines** sont présentées au chapitre 4 de la partie I et les tableaux d'indicateurs et de variables, à différents niveaux territoriaux et pour plus de 300 villes, sont décrits en détail dans la partie III du présent guide. Une multitude d'informations visant à mesurer la qualité de la vie dans les villes européennes ont été collectées en 2003/2004 (pour l'année de référence 2001) ainsi qu'en 2006/2007 (pour l'année de référence 2004) dans le contexte de l'«audit urbain». Ces données peuvent être consultées

¹⁾ Les **données** régionales sont consultables directement à l'adresse internet suivante: http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page?_pageid=1996-45323734&dad=portal&schema=P
ORTAL&screen=welcomeref&open=/&product=EU_MASTER_regions&depth=2



dans la base de diffusion gratuite d'Eurostat². La prochaine collecte d'informations de ce type sera effectuée en 2009.

Pour toute remarque, question méthodologique ou suggestion d'amélioration du présent guide, veuillez adresser un courrier électronique à berthold.feldmann@ec.europa.eu

1. Découpage régional

1.1. Qu'est-ce qu'une région?

Une région est une étendue territoriale qui possède des <u>frontières plus ou moins marquées</u> et est souvent utilisée en tant que subdivision <u>administrative</u> au niveau inférieur à celui de l'État-nation.

Les régions ont leur identité propre, qui découle de <u>caractéristiques spécifiques</u> telles que le **paysage** (montagnes, littoral, forêts, etc.), le **climat** (aridité ou pluviométrie élevée), la **langue** (Belgique, Finlande et Espagne, par exemple), l'**origine ethnique** (pays de Galles, nord de la Suède et de la Finlande ou pays basque, par exemple) ou une **histoire commune**.

Si la plupart, voire la totalité, des caractéristiques mentionnées ci-dessus sont particulièrement marquées en un lieu donné, elles s'appliquent généralement, de façon plus ou moins prononcée, à une zone tellement vaste qu'elles ne sont pas suffisantes à elles seules pour opérer la distinction entre une région et une autre. En d'autres termes, les frontières sont «floues». Pour pouvoir servir à des fins administratives (ou, en l'occurrence, statistiques), les régions doivent cependant avoir une forme précise. Une région est souvent **délimitée** à partir d'un des éléments suivants:

a) des frontières naturelles

Rivières, montagnes, côtes maritimes ou rivages d'un lac, ou encore zones peu peuplées comme de grandes étendues de forêts ou des marécages.

Il s'agit là de barrières physiques qui séparent deux groupes de population, les empêchant donc de former une unité plus grande. Dans le passé, ces frontières naturelles se sont souvent révélées pratiques pour établir une frontière entre des pouvoirs locaux rivaux. C'est ainsi qu'elles sont devenues:

b) des frontières historiques

Jusqu'à il y a peu, l'Europe était principalement constituée d'une mosaïque de duchés, de principautés, de villes franches, de royaumes, etc. Il arrive que certains des territoires épars du Moyen Âge apparaissent sur les cartes modernes en tant qu'enclaves (Baarle-Nassau, Llivia, Busingen, Ceuta, etc.).

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page?_pageid=0 1136162,0_45572076&_dad=portal&_sc hema=PORTAL.



² Voir:

Le maintien de ces frontières historiques pour délimiter les régions dépend souvent du degré de préservation des anciennes divisions du territoire lors de la formation de l'Étatnation. Ainsi, dans le nord de l'Espagne, les frontières administratives complexes reflètent l'éparpillement des territoires ayant appartenu aux rois d'Aragon et de Navarre. À l'inverse, la France a entièrement restructuré ses unités administratives sous Napoléon. Au cours de l'unification respective de l'Allemagne et de l'Italie, bon nombre des unités politiques les moins puissantes ont disparu en tant que régions reconnaissables tandis que les plus puissantes ont gardé une place en tant que régions au sein du nouvel État-nation.

c) des frontières administratives

Les fonctions de gouvernement (qui recouvraient à l'origine la défense, l'impôt et la justice) nécessitent l'exercice du pouvoir par des unités administratives situées à un niveau inférieur à celui de l'État-nation, soit par la délégation «verticale» de compétences, soit par le biais d'une structure fédérale.

Même s'il s'agit parfois de régions «naturelles» ou «historiques», ce sont souvent des unités définies de façon plus ou moins arbitraire. Ces communes, comtés, provinces, etc. peuvent évoluer, par exemple pour refléter des changements politiques ou démographiques. D'autres frontières administratives qui se traduisent encore souvent dans les structures régionales modernes sont d'origine religieuse, comme les paroisses et les évêchés (qui comptent parmi les plus anciennes frontières administratives), ou correspondent aux besoins de la représentation démocratique (cantons et arrondissements, par exemple).

1.2. Le concept de région sur le plan administratif

La région correspond à une tentative de regrouper des populations ou des lieux présentant suffisamment de points communs pour former une unité logique à des fins administratives. On reconnaît par là que les différences géographiques nécessitent des structures administratives appropriées. Dans ce contexte, «structure administrative» signifie qu'une autorité administrative est compétente pour prendre des décisions administratives, budgétaires ou politiques pour la zone concernée dans le cadre juridique et institutionnel du pays.

Les conditions idéales pour une région

Des frontières adéquates:

- acceptabilité vis-à-vis des administrés,
- homogénéité de l'unité,
- taille convenable.

Des frontières stables:

- permettant de collecter des données sur une période prolongée (séries chronologiques),
- délimitant des unités plus significatives (auxquelles les personnes s'identifient).

Toute réorganisation administrative locale risque de perturber ces conditions, jusqu'à ce que la nouvelle organisation territoriale soit acceptée à son tour.



Hiérarchie des régions

Dans le passé, les petites régions ont souvent été administrées en tant que subdivisions de grandes régions, celles-ci constituant l'État-nation.

Il convient de noter que cela ne correspond pas forcément à la hiérarchie politique. Le pouvoir politique peut être hautement centralisé dans la capitale du pays ou, au contraire, délégué aux différentes régions.

Exemples de décentralisation importante (administrations régionales au rang de décideurs):

- les comunidades autónomas en Espagne,
- les Länder en Allemagne,
- les régions en Belgique.

1.3. La nomenclature NUTS

Au début des années 1970, Eurostat a défini la nomenclature des unités territoriales statistiques (**NUTS**) dans le but de disposer d'un schéma unique et cohérent de découpage territorial de l'Union européenne pour l'établissement des statistiques régionales communautaires³.

Pendant une trentaine d'années, l'établissement et la mise à jour de la NUTS ont été réglés par des accords informels entre les États membres et Eurostat, parfois au prix de longues et difficiles négociations.

Au printemps 2000, des travaux ont été entrepris pour élaborer un **règlement** devant conférer à la NUTS un statut juridique. Ce règlement a été adopté en mai 2003⁴ et est entré en vigueur en juillet 2003. Il a été modifié pour la première fois à l'automne 2005 par le Parlement européen et le Conseil en raison de l'élargissement de 2004. Une version modifiée du découpage régional dans les États membres de l'époque, établie conformément aux dispositions du règlement, a été débattue en 2006 et adoptée au début de l'année 2007⁵. Une autre modification, rendue nécessaire par suite du dernier élargissement, a été adoptée en 2007⁶.

Le règlement a un objectif particulièrement important: faire face, de la manière la plus souple possible, aux inévitables **mutations** que connaissent les structures administratives

Woir le règlement (CE) n° 176/2008 du Parlement européen et du Conseil du 20 février 2008 modifiant le règlement (CE) n° 1059/2003 relatif à l'établissement d'une nomenclature commune des unités territoriales statistiques (NUTS) en raison de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne (JO L 61 du 5.3.2008).



³⁾ La version la plus récente de la NUTS peut être consultée sur RAMON, le serveur de nomenclatures accessible sur le site internet d'Eurostat à l'adresse: http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nuts/splash_regions.html.

Voir le règlement (CE) n° 1059/2003 du Parlement européen et du Conseil du 26 mai 2003 relatif à l'établissement d'une nomenclature commune des unités territoriales statistiques (NUTS) (JO L 154 du 21.6.2003).

⁵⁾ Voir le règlement (CE) n° 105/2007 de la Commission du 1^{er} février 2007 modifiant les annexes du règlement (CE) n° 1059/2003 relatif à l'établissement d'une nomenclature commune des unités territoriales statistiques (NUTS) (JO L 39 du 10.2.2007).

des États membres, afin de minimiser leur impact sur la disponibilité et la comparabilité des statistiques régionales.

1.4. Principes fondamentaux de la NUTS

La NUTS privilégie les découpages institutionnels

Il est d'usage de distinguer deux types de découpage régional:

- les **régions normatives** sont l'expression d'une volonté politique; leurs limites sont fixées en fonction des tâches attribuées aux collectivités locales et du volume de population de la région semblant correspondre à une utilisation économiquement optimale des ressources nécessaires à l'accomplissement de ces tâches; parfois entrent également en jeu des éléments historiques qui poussent à un accord sur l'autonomie et le maintien de subdivisions administratives déterminées;
- les **régions analytiques (ou fonctionnelles)** sont définies en fonction de besoins d'analyse spécifiques; elles regroupent des zones selon des critères géographiques particuliers (par exemple l'altitude ou la nature des sols) ou selon des critères économiques et sociaux (par exemple l'homogénéité, la complémentarité ou la polarisation des économies régionales).

D'un point de vue statistique, ces deux types de découpage présentent des avantages et des inconvénients. Les régions normatives ont le plus souvent une existence «légale» dans la pratique administrative du pays concerné. Elles sont clairement définies, généralement connues de tous et jouissent d'une certaine stabilité. Elles contiennent la structure dans laquelle s'exerce une partie de l'autorité publique, notamment en matière de politique régionale. À ce titre, les régions normatives ou administratives sont généralement adoptées dans les systèmes statistiques nationaux comme unités les plus appropriées pour la collecte, le traitement et la diffusion de l'information.

Cette approche présente un inconvénient: les raisons administratives et historiques ayant conduit à la définition de ces régions <u>varient beaucoup</u> d'un pays à l'autre. De ce fait, leur comparabilité internationale est difficile à assurer, même en termes de superficie ou de population.

Comme leur nom l'indique, les régions analytiques ou fonctionnelles présentent surtout des avantages pour l'analyse économique. Certains découpages (bassins d'emploi, zones d'attraction d'infrastructures, etc.) sont déjà définis et utilisés dans quelques pays. Une application harmonisée des règles de définition de ces régions assurerait leur comparabilité internationale et le découpage territorial lui-même (la carte des subdivisions ainsi définies), en dehors de toute information statistique complémentaire, constitue déjà une information intéressante. Malheureusement, il existe autant de découpages potentiels que de sujets d'analyse.

Pour des raisons pratiques liées à la disponibilité des données et à la mise en œuvre des politiques régionales, la nomenclature NUTS est donc basée essentiellement sur les découpages institutionnels en vigueur dans les États membres (critère normatif).



La NUTS privilégie les unités géographiques à caractère général

Comme on l'a vu, des unités géographiques spécifiques à certains domaines d'activité peuvent être définies (bassins miniers, bassins d'emploi, zones de trafic ferroviaire, zones agricoles, zones urbaines, etc.) et utilisées dans certains États membres. Quasiment par définition, le découpage régional le plus approprié pour un indicateur donné (par exemple «superficie de la couverture forestière») sera toutefois moins satisfaisant, voire totalement inutilisable pour un autre indicateur, comme le «nombre de lits d'hôpital». C'est pourquoi ces unités sont exclues de la NUTS, au profit d'unités géographiques à caractère général.

La NUTS est une nomenclature hiérarchique

Les niveaux régionaux (de 1 à 3)

La NUTS subdivise chaque État membre en un nombre entier de régions de niveau NUTS 1, chacune de celles-ci étant subdivisée à son tour en régions de niveau NUTS 2, elles-mêmes subdivisées en régions de niveau NUTS 3. Or, si l'on exclut le niveau local (communes), la structure administrative interne des États membres repose en général sur deux de ces trois grands niveaux régionaux. La structure administrative nationale existante peut, par exemple, correspondre aux niveaux 1 et 3 (*Länder* et *Kreise* en Allemagne) ou aux niveaux 2 et 3 (régions et départements en France ou *comunidades autónomas* et *provincias* en Espagne).

Opérer une ventilation complète, c'est-à-dire à chacun des trois niveaux de la NUTS, implique donc la détermination, pour chaque État membre, d'un niveau régional supplémentaire par rapport aux deux niveaux principaux susmentionnés. Ce niveau supplémentaire correspond dès lors à une structure régionale utilisée dans une moindre mesure à des fins administratives ou qui n'a peut-être été instituée qu'à des fins statistiques, sans remplir la moindre fonction administrative. Selon les niveaux qui existent déjà, le niveau supplémentaire peut être créé à n'importe lequel des trois niveaux de la NUTS. La France ayant, par exemple, des unités administratives fonctionnelles aux niveaux 2 et 3, le niveau supplémentaire sera introduit au niveau 1 de la NUTS. Il en va de même pour l'Italie, la Grèce et l'Espagne. À l'inverse, le niveau «non administratif» supplémentaire se situe au niveau 2 de la NUTS pour l'Allemagne et le Royaume-Uni et au niveau 3 pour la Belgique.

Le règlement NUTS fixe les seuils minimum et maximum suivants de population pour la taille moyenne des régions de la NUTS:

Niveau	Minimum	Maximum
NUTS 1	3 millions	7 millions
NUTS 2	800 000	3 millions
NUTS 3	150 000	800 000

Niveaux locaux

Jusqu'au début des années 1990, la nomenclature NUTS n'était constituée que de ces trois niveaux régionaux. Il se peut cependant que les politiques communautaires s'appliquent à



des zones non compatibles avec la NUTS. C'est le cas depuis longtemps en agriculture avec les actions en faveur des zones de montagne ou des zones agricoles défavorisées; c'est le cas plus récemment dans d'autres domaines comme les zones littorales et les zones urbaines. Pour faire face aux demandes d'informations statistiques liées à la définition, à la mise en œuvre et au suivi de ces politiques et, plus généralement, pour répondre aux besoins croissants d'informations au niveau local, Eurostat a mis en place un système d'information infrarégional. La première étape de ce projet a consisté à établir une nomenclature communautaire des unités administratives locales (UAL) compatible avec la NUTS.

Deux niveaux supplémentaires ont été définis dans le respect des principes de la NUTS, mais seul le plus fin (niveau UAL 2) a été fixé pour **tous** les États membres. Il correspond le plus souvent à la notion de «commune». (*Voir également le point 3 ci-après.*)

1.5. Création de la NUTS pour un pays donné

La définition de la nomenclature pour un pays donné s'effectue en plusieurs étapes. Il convient tout d'abord d'analyser la structure **administrative** du pays, puis de vérifier si la collecte et la diffusion d'informations statistiques régionales s'appuient sur ce découpage régional, ce qui est généralement le cas. La taille moyenne (principalement en termes d'effectif de la population) des unités des différents niveaux administratifs existants est ensuite analysée afin de déterminer la place éventuelle de ces niveaux dans la hiérarchie de la NUTS. Deux cas de figure se présentent alors:

- la taille moyenne du niveau examiné correspond plus ou moins à celle d'un niveau de la NUTS (moyenne des autres États membres de l'Union). Dans ce cas, la structure administrative en question est reprise intégralement et sans modification, pour déterminer le découpage régional NUTS utilisé à ce niveau. Bien entendu, il se peut, étant donné l'évolution historique de la structure régionale, que la taille de certaines subdivisions du pays concerné s'écarte fortement de la taille communautaire moyenne des unités enregistrées à ce niveau de la NUTS;
- aucune structure administrative ne présente une taille moyenne comparable à la moyenne communautaire. Dans ce cas, un découpage statistique ad hoc est établi, pour obtenir des «unités non administratives», par regroupement d'unités administratives existantes plus petites. Puisqu'aucune contrainte historique ne pèse sur un tel découpage régional, Eurostat est plus vigilant dans un tel cas quant au respect, par toutes les régions, des seuils démographiques définis dans le règlement NUTS.

Le tableau ci-dessous montre le nombre de régions NUTS dans les 27 États membres (dans la version NUTS_2006 actuelle). Les niveaux **non administratifs** définis à l'annexe 2 du règlement NUTS sont indiqués en **grisé**.



Nombre de régions NUTS dans l'UE-27 (valable à compter du 1.1.2008)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Belgique	3	11	44
Bulgarie	2	6	28
République tchèque	1	8	14
Danemark	1	5	11
Allemagne	16	39	429
Estonie	1	1	5
Irlande	1	2	8
Grèce	4	13	51
Espagne	7	19	59
France	9	26	100
Italie	5	21	107
Chypre	1	1	1
Luxembourg	1	1	1
Lettonie	1	1	6
Lituanie	1	1	10
Hongrie	3	7	20
Malte	1	1	2
Pays-Bas	4	12	40
Autriche	3	9	35
Pologne	6	16	66
Portugal	3	7	30
Roumanie	4	8	42
Slovénie	1	2	12
Slovaquie	1	4	8
Finlande	2	5	20
Suède	3	8	21
Royaume-Uni	12	37	133
UE-27	97	271	1 303

1.6. Révision de la nomenclature régionale en 2006

En 2006, la NUTS de 2003 a été modifiée pour la première fois conformément aux dispositions du règlement NUTS. Les changements indiqués ci-dessous sont entrés en vigueur au 1er janvier 2008.



Belgique

Niveau NUTS 3

Une région de niveau 3, «Arr. Verviers» (précédemment BE333), a été scindée de sorte que la communauté germanophone forme une nouvelle région, créant les deux nouvelles subdivisions BE335 et BE336.

République tchèque

Niveau NUTS 3

La frontière entre les régions **Vysočina** (CZ063) et **Jihomoravský kraj** (CZ064) a été légèrement modifiée, quelques communes passant de l'une de ces régions de niveau 3 à l'autre.

Danemark

Niveau NUTS 2

Depuis la réforme régionale de grande envergure menée au Danemark, qui a donné lieu à la création de nouvelles régions administratives, le pays est désormais divisé en régions de niveau NUTS 2. Les anciennes régions de niveau 3 ne correspondent généralement pas aux nouvelles régions de niveau NUTS 2.

Niveau NUTS 3

Les quinze régions administratives antérieures ont été supprimées et remplacées par onze nouvelles régions non administratives résultant de la combinaison de communes. Seules deux anciennes régions de niveau NUTS 3 demeurent inchangées.

Allemagne

Niveau NUTS 2

Dans le Land de **Sachsen-Anhalt**, trois régions ont été fusionnées en une seule (DEE0). Les six régions de niveau NUTS 2 du Land de Niedersachsen sont désormais des régions non administratives, bien que leur couverture territoriale reste la même.

Niveau NUTS 3

En **Sachsen-Anhalt** (DEE), 24 régions ont été réorganisées pour former quatorze nouvelles régions de niveau NUTS 3. Quelques régions situées ça et là en Allemagne ont changé de nom.

Espagne

Niveau NUTS 3

Le découpage a été considérablement modifié en ce qui concerne les îles. Chaque île des Canaries (**Canarias**) et des Baléares (**Illes Balears**) constitue désormais une région de niveau NUTS 3 à part entière, sauf Eivissa et Formentera, qui ont été réunies pour former une région de ce niveau.



Italie

Niveau NUTS 3

Les régions de Sardaigne (**Sardegna**, ITG2) ont été remaniées, de sorte qu'on en dénombre désormais huit au niveau NUTS 3, au lieu de quatre dans l'ancienne version.

Pays-Bas

Niveau NUTS 3

La frontière entre les régions **Achterhoek** (NL225) et **Arnhem/Nijmegen** (NL226) a été légèrement modifiée en raison de fusions de communes à cheval sur la frontière de ces deux régions de niveau NUTS 3.

Pologne

Niveau NUTS 3

La moitié des régions non administratives de niveau NUTS 3 ont été réorganisées afin de les adapter, lorsque cela était nécessaire, aux critères du nouveau règlement NUTS. Au total, 23 régions ont été scindées et remaniées pour en former 44 nouvelles, ce qui représente une augmentation nette de 21 régions de niveau NUTS 3. 22 régions du même niveau ne changent pas.

Slovénie

Niveau NUTS 2

La Slovénie a été scindée en deux régions de niveau NUTS 2, créant les nouvelles subdivisions SI01 et SI02.

Finlande

Niveau NUTS 3

La frontière entre les régions **Satakunta** (FI196) et **Pirkanmaa** (FI197) a été légèrement modifiée par le passage d'une commune de l'une de ces régions de niveau NUTS 3 à l'autre.

Suède

Niveau NUTS 1

Trois nouvelles régions non administratives (SE1, SE2 et SE3) ont été créées afin de respecter les critères de taille du règlement NUTS.

Niveau NUTS 3

La frontière entre **Västmanlands län** (SE125) et **Uppsala län** (SE121) a été modifiée par le déplacement d'une commune de la première à la seconde région. Dans la mesure où toutes les régions de niveau 3 ont reçu un nouveau code du fait de l'introduction du niveau NUTS 1, ce déplacement de la frontière n'apparaît pas dans la structure de codification.



Royaume-Uni

Niveaux NUTS 2 et 3

En Écosse, la frontière entre **North Eastern Scotland** (UKM5) et **Highlands and Islands** (UKM6) a été modifiée par le déplacement de **Moray** dans cette dernière. Ce changement s'est répercuté sur les frontières aux niveaux NUTS 2 et 3.

Un certain nombre de régions ont vu leur nom modifié ou rectifié, à tous les niveaux de la NUTS et aux quatre coins du Royaume-Uni.

Un règlement modificateur spécifique concernant les régions NUTS de la Bulgarie et de la Roumanie a été adopté au début de l'année 2008. Par rapport aux anciennes régions statistiques, les changements apportés sont les suivants:

Bulgarie

Niveau NUTS 1

Le niveau NUTS 1 compte toujours deux régions, mais la limite entre celles-ci a été redessinée de manière à respecter le critère de taille de la population du règlement NUTS. La région nord inclut désormais le sud-est de la Bulgarie, tandis que la région sud se limite au sud-ouest et au centre-sud du pays.

Niveau NUTS 2

Le nombre de régions ne change pas, mais cinq régions de niveau 2 sur les six ont vu leurs frontières changer à partir de 2007, de manière à respecter les critères de taille de la population du règlement NUTS. La région NUTS 2 qui ne change pas est la région du sudouest entourant la capitale Sofia.

Roumanie

Niveau NUTS 1

En raison de la taille du pays, il a fallu introduire des régions au niveau NUTS 1 lors de l'adhésion à l'Union. La Roumanie compte désormais quatre régions non administratives de niveau NUTS 1.

Niveau NUTS 2

Aucun changement géographique n'est à signaler au niveau 2, mais le nom de quelques régions existantes a été modifié.

En ce qui concerne les **pays candidats**, l'ancienne République yougoslave de Macédoine et Eurostat se sont mis d'accord, à la fin 2007, sur l'utilisation d'un nouveau découpage régional comptant une région de niveau 2 et huit de niveau 3. S'agissant de la Turquie, un découpage en régions statistiques à trois niveaux existe déjà depuis un certain nombre d'années pour ce pays. Pour la Croatie, la subdivision du pays en régions statistiques est validée depuis le début de 2007.



Enfin, il convient d'ajouter qu'un **pays de l'AELE** a redécoupé ses régions statistiques: depuis 2008, l'Islande est divisée en deux régions de niveau 3, l'une comprenant la capitale et ses alentours et l'autre couvrant le reste du pays.

1.7. En savoir plus sur la NUTS

De plus amples informations sur la NUTS, le règlement et son application sont proposées sur le site web d'Eurostat, où la nomenclature NUTS ainsi que des cartes des régions NUTS peuvent être consultées. Voir http://ec.europa.eu./eurostat/ramon/nuts/.

Pour plus de précisions, veuillez vous adresser à ESTAT-nuts@ec.europa.eu.

1.8. Les régions de pays non européens

Eurostat propose, pour la première fois, des informations régionales sur les États-Unis et le Japon dans la base de diffusion REGIO. Ces données proviennent de la base de données publique de l'OCDE et ne concernent qu'un petit nombre de tableaux. Le découpage géographique est celui qu'applique l'OCDE, qui a élaboré une codification similaire à la NUTS comprenant deux niveaux territoriaux (*Territorial Levels* ou TL). Pour les États-Unis, les 50 États et le District de Columbia forment le niveau TL 2, tandis que pour le Japon, les préfectures ont été regroupées en 10 grandes régions de niveau TL 2.

Au niveau TL 3, plus détaillé que le précédent, les États-Unis comptent 179 zones économiques non administratives, conformément à la définition du Bureau d'analyse économique (une zone économique peut couvrir des portions d'États différents, de sorte que le principe de hiérarchisation des régions n'est pas respecté), tandis que le Japon utilise ses 47 préfectures administratives au niveau TL 3 de l'OCDE.

Eurostat emploie les mêmes codes que l'OCDE, sauf au niveau TL 3 pour les États-Unis, où Eurostat utilise le sigle BEA (pour *Bureau of Economic Analysis*) dans le code pour indiquer son origine et éviter toute confusion entre ces codes et les codes des États au niveau TL 2.

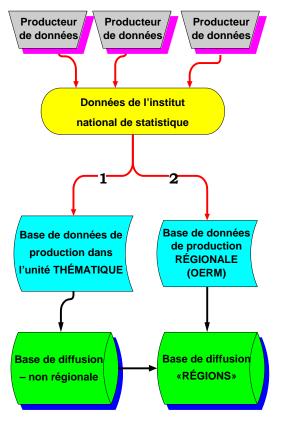
2. Les collections statistiques

2.1. Circuit des données dans les bases statistiques d'Eurostat

Le graphique ci-dessous présente le circuit classique suivi par les données pour les statistiques régionales (et urbaines).

Les données provenant de diverses sources nationales sont tout d'abord regroupées par l'institut national de statistique de chaque pays, puis transmises aux unités thématiques d'Eurostat qui les <u>valident</u> (*premier trajet dans le graphique*). Ces données sont ensuite chargées dans les bases statistiques d'Eurostat par l'unité thématique concernée. La section «Statistiques régionales» copie ces informations à partir du domaine thématique dans le domaine «Régions».





Il existe cependant un second trajet présenté dans le graphique (les données sont transmises directement à l'équipe d'Eurostat en charge des statistiques régionales qui, après validation, les charge dans le domaine «Régions» des bases statistiques d'Eurostat), principalement pour les statistiques relatives au marché du travail au niveau NUTS 3.

2.2. Les collections de statistiques régionales dans REGIO

Le domaine «Régions» des bases de données statistiques d'Eurostat est structuré en douze ensembles de données appelés collections. Chaque collection comprend différents groupes, constitués eux-mêmes de tableaux (un groupe peut être scindé en différents «sujets» qui contiennent alors les tableaux). Les douze collections sont les

suivantes:

- statistiques agricoles,
- statistiques démographiques,
- comptes économiques,
- statistiques de l'éducation,
- statistiques de l'environnement (actuellement inaccessibles au public),
- science et technologie,
- statistiques régionales du marché du travail,
- statistiques régionales du coût de la main-d'œuvre,
- statistiques structurelles sur les entreprises,
- statistiques de la santé,
- statistiques du tourisme,
- statistiques des transports.

Passons des collections aux tableaux qu'elles contiennent. Le nom de chacun de ces tableaux se compose généralement des éléments suivants: la première ou les deux premières lettres du titre de la collection, puis le niveau NUTS auquel les données du tableau ont été collectées et enfin une forme raccourcie du titre du tableau en anglais, comme dans l'exemple suivant:

e2gdp95 collection «comptes économiques» (*economic accounts*), niveau 2 de la NUTS, produit intérieur brut (*gross domestic product*) aux prix du marché, selon le SEC 95

La plupart des tableaux ont trois ou quatre dimensions; certains en ont plus. Parmi cellesci, une dimension correspond à la ventilation régionale (NUTS) et une autre au temps



(TIME). Les mots-clés utilisés pour les autres dimensions sont mentionnés dans la description de chaque tableau.

Remarque:

- 1. Les données concernant les départements français d'outre-mer (DOM) ne sont pas incluses dans les totaux pour la France ou pour l'UE-27, sauf pour les données des comptes régionaux et les données du marché du travail au niveau régional. Le code de pays FR signifie que les données des DOM sont incluses, tandis que le code FX est employé lorsque les données se rapportent uniquement à la France métropolitaine.
- 2. À partir de 1991, «Allemagne» désigne l'Allemagne après la réunification. Pour la population cependant, cette définition est appliquée à compter de 1990.

2.3. Données régionales des pays candidats et de pays non européens

Une multitude de statistiques régionales concernant les pays candidats ont été recueillies et stockées dès 1999, dans le cadre d'un projet financé au titre du programme PHARE et qui a bénéficié de la coopération enthousiaste des INS des pays concernés. Ces informations ont permis d'enrichir considérablement les bases de données statistiques d'Eurostat. Cette tradition est suivie autant que possible. Dans plusieurs domaines, des données régionales sont proposées concernant la Croatie et la Turquie. L'ancienne République yougoslave de Macédoine devrait commencer à communiquer des données régionales courant 2008.

En ce qui concerne les régions statistiques des pays de l'AELE, Eurostat diffuse des données dans certains domaines.

Depuis le printemps 2008, des données régionales au niveau 2 sont également proposées sur le site de diffusion d'Eurostat pour les **États-Unis** et le **Japon**, pour que les utilisateurs puissent aisément comparer les résultats économiques et sociaux des régions de ces pays avec ceux des régions d'Europe. Les informations ont été copiées de la base de données de l'OCDE.

3. Unités administratives locales

3.1. SIRE: le Système d'information infrarégional européen

Outre les collections de données statistiques régionales, Eurostat dispose également de données se rapportant aux unités administratives locales (UAL, ou niveau des collectivités locales). Il existe une collection distincte de données locales, appelée SIRE (système d'information infrarégional européen), qui n'est décrite qu'au présent point et n'apparaît nulle part ailleurs dans le présent guide de référence, étant donné que SIRE ne fait pas partie du domaine «Régions». Le système SIRE, qui n'est pas accessible au public mais est réservé à des utilisateurs au sein de la Commission européenne, se compose d'une classification des unités administratives locales (niveaux UAL 1 et 2, anciens niveaux 4 et 5 de la NUTS) et de données statistiques tirées des recensements de population réalisés tous les dix ans. Des drapeaux indiquent également les unités pouvant prétendre aux interventions des fonds structurels (au titre de la politique régionale communautaire). L'UE-



27 compte environ 120 000 UAL au total, auxquelles s'ajoutent 40 000 UAL dans l'AELE et les pays candidats.

Les unités administratives locales changeant fréquemment, Eurostat a adopté un système pour gérer cette classification dans le temps. Certains pays modifient très fréquemment leurs UAL tandis que d'autres ne les changent quasiment jamais. Les efforts visant à suivre les modifications de ces unités se concentrent donc sur quelques pays seulement (essentiellement le Royaume-Uni et l'Allemagne). On ne cherche pas à lier les données tirées de différents recensements de manière approfondie. Les liens avec les niveaux régionaux de la NUTS sont inhérents aux codes communautaires des UAL.

Le règlement NUTS fait obligation aux États membres de l'UE de communiquer les listes des UAL à Eurostat. Une nouvelle version de ces listes, comprenant les codes et les dénominations au 1^{er} janvier 2007, sera publiée sur l'internet au début de 2008; voir http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nuts/lau_en.html.

3.2. Recensements de la population et des logements

SIRE contient des données statistiques tirées des recensements de la population et des logements; ces données sont actualisées tous les dix ans. Les recensements n'ont pas lieu à la même date dans tous les États membres. Dans une campagne de recensement, il s'écoule environ trois ans entre le premier recensement réalisé et le dernier. Actuellement, les données des campagnes de 1981 et 1991 ont été chargées. La collecte et le chargement des données du recensement de 1999/2002 ont été achevés pour tous les pays concernés. La validation de ces données sera poursuivie dans le courant de 2008.

Dans les recensements de population, la collecte porte sur une trentaine de variables, notamment population totale, sexe et répartition par âge, activité économique de la population, nombre de ménages, logements par régime d'occupation et niveau d'éducation. Pour des raisons de confidentialité, il se peut que certains États membres ne divulguent pas les données relatives aux petites collectivités locales. La variable «population totale» est cependant disponible pour toutes les collectivités locales. Il en va de même pour la superficie. Certains pays n'effectuent pas de recensements de la population, mais tirent des informations comparables de répertoires et d'autres registres administratifs. Il n'est pas possible de récupérer toutes les variables du programme de tableaux pour chaque pays. La collecte de données pour les UAL ne s'appuie sur aucune base juridique. Vous trouverez des informations plus détaillées dans la publication Orientations et programme de tableaux relatifs au programme communautaire de recensements de la population et des habitations en 2001 (Eurostat, Thème 3, 1999) et dans le document interne «SIRE, système d'informations infrarégional européen – Description des données SIRE» (Eurostat, décembre 2007).



4. Statistiques urbaines

4.1. Au départ

En 1999, la Commission a réalisé une collecte de données pilote pour l'établissement d'indicateurs comparables sur les villes européennes. Cet «audit urbain» devait expérimenter la possibilité de recueillir des informations comparables mesurant la qualité de la vie dans les villes européennes. Dans toute l'Union (composée de quinze États membres à l'époque), quelque 480 variables ont été collectées concernant les 58 plus grandes villes (considérées comme trop difficiles à traiter dans une phase expérimentale, Londres et Paris n'ont cependant pas été prises en compte).

Une fois l'audit urbain terminé, la Commission a décidé qu'il était impératif de poursuivre et d'améliorer cet exercice de collecte de données comparables sur le milieu urbain.

4.2. Audit urbain 2003/2004

La collecte de données suivante de l'audit urbain a eu lieu en 2003 (pour les villes de l'UE-15) et en 2004 (pour les nouveaux États membres) et s'est effectuée selon les caractéristiques suivantes.

Variables

336 variables ont été définies pour cette édition, couvrant la plupart des facettes de la vie urbaine: démographie, logement, santé, criminalité, marché du travail, inégalités de revenus, administration locale, niveaux d'études, environnement, climat, mobilité, société de l'information et infrastructure culturelle. Quelque 270 indicateurs dérivés ont été établis par Eurostat à partir de ces 336 variables.



L'ensemble de données de l'audit urbain porte sur les domaines suivants:

1. Démographie

- 1.1 Population
- 1.2 Nationalité
- 1.3 Structure des ménages

2. Aspects sociaux

- 2.1 Logement
- 2.2 Santé
- 2.3 Criminalité

3. Aspects économiques

- 3.1 Marché du travail
- 3.2 Activité économique
- 3.3 Inégalités des revenus et pauvreté

4. Citoyenneté

- 4.1 Citoyenneté
- 4.2 Administration locale

5. Enseignement et formation

- 5.1 Enseignement et formation
- 5.2 Niveaux d'études

6. Environnement

- 6.1 Climat/géographie
- 6.2 Qualité de l'air et bruit
- 6.3 Eau
- 6.4 Gestion des déchets
- 6.5 Utilisation des terres
- 6.6 Consommation d'énergie

7. Mobilité et transports

7.1 Mobilité

8. Société de l'information

- 8.1 Utilisateurs et infrastructure
- 8.2 Administration locale en ligne
- 8.3 Secteur des TIC

9. Culture et loisirs

- 9.1 Culture et loisirs
- 9.2 Tourisme

Unités territoriales

En tout, 237 villes de l'Union européenne (UE-25) et 21 villes de Bulgarie et de Roumanie ont pris part au projet 2003/2004 de l'audit urbain. Des données ont été collectées pour quatre niveaux d'unités territoriales:

- Le premier niveau est constitué par le «centre» de la ville («ville centrale»), c'est-à-dire l'unité administrative, sur laquelle des données détaillées sont généralement disponibles.
- Le deuxième est la zone urbaine élargie (ZUE, ou LUZ en anglais), dont l'étude vise à rassembler des données se rapportant à l'«hinterland» de la ville.
- Au troisième niveau, les disparités intra-urbaines ont été prises en compte grâce à la collecte de données sur les quartiers infra-urbains (*sub-city districts* ou SCD).
- Enfin, un «noyau» a été créé pour Paris et Londres afin de faciliter les comparaisons entre ces deux métropoles.

Informations chronologiques

2001 était l'année de référence pour la vague 2003/2004. Pour quelque 80 variables, des données «historiques», c'est-à-dire portant sur 1991 et 1996, ont été recueillies.

Organisation de l'enquête

L'audit urbain comprend trois niveaux de coordination organisationnelle: le niveau européen, le niveau national et le niveau local/urbain.

La coordination du flux des données de l'audit urbain au niveau européen incombe à Eurostat, dont le rôle dans ce cadre consiste à garder le contact avec les coordinateurs nationaux ainsi qu'avec les principaux utilisateurs à la Commission, à alimenter la base de



données et à diffuser les résultats de l'audit urbain. Une équipe d'experts, composée de statisticiens émérites, prête son concours à Eurostat pour les questions de méthodologie, notamment concernant les définitions de variables et les méthodes d'estimation adéquates pour faire correspondre les données disponibles aux statistiques requises.

Les coordinateurs nationaux jouent un rôle primordial de lien entre les villes et Eurostat. Il s'agit en règle générale des instituts nationaux de statistique, qui ont les compétences spécialisées nécessaires pour s'occuper des questions statistiques et, très souvent, ont à leur disposition une part importante des statistiques requises. Dans d'autres cas, comme en Allemagne, des réseaux urbains font office de coordinateurs nationaux. Le coordinateur national de l'audit urbain recueille les données auprès des villes et d'autres sources, les valide et veille à ce qu'un ensemble complet de statistiques urbaines soit communiqué dans les délais.

Un volume important d'informations était déjà disponible dans les bases de données des INS ou dans des registres administratifs à leur disposition. Les autres données ont dû être collectées auprès des villes. Les collectivités locales recueillent un éventail de données pour répondre à leurs propres besoins, à savoir l'administration de la ville, l'urbanisme, etc.

En savoir plus

Le guide de référence de l'audit urbain (*Urban Audit Reference Guide*, en anglais uniquement), qui rassemble les métadonnées de la collecte 2003/2004, est consultable en ligne à l'adresse:

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-RA-07-016/EN/KS-RA-07-016-EN.PDF.

4.3. Audit urbain 2006/2007

La dernière collecte de données de l'audit urbain a démarré en 2006 et s'est achevée en 2007.

Ce qui a changé

La consigne générale était de s'écarter le moins possible des concepts employés pour la vague 2003/2004. Dans certains cas cependant, des changements ont été apportés pour améliorer la comparabilité, la disponibilité et la qualité des données. D'autres modifications ont été rendues nécessaires pour répondre à de nouveaux besoins des politiques menées.

Audit des grandes villes

L'audit des grandes villes est une nouvelle opération de collecte de données qui porte sur toutes les villes de l'UE de plus de 100 000 habitants qui ne sont pas incluses dans l'audit urbain. La liste des villes participantes a été arrêtée par des accords bilatéraux avec les États membres.

Pour l'audit des grandes villes, toutes les variables à la disposition des INS sont rassemblées par une prospection approfondie des bases de données existantes. Des données ont dû être fournies pour un nombre restreint de variables au niveau de la ville centrale pour les années de référence 2001 et 2004.



Modifications des variables

La liste des variables a été revue par Eurostat suivant les recommandations du groupe de réflexion de l'audit urbain, de la DG REGIO et de la DG Environnement. La liste révisée compte 338 variables, dont 93 nouvelles. Dans le cadre du réexamen méthodologique, le **glossaire** a également été mis à jour et les définitions des nouvelles variables y ont été ajoutées. Le glossaire peut être obtenu sur demande.

Modifications des unités territoriales

Eurostat a réexaminé les unités territoriales pour la collecte 2006/2007 de l'audit urbain et, pour se faire, s'est mis d'accord avec les États membres concernant:

- l'ajout de 63 villes supplémentaires de l'UE-27,
- la définition des zones urbaines élargies et des quartiers infra-urbains pour ces villes supplémentaires,
- l'acceptation de changements concernant certains quartiers infra-urbains existants,
- l'acceptation de modifications des zones urbaines élargies pour 76 villes déjà dans l'audit urbain, de manière à mieux suivre le principe selon lequel la zone urbaine élargie doit refléter la zone urbaine fonctionnelle en termes de flux de navetteurs vers la ville en question.

Villes de l'audit urbain situées hors de l'UE

La Commission européenne met tout en œuvre pour coopérer avec la Turquie, la Croatie, la Suisse et la Norvège dans le domaine des statistiques urbaines. 26 villes turques, 5 villes croates, 6 villes norvégiennes et 4 villes suisses ont été sélectionnées pour participer à l'audit urbain.

Prochain audit urbain

La prochaine collecte de statistiques urbaines démarrera en 2009.

4.4. Sondage d'opinion

En janvier 2004, un sondage d'opinion a été réalisé parallèlement à la collecte de données de l'audit urbain dans 31 villes de l'UE-15. Par des entretiens téléphoniques, 300 citoyens choisis de manière aléatoire dans chaque ville ont été invités à décrire leur perception de différents aspects de la qualité de la vie dans leur ville.

En décembre 2006, l'enquête a été répétée auprès d'un plus grand échantillon de citoyens par ville dans 75 villes de l'UE-27, de Turquie et de Croatie.

Ces informations sont également disponibles dans les bases de données statistiques d'Eurostat. De plus amples précisions sont données dans le chapitre concerné, ci-après.



4.5. Analyse des résultats

Sur la base de la collecte de données 2003/2004 de l'audit urbain, la Commission a passé un appel d'offres pour la réalisation d'une étude visant à conférer de la valeur ajoutée aux données. Achevé en avril 2007, l'état des villes européennes (*State of European Cities Report*) a été élaboré dans ce contexte par ECOTEC Research and Consulting Ltd, en coopération avec NordRegio et Eurofutures. S'appuyant sur un arsenal de statistiques urbaines unique en son genre, ce rapport propose une analyse approfondie des informations démographiques, économiques et sociales recueillies. Il se base également sur d'autres données disponibles, par exemple concernant les niveaux d'études, la participation citoyenne et l'environnement. Il présente aussi une **typologie des villes européennes** permettant aux villes de l'audit urbain de trouver d'autres villes se prêtant à une comparaison riche de sens:

http://ec.europa.eu/regional_policy/themes/urban/audit/index_en.htm.

Les résultats de l'audit urbain ont été publiés dans un ouvrage intitulé *Urban Audit 2005:* Key Indicators on Living Conditions in European Cities.

4.6. En savoir plus

Il convient de s'adresser à Eurostat pour obtenir les listes des variables, des indicateurs et des villes ainsi que d'autres renseignements d'ordre technique (courrier électronique: estaturban-audit@ec.europa.eu).

Pour toute question portant sur les politiques liées à l'audit urbain, veillez prendre contact avec M^{me} Corinne Hermant-De Callatay (courrier électronique: corinne.hermant@ec.europa.eu).

5. Questions fréquemment posées

5.1. Quelle version de la NUTS?

Toutes les données du domaine «Régions» des bases de données statistiques d'Eurostat respectent désormais la version **2006** de la NUTS. La prochaine modification du découpage géographique pourrait être décidée en 2009 et mise en application le 1^{er} janvier 2011.

5.2. Quel niveau de la NUTS?

Les données sont en général disponibles au niveau 2 de la NUTS. Pour certaines variables, le niveau 3 est aussi disponible mais, dans l'ensemble, il s'agit d'une exception (principalement dans les comptes régionaux, les statistiques démographiques et les statistiques régionales relatives au marché du travail). Pour certaines statistiques et certains pays, seul le niveau 1 de la NUTS est disponible, mais il s'agit là d'une (regrettable) exception.



5.3. Quel est l'impact du passage à l'euro sur les tableaux en monnaie nationale?

Les indications suivantes, valables pour toutes les bases de données d'Eurostat, concernent les tableaux de REGIO contenant des indicateurs exprimés en valeurs **monétaires**:

- Le 1^{er} janvier 2002, l'euro est devenu la monnaie nationale des citoyens des États membres de la zone euro (Belgique, Allemagne, Grèce, Espagne, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Portugal et Finlande).
- La Slovénie est entrée dans la zone euro le 1^{er} janvier 2007.
- Chypre et Malte en font également partie depuis le 1er janvier 2008.

Les utilisateurs auront toujours la possibilité d'opérer des comparaisons entre pays (et des agrégations) ainsi que des analyses de séries chronologiques nationales pour les États membres de la zone euro (voir explications ci-après).

Depuis 2002, Eurostat publie deux grandes familles de séries de données:

- 1. des données exprimées en «monnaie nationale (y compris des séries en «**euro fixe**» pour les pays de la zone euro)»;
- 2. des données exprimées en «euros/écus».

Tout comme auparavant, les deux séries de données seront exploitées à des fins clairement distinctes. La première sera utilisée pour les besoins des analyses de séries chronologiques d'un pays donné (comparaison dans le temps), alors que la seconde servira aux comparaisons entre pays et aux agrégations.

5.4. Quand les données sont-elles mises à jour?

La plupart des tableaux provenant <u>d'autres unités thématiques</u> d'Eurostat sont mis à jour de façon plus ou moins permanente. Il n'est pas possible d'indiquer un mois spécifique pour la mise à jour.

La section régionale demande encore elle-même certaines données aux États membres. Ces demandes de données sont envoyées tous les ans mais la période de l'année <u>dépend du domaine</u>. La mise à jour des tableaux de REGIO a lieu lorsque les données sont transmises à Eurostat, après leur vérification par le responsable du domaine et/ou ses assistants.

5.5. La cohérence des données est-elle vérifiée?

Chaque groupe d'indicateurs est régi par des règles que les données doivent respecter. Il s'agit en général de règles de cohérence de base: le total des sous-parties d'un indicateur principal ne peut être supérieur à l'indicateur principal. Lorsqu'une partie des données ne satisfait pas à cette règle, le responsable du domaine doit contacter l'État membre pour déterminer quels sous-totaux sont faux.

Le responsable du domaine vérifie également quelles sont les données manquantes et si cette absence est justifiée. Il semble évidemment inutile de téléphoner à Helsinki pour demander «Où sont vos chiffres sur les oliveraies?». Une fois vérifiés, les chiffres sont ensuite versés dans les bases de données statistiques d'Eurostat.



5.6. Faut-il chercher des données régionales dans d'autres parties du site internet?

Non. C'était le cas il y a plusieurs années car un certain nombre d'unités thématiques d'Eurostat disposaient aussi de données régionales dans leur section de la base de données. Depuis 2000, un effort important a cependant été accompli pour présenter <u>toutes</u> les données régionales européennes dans le domaine «Régions».

La seule exception à cette règle générale concerne la nomenclature utilisée: si un ensemble de données utilise des unités territoriales qui s'écartent sensiblement de la NUTS, ces données ne sont pas jugées suffisamment matures pour figurer dans le domaine «Régions». Même si, à court terme, cela peut empêcher d'accéder à certaines données, c'est la seule manière de préserver la comparabilité entre collections de données dans le domaine «Régions».

5.7. Les tableaux contiennent-ils des données de pays non membres de l'UE?

Oui. En février 2007, les tableaux des États membres ont été fusionnés avec ceux des pays candidats et des pays de l'AELE. Les données sont comparables quel que soit le pays couvert.

Au printemps 2008, des statistiques régionales concernant les États-Unis et le Japon vont être ajoutées dans la base de données.

6. Aspects méthodologiques

Remarque: les points ci-dessous concernent tant les États membres de l'UE que les pays candidats. La nomenclature NUTS ne s'applique cependant qu'aux États membres de l'UE; pour les pays candidats, il faut se référer aux régions statistiques de l'Europe (RSE). Les deux classifications sont fondées sur les mêmes exigences et hypothèses, ce qui les rend comparables.

Par ailleurs, le SEC 95 repose sur un règlement du Conseil qui ne s'applique qu'aux États membres de l'UE; les pays candidats participent toutefois aussi au programme de transmission du SEC 95.

6.1 Estimation du PIB régional

Eurostat a commencé en 1999 à estimer le PIB régional à partir des chiffres des comptes régionaux et nationaux du SEC 95, avec 1995 pour première année de référence. Avant la fin de chaque année, les données sont transmises par les États membres pour l'année de référence t-2. Après traitement à Eurostat, les données sont diffusées (ainsi, les données de 2005 sont publiées en janvier 2008). Les données sont disponibles dans le domaine «Régions» sous les intitulés «REG_E2GDP» et «REG_E3GDP».



Pour obtenir les valeurs par habitant, les chiffres des comptes régionaux [par exemple le PIB en écus/euros (et en SPA)] sont divisés par l'effectif moyen de la population régionale pour l'année en question.

La méthode suivie pour régionaliser le PIB national est la même que dans le passé: la ventilation régionale s'effectue en fonction des données les plus récentes sur la structure régionale de la valeur ajoutée brute (VAB) aux prix de base, concept introduit par le SEC 95. Les chiffres de la VAB sur lesquels s'appuie cette régionalisation sont corrigés pour tenir compte des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM) pour presque chaque pays.

L'algorithme d'estimation du PIB fonctionne généralement de manière ascendante, c'est-à-dire que l'on détermine tout d'abord les valeurs pour les régions de niveau NUTS 3, puis on passe au niveau NUTS 2, pour arriver enfin au niveau NUTS 1. Si la VAB d'une année donnée n'est pas disponible au niveau NUTS 3, les chiffres du niveau NUTS 2 sont ventilés sur la base de la structure régionale de la dernière année disponible. Si des informations extrarégionales sont disponibles, la VAB correspondante est répartie proportionnellement entre toutes les régions du pays concerné.

Le PIB régional est exprimé à la fois en écus/euros et en SPA (standards de pouvoir d'achat). Dans le cadre des dispositions actuelles en matière de politique structurelle européenne, les chiffres relatifs au PIB régional en tant que tels importent moins que les valeurs par habitant. Afin de déterminer ces indicateurs, l'estimation du PIB d'une région est divisée par l'effectif annuel moyen de population de celle-ci. Afin de garantir la cohérence des comptes régionaux avec les comptes nationaux, les chiffres démographiques régionaux sont ajustés de telle sorte que la somme du nombre d'habitants de toutes les régions d'un pays soit égale à l'effectif de la population nationale publié dans les comptes nationaux.

Cette méthode d'estimation est fondée sur toute une série d'hypothèses essentielles et de paramètres importants:

- o Elle repose sur l'hypothèse fondamentale que la structure régionale de la VAB correspond à celle du PIB.
- o En utilisant en outre des parités de pouvoir d'achat (PPA) nationales, on suppose qu'il n'existe aucune différence dans ce domaine entre les diverses régions d'un même pays ou que ces écarts sont négligeables. Bien que cette hypothèse puisse sembler quelque peu irréaliste, elle est inévitable compte tenu des données disponibles.

Les données régionales sur la VAB constituent des informations fondamentales sûres. Elles sont élaborées par les États membres de l'UE et les pays candidats, Eurostat se chargeant de vérifier leur cohérence. Les différences entre les méthodes nationales d'enquête et de traitement ne sont pas forcément source de préoccupation, tant que la précision des résultats reste comparable.

Dans un souci de transparence concernant les méthodes nationales, les instituts nationaux de statistique ont élaboré, entre 2000 et 2004, des rapports sur la qualité concernant la VAB régionale, qui détaillent les méthodes appliquées dans chaque pays. Au début de l'année 2008, ils ont commencé à établir de nouveaux inventaires détaillés des méthodes



suivies et des sources utilisées. Ces inventaires devraient être achevés fin 2008. Les rapports sur la qualité et les inventaires peuvent être obtenus sur demande.

Des problèmes d'estimation apparaissent dans certains cas au niveau des prévisions à très court terme. L'expérience montre que les pays ne sont jamais tous en mesure de fournir, à un moment précis de l'année t+2, des informations sur la structure de la VAB de l'année t à chaque niveau régional, sur la base desquelles les valeurs du PIB régional pourraient être estimées pour l'année t. Des problèmes de ce type se posent parfois en ce qui concerne les données sur l'effectif moyen de la population, spécialement au niveau 3 de la NUTS. Pour pouvoir quand même opérer les estimations relatives à l'année t, on suppose que la structure de la VAB est constante par rapport à l'année t-1, voire une année plus ancienne. Cela signifie que l'on n'utilise pas la structure de la VAB ou de la population de l'année t, mais la plus récente dont on dispose.

6.2. Taux de chômage régionaux

Définitions

La principale source de données sur le marché du travail au niveau régional est l'enquête sur les forces de travail (EFT) menée dans l'ensemble de l'Union. Les définitions des indicateurs de l'enquête suivent les définitions et les recommandations de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Les <u>personnes ayant un emploi</u> sont toutes les personnes âgées de 15 ans ou plus qui, durant la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, ou étaient temporairement absentes de leur travail. Les aides familiaux sont inclus.

Les chômeurs sont les personnes âgées de 15 à 74 ans qui étaient:

- o sans travail durant la semaine de référence;
- o disponibles à ce moment pour travailler dans le cadre d'un emploi salarié ou indépendant avant la fin des deux semaines suivant la semaine de référence;
- o activement à la recherche d'un emploi, c'est-à-dire qui avaient pris des dispositions spécifiques pour trouver un emploi salarié ou indépendant au cours de la période de quatre semaines se terminant par la semaine de référence, ou qui avaient trouvé un emploi pour commencer à travailler ultérieurement (dans un délai de trois mois au plus);

(les trois conditions devant être remplies simultanément).

La <u>population active</u> (parfois appelée également force de travail, population économiquement active ou personnes actives) comprend les personnes ayant un emploi et les chômeurs.

Le <u>taux de chômage</u> correspond à la part des chômeurs, exprimée en pour cent, dans la population active.

Le taux de chômage peut être détaillé par âge ou par sexe. Le <u>taux de chômage des jeunes</u> concerne les personnes âgées de 15 à 24 ans.



La <u>dispersion des taux de chômage</u> est mesurée par le coefficient de variation des taux de chômage régionaux d'un pays, pondérés par le chiffre absolu de la population active.

Une <u>région moins performante</u> est une région qui affiche un taux de chômage particulièrement élevé par rapport au reste du pays. Les régions sont dites moins performantes dès lors que leur taux de chômage s'élève à 150 % du taux national.

L'<u>indice des régions moins performantes</u> correspond au pourcentage de la population active vivant dans des régions moins performantes.

Taux de chômage jusqu'au niveau NUTS 2

Jusqu'au niveau NUTS 2, les taux de chômage sont tirés de l'EFT, comme toutes les données sur le marché du travail au niveau régional fournies par Eurostat.

Taux de chômage au niveau NUTS 3

Les chiffres absolus du chômage et de la population active de l'EFT au niveau NUTS 2 ventilés par sexe et par âge (15-24 ans, 25 ans ou plus) sont divisés entre les régions du niveau NUTS 3 selon la répartition des chiffres absolus par sexe et par âge (15-24 ans, 25 ans ou plus) du chômage et de la population active au niveau NUTS 3 fournis par les pays. Les taux de chômage au niveau NUTS 3 sont ensuite calculés par programme.

La source des données absolues du chômage et de la population active au niveau NUTS 3 fournies par les pays et utilisées pour la répartition des chiffres absolus de l'EFT du niveau NUTS 2 au niveau NUTS 3 varie d'un pays à l'autre. Il peut s'agit des chiffres moyens annuels de l'EFT, des chiffre moyens sur trois ans de l'EFT, des chiffres tirés de registres fiables ou d'autres sources fiables. Le tableau ci-dessous indique la source pour chaque pays:

Source et période de référence pour les données au niveau NUTS 3, par pays

Source des données	Période de référence
Données de registres	moyenne annuelle
EFT	moyenne annuelle
EFT	moyenne annuelle
Données de registres	moyenne annuelle
Données de registres	moyenne annuelle
EFT	moyenne sur trois ans
Enquête auprès des ménages	moyenne annuelle
EFT	moyenne annuelle
EFT	moyenne annuelle
EFT + Données de registres	moyenne annuelle
EFT	moyenne annuelle
	Données de registres EFT EFT Données de registres Données de registres EFT Enquête auprès des ménages EFT EFT EFT + Données de registres EFT EFT EFT EFT EFT EFT



Hongrie **EFT** moyenne annuelle Malte **EFT** moyenne annuelle Pays-Bas Données de registres moyenne annuelle Autriche Données de registres moyenne annuelle Pologne **EFT** moyenne sur trois ans Portugal Données de registres moyenne annuelle Roumanie **EFT** moyenne sur trois ans Slovénie Données de registres moyenne annuelle Slovaquie **EFT** moyenne annuelle **EFT** Finlande moyenne annuelle Suède Données de registres moyenne annuelle Royaume-Uni **EFT** moyenne annuelle

Disparités du marché du travail concernant le chômage

Deux indicateurs sont calculés pour mesurer les disparités existant sur le marché du travail régional, à savoir la dispersion des taux de chômage et l'indice des régions moins performantes en termes de chômage. Tous deux sont établis aux niveaux 2 et 3 de la NUTS.

Dans les deux cas, un indicateur élevé dénote des variations importantes des taux de chômage régionaux entre les régions du pays. Alors que la dispersion exprime l'ampleur de ces variations, l'indice des régions moins performantes montre la proportion de la population vivant dans des régions à taux de chômage élevé par rapport au reste du pays.

7. Canevas de présentation des collections

Chaque chapitre de la partie II du présent guide de référence s'intéresse à une collection distincte du domaine «Régions» et renseigne le lecteur sur les aspects suivants de chaque collection.

⇒ Présentation générale

Description générale du contenu de la collection avec, si possible, des définitions et des explications méthodologiques.

⇒ Publications d'Eurostat

Liste des publications d'Eurostat contenant des données de cette collection.

⇒ Sources des données

Indique d'où sont tirées les données de cette collection des statistiques régionales.

⇒ Base juridique

Indique si la collecte des statistiques s'effectue en vertu d'un acte communautaire ou d'un accord informel.



⇒ Personne de contact

Donne le nom du responsable du domaine au sein de l'équipe traitant les données de la collection.

⇒ Liste des tableaux

Énumération des tableaux disponibles dans la collection.

⇒ Description détaillée

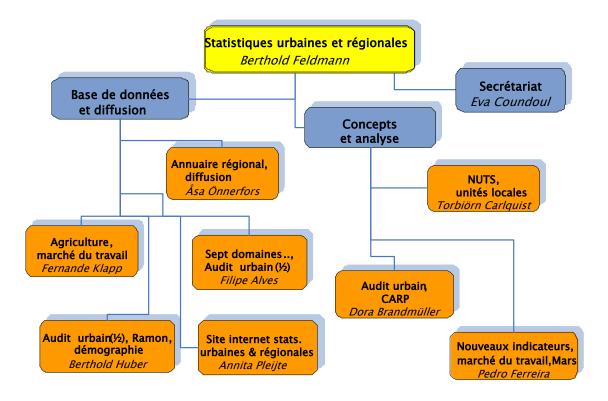
Présentation détaillée de toutes les dimensions et du contenu des différents tableaux de la collection.

8. Organigramme et personnes de contact

Toutes les statistiques régionales d'Eurostat sont stockées et diffusées par la **section** «Statistiques régionales» de l'unité D2 («Indicateurs régionaux et information géographique»). Outre les statistiques régionales, l'unité D2 comprend également l'équipe en charge du système d'information géographique (GISCO). L'unité D2 est dirigée par M. Roger **Cubitt** (courrier électronique: roger.cubitt@ec.europa.eu).

En septembre 2005, il a été décidé de transférer à l'unité C2 la partie de la section chargée des comptes régionaux. Ce remaniement interne n'a cependant aucune incidence sur le contenu de la base de données ou l'identité des personnes de contact.

Même si le personnel est appelé à changer avec le temps, le schéma suivant indique qui fait quoi au sein de la section «Statistiques régionales».





Le tableau ci-dessous présente un aperçu des attributions des responsables de domaines de la section pour les différentes collections thématiques de statistiques régionales. Il ne faut pas oublier que les questions méthodologiques sont à adresser aux spécialistes des unités thématiques.

Personnes de contact pour les statistiques régionales

	Responsable du domaine (dans la section)	Spécialiste de la méthodologie
Statistiques agricoles		
Comptes agricoles	Fernande Klapp	Peter Szabo
Production animale	Fernande Klapp	Rodrigo Ataide-Dias
Production végétale, utilisation des terres	Fernande Klapp	Hanelore Utz
Structure des exploitations agricoles	Fernande Klapp	Pol Marquer
Statistiques démographiques	Berthold Huber	Giampaolo Lanzieri
Statistiques des migrations	Berthold Huber	David Thorogood
Comptes régionaux		
Produit intérieur brut	Nils Thoma (C2)	Andreas Krueger
Comptes des ménages	Nils Thoma (C2)	Andreas Krueger
Statistiques de l'éducation	Filipe Alves	Lene Mejer
Statistiques de l'environnement	Filipe Alves	Juergen Foerster
Science et technologie		
Dépenses et personnel de R & D	Filipe Alves	Hakan Wilen
Ressources humaines en S & T	Filipe Alves	Tomas Meri
Emploi dans les secteurs de haute technologie	Filipe Alves	Tomas Meri
Demandes de brevet européen auprès de l'OEB	Filipe Alves	Bernard Felix
Statistiques structurelles sur les entreprises	Filipe Alves	Petra Sneijers
Statistiques de la santé	Filipe Alves	Didier Dupré
Statistiques du tourisme	Filipe Alves	Ulrich Spoerel
Transports	Filipe Alves	Anna Bialas-Motyl
Marché du travail régional	Fernande Klapp	Sylvain Jouhette
Audit urbain	Berthold Huber	Teodora Brandmueller

Adresses électroniques à Eurostat: nom.prénom@ec.europa.eu

9. Publications sur les statistiques régionales

Outre le présent guide référence, il existe deux autres publications qui présentent les statistiques régionales dans toute leur diversité: le *Portrait des régions* et l'*Annuaire régional*. Ces classifications sont publiées séparément.



9.1. Portrait des régions

Version imprimée

Cette publication, qui compte 11 volumes, se veut un panorama complet des différentes régions d'Europe. Sur la base d'une collecte uniforme de données statistiques sur une série d'indicateurs économiques et sociaux, des experts des pays en question examinent chaque région sous plusieurs rubriques. Ces profils des régions par sujet, accompagnés de photographies, de cartes, de schémas et de tableaux statistiques, décrivent la géographie et l'histoire de la région, avant d'en évaluer les forces et les faiblesses sur les plans démographique, économique et culturel. Parmi les aspects étudiés figurent le marché du travail, l'éducation, l'infrastructure et les ressources.

Version internet

Les profils des régions ont été mis à jour en 2004 et 2005. Les nouvelles versions sont disponibles gratuitement sur l'internet, dans une section spécifique et facile à parcourir du site d'Eurostat, en ligne depuis septembre 2005. Voir:

http://forum.europa.eu.int/irc/dsis/regportraits/info/data/en/index.htm

Profils des villes et des régions

Des travaux sont en cours pour transformer ce site en un site dynamique présentant des informations quantitatives mises à jour en continu à partir de la base de données de diffusion. Les résultats de l'audit urbain seront ajoutés de manière à créer un site spécifique sur les profils des villes et des régions (*Cities and Regions Profiles* ou **CARP**), qui sera disponible à l'automne 2008.

9.2. Annuaire régional

Le concept de cette publication a radicalement changé en 2000. L'annuaire paraît désormais en trois langues (allemand, anglais et français) et contient plusieurs chapitres qui passent en revue différentes collections du domaine «Régions». Dans chaque chapitre, des cartes en couleurs, des graphiques et des commentaires, proposent au lecteur une image aussi complète que possible de la distribution régionale de l'indicateur ou de la combinaison d'indicateurs étudiés. L'annuaire est établi tous les ans au début de l'été et paraît sur le marché au plus tard en septembre. Les données relatives aux pays candidats y figurent depuis l'édition 2001.

9.3. Statistiques en bref

Plusieurs brochures de huit à douze pages, appelées *Statistiques en bref* (ou SIF, selon le nom anglais *Statistics in Focus*), paraissent en cours d'année. Les SIF consacrés au PIB régional et aux comptes des ménages sont désormais publiés par l'unité C2. La section des statistiques régionales continue de publier chaque année les chiffres régionaux du chômage dans un numéro des SIF, généralement au début de l'automne. D'autres numéros paraissent en cours d'année en cas de sujet particulièrement intéressant à présenter.



9.4. Nomenclatures

Les nomenclatures des unités territoriales aux niveaux 1, 2 et 3 sont publiées sporadiquement par Eurostat, sous le thème 1 (Statistiques générales). La NUTS, qui couvre les États membres de l'UE, et «Régions statistiques», qui couvre les pays de l'AELE et les pays candidats, font l'objet de publications séparées. Ces nomenclatures sont également disponibles sur le serveur RAMON d'Eurostat.

Ces publications contiennent la liste des unités territoriales, ainsi que les codes communautaires et les noms des régions. Ces listes reposent sur la structure hiérarchisée de la nomenclature. Des cartes d'illustration sont disponibles pour chaque pays.

La **version actuelle** de la nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS_2006/UE-27) est disponible au format PDF et peut être téléchargée à l'adresse: http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-RA-07-020/EN/KS-RA-07-020-EN.PDF.

Une **description de l'évolution de la NUTS** entre 1981 et 1999 a été publiée en 2002 (numéro de catalogue: KS-BD-02-002-EN-N). Elle n'existe qu'en format PDF, mais peut être téléchargée à l'adresse suivante:

http://epp.eurostat.cec.eu.int/cache/ITY_OFFPUB/KS-BD-02-002/EN/KS-BD-02-002-EN.PDF

La publication reprenant les régions statistiques des pays de l'AELE et des pays candidats sera disponible en 2008 (en PDF et en anglais uniquement).

La nomenclature des unités administratives locales (UAL) a été publiée sur l'internet au début de 2004 et a depuis été mise à jour chaque année. À noter que la version la plus récente peut être consultée sur le serveur de nomenclatures RAMON d'Eurostat.

9.5. Manuel de l'audit urbain

En 2004, un manuel méthodologique (*Urban Audit Methodological Handbook*) sur la collection de données «Audit urbain» a été publié. Il fournit les informations requises par les fournisseurs de données pour assurer la cohérence et la comparabilité des données urbaines et permet aux utilisateurs de comprendre les méthodes appliquées pour élaborer les données et d'évaluer la pertinence des données pour leurs propres besoins. Il contient les descriptions des aspects significatifs du projet «audit urbain», c'est-à-dire la méthode utilisée pour la sélection par pays des unités territoriales des trois niveaux (ville administrative, zone urbaine élargie et quartier infra-urbain), la liste des villes participantes, le glossaire des variables et des indicateurs (définitions et références) et des informations de base sur les méthodes d'estimation appliquées.

Il peut être téléchargé gratuitement du site web d'Eurostat. Voir: http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-BD-04-002/EN/KS-BD-04-002-EN.PDF

Le glossaire (description complète des définitions des variables) a été actualisé en 2006 et peut être obtenu sur demande. Une nouvelle version du manuel de l'audit urbain paraîtra courant 2008.



10. Symboles et abréviations

Sans objet, zéro réel ou zéro par défaut
 Inférieur à la moitié de l'unité utilisée

ø Moyenne

: Non disponible

s Estimation d'Eurostat

u Données non fiables ou incertaines (voir textes explicatifs)

mioMillionhabHabitant

ECU Unité monétaire européenne (jusqu'au 31 décembre 1998)

EUR Euro (à partir du 1er janvier 1999)

SPA Standard de pouvoir d'achat

m3 Mètre cube
km Kilomètre
ha Hectare
kg Kilogramme
t Tonne

kWh Kilowattheure

TJ Térajoule (= 10⁹ kilojoules) **AWU** Unité de travail annuel

UDE Unité de dimension européenne

UGB Unité de gros bétailNAC Monnaie nationale

LAU Unité administrative locale

PC Pays candidats (pays dont la demande d'adhésion a été acceptée

par le Conseil, à savoir actuellement: la Croatie, l'ancienne

République yougoslave de Macédoine et la Turquie)

AELE Accord européen de libre-échange, qui couvre quatre pays:

l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse. Les trois premiers font partie de l'EEE (Espace économique européen), tandis que la Suisse a passé un accord bilatéral (couvrant les

statistiques également) avec l'UE



II. DESCRIPTION DETAILLEE DE LA BASE DE DONNEES (REGIO)

1. Statistiques agricoles

1.1. Présentation générale

La collection agricole de REGIO présente un certain nombre de variables telles que: comptes de l'agriculture, structure des exploitations agricoles, utilisation des terres, certaines productions agricoles, etc. Elles sont décrites de façon plus détaillée dans la suite du chapitre.

Les données sont communiquées à Eurostat par thème, en vertu d'actes juridiques communautaires ou d'accords informels. Pour les définitions détaillées concernant chacune des variables et les méthodologies utilisées lors de la collecte ou du traitement de l'information, l'utilisateur doit se référer aux textes législatifs ou aux manuels cités dans la présentation de chaque thème. Cette documentation, qui se réfère aux données de niveau national, est également applicable aux données régionales. Les adaptations nécessaires pour répondre aux besoins en matière de données régionales sont mentionnées plus bas.

Les informations statistiques contenues dans ce domaine sont regroupées dans des tableaux dont le nom commence par la lettre «A», suivie d'un numéro qui indique le niveau NUTS des données (ici, le niveau 2), et d'un suffixe qui se réfère au contenu du tableau.

Utilisation des terres (tableau A2LAND)

Les définitions sont celles des statistiques agricoles d'Eurostat. Des différences mineures peuvent apparaître parfois entre les données de niveau national et celles de niveau régional. Cela est dû au fait que certaines superficies qui ne font pas partie du champ d'observation des enquêtes agricoles sont estimées au niveau national, mais ne peuvent pas être régionalisées avec la même précision.



Production végétale (superficies récoltées, rendements, productions) (tableau A2CROPS)

Les données correspondent, en principe, à une production «récoltée» comprenant les pertes et les freintes à l'exploitation, les quantités utilisées pour la consommation directe sur l'exploitation et les quantités commercialisées.

Effectifs d'animaux (tableau A2ANIMAL)

Les effectifs bovins, porcins, ovins et caprins sont tirés des enquêtes communautaires de décembre. Toutefois, pour la Belgique, l'Allemagne, les Pays-Bas et la République tchèque, les résultats de l'enquête de décembre ont été régionalisés sur la base d'une autre enquête effectuée au cours de la même année. Les effectifs de chevaux résultent d'enquêtes ou recensements nationaux effectués soit en mai-juin, soit en décembre.

Production de lait de vache dans les exploitations agricoles (tableau A2MILKPR)

Contrairement à l'ancien tableau A2MILK, les États membres doivent, pour celui-ci, communiquer des informations sur les quantités de lait produites (et non collectées) dans une région donnée.

Si un État membre n'est pas en mesure de fournir ces données, Eurostat (unité E2) procède à des estimations (en accord avec l'État membre concerné) selon la méthode adoptée par les membres du groupe de travail «Statistiques du lait et des produits laitiers» lors de leur réunion des 14 et 15 novembre 2001. La méthode d'estimation repose sur la production totale de lait de vache dans les exploitations agricoles, conformément au tableau C de la décision 97/80/CE, ainsi que sur la répartition régionale des bovins laitiers.

Comptes de l'agriculture au niveau régional selon le CEA 97 Rév. 1.1 (tableau A2ACCT97)

La révision du système européen des comptes en 1995 et la nécessité d'adapter le secteur agricole à l'évolution économique et structurelle ont entraîné un profond remaniement de la méthodologie à la base des comptes économiques de l'agriculture. Ces modifications ont été adoptées de manière formelle par le groupe de travail «Comptes économiques de l'agriculture». Elles ont deux objectifs, souvent opposés: assurer une cohérence méthodologique avec le SEC, d'une part, et la faisabilité, d'autre part.

Un nouveau système de CEA a donc été créé en 1997. Les données correspondant à ce système de comptes figurent dans le tableau A2ACCT97.

Structure des exploitations agricoles par région, indicateurs principaux (tableau A2EFARM)

Ce tableau couvre les principales caractéristiques des enquêtes communautaires sur la structure des exploitations agricoles à partir de 1990.



Depuis 1990, Eurostat reçoit des informations collectées à l'occasion des enquêtes sur la structure des exploitations agricoles réalisées dans tous les États membres de l'Union européenne.

Les données sur la structure des exploitations agricoles proviennent des enquêtes communautaires de 1989–1991 (1989 pour le Danemark, l'Espagne, le Luxembourg et le Portugal, 1990 pour la Belgique, l'Italie, la France, les Pays Bas et le Royaume-Uni, et 1991 pour l'Allemagne, la Grèce et l'Irlande), 1993, 1995, etc. suivant la date de référence des enquêtes.

1.2. Publications et bases de données d'Eurostat

AGRICULTURE: Annuaire statistique

Production végétale - Statistiques trimestrielles

Production végétale - Glossaire

Production animale - Statistiques trimestrielles

Production animale - Glossaire

Manuel des comptes économiques de l'agriculture et de la sylviculture CEA/CES 97 (Rév. 1.1), 2000

AGRICULTURE - Comptes économiques; agriculture et sylviculture

AGRICULTURE – Structure des exploitations – Méthodologie des enquêtes communautaires, Bruxelles, Luxembourg 1996

Structure des exploitations - Enquête 1999/2000, OPOCE, 2003

1.3. Sources des données

Les données des tableaux A2LAND (utilisation des terres), A2CROPS (production végétale) et A2ANIMAL (effectifs d'animaux) sont directement fournies par les instituts nationaux de statistique (INS) ou les ministères de l'agriculture.

Les données des autres tableaux sont demandées aux **INS** par l'unité E2 d'Eurostat, qui nous les communique ensuite:

- A2MILKPR (production de lait de vache dans les exploitations agricoles);
- A2ACCT97 (comptes de l'agriculture au niveau régional selon le CEA 97) et A2EFARM (structure des exploitations agricoles par région, principaux indicateurs).

1.4. Base juridique

Pour le tableau A2CROPS (production végétale):

Règlement (CEE) n° 837/90 du Conseil, JO L 88 du 3 avril 1990, pour les céréales Règlement (CEE) n° 959/93 du Conseil, JO L 98 du 24 avril 1993, pour les autres productions végétales



Pour le tableau A2ANIMAL (effectifs d'animaux):

Directives 93/23/CEE, 93/24/CEE et 93/25/CEE Décisions 2004/760/CE, 2004/761/CE et 2004/747/CE de la Commission

Pour le tableau A2EFARM (structure des exploitations agricoles):

- Règles fondamentales d'organisation des enquêtes: règlement (CE) n° 2467/96 et règlement (CEE) n° 571/88
- Définition des caractéristiques: règlement (CE) n° 1444/2002 et décisions 2000/115/CE, 97/418/CE, 96/170/CE et 89/651/CEE

Pour le tableau A2MILKPR (production laitière):

Directive 96/16/CE du Conseil du 19 mars 1996 Directive 2003/107/CE du Parlement européen et du Conseil du 5 décembre 2003

Les autres tableaux (A2LAND et A2ACCT97) sont fondés la communication volontaire de données.

1.5. Personnes de contact

La personne de contact pour les statistiques régionales de l'agriculture est M^{me} Fernande Klapp. Courrier électronique: <u>fernande.klapp@ec.europa.eu</u>.

Pour toute question méthodologique, veuillez contacter les spécialistes de la direction E, et notamment:

Données Eurofarm: <u>guenther.tosstorff@ec.europa.eu</u>
 Comptes de l'agriculture: <u>arcangelo.milella@ec.europa.eu</u>
 Statistiques laitières: <u>garry.mahon@ec.europa.eu</u>
 Utilisation des terres: <u>pascal.jacques@ec.europa.eu</u>
 Production végétale: <u>celine.ollier@ec.europa.eu</u>
 Effectifs d'animaux: <u>garry.mahon@ec.europa.eu</u>

1.6. Liste des tableaux

Cette collection de la base de données REGIO comprend six tableaux:

A2LAND Utilisation des terres

A2CROPS Production végétale (superficies récoltées, rendements, productions)

A2ANIMAL Effectifs d'animaux (décembre)

A2MILKPR Production de lait de vache dans les exploitations agricoles

A2ACCT97 Comptes de l'agriculture au niveau régional selon le CEA 97 Rév. 1.1
A2EFARM Structure des exploitations agricoles par région, indicateurs principaux



1.7. Description détaillée

Remarque: pour les pays hors UE-27, les unités territoriales pour la

dimension GEO ne sont pas celles de la NUTS, mais les

«régions statistiques» (RSE).

A2LAND: Utilisation des terres (1 000 ha)

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2

2. LANDUSE Utilisation des terres:

TOTAL Superficie totale (y compris les eaux intérieures)

FOREST Superficie boisée

AGRIAREA Superficie agricole utilisée

GARDEN Jardins familiaux

GRASLAND Superficie toujours en herbe

PERMCROP Culture permanente

VINEYARD Vignes
OLIVEPL Oliveraies
ARABLAND Terres arables

GREENFOD Fourrage vert des terres arables

FALLOW Jachères

3. TIME À partir de 1974 (annuel) – États membres

À partir de 1995 (annuel) - pays hors UE-27

Unités: 1 000 ha

A2CROPS: Production végétale (superficies récoltées, rendements,

productions)

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2

2. CROPS Productions végétales

CEREALTOT Céréales (riz inclus)
CEREAL Céréales (riz exclu)

WHEATTOT Blé tendre, blé dur et épeautre

DURWHEAT Blé dur

SOFTWHEAT Blé tendre et épeautre

RYE Seigle
BARLEY Orge
MAIZEGR Maïs-grain

RICE Riz

MAIZEFOD Maïs fourrager



POTATO Pommes de terre

PULSE Légumes secs (total)

SUGAR Betteraves sucrières

OILSEED Oléagineux (total)

RAPE Colza et navette

SUNFLOW Graines de tournesol

SOYA Graines de soja

FLAX Lin (oléagineux et textile)
COTTON Coton (oléagineux et textile)

TOBACCO Tabac

PERMCROP Culture permanente

ORCHARD Vergers (notamment d'agrumes)

VINEYARD Vignes
OLIVEPL Oliveraies

3. UNIT Unités:

U1000HA 1 000 ha T_HA t/ha U1000T 1 000 t

4. TIME À partir de 1975 (annuel) – États membres

À partir de 1995 (annuel) - pays hors UE-27

A2ANIMAL: Effectifs d'animaux (enquête de décembre)

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2

2. ANIMALS Animaux:

CATTLE Ensemble des bovins

CALF Bovins de moins d'un an

CALF_SL Veaux de boucherie (<1 an)

CALF_BR_M Autres veaux mâles (< 1 an)

CALF_BR_F Autres veaux femelles (< 1 an)

BULL1_2Y Bovins mâles (1 à 2 ans)

HEIF1_2Y_SL Bovins femelles de boucherie (1 à

2 ans)

HEIF1_2Y_BR Autres bovins femelles (1 à 2 ans)
BULL2Y Bovins mâles (2 ans ou plus)
HEIF2Y_SL Génisses de boucherie (2 ans ou

plus)

HEIF2Y_BR Autres génisses (2 ans ou plus)

COW Ensemble des vaches COW_DAIRY Vaches laitières

COW_DAIRY Vaches laitieres
COW_OTH Autres vaches



BUFFALO Total des buffles

PIG Ensemble des porcs

PIGLET20KG Porcelets de moins de 20 kg

PIG20_50KG Porcs à l'engrais de 20 kg à moins

de 50 kg

PIG50KG Porcs à l'engrais de 50 kg ou plus

PIG50_80KG Porcs à l'engrais de 50 kg à moins

de 80 kg

PIG80_110KG Porcs à l'engrais de 80 kg à moins

de 110 kg

PIG110KG Porcs à l'engrais de 110 kg ou

plus

BOARS Verrats reproducteurs

SOW_BR Truies pour la reproduction

SOW_FAR2 Truies saillies

SOW_FAR1 Truies saillies pour la première

fois

SOW_NFAR2 Autres truies

SOW_NFAR1 Jeunes truies non encore saillies

SHEEP Ensemble des ovins
GOAT Ensemble des caprins
EQUID Ensemble des équidés
POULTRY Ensemble des volailles

TOTAL Total UGB (# Non applicable pour

unité = 1 000 têtes)

3. TIME: À partir de 1977 (annuel) – États membres

À partir de 1995 (annuel) - pays hors UE-27

4. UNIT Unités:

U1000HEAD 1 000 têtes

U1000LSU 1 000 UGB (unités de gros bétail)

Notes:

Les données harmonisées concernant les volailles ne sont disponibles au niveau régional que pour les années où une enquête sur la structure des exploitations agricoles a été réalisée.

BE: À partir de 2000, les données correspondent au recensement du bétail

de mai.

DE: À partir de 1999, les données correspondent au recensement du bétail

de mai.

NL: Données du recensement du bétail de mai

CZ: Les données correspondant au recensement du bétail se rapportent au

1^{er} mars de l'année suivante. Les données pour le poste

«HEIF1_2Y_BR» comprennent celles du poste «HEIF1_2Y_SL». Les



données pour le poste «HEIF_2Y_BR» comprennent celles du poste «HEIF_2Y_SL».

LV: 1996-1998: les données pour le poste «HEIF1_2Y_BR» comprennent celles du poste «HEIF1_2Y_BR». Les données pour le poste «HEIF2Y_SL» comprennent celles du poste «HEIF2Y_BR».

PL: Caprins et équidés: données de juin. Volaille: au-delà de deux semaines.

À partir de 1999, les données correspondent au recensement du bétail de juin.

RO: Les données relatives aux vaches se rapportent aux vaches et aux buffles.

A OBETT TEND	D 1 4	1 1	·, 1	1	1	1	1 '4 4'	• 1
A2MILKPR	Production	de la	ut de i	vacne	dans	ies e	xpioitations	agricoles
								0-0-0-0-0

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2

2. UNIT Unités:

SE:

U1000T 1 000 t

3. TIME À partir de 1996 (annuel)

A2ACCT97 Comptes de l'agriculture au niveau régional selon le CEA 97

(Rév. 1.1)

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2

2. AGRIACCT97 Comptes de l'agriculture selon le CEA 97 (Rév. 1.1)

01000 Céréales (y compris semences)

01100 Blé et épeautre

01110 Blé tendre et épeautre

01120 Blé dur

01200 Seigle et méteil

01300 Orge

01400 Avoine et mélange de céréales d'été

01500 Maïs-grain

01600 Riz

01900 Autres céréales02000 Plantes industrielles

O2100 Oléagineux (y compris semences)
O2110 Graines de colza et de navette

02120 Graines de tournesol

02130 Soja

02190 Autres graines et fruits oléagineux 02200 Protéagineux (y compris semences)



02300	Tabac brut
02400	Betteraves sucrières
02900	Autres plantes industrielles
03000	Plantes fourragères
03100	Maïs fourrager
03200	Plantes sarclées fourragères (y compris betteraves fourragères)
03900	Autres plantes fourragères
04000	Produits maraîchers et horticoles
04100	Légumes frais
04200	Plantes et fleurs
05000	Pommes de terre (y compris semences)
06000	Fruits
06100	Fruits frais
06200	Agrumes
06300	Fruits tropicaux
06400	Raisins
06500	Olives
07000	Vin et moût
08000	Huile d'olive
09000	Autres produits végétaux
10000	Production végétale
11000	Animaux
11100	Bovins
11200	Porcins
11300	Équidés
11400	Ovins et caprins
11500	Volaille
11900	Autres animaux
12000	Produits animaux
12100	Lait
12200	Œufs
12900	Autres produits animaux
13000	Production animale
14000	Production de biens agricoles
15000	Production de services agricoles
16000	Production agricole
17000	Activités secondaires (non séparables)
17100	Transformation de produits agricoles
17900	Autres activités secondaires non séparables (biens et services)
18000	Production de la branche agricole
19000	Consommations intermédiaires
19010	Semences et plants (consommation intermédiaire)
19020	Énergie et lubrifiants
19030	Engrais et amendements
19040	Produits de protection des cultures et antiparasitaires
19050	Dépenses vétérinaires
19060	Aliments pour animaux (consommation intermédiaire)



19061	Aliments pour animaux (consommation intermédiaire) –
	aliments pour animaux achetés à d'autres unités agricoles
19062	Aliments pour animaux (consommation intermédiaire) –
	aliments pour animaux achetés hors de la branche agricole
19063	Aliments pour animaux (consommation intermédiaire) –
	aliments pour animaux produits et consommés au sein de
	l'exploitation
19070	Entretien du matériel
19080	Entretien des bâtiments
19090	Services agricoles (consommation intermédiaire)
19900	Autres biens et services
20000	Valeur ajoutée brute aux prix de base
21000	Consommation de capital fixe
22000	Valeur ajoutée nette aux prix de base
23000	Rémunération des salariés
24000	Autres impôts sur la production
25000	Autres subventions sur la production
26000	Revenu des facteurs
27000	Excédent d'exploitation/revenu mixte
28000	Fermages
29000	Intérêts à payer
30000	Intérêts à recevoir
31000	Revenu d'entreprise
32000	Formation brute de capital fixe en produits agricoles
33000	Formation brute de capital fixe en produits non agricoles
34000	Formation brute de capital fixe (hors TVA déductible)
35000	Formation nette de capital fixe (hors TVA déductible)
36000	Variations de stocks
37000	Transferts en capital
MVALUE	Valeur monétaire
01	Valeur aux prix de base
02	Subventions sur les produits
03	Impôts sur les produits
04	Valeur aux prix de production
CURRENCY	Monnaies/indices
MIO_EUR	Millions d'euros
MIO_NAC	Millions d'unités monétaires nationales (y compris des séries en
	«euro fixe» pour les pays de la zone euro)
m	3
TIME	À partir de 1995 (annuel)



3.

4.

5.

A2EFARM		Structure des exploitations agricoles par région, indicateurs
		principaux aux niveaux NUTS 2 et 3
<u>Dimen</u>	sions:	
1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2
1.	GEO	Entities geopolitiques NO13_2000. au niveau NO13 2
2.	LINES	Lignes du tableau: variables relatives aux exploitations agricoles
	1	Nombre total d'exploitations
	2	Superficie agricole utilisée totale (SAU)
	3	Marge brute standard totale (UDE – unité de dimension européenne)
	4	Exploitations dans les zones défavorisées: nombre
	5	SAU des exploitations dans les zones défavorisées
	6	Exploitations dans les zones de montagne: nombre
	7	SAU des exploitations dans les zones de montagne
	8	Nombre d'exploitations de moins de 5 ha de SAU
	9	Nombre d'exploitations ayant entre 5 et 10 ha de SAU
	10	Nombre d'exploitations ayant entre 10 et 20 ha de SAU
	11	Nombre d'exploitations ayant entre 20 et 30 ha de SAU
	12	Nombre d'exploitations ayant entre 30 et 50 ha de SAU
	13	Nombre d'exploitations de 50 ha ou plus de SAU
	14	SAU des exploitations de moins de 5 ha de SAU
	15	SAU des exploitations ayant entre 5 et 10 ha de SAU
	16	SAU des exploitations ayant entre 10 et 20 ha de SAU
	17	SAU des exploitations ayant entre 20 et 30 ha de SAU
	18	SAU des exploitations ayant entre 30 et 50 ha de SAU
	19	SAU des exploitations de 50 ha ou plus de SAU
	20	Nombre d'exploitations ayant moins de 2 UDE
	21	Nombre d'exploitations ayant entre 2 et 4 UDE
	22	Nombre d'exploitations ayant entre 4 et 8 UDE
	23	Nombre d'exploitations ayant entre 8 et 16 UDE
	24 25	Nombre d'exploitations ayant entre 16 et 40 UDE
	25 26	Nombre d'exploitations ayant entre 40 et 100 UDE Nombre d'exploitations de 100 UDE ou plus
	27	SAU des exploitations de moins de 2 UDE
	28	SAU des exploitations de monts de 2 ODE SAU des exploitations ayant entre 2 et 4 UDE
	29	SAU des exploitations ayant entre 4 et 8 UDE
	30	SAU des exploitations ayant entre 8 et 16 UDE
	31	SAU des exploitations ayant entre 16 et 40 UDE
	32	SAU des exploitations ayant entre 40 et 100 UDE
	33	SAU des exploitations de 100 UDE ou plus
	34	SAU en faire-valoir direct
	35	SAU en fermage
	36	SAU en métayage ou autres
	37	Superficie totale (D, E, F, G, H) en ha
	38	Nombre d'exploitations avec terres arables (D)
	39	Terres arables (en ha)
	40	SAU des exploitations ayant des terres arables (en ha)
	41	Nombre d'exploitations avec céréales (D/01 à D/08)
	42	Céréales (D/01 à D/08) (en ha)



43	Nombre d'exploitations avec blé tendre et épeautre (D/01)
44	Blé tendre et épeautre (D/01) (en ha)
45	Nombre d'exploitations avec blé dur (D/02)
46	Blé dur (D/02) (en ha)
47	Nombre d'exploitations avec seigle (D/03)
48	Seigle (D/03) (en ha)
49	Nombre d'exploitations avec orge (D/04)
50	Orge (D/04) (en ha)
51	Nombre d'exploitations avec avoine (D/05)
52	Avoine (D/05) (en ha)
53	Nombre d'exploitations avec maïs en grain (D/06)
54	Maïs en grain (D/06) (en ha)
55	Nombre d'exploitations avec riz (D/07)
56	Riz (D/07) (en ha)
57	Nombre d'exploitations avec autres céréales (D/08)
58	Autres céréales (D/08) (en ha)
59	Nombre d'exploitations avec légumes secs (D/09)
60	Légumes secs (D/09) (en ha)
61	Nombre d'exploitations avec plantes sarclées (D/10 à D/12)
62	Plantes sarclées (D/10 à D/12) (en ha)
63	Nombre d'exploitations avec pommes de terre (D/10)
64	Pommes de terre $(D/10)$ (en ha)
65	Nombre d'exploitations avec betteraves sucrières (D/11)
66	Betteraves sucrières (D/11) (en ha)
67	Nombre d'exploitations avec plantes sarclées fourragères (D/12)
68	Plantes sarclées fourragères (D/12) (en ha)
69	Nombre d'exploitations avec plantes industrielles (D/13)
70	Plantes industrielles (D/13) (en ha)
71	Nombre d'exploitations avec légumes frais, melons, fraises (D/14 +
	D/15)
72	Légumes frais, melons, fraises (D/14 + D/15) (en ha)
73	Nombre d'exploitations avec fleurs et plantes ornementales (D/16 +
	D/17)
74	Fleurs et plantes ornementales $(D/16 + D/17)$ (en ha)
75	Nombre d'exploitations avec plantes fourragères (D/18)
76	Plantes fourragères (D/18) (en ha)
77	Nombre d'exploitations avec prairies permanentes et pâturages (F)
78	Prairies permanentes et pâturages (F) (en ha)
79	Nombre d'exploitations avec cultures permanentes (G)
80	Cultures permanentes (G) (en ha)
81	Nombre d'exploitations avec vignes (G/04)
82	Vignes (G/04) (en ha)
83	Nombre d'exploitations avec superficie boisée (H/02)
84	Superficie boisée (H/02) (en ha)
85	Nombre total des exploitations ayant du cheptel (J/01 à J/19)
86	Nombre d'exploitations avec bovins (y compris les bufflons) $(J/02 \text{ à})$
	J/08)
87	Bovins (y compris les bufflons) (J/02 à J/08), nombre
88	Nombre d'exploitations avec bovins de moins d'un an $(J/02)$
89	Bovins de moins d'un an (1/02), nombre



90	Nombre d'exploitations avec bovins d'un an à moins de deux ans, mâles (J/03)
91	Bovins d'un an à moins de deux ans, mâles (J/03), nombre
92	Nombre d'exploitations avec bovins d'un an à moins de deux ans, femelles (J/04)
93	Bovins d'un an à moins de deux ans, femelles (J/04), nombre
94	Nombre d'exploitations avec bovins de deux ans ou plus, mâles $(J/05)$
95	Bovins de deux ans ou plus, mâles (J/05), nombre
96	Nombre d'exploitations avec bovins de deux ans ou plus, génisses $(J/06)$
97	Bovins de deux ans ou plus, génisses (J/06), nombre
98	Nombre d'exploitations avec vaches laitières (J/07)
99	Vaches laitières (J/07), nombre
100	Nombre d'exploitations avec d'autres vaches (J/08)
101	Autres vaches (J/08), nombre
102	Nombre d'exploitations avec ovins (J/09)
103	Ovins (J/09), nombre
104	Nombre d'exploitations avec caprins (J/10)
105	Caprins (J/10), nombre
106	Nombre d'exploitations avec porcins (J/11 à J/13)
107	Porcins (J/11 à J/13), nombre
108	Nombre d'exploitations avec volailles (J/14 à J/16)
109	Volailles (J/14 à J/16) (1 000)
110	Main-d'œuvre totale (L/01 à L/06) en UTA (unité de travail annuelle)
111	Main-d'œuvre totale, à l'exclusion de la main-d'œuvre non familiale occupée irrégulièrement (L/01 à L/04) (personnes)
112	Main-d'œuvre totale, à l'exclusion de la main-d'œuvre non familiale
	occupée irrégulièrement (L/01 à L/04), en UTA
113	Main-d'œuvre familiale totale (L/01 à L/03) (personnes)
114	Main-d'œuvre familiale totale (L/01 à L/03), en UTA
115	Main-d'œuvre familiale totale (L/01 à L/03) à temps complet
	(personnes)
116	Exploitants personnes physiques (personnes)
117	Exploitants personnes physiques (UTA)
118	Exploitants personnes physiques: âge < 35 ans (personnes)
119	Exploitants personnes physiques: âge < 35 ans (UTA)
120	Exploitants personnes physiques: âge 35 à 44 ans (personnes)
121	Exploitants personnes physiques: âge 35 à 44 ans (UTA)
122	Exploitants personnes physiques: âge 45 à 54 ans (personnes)
123	Exploitants personnes physiques: âge 45 à 54 ans (UTA)
124	Exploitants personnes physiques: âge 55 à 64 ans (personnes)
125	Exploitants personnes physiques: âge 55 à 64 ans (UTA)
126	Exploitants personnes physiques: âge 65 ans ou plus (personnes)
127	Exploitants personnes physiques: âge 65 ans ou plus (UTA)
128	Exploitants personnes physiques: sexe = masculin (personnes)
129	Exploitants personnes physiques: sexe = féminin (personnes)
130	Exploitants personnes physiques: temps de travail > 0 à < 25 %
	(personnes)



	131	Exploitants personnes physiques: temps de travail > 0 à < 25% (UTA)
	132	Exploitants personnes physiques: temps de travail > 25 à < 50% (personnes)
	133	Exploitants personnes physiques: temps de travail > 25 à < 50% (UTA)
	134	Exploitants personnes physiques: temps de travail > 50 à < 75% (personnes)
	135	Exploitants personnes physiques: temps de travail > 50 à < 75% (UTA)
	136	Exploitants personnes physiques: temps de travail > 75 à < 100% (personnes)
	137	Exploitants personnes physiques: temps de travail > 75 à < 100% (UTA)
	138	Exploitants personnes physiques: temps de travail 100% (personnes)
	139	Exploitants personnes physiques: temps de travail 100% (UTA)
	140	Nombre d'exploitations spécialisées à grandes cultures
	141	Nombre d'exploitations horticoles spécialisées
	142	Nombre d'exploitations spécialisées en cultures permanentes
	143	Nombre d'exploitations spécialisées herbivores
	144	Nombre d'exploitations spécialisées de production animale hors sol (granivores)
	145	Nombre d'exploitations de polyculture
	146	Nombre d'exploitations de polyélevage
	147	Nombre d'exploitations mixtes cultures-élevage
	148	SAU des exploitations spécialisées à grandes cultures
	149	SAU des exploitations horticoles spécialisées
	150	SAU des exploitations spécialisées en cultures permanentes
	151	SAU des exploitations spécialisées herbivores
	152	SAU des exploitations spécialisées de production animale hors sol
		(granivores)
	153	SAU des exploitations de polyculture
	154	SAU des exploitations de polyélevage
	155	SAU des exploitations mixtes cultures-élevage
3.	TIME	À partir de 1990
		Année d'enquête agricole:
	1990	Enquête 1990
	1993	Enquête 1993
	1995	Enquête 1995
	1997	Enquête 1997
	2000	Enquête 2000
<u>Notes</u>	<u>:</u>	

<u> Notes:</u>

Pour de plus amples renseignements concernant les enquêtes sur la structure des exploitations agricoles, veuillez consulter la base de données EUROFARM.



2. Statistiques démographiques

2.1. Présentation générale

Définition de la population et champ couvert

En général, les statistiques se réfèrent à la population résidente de chaque pays. D'après ce concept, les personnes résidant normalement dans un pays mais temporairement absentes pour raisons professionnelles, en vacances, etc. sont incluses dans le chiffre total de la population tandis que les étrangers résidant temporairement dans le pays pour les mêmes raisons en sont exclus. Dans le cadre de l'application de ce concept, il n'est pas tenu compte de la nationalité et les étrangers ayant leur résidence habituelle dans le pays sont inclus au même titre que les ressortissants du pays. Les militaires et les membres du corps diplomatique, ainsi que leurs familles, se trouvant à l'étranger sont considérés comme des résidents normaux et sont donc inclus dans la population totale alors que les militaires et les membres du corps diplomatique étrangers, ainsi que leurs familles, sont exclus. Les marins – domiciliés dans le pays – travaillant sur des bateaux commerçant avec l'étranger sont inclus. Le Royaume-Uni fait figure d'exception: les militaires des forces armées étrangères sont inclus dans le chiffre total de la population. En ce qui concerne la France, les totaux correspondent au territoire métropolitain; lorsqu'ils existent, les chiffres relatifs aux DOM se trouvent sous FR_EXTR.

Données démographiques

Le tableau reg_D2JAN80 présente les chiffres de la population au 1^{er} janvier de tous les États membres, à l'exception de l'Irlande (population à la mi-avril) et du Royaume-Uni (population au 30 juin). Ce tableau couvre des classes d'âge de 5 ans pour la période 1980 – 1989.

Le tableau reg_D2JAN contient les données au 1^{er} janvier par année d'âge individuelle depuis 1990. Il comprend également des agrégats pour les classes d'âge de 5 ans.

Le tableau reg_D3AVG renseigne sur la population moyenne, qui correspond à la moyenne arithmétique de l'effectif de population des États membres au 1^{er} janvier sur deux années consécutives.

Les États membres procèdent annuellement à une réévaluation de la population, sur la base du dernier recensement disponible, à l'exception de la Belgique, du Danemark et des Pays-Bas, où la méthode d'évaluation repose sur les registres de la population.

La population moyenne est utilisée essentiellement pour les calculs de densité, de PIB par habitant, de taux de natalité et de taux de mortalité.

Le tableau reg_D2AVG indique la moyenne arithmétique, par âge, de la population au 1er janvier sur deux années consécutives.



Superficie et densité de population

Le tableau reg_D3AREA présente les données sur la superficie totale des régions de l'Union européenne. Deux concepts de la superficie sont disponibles: la superficie totale, comprenant les eaux intérieures, et la superficie terrestre. Tous les pays ne sont pas en mesure de fournir des données selon les deux concepts. Pour la plupart des pays, la différence entre la superficie totale et la superficie terrestre est faible. Ces données sont exprimées en km² (1 km² = 100 ha) et sont utilisées surtout pour calculer la densité de la population (tableau reg_D3DENS).

Scénarios régionaux

Sur la base des tendances passées, d'une analyse des composantes des mouvements de la population et d'avis d'experts, Eurostat a élaboré, au niveau national, un ensemble de projections démographiques cohérentes au plan international (EUROPOP2004: projections de POPulation d'EUROstat basées sur 2004). Ces résultats ont, par la suite, fait l'objet d'une ventilation régionale pour les États membres qui, selon la nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS) de 2003, présentent un niveau NUTS 2 différent du niveau national. Faute de données disponibles, la France et le Royaume-Uni n'ont pas été inclus dans cette ventilation régionale. Dans l'ensemble, des projections démographiques détaillées au niveau NUTS 2 ont été établies pour dix-sept États membres sur les vingt-sept (huit pays ayant un niveau NUTS 2 identique au niveau national), soit 197 régions au total.

Les projections démographiques d'Eurostat ne constituent pas des prévisions, mais décrivent une évolution envisageable des mouvements de la population, sur la base d'hypothèses de la fécondité, de la mortalité et des migrations reposant principalement sur les tendances observées.

Les projections régionales d'Eurostat couvrent la période allant du 1^{er} janvier 2005 au 1^{er} janvier 2031 et sont ventilées par sexe, par âge, par année et par région de niveau NUTS 2 pour les pays suivants: BE, BG, CZ, DE, IE, EL, ES, IT, HU, NL, AT, PL, PT, RO, SK, FI et SE. Pour les données de pays non couverts par la ventilation régionale et pour en savoir plus sur les travaux «EUROPOP2004», le lecteur est invité à consulter le numéro de *Statistiques en bref* intitulé «Projections de population à long terme au niveau national» (Eurostat, 2006).

La série de projections démographiques régionales d'Eurostat ne constitue qu'un scénario parmi d'autres scénarios envisageables de l'évolution de la population reposant sur des hypothèses de la fécondité, de la mortalité et des mouvements migratoires. Ces projections se déclinent en trois variantes – «centrale», «population haute» et «population basse» – qu'il convient d'interpréter comme différentes évolutions possibles même si, à l'évidence, les résultats futurs pourraient très bien s'écarter des intervalles définis par ces variantes. Aucune ne doit être considérée comme une limite de confiance au sens statistique.

La ventilation régionale au niveau NUTS 2 des projections démographiques a été réalisée en adaptant les hypothèses déjà formulées au niveau national en hypothèses propres aux régions. La variation régionale des tendances démographiques est exprimée à l'aide de la méthode de standardisation indirecte: les taux nationaux de fécondité et de mortalité par âge et par sexe sont d'abord appliqués à la population régionale pour obtenir un nombre hypothétique d'événements. On divise ensuite le nombre observé d'événements régionaux



par ce nombre hypothétique pour dégager un facteur d'échelle régional, qui constitue donc une estimation de l'écart entre le taux régional et la valeur nationale. En ce qui concerne les migrations internationales, les facteurs d'échelle correspondent au rapport entre le taux brut régional et le taux brut national de migration.

S'agissant de la fécondité, les facteurs d'échelle régionaux sont restés relativement stables au cours des dernières années. L'écart entre les chiffres régionaux et les valeurs nationales se situe, pour la plupart des régions des différents pays, aux alentours de ± 20 % pour les années récentes ayant servi de base au calcul du facteur d'échelle régional. C'est la raison pour laquelle la moyenne des dernières années a été retenue initialement comme facteur d'échelle régional pour établir les projections.

En ce qui concerne la mortalité, les facteurs d'échelle régionaux relatifs aux hommes et aux femmes sont également demeurés relativement stables au cours des dernières années. Dans l'ensemble, les différences observées sont moins importantes pour la mortalité que pour la fécondité. Tout comme pour cette dernière, les facteurs d'échelle régionaux ont initialement été fixés à la moyenne des dernières années.

Quant aux migrations internationales, les problèmes habituels de manque de données au niveau national sont encore plus aigus au niveau régional. Cette composante a été estimée en soustrayant l'accroissement naturel de l'accroissement total de la population; elle est donc affectée par toutes les imprécisions liées à ces paramètres. Faute de chiffres nécessaires pour la Grèce, le Portugal et l'Irlande, les données des migrations internationales pour ces pays ont été établies indirectement à partir du dernier recensement de population, ce qui a pu influencer les résultats obtenus pour les régions de ces pays. Les facteurs d'échelle de départ correspondent à la moyenne des dernières années.

Des hypothèses doivent donc être formulées quant à l'ampleur des variations des facteurs d'échelle durant la période de projection. Dans la variante centrale, une convergence a été supposée: à l'horizon 2030, l'écart entre la valeur nationale et chaque facteur d'échelle régional aura diminué d'un quart (les valeurs intermédiaires étant obtenues par interpolation linéaire). Par exemple, si le facteur d'échelle d'une région pour une composante est de 0,80 (ce qui indique qu'elle se situe 20 % sous le niveau national, par définition égal à 1), il atteindra 0,85 à la fin de la période de projection. Dans la variante «population haute», l'écart entre les valeurs nationale et régionale est supposé se réduire de moitié (on table sur une convergence plus forte), tandis que, dans la variante «population basse», le facteur reste constant pendant toute la période de projection.

En plus des composantes classiques que sont la fécondité, la mortalité et les migrations internationales, la dimension régionale nécessite de prendre en compte un aspect supplémentaire, à savoir les migrations interrégionales. Les taux de migration interrégionale par sexe et par âge sont estimés à l'aide d'un modèle utilisant comme information de base les départs et les arrivées des régions de niveau NUTS 2 par âge, par sexe et par région, ainsi que le nombre total de migrants inter-NUTS 2 par région d'origine et région de destination (matrice des migrations origine-destination). Pour pouvoir formuler des hypothèses appropriées des migrations interrégionales sur la période de projection, le modèle d'Eurostat tient également compte de la mobilité résidentielle nationale et du pouvoir d'attraction des régions. C'est la raison pour laquelle des hypothèses ont été formulées concernant la mobilité interne globale (mouvements à l'intérieur des régions et



entre celles-ci), ainsi que sur la convergence/divergence des régions en termes de potentiel d'attraction (la convergence totale correspondant à un solde migratoire interrégional égal à zéro). Ces hypothèses sont les suivantes:

- dans la variante centrale, tant la mobilité interne que les différences régionales demeurent au niveau de l'année de base;
- dans la variante «population haute», la mobilité interne augmente de 20 % par rapport au niveau de l'année de base et les différences régionales diminuent de moitié;
- dans la variante «population faible», la mobilité interne tombe à 80 % du niveau de l'année de base et les différences régionales augmentent de 50 %.

Toutes les hypothèses sont quantifiées dans la matrice origine-destination. À l'aide d'un modèle spécifique, ces hypothèses de la mobilité interne et du potentiel d'attraction régional sont donc, en fin de compte, converties en taux de migration interrégionale.

En ce qui concerne la fécondité, la mortalité et les migrations internationales, les structures par âge au niveau régional ont été considérées identiques aux structures nationales. Pour les migrations interrégionales en revanche, elles ont été définies par modélisation et sont propres aux régions.

Les projections démographiques d'Eurostat au niveau régional sont pleinement cohérentes avec la série nationale, à la fois en termes d'input (taux) et, grâce à l'application d'algorithmes spécifiques, en termes d'output (événements). On peut dès lors considérer que la ventilation régionale est liée aux hypothèses et aux résultats des projections établies au niveau national. En particulier, chaque variante des projections régionales repose sur les données nationales de la variante correspondante de l'exercice national (variante centrale régionale – variante centrale nationale, etc.).

Définition du mouvement de la population

La plupart des statistiques démographiques sont basées sur des données enregistrées fournies par les États membres.

Le nombre de naissances couvre les naissances vivantes. Les jumeaux sont comptés comme deux naissances, les triplés comme trois, etc. (pour autant qu'ils soient tous en vie). Le tableau reg_D3NATMO présente un aperçu de l'évolution naturelle de la population, y compris les taux bruts.

Les taux figurant dans les tableaux sont calculés de la façon détaillée ci-dessous.

- Taux de natalité brut: rapport entre le nombre de naissances vivantes et l'effectif de la population résidente.
- Taux de mortalité brut: rapport entre le nombre total de décès et l'effectif de la population résidente.
- Taux de mortalité infantile: rapport entre le nombre de décès avant l'âge d'un an et le nombre de naissances vivantes.

Dans le tableau reg_d2natag, les naissances vivantes sont ventilées par âge de la mère, par année unique et par classe d'âge de 5 ans. Le tableau reg_d2morag contient les données sur les personnes décédées par sexe et par année d'âge.



Pour l'âge des mères et pour les décès, il y a deux définitions de l'âge dans les tableaux: les années révolues (c'est-à-dire l'âge au dernier anniversaire) et l'âge atteint durant l'année (c'est-à-dire l'âge au 31 décembre).

Un tableau distinct, reg_d2infmo, traite de la mortalité infantile.

Recensement

Les données régionales de la campagne 2001 de recensement de la population et des habitations ont été sauvegardées dans la base de données REGIO, avec un tableau pour chaque pays.

La collecte des données du recensement ne repose sur aucun acte juridique, mais s'effectue sur la base du volontariat, selon le programme de tableaux relatifs au programme communautaire de recensements de la population et des habitations de 2001. Chaque pays ayant réalisé le recensement suivant son propre calendrier, les dates des recensements sont très variables: de mars 1999 en France à 2002 en Pologne, en Irlande et en Slovénie. Les données ainsi obtenues par tous les pays sont néanmoins considérées comme relevant de la «campagne 2000/2001» de recensements de la population et des habitations. Malte est le seul pays à faire exception; des recensements y ont eu lieu en 1995 et 2005. Le tableau cidessous indique les dates de référence employées dans le programme de tableaux, ainsi que les sources des données.

Date de référence et type de recensement

Pays	Date de référence	Туре
Belgique	1.10.2001	Enquête de type recensement
Bulgarie	1.3.2001	Recensement
République tchèque	1.3.2001	Recensement
Danemark	1.1.2001	Registres
Allemagne	2001	«Microrecensement» (enquête par sondage) et registres de population municipaux
Estonie	31.3.2000	Recensement
Espagne	1.11.2001	Recensement
Grèce	18.3.2001	Recensement
France	8.3.1999	Recensement
Irlande	28.4.2002	Recensement
Italie	21.10.2001	Recensement
Chypre	1.10.2001	Recensement
Lettonie	31.3.2000	Recensement
Lituanie	5.4.2001	Recensement
Luxembourg	15.2.2001	Recensement
Hongrie	1.2.2001	Recensement
Malte	26.11.1995	Recensement



Pays-Bas	1.1.2001	«Recensement virtuel» – registres
Autriche	15.5.2001	Recensement
Pologne	21.5.2002	Recensement
Portugal	12.3.2001	Recensement
Roumanie	18.3.2002	Recensement
Slovénie	15.4.2002	Recensement
Slovaquie	26.5.2001	Recensement
Finlande	31.12.2000	Recensement et registres
Suède	1.1.2001	Registres
Royaume-Uni	29.4.2001	Recensement
Croatie	31.3.2001	Recensement
Turquie	2000	Recensement
Islande		Registres
Liechtenstein	5.12.2000	Recensement
Norvège	3.11.2001	Recensement
Suisse	5.12.2000	Recensement

Ces modalités ont été avalisées par le Comité du programme statistique du Système statistique européen. En fonction de l'organisation nationale du recensement, certaines variables sont parfois manquantes. L'effectif total est, lui, disponible pour tous les pays. Les pays qui n'ont pas réalisé de recensement vers l'année 2001 ont recueilli des informations similaires à partir d'autres sources, principalement des registres. Sur les 40 tableaux du programme de tableaux des recensements de la population et des habitations en 2001, les tableaux 29 à 37 traitent du niveau régional au niveau NUTS 3.

Les recensements ayant été effectués avant que la version 2003 de la NUTS soit applicable, les tableaux des résultats régionaux des recensements ont été établis dans les pays selon la version de la NUTS en vigueur au moment du recensement. Eurostat s'est efforcé de convertir les tableaux régionaux selon la version 2003 de la NUTS. Cette opération a été possible pour une très grande majorité de régions, à quelques exceptions près, certaines régions ayant été scindées après la date d'organisation du recensement.

Les titres des neuf tableaux régionaux sont indiqués ci-dessous.

Trois tableaux du recensement concernent le niveau local, à savoir UAL de niveau 2 (ancien niveau 5 de la NUTS). Ces tableaux du recensement pour le niveau local ne seront pas stockés dans la base de données régionales, mais dans la base de données SIRE, qui n'est pas diffusée. La base de données SIRE et les unités administratives locales sont décrites dans l'introduction du présent guide de référence.

Tableaux du recensement au niveau régional inclus dans REGIO (tous au niveau NUTS 3):

- TABLEAU 29 Population habituellement résidente et population active selon le sexe, l'âge et l'indicateur de migration interne ou internationale
- TABLEAU 30 Population habituellement résidente selon le sexe, le groupe d'âge, le type de ménage et la situation du ménage
- TABLEAU 31 Population habituellement résidente selon le sexe, le groupe d'âge et la situation économique (activité actuelle et statut professionnel)



TABLEAU 32	Population habituellement résidente selon le sexe, le groupe d'âge, la situation matrimoniale ou de cohabitation, la taille du ménage et une sélection d'indicateurs sociaux
TABLEAU 33	Population habituellement résidente selon le sexe, la nationalité et l'indicateur de naissance
TABLEAU 34	Population habituellement résidente selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'instruction le plus élevé, l'activité actuelle et la profession
TABLEAU 35	Population habituellement résidente selon le sexe, la grande branche d'activité économique, l'indicateur de nationalité et la situation professionnelle
TABLEAU 36	Ménages privés selon le type et le nombre de membres et population par groupe d'âge et par activité économique
TABLEAU 37	Logements par indicateur de caractère classique, régime d'occupation, type de propriété et type de bâtiment

Glossaire

Les définitions des variables et indicateurs démographiques sont présentées dans le Glossaire de démographie:

http://europa.eu.int/estatref/info/sdds/en/demo_glossary.htm

2.2. Publications d'Eurostat

Statistiques démographiques, Eurostat (annuelles)

Définitions et méthodes pour la collecte de statistiques démographiques dans 31 pays européens, documents de travail d'Eurostat (Population et conditions sociales 3/2003/E/n° 25)

Orientations et programme de tableaux relatifs au programme communautaire de recensements de la population et des habitations en 2001, volume II: programme de tableaux; documents de travail d'Eurostat (Population et conditions sociales $3/1999/E/n^{\circ}10$)

Projections de population à long terme au niveau régional, Statistiques en bref, 2007, Eurostat.

2.3. Sources des données

Toutes les statistiques démographiques sont envoyées par les instituts nationaux de statistique. Les projections sont calculées à Eurostat à l'aide des informations communiquées par les INS.



2.4. Base juridique

Toutes les données fournies pour les statistiques démographiques reposent sur un accord informel, dans la mesure où il n'existe **pas encore** de législation communautaire à ce sujet.

2.5. Personnes de contact

La personne de contact pour les statistiques démographiques est M. Berthold Huber. Courrier électronique: <u>Berthold.Huber@ec.europa.eu</u>

La personne de contact pour les questions méthodologiques est M. Giampaolo Lanzieri. Courrier électronique: <u>Giampaolo.Lanzieri@ec.europa.eu</u>

2.6. Liste des tableaux

(Le chiffre qui apparaît dans le nom précise le niveau de la NUTS.)

reg_DEMPOAR	POPULATION ET SUPERFICIE
reg_D2JAN80	Population au 1er janvier par sexe et âge, à partir de 1980
reg_D2JAN	Population au 1er janvier par sexe et âge
reg_D3AVG	Population moyenne annuelle par sexe
reg_D2AVG	Population moyenne par sexe et âge
reg_D3AREA	Superficie des régions
reg_D3DENS	Densité de la population

reg_DEMPCH	MOUVEMENT DE LA POPULATION
reg_d3natmo	Naissances et décès
reg_d2natag	Naissances selon l'âge de la mère
reg_d2morag	Décès par sexe et âge
reg_d2infmo	Mortalité infantile

PROJ_RTREND PROJECTIONS DE POPULATION

proj_rtbp_pop	Variante centrale, niveau régional - population au 1 ^{er} janvier par sexe et par année d'âge (proj_rtbp_pop) NOUVEAU!	
proj_rtbp_dem_eve Variante centrale, niveau régional – événements démographiques		
	(proj_rtbp_dem_eve) NOUVEAU!	
proj_rthp_pop	Variante population haute, niveau régional – population au 1er janvier	
	par sexe et par année d'âge (proj_rthp_pop) NOUVEAU!	
<pre>proj_rthp_dem_eveVariante population haute, niveau régional – événements</pre>		
	démographiques (proj_rthp_dem_eve) NOUVEAU!	
proj_rtlp_pop	pop Variante population basse, niveau régional – population au 1er janvier	
	par sexe et par année d'âge (proj_rtlp_pop) NOUVEAU!	
proj_rtlp_dem_eve	_rtlp_dem_eve Variante population basse, niveau régional – événements	
	démographiques (proj_rtlp_dem_eve) NOUVEAU!	



CENS_R2001 CAMPAGNE DE RECENSEMENT DE 2001 - NIVEAU

RÉGIONAL

CENS_RSTR STRUCTURE DE LA POPULATION

cens_rsmarcoh Population selon le sexe, le groupe d'âge, la situation matrimoniale ou

de cohabitation

cens_rssocind Population selon le sexe, le groupe d'âge et une sélection d'indicateurs

sociaux

cens_rsctz Population selon le sexe, la nationalité et l'indicateur de naissance

CENS_RACT POPULATION ACTIVE

cens_rapop Population selon le sexe, le groupe d'âge et la situation économique

cens_ramigr Population totale et population active selon le sexe, l'âge et l'indicateur

de migration intérieure ou internationale

cens_ractz Personnes ayant un emploi âgées de 15 ans ou plus selon le sexe, la

grande branche d'activité économique, l'indicateur de nationalité et le

statut professionnel

CENS_REDU NIVEAU D'INSTRUCTION

cens_reisco Population selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'instruction le plus

élevé et la profession

cens_rews Population selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'instruction le plus

élevé et l'activité économique actuelle

CENS RHOU MÉNAGES

cens_rhtype Population selon le sexe, le groupe d'âge, le type de ménage et la

situation du ménage

cens_rhsizePopulation selon le sexe, le groupe d'âge et la taille du ménagecens_rhecoMénages privés selon le type de ménage et le nombre de membres

cens_rhagchi Ménages privés selon le type de ménage et le groupe d'âge des enfants

cens_rhact Ménages privés selon le type de ménage et selon le groupe d'âge et

l'activité économique des adultes

CENS_RDWS LOGEMENTS

cens_rdhh Logements selon l'indicateur de caractère classique, le régime

d'occupation et le type de bâtiment

cens_rdbuild Logements selon le nombre de pièces, le nombre de personnes et le type

de bâtiment



2.7. Description détaillée

Remarque: pour les États membres de l'UE, les unités territoriales pour la dimension GEO sont celles de la NUTS 2003. Pour les pays hors UE-27, les unités territoriales sont les «régions statistiques».

Alors que, pour la plupart des États membres, les données sont disponibles au niveau 2 de la NUTS, elles se situent souvent au niveau 3 pour le Danemark, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie et la Slovénie.

reg_DEMPOAR		POPULATION ET SUPERFICIE	
reg_d2jan80		Population au 1er janv	vier par sexe et âge, à partir de 1980
<u>Dimensions:</u>			
1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2, uniquement disponibles pour les anciens États membres UE-15	
2.	SEX	Sexe: TOTAL M F	Total Hommes Femmes
3.	AGE	Âge: TOTAL Groupes de 5 ans et autres groupes Y70_MAX Y85_MAX Y90_MAX	Total Y0_4/Y5_9// 70 ans ou plus 85 ans ou plus 90 ans ou plus
4.	TIME	De 1980 à 1989 (ann	uel)

8		r opalation aa r	janvier par sene et age
<u>Dime</u>	nsions:		
1.	GEO	Entités géopolitiq	ues NUTS_2006/régions statistiques: au niveau 2
2.	SEX	Sexe:	
		TOTAL	Total
		M	Hommes
		F	Femmes

Population au 1er ianvier par sexe et âge



reg d2ian

Unité: 1 000 personnes

3. AGE Âge:

TOTAL Total

Années Moins d'un an, 1 an, 2 ans, ..., 89 ans,

90 ans

et sous-totaux des

groupes de 5 ans Y0_4/Y5_9/.../

et autres groupes

Y70_MAX 70 ans ou plus Y85_MAX 85 ans ou plus Y90_MAX 90 ans ou plus Y91 MAX 91 ans ou plus

4. TIME À partir de 1990 (annuel)

Unité: personnes

reg_d3avg Population moyenne annuelle par sexe

<u>Dimensions:</u>

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006/régions statistiques: au niveau 3

SEX Sexe

TOTAL Total
M Hommes
F Femmes

3. TIME Anciens États membres à partir de 1970 (annuel)

Nouveaux États membres et pays hors UE-27: à partir de 1990

(annuel)

Unité: 1 000 personnes

reg_d2avg Population moyenne par sexe et âge

Dimensions:

1. SEX Sexe

TOTAL Total M Hommes F Femmes

2. AGE Âge et groupes d'âge

TOTAL Total

Années Moins d'un an, 1 an, 2 ans, etc.

3. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2

4. TIME À partir de 1990

Unité: personnes



reg_d3area Superficie des régions

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006/régions statistiques: au niveau 3

2. UNIT km² kilomètre carré

miles² miles carrés

3. AREA Superficie totale

Superficie des terres

4. TIME À partir de 1990

reg_d3dens Densité de la population

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006/régions statistiques: au niveau 3

2. TIME États membres: à partir de 1989 (annuel)

Pays hors UE-27: à partir de 1990 (annuel)

Unité: nombre d'habitants au km²

reg_DEMPCH MOUVEMENT DE LA POPULATION

reg_d3natmo Naissances et décès

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006/régions statistiques: au niveau 3

2. INDIC_DE Indicateurs démographiques

LBIRTH Naissances vivantes

DEATH Décès

GBIRTHRT Taux brut de natalité (pour 1 000 résidents)
GDEATHRT Taux brut de mortalité (pour 1 000 résidents)

3. TIME Anciens États membres: à partir de 1977 (annuel)

Nouveaux États membres et pays hors UE-27: à partir de 1990

(annuel)

Unité: 1 000 personnes



reg_d2natag Naissances selon l'âge de la mère

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2

2. AGEDEF Définition de l'âge

REACH Âge atteint au cours de l'année

COMPLETE Âge en années révolues

3. AGE Âge:

TOTAL Total

Années De 10 à 49 ans

Sous-totaux par

groupe de 5 ans Y10_14/Y15_19/... Y45_49

TOTAL Total

Y49_MAX 49 ans ou plus

4. TIME À partir de 1995 (annuel)

Unité: nombre de naissances vivantes

reg_d2morag Décès par sexe et âge

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006/régions statistiques: au niveau 2

2. AGEDEF Définition de l'âge

REACH Âge atteint au cours de l'année

COMPLETE Âge en années révolues

3. SEX Sexe:

TOTAL Total
M Hommes
F Femmes

4. AGE Âge:

TOTAL Total

Groupes de 5 ans Y0_4/Y5_9/... Y85_89

Y70_MAX 70 ans ou plus Y85_MAX 85 ans ou plus Y90_MAX 90 ans ou plus

5. TIME États membres: à partir de 1983 (annuel)

Pays hors UE-27: à partir de 1990 (annuel)

Unité: 1 000 personnes



reg_d2infmo		Mortalité infantile	
<u>Dime</u>	nsions:		
1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS_2006/régions statistiques: au niveau 2	
2.	INDIC_DE	Indicateurs démographiques	
		INFMOR Mortalité infantile	
		INFMORRT Taux de mortalité infantile	
3.	TIME	Anciens États membres: à partir de 1987 (annuel)	
		Nouveaux États membres et pays hors UE-27: à partir de 1990	
		(annuel)	
<u>Unité</u>	: nombre de	<u>décès</u>	
rapport entre le nombre de décès avant l'âge d'un an et le nombre de naissances			



<u>vivantes</u>

PROJ RTREND PROJECTIONS DE POPULATION

Remarque: Pour toutes les données de la collection des projections

démographiques, l'année de référence est 2004.

Pour les États membres de l'UE, les unités territoriales pour la

dimension GEO sont celles de la NUTS-2003.

PROJ_RTBP SCÉNARIO D'ÉVOLUTION, VARIANTE CENTRALE

proj_rtbp_pop Variante centrale, niveau régional - population au 1^{er} janvier par

sexe et par année d'âge (proj_rtbp_pop)NOUVEAU!

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2003: au niveau NUTS 2

2. SEX Sexe:

T Total
M Hommes
F Femmes

TOTAL

3. AGE Classe d'âge:

Y0 Moins de 1 an Y1 1 an Y2 2 ans

Total

7 ans

Y3 3 ans Y4 4 ans Y5 5 ans Y6 6 ans

Y8 8 ans Y9 9 ans

Y10 10 ans Y11 11 ans

Y12 12 ans

etc.

Y7

Y73 73 ans Y74 74 ans Y75 75 ans

Y76 76 ans

Y77 77 ans

Y78 78 ans Y79 79 ans

Y80_MAX 80 ans ou plus



4. TIME De 2004 à 2031 (annuel)

<u>Unité:</u> personnes

proj_rtbp_dem_eve Variante centrale, niveau régional – événements démographiques

(proj_rtbp_dem_eve) NOUVEAU!

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2003: au niveau NUTS 2

2. INDIC_DE Indicateur démographique:

BIRTH Naissances

DEATH Décès

INTL_MIG Migrations internationales INTRG_MIG Migrations interrégionales

3. TIME De 2004 à 2030 (annuel)

<u>Unité:</u> <u>personnes</u>

PROJ_RTHP SCÉNARIO D'ÉVOLUTION, VARIANTE «POPULATION HAUTE»

proj_rthp_pop Variante population haute, niveau régional – population au 1er janvier

par sexe et par année d'âge (proj_rthp_pop) NOUVEAU!

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2003: au niveau NUTS 2

2. SEX Sexe:

T Total M Hommes F Femmes

3. AGE Classe d'âge:

TOTAL **Total** Y0 Moins de 1 an 1 an Y1 **Y**2 2 ans **Y3** 3 ans **Y**4 4 ans Y5 5 ans Y6 6 ans **Y7** 7 ans Y8 8 ans



Y9	9 ans
Y10	10 ans
Y11	11 ans
Y12	12 ans

etc.

Y73 73 ans
Y74 74 ans
Y75 75 ans
Y76 76 ans
Y77 77 ans
Y78 78 ans
Y79 79 ans

Y80_MAX 80 ans ou plus

4. TIME De 2004 à 2031 (annuel)

<u>Unité:</u> <u>personnes</u>

proj_rthp_dem_eveVariante population haute, niveau régional – événements démographiques (proj_rthp_dem_eve) NOUVEAU!

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2003: au niveau NUTS 2

2. INDIC_DE Indicateur démographique:

BIRTH Naissances

DEATH Décès

INTL_MIG Migrations internationales INTRG_MIG Migrations interrégionales

3. TIME De 2004 à 2030 (annuel)

<u>Unité:</u> <u>personnes</u>

PROJ_RTLP SCÉNARIO D'ÉVOLUTION, VARIANTE «POPULATION BASSE»

proj_rtlp_pop Variante population basse, niveau régional – population au 1er janvier

par sexe et par année d'âge (proj_rtlp_pop) NOUVEAU!

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2003: au niveau NUTS 2



2. SEX Sexe:

T Total
M Hommes
F Femmes

3. AGE Classe d'âge:

TOTAL Total Y0 Moins de 1 an Y1 1 an 2 ans **Y**2 **Y3** 3 ans Y4 4 ans Y5 5 ans Y6 6 ans Y7 7 ans Y8 8 ans Y9 9 ans Y10 10 ans Y11 11 ans Y12 12 ans

etc.

Y73 73 ans Y74 74 ans Y75 75 ans Y76 76 ans Y77 77 ans Y78 78 ans Y79 79 ans Y80_MAX 80 ans ou plus

4. TIME De 2004 à 2031 (annuel)

<u>Unité:</u> <u>personnes</u>

proj_rtlp_dem_eve Variante population basse, niveau régional – événements démographiques (proj_rtlp_dem_eve) NOUVEAU!

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2

2. INDIC_DE Indicateur démographique:

BIRTH Naissances

DEATH Décès

INTL_MIG Migrations internationales



INTRG_MIG Migrations interrégionales

3. TIME De 2004 à 2030 (annuel)

<u>Unité:</u> personnes

CENS_REG NIVEAU RÉGIONAL DE LA CAMPAGNE DE RECENSEMENT

DE 2001

CENS_RSTR STRUCTURE DE LA POPULATION

cens_rsmarcoh Population selon le sexe, le groupe d'âge, la situation matrimoniale

ou de cohabitation (tableau 32 du recensement)

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 3

2. SEX Sexe:

TOTAL Total
M Hommes
F Femmes

3. AGE Classe d'âge:

Total TOTAL Y0_4 Moins de 5 ans Y5_9 Entre 5 et 9 ans Entre 10 et 14 ans Y10_14 Y15_19 Entre 15 et 19 ans Y20_24 Entre 20 et 24 ans Entre 25 et 29 ans Y25_29 Y30_34 Entre 30 et 34 ans Y35_39 Entre 35 et 39 ans Y40_44 Entre 40 et 44 ans Y45_49 Entre 45 et 49 ans Entre 50 et 54 ans Y50_54 Y55_59 Entre 55 et 59 ans Entre 60 et 64 ans Y60_64 Entre 65 et 69 ans Y65_69 Y70_74 Entre 70 et 74 ans Entre 75 et 79 ans Y75_79 Y80_84 Entre 80 et 84 ans Entre 85 et 89 ans Y85_89 Y90_MAX 90 ans ou plus UNK Inconnu



4. HHTYP Type de ménage:

TOTAL Total

COH Cohabitants
NCOH Non cohabitants

5. MARSTA Situation matrimoniale:

TOTAL Total de la situation matrimoniale

SIN Célibataires
MAR Mariés
WID Veufs
DIV Divorcés
SEP Séparés
UNK Non précisé

Unité: nombre de personnes

cens_rssocind Population selon le sexe, le groupe d'âge et une sélection

d'indicateurs sociaux

(tableau 32 du recensement)

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 3

2. SEX Sexe:

TOTAL Total
M Hommes
F Femmes

3. AGE Classe d'âge:

TOTAL Total Y0 4 Moins de 5 ans Y5_9 Entre 5 et 9 ans Entre 10 et 14 ans Y10_14 Y15_19 Entre 15 et 19 ans Y20_24 Entre 20 et 24 ans Entre 25 et 29 ans Y25 29 Y30_34 Entre 30 et 34 ans Y35_39 Entre 35 et 39 ans Entre 40 et 44 ans Y40 44 Y45_49 Entre 45 et 49 ans Y50_54 Entre 50 et 54 ans Entre 55 et 59 ans Y55_59 Y60_64 Entre 60 et 64 ans Entre 65 et 69 ans Y65_69 Entre 70 et 74 ans Y70_74 Y75_79 Entre 75 et 79 ans Y80_84 Entre 80 et 84 ans



Y85_89 Entre 85 et 89 ans Y90_MAX 90 ans ou plus

UNK Inconnu

4. IND_CENS Indicateur du recensement:

MULTI_FAM Personnes en ménage privé comprenant plusieurs

familles

HH_MBRGE_5 Personnes vivant en ménage privé comprenant 5 membres au

moins

CHILD Enfant

A1_CH Parent isolé avec enfant(s)

FOR Ressortissants étrangers – Total

BORNOUT Personnes nées à l'étranger

LIVOUT Personnes vivant à l'étranger l'année précédente ISCED1 Enseignement primaire ou premier cycle de l'éducation de base – niveau 1 (CITE 1997)

ISCED5_6 Enseignement supérieur – niveaux 5 et 6 (CITE 1997)

INACT Population inactive

EDUC Personnes poursuivant des études

UNE Chômeurs EMPLER Employeurs

PT Travailleurs à temps partiel

ISCO1 Membres de l'exécutif des corps législatifs, cadres

supérieurs de l'administration publique

ISCO2 Professions intellectuelles et scientifiques

Unité: nombre de personnes

cens_rsctz Population selon le sexe, la nationalité et l'indicateur de naissance

(tableau 33 du recensement)

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 3

2. SEX Sexe:

TOTAL Total
M Hommes
F Femmes

3. INDCTZ Indicateur de nationalité:

TOTAL Total

NAT Nationaux

FOR Ressortissants étrangers – Total

UNK Inconnu



4	CITIZEN	Nationalité:

TOTAL Total

EU_FOR Ressortissants étrangers de l'UE (CE6-72, CE9-80,

CE10-85, CE12-94, UE15-04, UE27)

BE Belgique DK Danemark

DE République fédérale d'Allemagne (y compris l'ex-RDA

depuis 1991)

GR Grèce
ES Espagne
FR France
IE Irlande
IT Italie

LU Luxembourg

NL Pays-Bas

AT Autriche

PT Portugal

FI Finlande

SE Suède

UK Royaume-Uni

EFTA Association européenne de libre-échange (CH, IS, LI et

NO)

EUR_CE Ressortissants d'Europe centrale et orientale (BG, HR,

CZ, EE, HU, LV, LT, PL, RO, SK, SI, AL, BA, MK et CS)

EX_SU_EUR Ressortissants de républiques européennes (à

l'exclusion des États baltes) de l'ex-URSS (BY, MD, RU

et UA)

EUR_REM Ressortissants du reste de l'Europe (AD, CY, MT, MC,

SM, TR et VA)

EUR Europe AFR Afrique

AFR_N Afrique du Nord AFR_OTH Afrique – Autres

AME Amérique

AME_N Amérique du Nord AME_OTH Amérique – Autres

ASI Asie

ASI_ME Moyen-Orient

EX_SU_ASI Ressortissants de républiques asiatiques de l'ex-URSS

(AM, AZ, GE, KZ, HG, TJ, TM et UZ)

ASI_OTH Asie – Autres
OCE Océanie
OTHER Autres

LIVIN Personnes vivant dans le pays de la nationalité

Unité: nombre de personnes



CENS RACT POPULATION ACTIVE

cens_rapop Population selon le sexe, le groupe d'âge et la situation économique

(tableau 31 du recensement)

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 3

2. SEX Sexe:

TOTAL Total
M Hommes
F Femmes

3. AGE Classe d'âge:

TOTAL Total Moins de 15 ans Y0_14 Y15_19 Entre 15 et 19 ans Y20_24 Entre 20 et 24 ans Y25_29 Entre 25 et 29 ans Y30_34 Entre 30 et 34 ans Y35_39 Entre 35 et 39 ans Y40_44 Entre 40 et 44 ans Y45_49 Entre 45 et 49 ans Y50_54 Entre 50 et 54 ans Y55_59 Entre 55 et 59 ans Y60_64 Entre 60 et 64 ans Entre 65 et 69 ans Y65_69 Y70_74 Entre 70 et 74 ans 75 ans ou plus Y75_MAX UNK Inconnu

4. WSTATUS Activité et statut professionnel:

POP Population totale ACT Population active

ACT_UNK Population active – Inconnu EMP Personnes ayant un emploi

EMP_OTH Autres personnes ayant un emploi

SAL Salariés
EMPLER Employeurs
FAM Aides familiaux
UNE Chômeurs

INACT Population inactive

INACT_UNK Population inactive – Inconnu EDUC Personnes poursuivant des études

RETIR Retraités

INACT_OTH Population inactive - Autres

NOT_APP Non applicable



Unité: nombre de personnes

cens_ramigr Population totale et population active selon le sexe, l'âge et

l'indicateur de migration intérieure ou internationale (tableau 29

du recensement)

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 3

2. SEX Sexe:

TOTAL Total
M Hommes
F Femmes

3. AGE Classe d'âge:

TOTAL Total

Y0 Moins de 1 an

Y1 1 an

Y2 2 ans

Y3 3 ans

Y4 4 ans

Y0_4 Moins de 5 ans

Y5 5 ans

Y6 6 ans

Y7 7 ans

Y8 8 ans

Y9 9 ans

Y5_9 Entre 5 et 9 ans

Y10 10 ans

Y11 11 ans

Y12 12 ans

Y13 13 ans

Y14 14 ans

Y10_14 Entre 10 et 14 ans

Y15 15 ans

Y16 16 ans

Y17 17 ans

Y18 18 ans

Y19 19 ans

Y15_19 Entre 15 et 19 ans

Y20 20 ans

Y21 21 ans

Y22 22 ans

Y23 23 ans

Y24 24 ans

Y20_24 Entre 20 et 25 ans

Y25 25 ans



Y26	26 ans
Y27	27 ans
Y28	28 ans
Y29	29 ans
Y25_29	Entre 25 et 29 ans
Y30	30 ans
Y31	31 ans
Y32	32 ans
Y33	33 ans
Y34	34 ans
Y30_34	Entre 30 et 34 ans
Y35	35 ans
Y36	36 ans
Y37	37 ans
Y38	38 ans
Y39	39 ans
Y35_39	Entre 35 et 39 ans
Y40	40 ans
Y41	41 ans
Y42	42 ans
Y43	43 ans
Y44	44 ans
Y40_44	Entre 40 et 44 ans
Y45	45 ans
Y46	46 ans
Y47	47 ans
Y48	48 ans
Y49	49 ans
Y45_49	Entre 45 et 49 ans
Y50	50 ans
Y51	51 ans
Y52	52 ans
Y53	53 ans
Y54	54 ans
Y50_54	Entre 50 et 54 ans
Y55	55 ans
Y56	56 ans
Y57	57 ans
Y58	58 ans
Y59	59 ans
Y55_59	Entre 55 et 59 ans
Y60	60 ans
Y61	61 ans
Y62	62 ans
Y63	63 ans
Y64	64 ans
Y60_64	Entre 60 et 64 ans



```
Y65
            65 ans
            66 ans
Y66
            67 ans
Y67
Y68
            68 ans
Y69
            69 ans
Y65_69
            Entre 65 et 69 ans
Y70
            70 ans
            71 ans
Y71
Y72
            72 ans
Y73
            73 ans
            74 ans
Y74
Y70_74
            Entre 70 et 74 ans
            75 ans
Y75
Y76
            76 ans
Y77
            77 ans
            78 ans
Y78
Y79
            79 ans
            Entre 75 et 79 ans
Y75_79
            80 ans
Y80
Y81
            81 ans
Y82
            82 ans
Y83
            83 ans
Y84
            84 ans
            Entre 80 et 84 ans
Y80_84
            85 ans
Y85
Y86
            86 ans
Y87
            87 ans
Y88
            88 ans
Y89
            89 ans
Y85_89
            Entre 85 et 89 ans
Y90
            90 ans
Y91
            91 ans
            92 ans
Y92
Y93
            93 ans
Y94
            94 ans
            Entre 90 et 94 ans
Y90_94
Y96
            96 ans
Y97
            97 ans
            98 ans
Y98
Y99
            99 ans
Y95_99
            Entre 95 et 99 ans
Y100_MAX
           100 ans ou plus
UNK
            Inconnu
```



4. RESID1Y Activité et statut professionnel:

TOTAL Total

OTH_NUTS3 Vivant dans une autre région de niveau NUTS 3 du

pays de la nationalité un an avant le recensement

LIVOUT Vivant hors du pays de la nationalité un an avant le

recensement

5. WSTATUS Activité et statut professionnel:

POP Population totale ACT Population active

Unité: nombre de personnes

cens_ractz Personnes ayant un emploi âgées de 15 ans ou plus selon le sexe,

la grande branche d'activité économique, l'indicateur de nationalité

et le statut professionnel (tableau 35 du recensement)

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 3

2. SEX Sexe:

TOTAL Total
M Hommes
F Femmes

3. INDCTZ Indicateur de nationalité:

TOTAL Total

EU15_FOR Ressortissants étrangers de l'UE (UE-15) EU15_FOR_OTH Autres ressortissants étrangers (UE-15)

UNK Inconnu

4. NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1:

TOTAL Toutes les branches de la NACE – Total

A_B Agriculture, chasse, sylviculture, pêche et

aquaculture

C_TO_F Industrie G_TO_Q Services

UNK Branche d'activité NACE non précisée

5. WSTATUS Activité et statut professionnel:

EMP Personnes ayant un emploi

EMP_OTH Autres personnes ayant un emploi

SAL Salariés
EMPLER Employeurs
UNK Inconnu
NOT_APP Sans objet



Unité: nombre de personnes

CENS	_ REDU	NIVEAU D'INSTRUC	CTION		
cens_rews		Population selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'instruction le plus élevé et la profession (tableau 34 du recensement)			
<u>Dimen</u>	sions:				
1.	GEO	Entités géopolitiques I	NUTS_2006: au niveau NUTS 3		
2.	SEX	Sexe: TOTAL M F	Total Hommes Femmes		
3.	AGE	Classe d'âge: TOTAL Y0_34 Y35_MAX	Total Moins de 35 ans 35 ans ou plus		
4.	CITE97	Classification internat TOT_NO NONE ISCED0_1 ISCED2 ISCED3 ISCED4 ISCED5_6 UNK	Total de tous les niveaux de la CITE 97 et de la catégorie «pas fait d'études» Pas fait d'études Éducation préprimaire, enseignement primaire ou premier cycle de l'éducation de base – niveaux 0 et 1 (CITE 1997) Premier cycle de l'enseignement secondaire ou deuxième cycle de l'éducation de base – niveau 2 (CITE 1997) Enseignement secondaire (deuxième cycle) – niveau 3 (CITE 1997) Enseignement postsecondaire qui n'est pas du supérieur – niveau 4 (CITE 1997) Enseignement supérieur – niveaux 5 et 6 (CITE 1997) Inconnu		
5.	WSTATUS	Activité et statut profe POP EMP UNE INACT UNK NOT_APP	Population totale Personnes ayant un emploi Chômeurs Population inactive Inconnu Sans objet		



Unité: nombre de personnes

cens reisco Population selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'instruction le

plus élevé et l'activité économique actuelle (tableau 34 du

recensement)

Dimensions:

1. **GEO** Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 3

2. SEX Sexe:

> TOTAL **Total** Hommes M F Femmes

3. AGE Classe d'âge:

> TOTAL Total

Y0_34 Moins de 35 ans Y35 MAX 35 ans ou plus

4. CITE97 Classification internationale type de l'éducation 1997 (CITE):

> Total de tous les niveaux de la CITE 97 et de TOT NO

> > la catégorie «pas fait d'études»

NONE Pas fait d'études

ISCED0 1 Éducation préprimaire, enseignement

primaire ou premier cycle de l'éducation de

base - niveaux 0 et 1 (CITE 1997)

ISCED1 Enseignement primaire ou premier cycle de

l'éducation de base – niveau 1 (CITE 1997)

ISCED2 Premier cycle de l'enseignement secondaire

ou deuxième cycle de l'éducation de base -

niveau 2 (CITE 1997)

ISCED3 Enseignement secondaire (deuxième cycle) -

niveau 3 (CITE 1997)

ISCED4 Enseignement postsecondaire qui n'est pas

du supérieur – niveau 4 (CITE 1997)

ISCED5_6 Enseignement supérieur - niveaux 5 et 6

(CITE 1997)

UNK Inconnu

5. **ISCO** Classification internationale type des professions (CITP):

> ISCO1 Membres de l'exécutif des corps législatifs,

> > cadres supérieurs de l'administration

publique

ISCO2 Professions intellectuelles et scientifiques

ISCO3 Professions intermédiaires ISCO4 Employés de type administratif

ISCO5 Personnel des services et vendeurs de

magasin et de marché



ISCO6	Agriculteurs et ouvriers qualifiés de
	l'agriculture et de la pêche
ISCO7	Artisans et ouvriers des métiers de type
	artisanal
ISCO8	Conducteurs d'installations et de machines
	et ouvriers de l'assemblage
ISCO9	Ouvriers et employés non qualifiés
ISCO0	Forces armées
UNK	Inconnu

Unité: nombre de personnes

CENS_RHOU		MÉNAGES			
cens_rhtype		Population selon le sexe, le groupe d'âge, le type de ménage et la situation du ménage (tableau 30 du recensement)			
<u>Dimer</u>	nsions:				
1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 3			
2.	AGE	Classe d'âge:			
		TOTAL	Total		
		Y0_14	Moins de 15 ans		
		Y15_19	Entre 15 et 19 ans		
		Y20_24	Entre 20 et 25 ans		
		Y25_29	Entre 25 et 29 ans		
		Y30_34	Entre 30 et 34 ans		
		Y35_39	Entre 35 et 39 ans		
		Y40_44	Entre 40 et 44 ans		
		Y45_49	Entre 45 et 49 ans		
		Y50_54	Entre 50 et 54 ans		
		Y55_59	Entre 55 et 59 ans		
		Y60_64	Entre 60 et 64 ans		
		Y65_69	Entre 65 et 69 ans		
		Y70_74	Entre 70 et 74 ans		
		Y75_79	Entre 75 et 79 ans		
		Y80_84	Entre 80 et 84 ans		
		Y85_89	Entre 85 et 89 ans		
		Y90_MAX	90 ans ou plus		
		UNK	Inconnu		
3.	SEX	Sexe:			

TOTAL

M

F



Total

Hommes

Femmes

4. HHTYP Type de ménage:

TOTAL Total

PRIV Ménages privés

PRIV_OTH Autres personnes vivant en ménage privé

A1 Personne seule

A1_CH Parent isolé avec enfant(s)

MAR Marié(e) COH Cohabitants

CHILD Enfant vivant avec ses parents

INST Ménages institutionnels

UNK Inconnu

Unité: nombre de personnes

cens_rhsize Population selon le sexe, le groupe d'âge et la taille du ménage

(tableau 32 du recensement)

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 3

2. AGE Classe d'âge:

TOTAL Total Moins de 5 ans Y0_4 Entre 5 et 9 ans Y5_9 Entre 10 et 15 ans Y10_14 Entre 15 et 19 ans Y15_19 Entre 20 et 25 ans Y20_24 Entre 25 et 29 ans Y25 29 Y30_34 Entre 30 et 34 ans Y35_39 Entre 35 et 39 ans Y40 44 Entre 40 et 44 ans Y45_49 Entre 45 et 49 ans Entre 50 et 54 ans Y50_54 Y55_59 Entre 55 et 59 ans Y60_64 Entre 60 et 64 ans Entre 65 et 69 ans Y65 69 Y70_74 Entre 70 et 74 ans Y75_79 Entre 75 et 79 ans Entre 80 et 84 ans Y80 84 Y85_89 Entre 85 et 89 ans Y90_MAX 90 ans ou plus

UNK Inconnu

3. SEX Sexe:

TOTAL Total
M Hommes
F Femmes



4. N_PERSON Nombre de personnes:

1

2

3

4 5

GE_6 6 ou plus UNK Inconnu

TOT_POPHH Population totale vivant en ménage privé

Unité: nombre de personnes

cens_rheco Ménages privés selon le type de ménage et le nombre de membres

(tableau 36 du recensement)

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 3

2. HHTYP Type de ménage:

TOTAL Total

FAM1 Ménage unifamilial

FAM_GE2 Ménage comprenant deux familles ou plus NFAM Ménage non familial (célibataire + ménage

comprenant plusieurs personnes)

MULTI_NFAM Ménage non familial comprenant plusieurs

personnes

A1 Personne seule

A1_CH Parent isolé avec enfant(s)

A1F Femme vivant seule
A1M Homme vivant seul
A1M_CH Père isolé avec enfant(s)
A1F_CH Mère isolée avec enfant(s)

CPL_NCH Couple sans enfant
CPL_CH Couple avec enfant(s)
MCPL_NCH Couple marié sans enfant
MCPL_CH Couple marié avec enfant(s)

CCPL_NCH Couple de cohabitants sans enfant CCPL_CH Couple de cohabitants avec enfant(s)

OTHER Autres ménages

3. N_PERSON Nombre de personnes:

1

2

3

4

5



GE_6 6 ou plus

TOT_POPHH Population totale vivant en ménage privé

Unité: nombre de personnes

cens_rhagchi Ménages privés selon le type de ménage et le groupe d'âge des

enfants (tableau 36 du recensement)

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 3

2. HHTYP Type de ménage:

TOTAL Total

FAM1 Ménage unifamilial

FAM_GE2 Ménage comprenant deux familles ou plus NFAM Ménage non familial (célibataire + ménage

comprenant plusieurs personnes)

MULTI_NFAM Ménage non familial comprenant plusieurs

personnes

A1 Personne seule

A1_CH Parent isolé avec enfant(s)
A1F Femme vivant seule
A1M Homme vivant seul
A1M_CH Père isolé avec enfant(s)
A1F_CH Mère isolée avec enfant(s)

CPL_NCH Couple sans enfant
CPL_CH Couple avec enfant(s)
MCPL_NCH Couple marié sans enfant
MCPL_CH Couple marié avec enfant(s)

CCPL_NCH Couple de cohabitants sans enfant CCPL_CH Couple de cohabitants avec enfant(s)

OTHER Autres ménages

3. CHILDREN Nombre et âge des enfants:

TOTAL Total

LT_6 Enfants de moins de 6 ans
LT_18 Enfants de moins de 18 ans
LT_25 Enfants de moins de 25 ans

Unité: nombre de personnes

cens_rhact Ménages privés selon le type de ménage et selon le groupe d'âge et

l'activité économique des adultes (tableau 36 du recensement)

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 3



2. HHTYP Type de ménage:

TOTAL Total

FAM1 Ménage unifamilial

FAM_GE2 Ménage comprenant deux familles ou plus NFAM Ménage non familial (célibataire + ménage

comprenant plusieurs personnes)

MULTI_NFAM Ménage non familial comprenant plusieurs

personnes

A1 Personne seule

A1_CH Parent isolé avec enfant(s)

A1F Femme vivant seule
A1M Homme vivant seul
A1M_CH Père isolé avec enfant(s)
A1F_CH Mère isolée avec enfant(s)
CPL_NCH Couple sans enfant

CPL_CH Couple avec enfant(s)

MCPL_NCH Couple marié sans enfant

MCPL_CH Couple marié avec enfant(s)

CCPL_NCH Couple de cohabitants sans enfant CCPL_CH Couple de cohabitants avec enfant(s)

OTHER Autres ménages

3. IND_CENS Indicateur de recensement:

HH_ACT Ménages par nombre de membres économiquement

actifs

GE_65 Ménages dont certains membres ont 65 ans ou

plus

GE_75 Ménages dont certains membres ont 75 ans ou

plus

Unité: nombre de personnes

CENS_RDWS LOGEMENTS

cens_rdhhLogements selon l'indicateur de caractère classique, le régime d'occupation et le type de bâtiment (tableau 37 du recensement)

Dimensions:

1. TENSTATU Régime d'occupation du logement:

TOTAL Total

CONV Logement classique
OCC_DWEL Logement occupé
OWNER Propriétaire

OTHER Autres

SECOND Occupation saisonnière ou résidence

secondaire

NCONV Unité de logement non classique

CONV_UNK Logement classique sans précision



VACANT Logement inoccupé

UNK_OCC Régime d'occupation inconnu

2. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 3

3. DWELTYP Type de bâtiment:

TOTAL Total

RESID Immeubles résidentiels
RESID_1 Maison à un logement
RESID_2 Maison à deux logements

RESID_GE3 Maison à trois logements ou plus RESID_UNK Immeubles résidentiels sans précision

NRESID Immeubles non résidentiels

UNK Inconnu

Unité: nombre de personnes

cens_rdbuild Logements selon le nombre de pièces, le nombre de personnes et le

type de bâtiment (tableau 37 du recensement)

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 3

2. DWELTYP Type de bâtiment:

TOTAL Total

RESID Immeubles résidentiels
RESID_1 Maison à un logement
RESID_2 Maison à deux logements

RESID_GE3 Maison à trois logements ou plus RESID_UNK Immeubles résidentiels sans précision

NRESID Immeubles non résidentiels

UNK Inconnu

3. IND CENS Indicateur de recensement:

TOT_PERS_DWEL Nombre total de personnes

TOT_ROOM_DWEL Nombre total de pièces pour les logements

classiques occupés

UNK_PERS Nombre total de personnes de domicile

inconnu

Unité: nombre de personnes



3. Comptes économiques

3.1. Présentation générale

Les comptes régionaux sont établis selon le «Système européen des comptes nationaux et régionaux» (SEC), auquel il convient de se référer pour la définition des agrégats. Ils sont désignés par l'abréviation SEC-Reg, une version simplifiée du SEC.

Le SEC-Reg ne couvre qu'un partie des agrégats définis par le SEC: valeur ajoutée brute, rémunération des salariés, formation brute de capital fixe, emploi (nombre de personnes et d'heures travaillées) et comptes des ménages.

Les données sont collectées selon la classification SEC 95⁷. Les données conformes au SEC 95 démarrent avec 1995 pour première année de référence et sont disponibles à la fois pour les États membres de l'UE et certains pays tiers. La nomenclature des activités économiques employée pour la collecte est la NACE Rév. 1.1. Les données selon la NACE Rév. 1.1 sont disponibles pour les niveaux de ventilation A3 et A6 (voir le tableau de la page suivante). Il se peut que la somme des chiffres des régions diffère du total national en raison de la catégorie «extrarégionale».

La collecte de données selon la NACE Rév. 1.1 s'appuie sur le règlement n° 1392/2007 (JO L 324 du 10.12.2007). Les données sont recueillies au niveau NUTS 2 ou NUTS 3. Les pays non membres de l'Union communiquent leurs données à titre volontaire. Pour chacune des trois séries de tableaux, certains États membres bénéficient de dérogations.

Nouveau programme de transmission

Le règlement n° 1392/2007 (JO L 324 du 10.12.2007) a instauré un nouveau programme de transmission comprenant les tableaux suivants:

Tableau ESAP2REG_1000_A: par branche du niveau A6 et par région (NUTS 2), annuel

Variables: FBCF, rémunération des salariés, emploi en heures travaillées

Délai: T + 24 mois

Tableau ESAP2REG_1200_A: par branche du niveau A6 et par région (NUTS 3), annuel

Variables: VAB, emploi en nombre de personnes

Délai: T + 24 mois

⁷⁾ Les données établies selon la classification du SEC 79 sont disponibles sur demande.



_

Tableau ESAP2REG_1300_A: comptes des ménages par région (NUTS 2), annuel

Variables:

Compte d'affectation des revenus primaires des ménages: excédent net d'exploitation et revenu d'exploitation net, rémunération des salariés, revenus de la propriété à recevoir, revenus de la propriété à payer, solde des revenus primaires, net

Compte de distribution secondaire des revenus des ménages: prestations sociales autres que transferts sociaux en nature, autres transferts courants à recevoir, impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc., cotisations sociales, autres transferts courants à payer, revenu disponible net

Délai: T + 24 mois

Classification des branches A3-A6 (NACE Rév. 1.1)

Codes (A6)	Libellés
A_B	Agriculture, chasse, sylviculture, pêche et aquaculture
C_D_E	Total de l'industrie (à l'exclusion de la construction)
F	Construction
G_H_I	Commerce, réparations d'automobiles et d'articles domestiques, hôtels et restaurants, transports et communications
J_K	Activités financières, immobilier, location et services aux entreprises
L_TO_P	Administration publique, éducation, santé et action sociale, services collectifs, sociaux et personnels et activités des ménages
TOTAL	Toutes les branches de la NACE - Total 'A_TO_P' s'entend hors 'SIFIM' (1) (pour le tableau E3VABP95 uniquement)
	A_B C_D_E F G_H_I J_K L_TO_P

⁽¹⁾ Les SIFIM correspondent aux «services d'intermédiation financière indirectement mesurés».

3.2. Publications d'Eurostat

Système européen des comptes nationaux et régionaux (SEC)

Méthodes et comptes régionaux: valeur ajoutée brute et formation brute de capital fixe par activité économique

Méthodologie des comptes régionaux - Comptes des ménages

Régions: Annuaire statistique



NB.: L'agrégat A_TO_P n'existe que pour le tableau E3VABP95. Pour toutes les autres variables, le total correspond à TOTAL.

Statistiques en bref (annuellement): un numéro sur le PIB et un autre sur les comptes des ménages.

3.3. Sources des données

Toutes les données concernant les comptes régionaux sont fournies directement à l'unité «Comptes nationaux» d'Eurostat par les États membres. Les indicateurs du produit intérieur brut sont calculés à Eurostat.

3.4. Base juridique

Les données selon le SEC 95 sont communiquées en vertu d'un programme de transmission contraignant pour les États membres, en application du règlement n° 1392/2007 (JO L 324 du 10.12.2007).

La série sur la croissance réelle du PIB des régions n'est pas obligatoire en vertu du SEC 95, mais repose sur la transmission volontaire de données.

3.5. Personnes de contact

La personne de contact pour les comptes économiques est M. Nils Thoma. Courrier électronique: nils.thoma@ec.europa.eu.

La personne de contact pour les questions méthodologiques est M. Andreas Krüger. Courrier électronique: andreas.krueger@ec.europa.eu.

3.6. Liste des tableaux

Indicateurs du produit intérieur brut - SEC 95

REG_E2GDP	Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché au niveau NUTS 2
REG_E3GDP	Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché au niveau NUTS 3
REG_E2GRGDP	Taux de croissance réel du PIB régional aux prix du marché au
	niveau NUTS 2 – Pourcentage de variation par rapport à l'année

précédente

REG_EØDIGDP Dispersion du PIB régional aux niveaux NUTS 2 et 3 (%)

Comptes des branches - SEC 95

REG_E2EMPL95_HW	Emploi au niveau NUTS 2 (en heures travaillées)
REG_E3EMPL95	Emploi au niveau NUTS 3 (en nombre de personnes)
REG_E2GFCF95	Formation brute de capital fixe au niveau NUTS 2
REG_E2REM95	Rémunération des salariés au niveau NUTS 2

REG_E3VABP95 Valeur ajoutée brute aux prix de base au niveau NUTS 3



Comptes des ménages - SEC 95

REG_EHH2P Compte d'affectation des revenus primaires des ménages au niveau

NUTS 2

REG_EHH2S Compte de distribution secondaire des revenus des ménages au

niveau NUTS 2

REG_EHH2INC Revenus des ménages au niveau NUTS 2

3.7. Description détaillée

REG_E2GDP Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché au niveau NUTS 2

Dimensions:

1. GEO Entité géopolitique: NUTS_2006 au niveau 2

2. CURRENCY Monnaie:

MIO_EUR Millions d'euros (à partir du

1.1.1999)/millions d'écus (jusqu'au

31.12.1998)

MIO_PPS Millions de SPA (standard de pouvoir

d'achat)

PPS_HAB Standards de pouvoir d'achat par habitant PPS_HAB_EU Standards de pouvoir d'achat par habitant

en % de la moyenne UE

EUR_HAB Euros par habitant

EUR_HAB_EU Euros par habitant en % de la moyenne UE

3. TIME À partir de 1995 (annuel)

<u>Notes</u>: Les chiffres nationaux du PIB selon le SEC 95 sont ventilés suivant la répartition

régionale de la valeur ajoutée brute aux prix de base.

REG_E3GDP Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché au niveau NUTS 3

Dimensions:

1. GEO Entité géopolitique: NUTS_2006 au niveau 3

2. CURRENCY Monnaie:

MIO_EUR Millions d'euros (à partir du

1.1.1999)/millions d'écus (jusqu'au

31.12.1998)

MIO_PPS Millions de SPA (standard de pouvoir

d'achat)

PPS_HAB Standards de pouvoir d'achat par habitant



PPS_HAB_EU Standards de pouvoir d'achat par habitant

en % de la moyenne UE

EUR_HAB Euros par habitant

EUR_HAB_EU Euros par habitant en % de la moyenne UE

3. TIME À partir de 1995 (annuel)

REG_E2GRGDP Taux de croissance réel du PIB régional aux prix du marché au

niveau NUTS - Pourcentage de variation par rapport à l'année

précédente

Dimensions:

1. GEO Entité géopolitique: NUTS_2006 au niveau 2

2. TIME À partir de 2000 (annuel)

Unité: taux de croissance en %

<u>Notes</u>: Les données sont basées sur les calculs des INS pour BE, CZ, DE (uniquement

disponibles au niveau NUTS 1), ES, FR, IT, NL, PT, FI et SE. Elles sont établies à partir de données exprimées en monnaie nationale. Pour DE (niveau NUTS 2 uniquement) EL, HU, AT, PL, SK, RO et UK, le taux de croissance réel est calculé par Eurostat sur la base de la VAB régionale en euros et de déflateurs nationaux

au niveau A6 de ventilation des branches de la NACE.

REG_EØDIGDP Dispersion du PIB régional aux niveaux NUTS 2 et 3 (%)

Dimensions:

1. GEO Entité géopolitique: NUTS_2006 au niveau ø

TIME À partir de 1995 (annuel)
 STATINFO Informations statistiques

DI_PPS_NUTS2 Dispersion du PIB régional au niveau

NUTS 2

DI_PPS_NUTS3 Dispersion du PIB régional au niveau

NUTS 3

Notes: La dispersion du PIB régional dans un pays donné, au niveau 2 ou 3 de la NUTS,

est calculée en additionnant les différences en valeur absolue entre PIB régional et PIB national par habitant, pondérée par la part de la population de la région et

exprimée en pourcentage du PIB national par habitant.



REG_E2EMPL95_HW Emploi au niveau NUTS 2

Dimensions:

1. GEO Entité géopolitique: NUTS_2006 au niveau 2

2. WSTATUS Activité et statut professionnel:

EMP Personnes ayant un emploi

SAL Salariés

3. NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1:

toutes les branches de la NACE Rév. 1.1. - A6 (voir tableau

ci-dessus)

4. TIME À partir de 1995 (annuel)

Unité: million d'heures travaillées

Note: Concept intérieur

REG_E3EMPL95 Emploi au niveau NUTS 3

Dimensions:

1. GEO Entité géopolitique: NUTS_2006 au niveau 3

2. WSTATUS Activité et statut professionnel:

EMP Personnes ayant un emploi

SAL Salariés

3. NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1:

toutes les branches de la NACE Rév. 1.1 - A6 (voir tableau

ci-dessus)

4. TIME À partir de 1995 (annuel)

Unité: 1 000 personnes

Note: Concept intérieur

REG_E2GFCF95 Formation brute de capital fixe au niveau NUTS 2

Dimensions:

1. GEO Entité géopolitique: NUTS_2006 au niveau 2

2. NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1:

toutes les branches de la NACE Rév. 1.1. - A6 (voir tableau

ci-dessus)

3. CURRENCY Monnaie:

MIO_EUR Millions d'euros (à partir du 1.1.1999)/millions d'écus

(jusqu'au 31.12.1998)

MIO_NAC Millions d'unités monétaires nationales (y compris des

séries en «euro fixe» pour les pays de la zone euro)

4. TIME À partir de 1995 (annuel)



REG_E2REM95	Rémunération des salariés au niveau NUTS 2

Dimensions:

1. GEO Entité géopolitique: NUTS_2006 au niveau 2

2. NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1:

toutes les branches de la NACE Rév. 1.1. - A6 (voir tableau

ci-dessus)

3. CURRENCY Monnaie:

MIO_EUR Millions d'euros (à partir du 1.1.1999)/millions d'écus

(jusqu'au 31.12.1998)

MIO_NAC Millions d'unités monétaires nationales (y compris des

séries en «euro fixe» pour les pays de la zone euro)

4. TIME À partir de 1995 (annuel)

REG_E3VABP95 Valeur ajoutée brute aux prix de base au niveau NUTS 3

Dimensions:

1. GEO Entité géopolitique: NUTS_2006 au niveau 3

2. NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1:

toutes les branches de la NACE Rév. 1.1. - A6 (voir tableau

ci-dessus)

3. CURRENCY Monnaie:

MIO_EUR Millions d'euros (à partir du 1.1.1999)/millions d'écus

(jusqu'au 31.12.1998)

MIO_NAC Millions d'unités monétaires nationales (y compris des

séries en «euro fixe» pour les pays de la zone euro)

4. TIME À partir de 1995 (annuel)

REG_EHH2P Compte d'affectation des revenus primaires des ménages au niveau

NUTS 2

Dimensions:

1. GEO Entité géopolitique: NUTS_2006 au niveau 2

2. INDIC_NA: Indicateur des comptes nationaux (SEC 95):

B2_3N_R Excédent net d'exploitation et revenu d'exploitation

net (ressources)

D1_R Rémunération des salariés (ressources)

D4_R Revenus de la propriété, à recevoir (ressources)

D4_U Revenus de la propriété, à payer (emplois)

B5N_U Solde des revenus primaires, net (emplois)



3. CURRENCY Monnaie:

MIO_EUR Millions d'euros (à partir du 1.1.1999)/millions d'écus

(jusqu'au 31.12.1998)

MIO_NAC Millions d'unités monétaires nationales (y compris des

séries en «euro fixe» pour les pays de la zone euro)

4. TIME À partir de 1995 (annuel)

REG_EHH2S Compte de distribution secondaire des revenus des ménages au

niveau NUTS 2

Dimensions:

1. GEO Entité géopolitique: NUTS_2006 au niveau 2

2. INDIC_NA: Indicateur des comptes nationaux (SEC 95):

D62_R Prestations sociales autres que transferts sociaux en

nature (ressources)

D7_R Autres transferts courants, à recevoir (ressources)

B5N_U Solde des revenus primaires, net (emplois)

D5_U Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.

(emplois)

D61_U Cotisations sociales (emplois)

D7_U Autres transferts courants, à payer (emplois)

B6N_U Revenu disponible, net (emplois)

3. CURRENCY Monnaie:

MIO_EUR Millions d'euros (à partir du 1.1.1999)/millions d'écus

(jusqu'au 31.12.1998)

MIO_NAC Millions d'unités monétaires nationales (y compris des

séries en «euro fixe» pour les pays de la zone euro)

4. TIME À partir de 1995 (annuel)

REG_EHH2INC Revenus des ménages au niveau NUTS 2

Dimensions:

1. GEO Entité géopolitique: NUTS_2006 au niveau 2

2. INDIC_NA Indicateur des comptes nationaux (SEC 95):

B5N_U Solde des revenus primaires, net (emplois)

B6N_U Revenu disponible, net (emplois)

3. CURRENCY Monnaie:

MIO_EUR Millions d'euros (à partir du 1.1.1999)/millions d'écus

(jusqu'au 31.12.1998)

MIO_PPCS Millions de SPAC (standards de pouvoir d'achat

calculés sur la base de la consommation finale)

PPCS_HAB Standards de pouvoir d'achat calculés sur la base de

la consommation finale par habitant

EUR_HAB Euros par habitant

4. TIME À partir de 1995 (annuel)



4. Éducation

4.1. Présentation générale

Les données sur l'éducation au niveau régional proviennent essentiellement de deux sources.

a) Les tableaux régionaux de la collecte de données UOE

Les données sont recueillies dans le cadre de la collecte de données sur l'éducation réalisée conjointement par l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat (UOE), au moyen de tableaux spécifiques joints en tant que supplément pour les États membres de l'UE. La collecte de données UOE couvre essentiellement les systèmes scolaires et universitaires «ordinaires». Les données incluses dans la base de données REGIO concernent:

- les élèves et étudiants (répartis par niveau d'enseignement, sexe et âge),
- les indicateurs de l'éducation.

La collection repose sur la version de 1997 de la Classification internationale type de l'éducation (CITE).

Le tableau ci-dessous montre schématiquement la correspondance entre les niveaux d'éducation selon la CITE 76 et la CITE 97, de manière à faciliter les comparaisons.

CITE 1976			CITE 1997	
Enseignement préprimaire	0	0	Éducation préprimaire	
Enseignement primaire	1	1	Enseignement primaire	
Enseignement secondaire inférieur	2	2	Premier cycle de l'enseignement secondaire (2A, 2B et 2C)	
Enseignement secondaire supérieur	3	3	Enseignement secondaire (2 ^e cycle) (3A, 3B et 3C)	
		4	Enseignement postsecondaire qui n'est pas du supérieur (4A, 4B et 4C)	
Enseignement du troisième degré, premier niveau, conduisant à un titre non équivalent au premier grade universitaire	5			
		5	Premier cycle de l'enseignement supérieur (ne conduisant pas directement à un titre de chercheur hautement qualifié) (5A et 5B)	
Enseignement du troisième degré, premier niveau, conduisant à un premier grade universitaire ou à un titre équivalent	6			
Enseignement du troisième degré, deuxième niveau, conduisant à un grade universitaire supérieur ou à un titre équivalent	7			



		6	Deuxième cycle de l'enseignement supérieur (conduisant à un titre de chercheur hautement qualifié)
Enseignement impossible à définir selon le degré	9		

b) L'enquête communautaire sur les forces de travail

L'EFT permet de recueillir des données sur le plus haut niveau d'instruction atteint (niveau d'études) ainsi que sur la participation récente ou en cours de la population à un enseignement ou à une formation.

Les données de l'éducation pour les pays de l'UE, obtenues lors de la collecte conjointe UNESCO-OCDE-Eurostat, qui figurent dans la base de données REGIO concernent:

le plus haut niveau d'études atteint.

Le tableau est basé sur les trois niveaux d'études ci-dessous:

niveau faible: au mieux premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 97 = CITE 76 = niveaux 0 à 2);

niveau moyen: enseignement secondaire supérieur (CITE 97 = niveaux 3 et 4 et CITE 76 = niveau 3);

niveau élevé: enseignement supérieur (CITE 97 = niveaux 5 et 6 et CITE 76 = niveaux 5 à 7);

4.2. Publications d'Eurostat

La publication annuelle «Éducation en Europe – Statistiques et indicateurs» présente cet ensemble de statistiques.

4.3. Sources des données

Sur les participants: collecte de données UOE.

Tableaux d'Eurostat remplis par les pays de l'UE dans le cadre de la collecte conjointe UNESCO-OCDE-Eurostat.

Collecte de données (UOE) sur les statistiques de l'éducation.

Sur le niveau d'études: EFT.

4.4. Base juridique

La collecte de données au titre du questionnaire UOE est basée sur un accord informel.

Pour l'enquête communautaire sur les forces de travail, un règlement est en vigueur (voir la partie du guide qui y est consacrée).



4.5. Personnes de contact

La personne de contact pour les statistiques régionales de l'éducation est M. Filipe Alves. Courrier électronique: <u>filipe.alves@ec.europa.eu</u>.

Pour les questions méthodologiques, veuillez contacter la spécialiste de l'unité F4, M^{me} Lene Mejer. Courrier électronique: <u>lene.mejer@ec.europa.eu</u> .

4.6. Liste des tableaux

EDUC_RENRLRG1 Nombre d'étudiants par niveau d'enseignement, par orientation, par sexe et par région

EDUC_RENRLRG3 Nombre d'étudiants par âge, par sexe et par région

EDUC_REGIND Indicateurs régionaux



4.7. Description détaillée

EDUC_RENRLRG1 Nombre d'étudiants par niveau d'enseignement, orientation, sexe et région

Dimensions:

1		01 10 11	1.005 (0707 05)
1.	CITE97		on internationale type de l'éducation – 1997 (CITE 97)
		total	Total (CITE 1997)
		isced0	Éducation préprimaire – niveau 0 (CITE 1997)
		isced1_3	Enseignement primaire et secondaire – niveaux 1 à 3 (CITE 1997)
		isced1	Enseignement primaire ou premier cycle de l'éducation de base – niveau 1 (CITE 1997)
		isced2	Premier cycle de l'enseignement secondaire ou
			deuxième cycle de l'éducation de base – niveau 2 (CITE 1997)
		isced3	Enseignement secondaire (deuxième cycle) – niveau 3 (CITE 1997)
		isced3gen	Enseignement secondaire (deuxième cycle) – niveau 3 – enseignement général (CITE 1997)
		isced3vpv	Enseignement secondaire (deuxième cycle) – niveau 3
			 enseignement préprofessionnel et professionnel (CITE 1997)
		isced4	Enseignement postsecondaire qui n'est pas du
			supérieur – niveau 4 (CITE 1997)
		isced4gen	Enseignement postsecondaire qui n'est pas du supérieur – niveau 4 – enseignement général (CITE 1997)
		isced4vpv	Enseignement postsecondaire qui n'est pas du supérieur – niveau 4 – enseignement préprofessionnel et professionnel (CITE 1997)
		isced5_6	Enseignement supérieur – niveaux 5 et 6 (CITE 1997)
		isced5a	Enseignement supérieur à orientation universitaire (CITE 1997)
		isced5b	Enseignement supérieur à orientation professionnelle (CITE 1997)
		isced6	Deuxième cycle de l'enseignement supérieur
			(conduisant à un titre de chercheur hautement
			qualifié) – niveau 6 (CITE 1997)
		unk	Inconnu
2.	SEX	t	Total
		m	Hommes
		f	Femmes



- 3. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2
- 4. TIME À partir de 1998 (annuel)

EDUC_RENRLRG3 Nombre d'étudiants par âge, sexe et région

Dimensions:

1.	AGE	Age et groupes d'age
	1102	1.20 or 2.0 mbos a a20

total	Total	
y0_2	Moins de 3 ans	
y3	3 ans	
y4	4 ans	
y5	5 ans	
у6	6 ans	
y7	7 ans	
y8	8 ans	
y9	9 ans	
y10	10 ans	
y11	11 ans	
y12	12 ans	
y13	13 ans	
y14	14 ans	
y15	15 ans	
y16	16 ans	
y17	17 ans	
y18	18 ans	
y19	19 ans	
y15_19	Entre 15 et 19 ans	
y20	20 ans	
y21	21 ans	
y22	22 ans	
y23	23 ans	
y24	24 ans	
y20_24	Entre 20 et 24 ans	
y25	25 ans	
y26	26 ans	
y27	27 ans	
y28	28 ans	
y29	29 ans	
y30_34	Entre 30 et 34 ans	
y35_39	Entre 35 et 39 ans	
y40_max	40 ans ou plus	
unk	Inconnu	



2.	SEX	t	Total
		m	Hommes
		f	Femmes
3.	GEO		Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2
4.	TIME		À partir de 1998 (annuel)

EDUC_REGIND Indicateurs régionaux

Dimensions:

Dimensions	<u>s:</u>			
1.	INDIC_ED	Indicateur de l'éducation		
		R01_1	Population âgée de 0 à 29 ans en % de la population	
			totale au niveau régional	
		R01_1D	Population âgée de 0 à 29 ans au niveau régional	
			(1 000)	
		R01_2	Population au niveau régional en % de la population	
			totale du pays	
		R01_2D	Population au niveau régional (1 000)	
		R02_1	Étudiants au niveau CITE 3 (GPP) en % de l'ensemble	
			des étudiants de niveau CITE 3 au niveau régional	
		R02_1D	Étudiants (CITE 3) (GPP) au niveau régional (1 000)	
		R02_2D	Étudiants (CITE 3) au niveau régional (1 000)	
		R03_1	Étudiants aux niveaux CITE 5-6 en % de l'ensemble	
			des élèves et étudiants au niveau régional	
		R03_1D	Étudiants aux niveaux CITE 5-6 au niveau régional	
			(1 000)	
		R04_1	Ratio de la proportion d'étudiants (CITE 5-6) par	
			rapport à la proportion de la population par régions	
			NUTS 1 et NUTS 2	
		R04_2	Étudiants (CITE 5-6) au niveau régional en % de la	
			population étudiante totale au niveau du pays	
			(CITE 5-6)	
		R04_3	Étudiants (CITE 0-6) âgés de 17 ans au niveau	
			régional en % de la population d'âge correspondant	
2.	GEO		Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2	
3.	TIME		À partir de 1998 (annuel)	



5. Statistiques du marché du travail

5.1. Présentation générale

Jusqu'au niveau NUTS 2, la source des données sur le marché du travail au niveau régional est l'Enquête européenne sur les forces de travail (EFT). Il s'agit d'une enquête trimestrielle par échantillonnage qui est menée auprès des ménages dans les États membres de l'Union européenne, ainsi que dans les pays de l'AELE et les pays candidats. La population cible de l'EFT comprend toutes les personnes âgées de 15 ans ou plus qui vivent dans des ménages privés. Les définitions des caractéristiques de l'enquête suivent les définitions et les recommandations de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Pour le <u>niveau NUTS 3</u>, on utilise soit une distribution des données de niveau NUTS 3 de l'EFT, soit une distribution des données de niveau NUTS 3 des registres pour attribuer au niveau NUTS 3 les chiffres de l'EFT au niveau NUTS 2.

La collection est organisée comme suit:

Marché du travail au niveau régional

- Population active au niveau régional séries EFT et séries EFT corrigées
- Emploi au niveau régional séries EFT
- Chômage au niveau régional séries EFT corrigées
- Statistiques sociodémographiques sur la main d'œuvre au niveau régional séries EFT
- Données sur le marché du travail au niveau régional d'après la méthodologie antérieure à 2003 (données jusque 2001) – séries EFT corrigées

Les quatre premiers sous-répertoires contiennent les données moyennes annuelles sauf pour les années au cours desquelles les pays énumérés ci-dessous, soit ont eu uniquement un enquête sur les forces de travail (EFT) de «printemps», soit ont seulement fourni à Eurostat les données de l'enquête sur les forces de travail de printemps (c'est-à-dire les données du deuxième trimestre, sauf pour la France et la Pologne, qui ont fourni les données du premier trimestre). Le dernier sous-répertoire, c'est-à-dire les «données sur le marché du travail au niveau régional d'après la méthodologie antérieure à 2003 (données jusque 2001) – séries EFT corrigées», contient les données de l'EFT de printemps. Dans les quatre premiers sous-répertoires, les données de l'EFT de printemps sont utilisées pour les pays et les années suivants:



Pays de l'UE:

Allemagne⁸: 1999-2004 France: 1999 – 2002 Irlande: 1999 – 2002

Luxembourg: 1999 - 2002

Pays-Bas: 1999 Suède: 1999 – 2000

Estonie: 1999

Chypre: 1999 – 2003 Lettonie: 1999 – 2001 Lituanie: 1999 – 2001

Pologne: 1999

Pays de l'AELE: Norvège: 1999

Islande: 1999 – 2002 Suisse: 1999 – 2003

Le données sur le marché du travail au niveau régional pour les pays de l'AELE ont été publiées pour la première fois en septembre 2003.

Depuis la réforme en profondeur des statistiques sur le marché du travail au niveau régional en 2003 (passage des résultats de l'EFT du deuxième trimestre aux chiffres moyens annuels de l'EFT), Eurostat fournit des données annuelles sur le marché du travail au niveau régional à partir de 1999 (les exceptions sont mentionnées ci-dessus). En 2005, des estimations des taux annuels d'emploi et de chômage au niveau régional pour les années 1995-1998 ont été publiées.

Pour en savoir plus sur ces statistiques régionales du marché du travail, il convient de se référer aux métadonnées publiées dans la base de diffusion.

Concepts de base et définitions

L'enquête sur les forces de travail dans l'Union européenne fournit des estimations de la population pour les principales caractéristiques du marché du travail, notamment l'emploi, le chômage, l'inactivité économique, les heures de travail, l'occupation, l'activité économique, etc. ainsi que des caractéristiques sociodémographiques importantes comme le sexe, l'âge, le niveau d'études, les ménages et les régions de résidence.

La répartition de la population en personnes ayant un emploi, chômeurs et personnes (économiquement) inactives suit la définition de l'OIT. Les autres concepts suivent largement les recommandations de l'OIT également.

Même si l'Allemagne n'a introduit l'EFT pour les quatre trimestres de l'année qu'en 2005, le *Statistisches Bundesamt* a fourni à Eurostat des estimations, calculées à partir des résultats de l'EFT, des chiffres moyens annuels du chômage, de la population active et du taux de chômage jusqu'au niveau NUTS 2. Le reste des statistiques allemandes sur le marché du travail au niveau régional pour la période 1999—2004 correspondent aux statistiques du deuxième trimestre.



- La **population** couvre les personnes âgées de 15 ans ou plus, vivant dans des ménages privés (les personnes vivant dans des ménages collectifs tels que pensions, internats, établissements hospitaliers, institutions religieuses, logements collectifs pour travailleurs, etc. ne sont pas incluses). Elle comprend toutes les personnes qui, au cours de la semaine de référence, vivaient dans les ménages faisant l'objet de l'enquête. Cette définition couvre également les personnes qui, pour des raisons d'études, de congés, de maladie, de mission etc. sont éloignées du ménage pour de courtes périodes (tout en conservant des liens avec le ménage privé). Les personnes effectuant un service militaire obligatoire ne sont pas incluses.
- Les **personnes ayant un emploi** sont toutes les personnes âgées de 15 ans ou plus qui, durant la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, ou étaient temporairement absentes de leur travail. Les aides familiaux sont inclus.
- Le **taux d'emploi** représente le pourcentage de personnes ayant un emploi par rapport à la population totale.
- La dispersion des taux d'emploi régionaux (niveau NUTS 2) du groupe d'âge des 15 à 64 ans donne une mesure de la répartition régionale (niveau NUTS 2) des taux d'emploi à l'intérieur des pays et des agrégats (par exemple UE-25, zone euro).
- Les **chômeurs** sont les personnes âgées de 15 à 74 ans qui étaient (les trois conditions devant être remplies simultanément):
 - 1. sans travail durant la semaine de référence;
 - 2. disponibles à ce moment pour travailler dans le cadre d'un emploi salarié ou indépendant avant la fin des deux semaines suivant la semaine de référence;
 - 3. activement à la recherche d'un emploi, c'est-à-dire qui avaient pris des dispositions spécifiques pour trouver un emploi salarié ou indépendant au cours de la période de quatre semaines se terminant par la semaine de référence, ou qui avaient trouvé un emploi pour commencer à travailler ultérieurement (dans un délai de trois mois au plus).
- La **population active** (parfois appelée également **main-d'œuvre**, **population économiquement active** ou **personnes actives**) comprend les personnes ayant un emploi et les chômeurs.

Dans le sous-répertoire de la population active au niveau régional figurent deux tableaux pour la population active de l'UE-25 et deux tableaux pour les pays hors UE-25:

Population active par sexe et par âge aux niveaux NUTS 1, 2 et 3; UE-25 (hors UE-25, respectivement) (1 000)

Population active par sexe et par âge aux niveaux NUTS 1 et 2; UE-25 (hors UE-25, respectivement) (1 000)

La différence dans les chiffres allemands et les totaux de l'UE entre les deux tableaux «population active» est due aux estimations de la population active annuelle (des estimations sur la base de l'EFT sont fournies par le *Statistisches Bundesamt*) qui sont utilisées dans le tableau «Population active par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1,



2 et 3 – pays de l'UE-25 (1 000)». Ces estimations ne peuvent pas être utilisées pour le tableau «Population active par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – pays de l'UE-25 (1 000)» car, dans ce cas, une ventilation plus détaillée est requise de sorte que, dans ce tableau, les données du deuxième trimestre sont utilisées pour l'Allemagne.

• Le **taux d'activité économique** représente les personnes ayant un emploi et au chômage (c'est-à-dire la population active) en pourcentage de la population.

Ce taux peut être ventilé par âge et par sexe. Par exemple, le **taux d'activité économique du groupe d'âge des 15 à 64 ans** se rapporte aux personnes âgées de 15 à 64 ans.

Pour calculer le taux d'activité économique, le tableau «Population active par sexe et par âge aux niveaux NUTS 1 et 2 – pays de l'UE-25 (hors UE-25) (1 000)», avec une ventilation plus détaillée, est utilisé.

• Le **taux de chômage** correspond à la part des chômeurs, exprimée en pour cent, dans la population active.

Le taux de chômage peut être détaillé par âge ou par sexe. Le **taux de chômage des jeunes** concerne les personnes âgées de 15 à 24 ans.

Pour calculer les taux de chômage, le tableau «Population active par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3; UE-25 (1 000)» est utilisé. Celui-ci comprend, pour l'Allemagne, des estimations de la moyenne annuelle sur la base de l'EFT (fournies par le *Statistisches Bundesamt*).

- Le **taux de chômage de longue durée** représente les chômeurs de longue durée (12 mois ou plus) en pourcentage de la somme des chômeurs depuis moins d'un an et des chômeurs de longue durée.
- La dispersion des taux de chômage régionaux (niveaux NUTS 2 et 3) donne une mesure de la répartition régionale (niveaux NUTS 2 et 3) des taux de chômage à l'intérieur des pays et des agrégats (UE-25, zone euro).
- La **formation tout au long de la vie** correspond à la participation des adultes de 25 à 64 ans à l'éducation et à la formation.

5.2. Publications d'Eurostat

Méthodes et définitions	Commentaires
Enquête sur les forces de travail dans les pays candidats – Méthodes et définitions – 2002	Description de l'enquête nationale dans les treize pays candidats en 2002.
L'enquête sur les forces de travail dans l'Union européenne – Méthodes et définitions – 2001	Description de l'enquête continue en 2001-2004.
Enquête sur les forces de travail dans les pays d'Europe centrale et orientale – Méthodes et définitions – 2000	
Enquête sur les forces de travail – Méthodes et	Description de la nouvelle enquête



définitions – 1998	continue en 1998-2000.
L'enquête sur les forces de travail dans l'Union européenne – Méthodes et définitions – 1996	Essentiellement la même chose que «Enquête sur les forces de travail – Méthodes et définitions – séries 1992» mais cette publication comprend les changements résultant de l'adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède.
Enquête sur les forces de travail – Méthodes et définitions – séries 1992	Description de l'enquête annuelle en 1992-1997.
Enquête sur les forces de travail – Méthodes et définitions – 1988	Description de l'enquête annuelle en 1983-1991 (comme la publication de 1985, mais inclut l'Espagne et le Portugal).
Enquête par échantillonnage sur les forces de travail – Méthodes et définitions – 1985	Description de l'enquête annuelle en 1983-1991.
Enquête par échantillonnage sur les forces de travail – Méthodes et définitions – 1977	Description de l'enquête biennale en 1973-1981.
Qualité	Commentaires
Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur la mise en œuvre du règlement (CE) n° 577/98 du Conseil – COM (2003) 760(01).	Évaluation de l'EFT en 2000-2002 conformément à l'article 7 dudit règlement.
Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur la mise en œuvre du règlement (CE) n° 577/98 du Conseil relatif à l'organisation d'une enquête sur les forces de travail dans la Communauté – COM (2000)	Évaluation de l'EFT en 1998-1999 conformément à l'article 7 dudit règlement.

5.3. Sources des données

Niveaux NUTS 1 et 2

895(01).

Jusqu'au niveau NUTS 2, les données relatives au marché du travail au niveau régional sont dérivées de l'EFT. Les données EFT des différents pays sont envoyées chaque trimestre à Eurostat (unité F-2, Marché du travail) par les instituts nationaux de statistique. Les données annuelles régionales jusqu'au niveau NUTS 2 sont transférées à la section des statistiques régionales durant l'été (Eurostat, unité D-2).

Niveau NUTS 3



Les données au niveau NUTS 3 sont basées sur les résultats de l'enquête sur les forces de travail au niveau NUTS 2. Les chiffres absolus de l'EFT au niveau NUTS 2 sont répartis entre les régions de niveau NUTS 3 selon la distribution des chiffres absolus de niveau NUTS 3 fournie par les pays. Les instituts nationaux de statistique (INS) ou autres institutions correspondantes du pays concerné (par exemple l'office national de l'emploi) envoient à Eurostat (unité D-2, section des statistiques régionales), une fois par an, les données absolues du chômage et de la population active au niveau NUTS 3 ventilées par sexe et par âge (15-24, 25 ou plus). La distribution de ces données est utilisée pour attribuer au niveau NUTS 3 les chiffres de l'EFT au niveau NUTS 2. La source des données au niveau NUTS 3 fournies par les pays varie de pays à pays.

La liste des préférences concernant la source des données fournies par les pays sur la population active et ventilées par sexe et par âge (15-24 ans, 25 ans ou plus) au niveau NUTS 3 est la suivante:

- 1. moyenne annuelle de l'EFT,
- 2. moyenne sur trois ans de l'EFT,
- 3. résultats issus de registres fiables,
- 4. autre source fiable.

La liste des préférences concernant la source des données fournies par les pays sur le chômage et ventilées par sexe et par âge (15-24 ans, 25 ans ou plus) au niveau NUTS 3 est la suivante:

- 1. moyenne annuelle de l'EFT,
- 2. chômage enregistré, moyenne annuelle,
- 3. moyenne sur trois ans de l'EFT.

5.4. Base juridique

L'enquête sur les forces de travail dans l'Union européenne est régie par les actes législatifs du Conseil et du Parlement, ainsi que par la Commission pour leur mise en œuvre. Le principal acte juridique est le règlement (CE) n° 577/98 du Conseil du 9 mars 1998 relatif à l'organisation d'une enquête par échantillonnage sur les forces de travail dans la Communauté (JO L 77/3). Il s'agit du règlement de base qui contient des dispositions sur l'organisation et les caractéristiques de l'enquête, ainsi que sur les processus décisionnels s'y rapportant.

5.5. Personnes de contact

La personne de contact pour les statistiques sur le marché du travail au niveau régional est M^{me} Fernande Klapp. Courrier électronique: $\underline{\text{fernande.klapp@ec.europa.eu}}$.

La personne de contact pour les questions méthodologiques est M. Pedro Martins Ferreira. Courrier électronique: <u>pedro-jorge.martins-ferreira@ec.europa.eu</u>.

La spécialiste des questions méthodologiques sur l'EFT à l'unité F-2 est M. Sylvain Jouhette. Courrier électronique: sylvain.jouhette@ec.europa.eu.



5.6. Liste des tableaux

Population active au niveau régional - séries EFT et séries EFT corrigées

UN3WPOP Population active par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3 –

UE-25 (1 000)

LF2ACT Population active par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25

(1000)

LF2ACTRT Taux d'activité économique par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et

2 - UE-25 (%)

LF2ACEDU Population active par sexe, âge et plus haut niveau d'études atteint,

aux niveaux NUTS 1 et 2 - UE-25 (1 000)

Emploi au niveau régional - séries EFT

LF2EMP Emploi par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1 000) **LF2ENACE** Emploi par activité économique, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25

(1000)

LF2ESTAT Emploi par statut professionnel aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25

(1000)

LF2EFTPT Emploi à plein temps / temps partiel par sexe, aux niveaux NUTS 1 et 2

- UE-25 (1 000)

LF2EEDU Emploi par sexe, âge et plus haut niveau d'études atteint, aux niveaux

NUTS 1 et 2 - UE-25 (1 000)

LF2ECOMM Emploi transrégional entre régions de niveau NUTS 2 – UE-25 (1 000) **LF2EMPRT** Taux d'emploi par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (%) **LF2EHOUR** Nombre moyen d'heures de travail habituellement ouvrées par semaine

dans l'emploi principal (plein temps), aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25

(heures)

Chômage au niveau régional - séries EFT corrigées

UN3PERS Chômage par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3 – UE-25

(1 000)

UN3RT Taux de chômage par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3 –

UE-25 (%)

UN2LTU Chômage de longue durée (12 mois et plus), aux niveaux NUTS 1 et 2 –

UE-25 (1 000, %)

Disparités sur le marché du travail régional - séries EFT

LFOCVERT Dispersion des taux d'emploi régionaux (niveau NUTS 2) du groupe

d'âge des 15 à 64 ans - UE-25 (%)



UNOCVUNE Dispersion des taux de chômage régionaux (niveaux NUTS 2 et 3) -

UE-25 (%)

Statistiques sociodémographiques sur la main d'œuvre au niveau régional séries EFT

LF2HH Nombre de ménages par degré d'urbanisation du lieu de résidence, aux

niveaux NUTS 1 et 2 - UE-25 (1 000)

LF2POP Population âgée de 15 ans ou plus par sexe et par âge, aux niveaux

NUTS 1 et 2 – UE-25 (1 000)

LF2PEDU Population âgée de 15 ans ou plus par sexe, âge et plus haut niveau

d'études atteint, aux niveaux NUTS 1 et 2 - UE-25 (1 000)

LF2P_LLL Formation tout au long de la vie – participation des adultes âgés de 25

à 64 ans à la formation et à l'enseignement, aux niveaux NUTS 1 et 2 -

UE-25 (1 000)

 $(1\ 000)$

Données sur le marché du travail au niveau régional d'après la méthodologie antérieure à 2003 (données jusque 2001) - séries EFT corrigées

WPOP_Q2	Population active par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3 – UE-25 (1 000)
ACT_Q2	Population active par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1 000)
ACTRT_Q2	Taux d'activité économique par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (%)
EMP_Q2	Emploi par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 - UE-25 (1 000)
EMPN_Q2	Emploi par activité économique à plein temps / temps partiel par sexe, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1 000)
EMPRT_Q2	Taux d'emploi du groupe d'âge des 15 à 64 ans, par sexe, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (%)
CVERT_Q2	Dispersion des taux d'emploi régionaux (niveau NUTS 2) du groupe d'âge des 15 à 64 ans – UE-25 (%)

Chômage par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3 – UE-25

RT_Q2 Taux de chômage par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3 -

UE-25 (%)

STDV_Q2 Dispersion des taux de chômage régionaux (niveaux NUTS 2 et 3) -UE-25 (%)

Chômage de longue durée (12 mois et plus), aux niveaux NUTS 1 et 2 -

UE-25 (1 000, %)

Nombre de ménages par degré d'urbanisation du lieu de résidence, aux HH_Q2

niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1 000)

POP_Q2 Population âgée de 15 ans ou plus par sexe et par âge, aux niveaux

NUTS 1 et 2 – UE-25 (1 000)



PERS_Q2

LTU_Q2

5.7. Description détaillée

Population active au niveau régional - séries EFT et séries EFT corrigées

UN3WPOP Population active par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3

Dimensions:

1. **AGE** 15 ans ou plus y15_max y15_24 Entre 15 et 24 ans 25 ans ou plus y25_max 2. SEX Total t m Hommes Femmes 3. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 1, 2 et 3 4. TIME À partir de 1999 (annuel)

Unité: 1 000 personnes

LF2ACT Population active par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2

Dimensions:

Differsion	<u></u>		
1.	SEX	t	Total
		m	Hommes
		f	Femmes
2.	AGE	y15_max	15 ans ou plus
		y15_24	Entre 15 et 24 ans
		y25_max	25 ans ou plus
		y25_34	Entre 25 et 34 ans
		y35_44	Entre 35 et 44 ans
		y45_54	Entre 45 et 54 ans
		y15_64	Entre 15 et 64 ans
		y55_64	Entre 55 et 64 ans
		y65_max	65 ans ou plus
3.	GEO	Entités géo	politiques NUTS_2006: aux niveaux NUTS 1 et 2
4.	TIME	À partir de	1999 (annuel)
<u>Unité:</u>	1 000 pers	<u>onnes</u>	

LF2ACTRT Taux d'activité économique par sexe et par âge, aux niveaux

NUTS 1 et 2

Dimensions:

1. SEX t Total m Hommes f Femmes



2.	AGE	y15_max 15 ans ou plus		
		y15_24 Entre 15 et 24 ans		
		y25_max 25 ans ou plus		
		y25_34 Entre 25 et 34 ans		
		y35_44 Entre 35 et 44 ans		
		y45_54 Entre 45 et 54 ans		
		y15_64 Entre 15 et 64 ans		
		y55_64 Entre 55 et 64 ans		
_		y65_max 65 ans ou plus		
3.	GEO	Entités géopolitiques NUTS_2006: aux niveaux NUTS 1 et 2		
4.	TIME	À partir de 1999 (annuel)		
<u>Unité:</u>	<u>%</u>	Personnes ayant un emploi et chômeurs en pourcentage de la population		
LF2ACEDU		Population active par sexe, âge et plus haut niveau d'études atteint, aux niveaux NUTS 1 et 2		
Dim on sion				
<u>Dimensior</u>	<u>is:</u>			
1.	SEX	t Total		
		m Hommes		
		f Femmes		
2.	AGE	y15_max 15 ans ou plus		
		y25_64 Entre 25 et 64 ans		
0	CIMPO 7			
3.	CITE97	Classification internationale type de l'éducation 1997 (CITE):		
		total Total (CITE 1997)		
		isced0_2 Enseignement préprimaire, primaire et premier cycle de		
		l'enseignement secondaire – niveaux 0 à 2 (CITE 1997)		
		isced3_4 Enseignement du deuxième cycle secondaire et		
		enseignement postsecondaire qui n'est pas du supérieur		
		- niveaux 3 et 4 (CITE 1997)		
		isced5_6 Enseignement supérieur – niveaux 5 et 6 (CITE 1997)		
		nresp Pas de réponse		
4.	GEO	Entités géopolitiques NUTS_2006: aux niveaux NUTS 1 et 2		
5.	TIME	À partir de 1999 (annuel)		

1 000 personnes Unité:



Emploi au niveau régional - séries EFT

LFZEMP	Emploi par sexe et par age, aux niveaux NUTS 1 et 2	
D: :		

Dimensions:

1.	SEX	t	Total
		m	Hommes
		f	Femmes
2.	AGE	y15_max	15 ans ou plus
		y15_24	Entre 15 et 24 ans
		y25_max	25 ans ou plus
		y25_34	Entre 25 et 34 ans
		y35_44	Entre 35 et 44 ans
		y45_54	Entre 45 et 54 ans
		y15_64	Entre 15 et 64 ans
		y55_64	Entre 55 et 64 ans
		y65_max	65 ans ou plus
3.	GEO	Entités géopolitiques NUTS_2006: aux niveaux NUTS 1 et 2	
4.	TIME	À partir de 1999 (annuel)	

Unité: 1 000 personnes

LF2ENACE Emploi par activité économique, aux niveaux NUTS 1 et 2

Dimensions:

Dineriolor	<u></u>		
1.	NACE	Nomencl	ature des activités économiques – NACE Rév. 1.1:
		TOTAL	Toutes les branches de la NACE – Total
		A_B	Agriculture, chasse, sylviculture, pêche et aquaculture
		C_D_E	Industrie, y compris l'énergie et hors construction
		C_to_F	Industrie, y compris l'énergie et la construction
		F	Construction
		G_to_Q	Services (à l'exclusion des organisations et entités
			extraterritoriales)
		G_H_I	Commerce, réparations d'automobiles et d'articles
			domestiques, hôtels et restaurants, transports et
			communications
		J_K	Activités financières; immobilier, location et services aux
			entreprises
		L_to_Q	Administration publique, éducation, santé et action
sociale, services collectifs,		sociale, services collectifs, sociaux et personnels et	
			activités des ménages
2.	GEO	Entités g	éopolitiques NUTS_2006: aux niveaux NUTS 1 et 2

À partir de 1999 (annuel)

Unité: 1 000 personnes

TIME



3.

LF2ESTAT Emploi par statut professionnel, aux niveaux NUTS 1 et 2

Dimensions:

1. WSTATUS Statut professionnel:

EMP Personnes ayant un emploi

SAL Salariés

SELF Indépendants FAM Aides familiaux NRESP Pas de réponse

2. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: aux niveaux NUTS 1 et 2

3. TIME À partir de 1999 (annuel)

Unité: 1 000 personnes

LF2EFTPT Emploi à plein temps/temps partiel par sexe, aux niveaux NUTS 1

et 2

Dimensions:

1. SEX t Total

m Hommes

f Femmes

2. FT-PT Temps de travail (plein temps/temps partiel):

total Total

pt Travailleurs à temps partiel

nresp Pas de réponse

3. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: aux niveaux NUTS 1 et 2

4. TIME À partir de 1999 (annuel)

Unité: 1 000 personnes

LF2EEDU Emploi par sexe, âge et plus haut niveau d'études atteint, aux

niveaux NUTS 1 et 2

Dimensions:

1. SEX t Total

m Hommesf Femmes

2. AGE y15_max 15 ans ou plus

y25_64 Entre 25 et 64 ans



3 CITE97 Classification internationale type de l'éducation 1997 (CITE): total Total (CITE 1997) isced0 2 Enseignement préprimaire, primaire et premier cycle de l'enseignement secondaire - niveaux 0 à 2 (CITE 1997) isced3_4 Enseignement du deuxième cycle secondaire et enseignement postsecondaire qui n'est pas supérieur – niveaux 3 et 4 (CITE 1997) isced5 6 Enseignement supérieur - niveaux 5 et 6 (CITE 1997) nresp Pas de réponse 4. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: aux niveaux NUTS 1 et 2 TIME À partir de 1999 (annuel)

1 000 personnes Unité:

LF2ECOMM Emploi transrégional entre régions de niveau NUTS 2

5.

<u>Dimen</u>	sions:		
1.	WRKPLACE	Lieu de travail: same_reg oth_reg nresp	Travaillant dans la même région Travaillant dans une autre région Pas de réponse
2.3.	GEO TIME	Entités géopoliti À partir de 1999	ques NUTS_2006: au niveau NUTS 2 (annuel)

Unité: 1 000 personnes

LF2EMPRT Taux d'emploi par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2

Dimensions:

<u>Dimensior</u>	<u>ıs:</u>		
1.	SEX	t	Total
		m	Hommes
		f	Femmes
2.	AGE	y15_max	15 ans ou plus
		y15_24	Entre 15 et 24 ans
		y25_max	25 ans ou plus
		y25_34	Entre 25 et 34 ans
		y35_44	Entre 35 et 44 ans
		y45_54	Entre 45 et 54 ans
		y15_64	Entre 15 et 64 ans
		y55_64	Entre 55 et 64 ans



y65_max 65 ans ou plus

3. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: aux niveaux NUTS 1 et 2

4. TIME À partir de 1999 (annuel)

Unité: % Personnes ayant un emploi en pourcentage de la population

LFOVERT Dispersion des taux d'emploi régionaux (niveaux NUTS 2 et 3) du

groupe d'âge des 15 à 64 ans

Dimensions:

1. SEX t Total

m Hommes

f Femmes

2. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 0 (pays)

3. TIME À partir de 1999 (annuel)

<u>Unité:</u> % <u>Ratio de l'écart type des taux d'emploi pondérés régionaux du groupe</u>

<u>d'âge des 15-64 ans par le taux d'emploi du même groupe d'âge au</u>

niveau national (ou au niveau de l'UE), exprimé en pourcentage.

LF2EHOUR Nombre moyen d'heures de travail habituellement ouvrées par

semaine dans l'emploi principal (plein temps), aux niveaux NUTS 1

et 2

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: aux niveaux NUTS 1 et 2

2. TIME À partir de 1999 (annuel)

Unité: heures

Chômage au niveau régional - séries EFT corrigées

UN3PERS Chômage par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3

Dimensions:

1. AGE y15_max 15 ans ou plus

y15_24 Entre 15 et 24 ans

y25_max 25 ans ou plus

2. SEX t Total

m Hommes



		f Femmes
3.	GEO	Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 1, 2 et 3
4.	TIME	À partir de 1999 (annuel)
<u>Unité:</u>	1 000 per	<u>sonnes</u>

UN3RT		Taux de chômage par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3		
<u>Dimension</u>	<u>s:</u>			
1.	AGE	y15_max	15 ans ou plus	
		y15_24	Entre 15 et 24 ans	
		y25_max	25 ans ou plus	
2.	SEX	t	Total	
		m	Hommes	
		f	Femmes	
3.	GEO	Entités géop	olitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 1, 2 et 3	
4.	TIME	À partir de 1	.999 (annuel)	

UNOCVUNE Dispersion des taux de chômage régionaux (niveaux NUTS 2 et 3)

Chômeurs en pourcentage de la population active

Dimensions:

Unité: %

1.	CVINFO	Niveau de base régionale:
		cv_nuts 2 Dispersion basée sur le niveau NUTS 2
		cv_nuts 3 Dispersion basée sur le niveau NUTS 3
2.	GEO	Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 0 (pays)
3.	TIME	À partir de 1999 (annuel)
<u>Unité:</u>	<u>%</u>	Ratio de l'écart type des taux de chômage pondérés régionaux
		(niveaux NUTS 2 ou 3) par le taux de chômage au niveau national (ou
		au niveau de l'UE), exprimé en pourcentage.



UN2LTU		Chômage de longue durée (12 mois ou plus), aux niveaux NUTS 1 et 2	
<u>Dimension</u>	<u>ns:</u>		
1.	UNIT	nbr	1 000 personnes
		ltu_une_rt	% [personnes au chômage depuis un an ou plus en pourcentage de l'ensemble des chômeurs (moins d'un an et un an ou plus)]
2.	GEO	Entités géopolitiques NUTS_2006: aux niveaux NUTS 1 et 2	

Statistiques sociodémographiques sur la main d'œuvre au niveau régional - séries EFT

À partir de 1999 (annuel)

LF2HH Nombre de ménages par degré d'urbanisation du lieu de résidence, aux niveaux NUTS 1 et 2

3.

<u>Dimensior</u>	<u>ıs:</u>		
1.	DEG_URB	Degré d	l'urbanisation:
		deg1 2	Zone densément peuplée (au moins 500 habitants/km²)
		deg2	Zone d'urbanisation intermédiaire (100 à
		4	499 habitants/km²)
		deg3 2	Zone faiblement peuplée (moins de 100 habitants/km²)
2.	GEO		géopolitiques NUTS_2006: aux niveaux NUTS 1 et 2
3.	TIME	À partir	de 1999 (annuel)

1 000 ménages Unité:

TIME

LF2POP Population âgée de 15 ans ou plus par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2

Dimensions:

1.	SEX	t	Total
		m	Hommes
		f	Femmes
2.	AGE	y15_max	15 ans ou plus
		y15_24	Entre 15 et 24 ans
		y25_max	25 ans ou plus
		y25_34	Entre 25 et 34 ans
		y35_44	Entre 35 et 44 ans
		y45_54	Entre 45 et 54 ans
		y15_64	Entre 15 et 64 ans



		y55_64	Entre 55 et 64 ans
		y65_max	65 ans ou plus
3.	GEO	Entités gé	opolitiques NUTS_2006: aux niveaux NUTS 1 et 2
4.	TIME	À partir de	e 1999 (annuel)

Unité: 1 000 ménages

LF2PEDU Population âgée de 15 ans ou plus par sexe, âge et plus haut niveau d'études atteint, aux niveaux NUTS 1 et 2

Dimensions:

1.	SEX	t	Total
		m	Hommes
		f	Femmes
2.	AGE	y15_max	15 ans ou plus
		y25_64	Entre 25 et 64 ans
3.	CITE97	Classifica	tion internationale type de l'éducation 1997 (CITE):
	total	Total	(CITE 1997)
		isced0_2	Enseignement préprimaire, primaire et premier cycle de
			l'enseignement secondaire – niveaux 0 à 2 (CITE 1997)
		isced3_4	Enseignement du deuxième cycle secondaire et
			enseignement postsecondaire qui n'est pas du supérieur
			- niveaux 3 et 4 (CITE 1997)
		isced5_6	Enseignement supérieur – niveaux 5 et 6 (CITE 1997)
		nresp	Pas de réponse
4.	GEO	Entités gé	eopolitiques NUTS_2006: aux niveaux NUTS 1 et 2
5.	TIME	À partir d	e 1999 (annuel)
<u>Unité:</u>	1 000 per	<u>sonnes</u>	

LF2PLLL Formation

Formation tout au long de la vie – participation des adultes âgés de 25 à 64 ans à la formation et à l'enseignement, aux niveaux NUTS 1 et 2

Dimensions:

1.	LLL	Formation tout au long de la vie: Ill Participation à la formation tout au long de la vie		
		no_lll	Pas de participation à la formation tout au long de la vie	
		nresp	Pas de réponse	
		total	Total	
2.	GEO	Entités g	géopolitiques NUTS_2006: aux niveaux NUTS 1 et 2	
3.	TIME	À partir	de 1999 (annuel)	

Unité: 1 000 personnes



Données sur le marché du travail au niveau régional d'après la méthodologie antérieure à 2003 (données jusque 2001) – séries EFT corrigées

WPOP_q2 Population active par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3

Dimensions:

1. **GEO** Entités géopolitiques NUTS_2003: au niveau NUTS 1, 2 et 3 2. SEX Total Hommes m f Femmes 3. **AGE** 15 ans ou plus y15_max Entre 15 et 24 ans y15-24 y25_max 25 ans ou plus 4. TIME De 1983 (annuel) à 2001

Unité: 1 000 personnes

ACT_Q2 Population active par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 -

UE-25 (1 000)

ACT_Q2 Idem pour les pays candidats [mais TIME va de 1997 (annuel) à

2001]

Dimensions:

1. **GEO** Entités géopolitiques NUTS_2006: aux niveaux NUTS 1 et 2 2. SEX t Total Hommes m Femmes f 3. **AGE** v15 max 15 ans ou plus y15_24 Entre 15 et 24 ans y25_34 Entre 25 et 34 ans Entre 35 et 44 ans y35 44 Entre 45 et 54 ans y45_54

y65_max 65 ans ou plus TIME De 1977 (annuel) à 2001

y55_64

Unité: 1 000 personnes

ACTRT_Q2 Taux d'activité économique par sexe et par âge, aux niveaux

Entre 55 et 64 ans

NUTS 1 et 2

Dimensions:

4.

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: aux niveaux NUTS 1 et 2



		m	Hommes
		f	Femmes
3.	AGE	y15_max	15 ans ou plus
		y15_24	Entre 15 et 24 ans
		y25_34	Entre 25 et 34 ans
		y35_44	Entre 35 et 44 ans
		y45_54	Entre 45 et 54 ans
		y55_64	Entre 55 et 64 ans
		y65_max	65 ans ou plus
4.	TIME	De 1977 (an	nuel) à 2001
<u>Unité:</u>	<u>%</u>	Personnes of population	ayant un emploi et chômeurs en pourcentage de la

Total

EMP_Q2 Emploi par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2

1	Ù	γ	$\iota \epsilon$?1	เร	si	0	r	เร	::

2.

SEX

1.	GEO	Entités géo _l	politiques NUTS_2006: aux niveaux NUTS 1 et 2
2.	SEX	t	Total
		m	Hommes
		f	Femmes
3.	AGE	y15_max	15 ans ou plus
		y15_24	Entre 15 et 24 ans
		y25_34	Entre 25 et 34 ans
		y35_44	Entre 35 et 44 ans
		y45_54	Entre 45 et 54 ans
		y55_64	Entre 55 et 64 ans
		y65_max	65 ans ou plus
4.	TIME	De 1996 (ar	nnuel) à 2001
Unité [.]	1 000 nerso	nnes	

<u>Unité: 1 000 personnes</u>

EMPN_Q2 Emploi par activité économique, à plein temps/temps partiel et par sexe, aux niveaux NUTS 1 et 2

Dimensions:

1.	GEO	Entités géor	politiques NUTS_2006: aux niveaux NUTS 1 et 2
2.	SEX	t	Total
		m	Hommes
		f	Femmes
3.	FT_PT	Temps de tr	ravail (plein temps/temps partiel):
		total	Total
		pt	Temps partiel



4. NACECLIO Produits, biens et services NACE-CLIO:

b01 Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la

pêche

b02 Industrieb03 Services

total b01 + b02 + b03

5. TIME De 1983 (annuel) à 2001

Unité: 1 000 personnes

EMPRT_Q2 Taux d'emploi du groupe d'âge des 15 à 64 ans, par sexe, aux

niveaux NUTS 1 et 2

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: aux niveaux NUTS 1 et 2

2. SEX t Total

m Hommes f Femmes

3. TIME De 1996 (annuel) à 2001

Unité: % Personnes ayant un emploi âgées de 15 à 64 ans en pourcentage de

la population des 15 à 64 ans

CVERT_Q2 Dispersion des taux d'emploi régionaux (niveau NUTS 2) du groupe

d'âge des 15 à 64 ans

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 0 (pays)

2. SEX t Total

m Hommes f Femmes

3. TIME De 1996 (annuel) à 2001

<u>Unité:</u> % <u>Ratio de l'écart type des taux d'emploi pondérés régionaux (niveau </u>

NUTS 2) du groupe d'âge des 15-64 ans par le taux d'emploi du même groupe d'âge au niveau national (ou au niveau de l'UE),

exprimé en pourcentage.

PERS_Q2 Chômage par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 1, 2 et 3

2. SEX t Total

m Hommes f Femmes



3. AGE $y15_max$ 15 ans ou plus y15-24 Entre 15 et 24 ans $y25_max$ 25 ans ou plus

4. TIME De 1983 (annuel) à 2001

Unité: 1 000 personnes

RT_q2 Taux de chômage par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 1, 2 et 3

2. SEX t Total m Hommes

f Femmes

3. AGE y15_max 15 ans ou plus

y15_24 Entre 15 et 24 ans

y25_max 25 ans ou plus

4. TIME De 1983 (annuel) à 2001

<u>Unité:</u> % <u>Chômeurs en pourcentage de la population active</u>

STDV_q2 Dispersion des taux de chômage régionaux (niveaux NUTS 2 et 3)

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 0 (pays)

2. CVINFO Niveau de base régionale:

cv_nuts 2 Dispersion basée sur le niveau NUTS 2 cv_nuts 3 Dispersion basée sur le niveau NUTS 3

3. TIME De 1995 (annuel) à 2001

<u>Unité:</u> % Ratio de l'écart type des taux de chômage pondérés régionaux

(niveaux NUTS 2 ou 3) par le taux de chômage au niveau national (ou

au niveau de l'UE), exprimé en pourcentage.

LTU_q2 Chômage de longue durée (12 mois ou plus), aux niveaux NUTS 1

et 2

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2

2. UNIT nbr 1 000 personnes

ltu_une_rt % (Personnes au chômage pendant un an ou plus en

pourcentage du nombre total de chômeurs)



3. TIME De 1987 (annuel) à 2001

Unité: 1 000 personnes

HH_Q2 Nombre de ménages par degré d'urbanisation du lieu de résidence,

aux niveaux NUTS 1 et 2

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: aux niveaux NUTS 1 et 2

2. DEG_URB Degré d'urbanisation:

total Total

deg1 Zone densément peuplée (au moins 500 habitants/km²)

deg2 Zone d'urbanisation intermédiaire (de 100 à 499

habitants/km²)

deg3 Zone faiblement peuplée (moins de 100 habitants/km²)

3. TIME De 1992 (annuel) à 2001

Unité: 1 000 ménages

POP_Q2 Population âgée de 15 ans ou plus par sexe et par âge, aux niveaux

NUTS 1 et 2

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: aux niveaux NUTS 1 et 2

SEX t Total
 m Hommes

f Femmes

3. AGE y15_max 15 ans ou plus

y15_24 Entre 15 et 24 ans y25_34 Entre 25 et 34 ans y35_44 Entre 35 et 44 ans y45_54 Entre 45 et 54 ans y55_64 Entre 55 et 64 ans

y65_max 65 ans ou plus

4. TIME De 1977 (annuel) à 2001

Unité: 1 000 personnes



6. Statistiques des migrations

6.1. Présentation générale

Les ensembles de données régionales sur les migrations présentent les chiffres nationaux correspondant aux arrivées et aux départs à l'intérieur du pays (**reg_mig2mint**) ainsi que les mouvements avec l'étranger (**reg_mig2mext**).

S'il n'est pas fait de distinction entre nationaux et non-nationaux, les flux sont différenciés selon qu'ils comportent ou non le passage de frontières nationales.

Les définitions requises concernant les migrants sont celles qui sont recommandées au niveau international pour la mesure des flux migratoires.

Il se peut que les pays appliquent des définitions différentes de l'âge, la définition standard étant l'âge atteint à la fin de l'année. Il n'est donc pas impossible que des anomalies figurent au niveau des groupes d'âge y0 et y0_4, du fait du changement de désignation des groupes en vue d'une plus grande uniformisation.

Les flux migratoires internes au niveau NUTS 2 sont scindés en deux séries de tableaux, les arrivées et les départs, qui sont ventilés par groupe d'âge. Les matrices établies par pays des migrations internes par sexe, région d'origine et région de destination indiquent la répartition régionale des flux au niveau NUTS 2.

Aux régions énumérées sous GEO correspond le nombre de départs à destination des régions PARTNER correspondantes.

Le nombre total des arrivées, à l'intersection d'une région PARTNER et d'une région correspondante de la liste GEO au niveau NUTS 0 (niveau national), doit donc être égal au chiffre figurant, pour la région correspondante, dans le tableau des arrivées; inversement, le nombre total des départs, à l'intersection d'une région GEO et d'une région correspondante de la liste PARTNER au niveau NUTS 0 (niveau national), doit être égal au total par âge indiqué dans le tableau des départs.

En raison des migrations à l'intérieur même des régions, les données de certains pays dans les tableaux détaillés des arrivées et des départs par âge ne correspondent pas, pour certaines années, à la matrice des migrations internes par origine et destination. Pour résoudre ce problème, Eurostat a effectué des estimations ajustées pour ces deux tableaux.

Eurostat a procédé comme suit: les totaux de la matrice des migrations internes ont été reportés dans la colonne des totaux des tableaux sur les arrivées et les départs, tandis que la répartition par âge présente dans les données initiales a été maintenue en appliquant les coefficients correspondant aux groupes d'âge aux nouveaux chiffres totaux de la matrice.

Les estimations ainsi élaborées sont donc signalées comme étant des estimations faites par Eurostat.

Le groupe p2mext, qui porte sur les migrations externes au niveau NUTS 2, renseigne sur le nombre de mouvements comportant le passage de frontières nationales.



Du fait des différences quant à la définition de l'âge employée, il se peut que, dans certains cas, les chiffres ne correspondent pas à ceux publiés dans la collection relative aux flux migratoires internationaux dans le domaine «Migrations internationales et asile» de New Cronos (thème 3: population et conditions sociales).

Les chiffres de l'Espagne jusqu'en 2002 ne renseignent que sur les émigrants nationaux, tandis que les données sur l'immigration tiennent compte des arrivées tant de nationaux que d'étrangers.

6.2. Publications d'Eurostat

Statistiques démographiques, Eurostat (annuelles)

6.3. Sources des données

Les statistiques des migrations sont envoyées par les instituts nationaux de statistique.

6.4. Base juridique

Toutes les données fournies pour les statistiques des migrations reposent sur un accord informel, dans la mesure où il n'existe pas de législation communautaire en la matière.

6.5. Personnes de contact

La personne de contact pour les statistiques des migrations est M. Berthold Huber. Courrier électronique: berthold.huber@ec.europa.eu

La personne de contact pour les questions méthodologiques sur ces statistiques est M. David Thorogood. Courrier électronique: david.thorogood@ec.europa.eu

6.6. Liste des tableaux

(Le chiffre qui apparaît dans le nom précise le niveau de la NUTS.)

REG_MIG2MINT	MIGRATIONS INTERNES AU NIVEAU RÉGIONAL
reg_mig2arr	Arrivées dues à la migration interne par sexe et par groupe d'âge
reg_mig2dep	Départs dus à la migration interne par sexe et par groupe d'âge
reg_mig2xx	Migrations internes par sexe, région d'origine et région de destination
	(pays xx)



MIGRATIONS INTERNATIONALES AU NIVEAU RÉGIONAL **REG_MIG2MEXT**

reg_mig2im Immigration par sexe et par groupe d'âge reg_mig2em Émigration par sexe et par groupe d'âge



6.7. Description détaillée

Remarque: pour les États membres de l'UE, les unités territoriales pour la dimension GEO sont celles de la NUTS-2003.

REG_MIG2MINT MIGRATIONS INTERNES

reg_mig2arr		Arrivées dues à la migration interne par sexe et groupe d'âge
<u>Dimension</u>	<u>s:</u>	
1.	AGE	Âge et groupes d'âge
2.	SEX	Total
		Hommes
		Femmes
3.	GEO	Entités géopolitiques (déclarantes) NUTS 2003/régions statistiques
		au niveau 2
4.	TIME	À partir de 1990 (annuel)
<u>Unité:</u>	<u>personnes</u>	

Notes:

Années 1995 et 1996: B: la rubrique «85_MAX» comprend les plus de 60 ans. Années 1990 à 1995: DK: la rubrique «70-74» comprend les plus de 75 ans.

reg_mig2dep		Départs dus à la migration interne par sexe et groupe d'âge
<u>Dimensi</u>	ons:	
1.	AGE	Âge et groupes d'âge
2.	SEX	Total
		Hommes
		Femmes
3.	GEO	Entités géopolitiques (déclarantes) NUTS 2003/régions statistiques
		au niveau 2
4.	TIME	À partir de 1990 (annuel)

Unité: personnes

Notes:

Années 1990 à 1995: DK: la rubrique «70-74» comprend les plus de 75 ans.

reg_mig2... Migrations internes par sexe, région d'origine et région de destination (à chaque pays correspond un tableau distinct)

be Belgique**bg** Bulgarie

cz République tchèque



- dk Danemark
- de Allemagne
- ee Estonie
- Espagne es
- it Italie
- Hongrie hu
- nl Pays-Bas
- Autriche at
- Pologne pl
- Portugal pt
- ro Roumanie
- Slovénie si
- Slovaquie sk
- fi Finlande
- Suède se
- uk Royaume-Uni

Dimensions:

1.	PARTNER	Entités géopolitiques (partenaires) NUTS 2003/régions statistiques
		au niveau 2
2.	SEX	Total
		Hommes
		Femmes
3.	GEO	Entités géopolitiques (déclarantes) NUTS 2003/régions statistiques
		au niveau 2

À partir de 1975 (annuel)

TIME

personnes

Notes:

Unité:

4.

B: le total national pour 1995 et 1996 comprend les régions non affectées.

MIGRATIONS INTERNATIONALES REG_MIG2MEXT

reg_mig2im Immigration par sexe et groupe d'âge

Dimensions:

1. **AGE** Âge et groupes d'âge

> TOTAL total

y0_4 Moins de 5 ans y5_9 Entre 5 et 9 ans Entre 10 et 14 ans y10_14

etc.

2. SEX **Total**

> Hommes Femmes



3. GEO Entités géopolitiques (déclarantes) NUTS 2003/régions statistiques

au niveau 2

4. TIME À partir de 1990 (annuel)

Unité: personnes

Notes:

Années 1992, 1993 et 1999: les données du PT comprennent l'immigration dans des régions non affectées.

La répartition par âge repose sur des groupes d'âge non standard Y1_5, Y6_10, (...), Y86_90, Y91_MAX.

reg_mig2em		Émigration par sexe et groupe d'âge		
<u>Dimension</u>	<u>ns:</u>			
1.	AGE	Âge et groupes d'âge TOTAL total		
		y0_4 Moins de 5 ans		
		y5_9 Entre 5 et 9 ans		
		y10_14 Entre 10 et 14 ans		
		etc.		
2.	SEX	Total		
		Hommes		
		Femmes		
3.	GEO	Entités géopolitiques (déclarantes) NUTS 2003/régions statistiques		
		au niveau 2		
4.	TIME	À partir de 1990 (annuel)		
<u>Unité:</u>	personnes			

Notes:

La répartition par âge repose sur des groupes d'âge non standard Y1_5, Y6_10, (...), Y86_90, Y91_MAX.



7. Science et technologie (R & D, brevets)

7.1. Présentation générale

Définition de la R & D

La recherche et le développement englobent les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'homme, de la culture et de la société, ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications (Manuel de Frascati, § 57)⁹.

Dépenses de R & D

Les dépenses de R & D comprennent toutes les ressources financières utilisées pour la réalisation de la R & D. Elles incluent les dépenses courantes pour le personnel et les moyens matériels ainsi que les investissements productifs (pour, par exemple, les bâtiments et équipements). Les données régionales de la R & D, aux niveaux 1 et 2 de la NUTS, sont communiquées par les États membres, généralement sur la base d'enquêtes nationales. Certains États membres ne disposent pas d'une ventilation régionale pour toutes les dépenses de R & D. Par ailleurs, certaines séries chronologiques peuvent présenter une rupture en raison de révisions méthodologiques ou pour d'autres raisons. Tous les détails se trouvent dans la publication d'Eurostat intitulée «R & D – Statistiques annuelles» ou au chapitre 6 du Manuel de Frascati.

Personnel de R & D

On entend par «personnel de R & D» toutes les personnes employées dans les secteurs de R & D, ainsi que les personnes comme les administrateurs ou le personnel administratif dont les services sont directement liés aux travaux de R & D. Pour les notes méthodologiques, voir «Dépenses de R & D» (chapitre 1.2) ou le manuel de Frascati, chapitre 5. Comme pour le tableau des dépenses, les données sont fournies par les États membres.

Secteurs de R & D

La structure des secteurs dans le domaine R & D diffère sur un point majeur par rapport à celle utilisée dans les comptes nationaux. En raison de l'importance particulière des instituts universitaires et assimilés, la branche «administration» des comptes nationaux a été divisée en deux: «administrations publiques» et «enseignement supérieur». Ce dernier comprend non seulement toutes les universités, grandes écoles, instituts de technologie et

⁹⁾ Manuel de Frascati 2002: Méthode type proposée pour les enquêtes sur la recherche et le développement expérimental, OCDE, ISBN: 9789264199033.



_

autres établissements postsecondaires (quels que soient l'origine de leurs ressources financières et leur statut juridique), mais aussi tous les instituts de recherche, les stations d'essais et les cliniques qui travaillent sous le contrôle direct des établissements d'enseignement supérieur ou qui sont administrés par ces derniers ou leur sont associés (Manuel de Frascati, chapitre 3).

Brevets

Un brevet est un titre juridique de propriété industrielle qui confère à son titulaire le droit exclusif d'exploiter commercialement une invention sur un territoire et pendant une période déterminés. Les données sur les brevets permettent de mesurer le résultat de la R & D.

REGIO contient des données sur les demandes de brevet soumises à l'Office européen des brevets (OEB) et émanant des régions des États membres de l'Union européenne aux niveaux 1 et 2 de la NUTS. Le tableau sur les brevets par région est scindé en deux parties: les demandes de brevet déposées auprès de l'OEB par section de la CIB et les demandes de brevet de haute technologie déposées auprès de l'OEB.

Ressources humaines de la science et de la technologie (RHST)

D'après le manuel de Canberra¹⁰, les RHST comprennent les personnes qui répondent à l'une ou l'autre des conditions suivantes:

- a) personnes qui ont fait des études complètes du troisième degré dans un domaine d'études de la S-T;
- b) personnes qui, sans avoir les qualifications formelles (diplômes) visées ci-dessus, exercent une profession scientifique et technique pour laquelle il faut habituellement avoir les qualifications en question.

Emploi dans les secteurs de la haute technologie et dans les services à forte intensité de connaissances

Les données de ce domaine, tirées de l'enquête communautaire sur les forces de travail, correspondent à l'emploi dans les secteurs de la haute technologie (manufacturiers) et la plupart des secteurs à forte intensité de connaissances dans les services.

7.2. Publications d'Eurostat

Panorama – Science, technology and innovation in Europe Pocketbook – Science, technology and innovation in Europe (édition 2007)

7.3. Sources des données

Les données des États membres sont d'abord envoyées à l'unité F4 d'Eurostat, spécialisée en la matière. Des liens vers les données régionales sont ensuite créés dans la base REGIO.

 $^{^{10)}}$ Manuel de Canberra (ressources humaines), disponible sur le site internet de l'OCDE.



-

7.4. Base juridique

La communication des données est fondée sur un accord informel.

7.5. Personnes de contact

La personne de contact pour les statistiques sur la recherche et le développement est M. Filipe Alves. Courrier électronique: <u>filipe.alves@ec.europa.eu</u>

Les personnes de contact pour les questions méthodologiques sont les spécialistes suivants de l'unité F4:

- pour les dépenses et le personnel de R & D, M. Hakan Wilen. Courrier électronique: hakan.wilen@ec.europa.eu,
- pour les RHST et l'emploi en haute technologie, M. Tomas Meri. Courrier électronique: tomas.meri@ec.europa.eu,
- pour les demandes de brevet auprès de l'OEB, M. Bernard Felix. Courrier électronique: bernard.felix@ec.europa.eu.

7.6. Liste des tableaux

Dépenses et personnel de R & D

RD_E_GERDREG	Dépenses de R & D intra-muros par secteur d'exécution et région
RD_P_PERSREG Ensemble du personnel de R & D par secteur d'exécution (en	
	région

Ressources humaines en science et technologie

HRST_ST_RCAT	Données annuelles sur les RHST et leurs sous-groupes (niveaux	
	NUTS 0, 1 et 2)	
HRST_ST_RSEX	Données annuelles sur les RHST et leurs sous-groupes, par sexe	
	(niveaux NUTS 0 et 1)	
HRST_ST_RAGE	Données annuelles sur les RHST et leurs sous-groupes, par âge	
	(niveaux NUTS 0 et 1)	
HRST_ST_RSEC	Données annuelles sur les RHST occupées et leurs sous-groupes, par	
	secteur d'activité économique (niveaux NUTS 0 et 1)	

Emploi dans les secteurs de haute technologie

HTEC_EMP_REG Données annuelles sur l'emploi dans les secteurs de haute technologie et à forte intensité de connaissances au niveau régional

Demandes de brevet européen auprès de l'OEB

PAT_EP_RTOT Demandes de brevet auprès de l'OEB par année de priorité au niveau régional



PAT_EP_RIPC	Demandes de brevet auprès de l'OEB par année de priorité au niveau	
	régional par section et par classe de la CIB	
PAT_EP_RTEC	Demandes de brevet de haute technologie auprès de l'OEB par année	
	de priorité au niveau régional	
PAT_EP_RICT	Demandes de brevet de TIC auprès de l'OEB par année de priorité au	
	niveau régional	
PAT_EP_RBIO	Demandes de brevet de biotechnologie auprès de l'OEB par année de	
	priorité au niveau régional	



7.7. Description détaillée

RD_E_GERDREG Dépenses de R & D intra-muros par secteur d'exécution et région

Dimensions:

1. SECTPERF Secteur d'exécution

total Ensemble des secteurs bes Entreprises privées gov Secteur public

hes Enseignement supérieur

pnp Institutions privées sans but lucratif

2. UNIT Unité

mio_eur Millions d'euros (à partir du 1.1.1999)/millions

d'écus (jusqu'au 31.12.1998)

mio_nac Millions d'unités monétaires nationales (y compris

des séries en «euro fixe» pour les pays de la zone

euro)

mio_pps Millions de SPA (standard de pouvoir d'achat)

mio_pps_kp95 Millions de SPA aux prix de 1995

pc_gdp Pourcentage du PIB

3. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: aux niveaux NUTS 1 et 2

4. TIME À partir de 1980 (annuel)

RD_P_PERSREG Ensemble du personnel de R & D par secteur d'exécution (emploi)

et région

Dimensions:

1. OCCUP Profession

total Personnel de R & D total

rse Chercheurs

2. SEX Sexe

t Total f Femmes

3. SECTPERF Secteur d'exécution

total Ensemble des secteurs bes Entreprises privées gov Secteur public

hes Enseignement supérieur

pnp Institutions privées sans but lucratif



4. UNIT Unité

hc Dénombrement des effectifs fte Équivalent plein temps

pc_act Pourcentage de la population active

pc_emp Pourcentage de l'emploi total

5. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: aux niveaux NUTS 1 et 2

6. TIME À partir de 1980 (annuel)

HRST_ST_RCAT Données annuelles sur les RHST et leurs sous-groupes (niveaux

NUTS 0, 1 et 2)

Dimensions:

1. CATEGORY Catégorie

hrst Ressources humaines en science et technologie hrste Ressources humaines en science et technologie –

Enseignement

hrsto Ressources humaines en science et technologie -

Profession

hrstc Ressources humaines en science et technologie -

Noyau

2. UNIT Unité

1000 Milliers

pc_pop_hrst Catégories de RHST en pourcentage de la population pc_act_hrst Catégories de RHST en pourcentage de la main-

d'œuvre

3. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: aux niveaux NUTS 1 et 2

4. TIME À partir de 1994 (annuel)

HRST_ST_RSEX Données annuelles sur les RHST et leurs sous-groupes, par sexe

(niveaux NUTS 0 et 1)

Dimensions:

1. CATEGORY Catégorie

hrst Ressources humaines en science et technologie hrste Ressources humaines en science et technologie –

Enseignement

hrsto Ressources humaines en science et technologie -

Profession

hrstc Ressources humaines en science et technologie -

Noyau



2. **SEX** Sexe

> Total t Hommes m Femmes f

3. UNIT Unité

> 1000 Milliers

pc_pop_hrst Catégories de RHST en pourcentage de la population pc_act_hrst Catégories de RHST en pourcentage de la main-

d'œuvre

4. **GEO** Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 1

5. TIME À partir de 1994 (annuel)

HRST_ST_RAGE Données annuelles sur les RHST et leurs sous-groupes, par âge

(niveaux NUTS 0 et 1)

Dimensions:

1. CATEGORY Catégorie

> hrst Ressources humaines en science et technologie Ressources humaines en science et technologie hrste

> > Enseignement

hrsto Ressources humaines en science et technologie -

Profession

hrstc Ressources humaines en science et technologie -

Noyau

2. **AGE** Âge

> TOTAL **Total**

y25_34 Entre 25 et 34 ans y35_44 Entre 35 et 44 ans y25_64 Entre 25 et 64 ans y45_64 Entre 45 et 64 ans

y0_25_y65_max Autres (65 ans ou plus et moins de 25 ans)

3. UNIT Unité

> 1000 Milliers

pc_pop_hrst Catégories de RHST en pourcentage de la population pc_act_hrst Catégories de RHST en pourcentage de la main-

d'œuvre

GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 1 4.

5. TIME À partir de 1994 (annuel)



HRST_ST_RSEC Données annuelles sur les RHST occupées et leurs sous-groupes,

par secteur d'activité économique (NUTS 1)

Dimensions:

1. CATEGORY Catégorie

hrst Ressources humaines en science et technologie hrste Ressources humaines en science et technologie –

Enseignement

hrsto Ressources humaines en science et technologie -

Profession

hrstc Ressources humaines en science et technologie -

Noyau

2. NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1

TOTAL Ensemble des branches de la NACE – Total

MA TOTAL Industrie manufacturière

MA_H_MH_TOT Industrie manufacturière de haute et moyenne-haute

technologie

MA_HIGH_TEC Industrie manufacturière de haute technologie MA_MHIGH_TEC Industrie manufacturière de moyenne-haute

technologie

MA_L_ML_TOT Industrie manufacturière de moyenne-faible et faible

technologie

MA_MLOW_TEC Industrie manufacturière de moyenne-faible

technologie

MA_LOW_TEC Industrie manufacturière de faible technologie SE_TOTAL Services: sections G à Q = 50 à 99 de la NACE

Rév. 1.1

SE_KIS_TOT Services à forte intensité de connaissances: codes 61,

62, 64 à 67, 70 à 74, 80, 85 et 92 de la NACE Rév. 1.1

SE_KIS_HT Services de haute technologie à forte intensité de

connaissances: codes 64, 72 et 73 de la NACE

Rév. 1.1

SE_KIS_MS Services marchands à forte intensité de connaissances

(à l'exclusion de l'intermédiation financière et des services de haute technologie): codes 61, 62, 70, 71 et

74 de la NACE Rév. 1.1

SE_KIS_FS Services financiers à forte intensité de connaissances:

codes 65, 66 et 67 de la NACE Rév. 1.1

SE_KIS_OT Autres services à forte intensité de connaissances:

codes 80, 85 et 92 de la NACE Rév. 1.1

SE_LKIS_TOT Total des services à faible intensité de connaissances:

codes 50, 51, 52, 55, 60, 63, 75, 90, 91, 93, 95 et 99

de la NACE Rév. 1.1



	SE	LKIS_MS	Services marchands à faible intensité de connaissances: codes 50, 51, 52, 55, 60, 63 de la NACE Rév. 1.1
	SE	LKIS_OT	Autres services à faible intensité de connaissances:
	ТН	EC_MA_SE	codes 75, 90, 91, 93, 95 et 99 de la NACE Rév. 1.1 Total des industries manufacturières de haute et moyenne-haute technologie et des services de haute technologie à forte intensité de connaissances: codes 24, 29 à 35, 64, 72 et 73 de la NACE Rév. 1.1
	A_TO_C		Agriculture, chasse, sylviculture, pêche, industries extractives: codes 01 à 14 de la NACE Rév. 1
	D		Industrie manufacturière
	E_	F	Eau, gaz, électricité et construction
	G		Commerce; réparations d'automobiles et d'articles
			domestiques
	Н		Hôtels et restaurants
	I		Transports et communications
	J		Activités financières
	K		Immobilier, location et services aux entreprises
	L_0	Q	Administrations publiques, organisations et entités
			extraterritoriales: codes 75 et 99 de la NACE Rév. 1
	M		Éducation
	N		Santé et action sociale
	O_	P	Services collectifs, sociaux et personnels et activités
			des ménages: codes 90 à 93 et 95 à 97 de la NACE Rév. 1
3.	UNIT	Unité	
٥.	ONII	1000	Milliers
			Catégories de RHST en pourcentage de l'emploi
		pc_cmp_mst	Categories de Krist en pourcentage de rempior
4.	GEO	Entités géop	oolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 1
5.	TIME	À partir de 1	1994 (annuel)
			nnuelles sur l'emploi dans les secteurs de haute et à forte intensité de connaissances au niveau régional
<u>Dimension</u>	<u>s:</u>		
1.	NACE	Nomenclatu	re des activités économiques – NACE Rév. 1.1
		TOTAL	Ensemble des branches de la NACE – Total
		MA_TOTAL	Industrie manufacturière
		_	Γ Industrie manufacturière de haute et moyenne-
			haute technologie
		MA_HIGH_TEC	_



MA_MHIGH_TEC	EIndustrie manufacturière de moyenne-haute
	technologie
MA_L_ML_TOT	Industrie manufacturière de moyenne-faible et faible technologie
MA_MLOW_TEC	Industrie manufacturière de moyenne-faible technologie
MA LOW TEC	Industrie manufacturière de faible technologie
SE_TOTAL	Services: sections G à Q = 50 à 99 de la NACE
	Rév. 1.1
SE_KIS_TOT	Services à forte intensité de connaissances: codes
	61, 62, 64 à 67, 70 à 74, 80, 85 et 92 de la NACE Rév. 1.1
SE_KIS_HT	Services de haute technologie à forte intensité de
	connaissances: codes 64, 72 et 73 de la NACE
	Rév. 1.1
SE_KIS_MS	Services marchands à forte intensité de
	connaissances (à l'exclusion de l'intermédiation
	financière et des services de haute technologie):
	codes 61, 62, 70, 71 et 74 de la NACE Rév. 1.1
SE_KIS_FS	Services financiers à forte intensité de
	connaissances: codes 65, 66 et 67 de la NACE
	Rév. 1.1
SE_KIS_OT	Autres services à forte intensité de connaissances:
	codes 80, 85 et 92 de la NACE Rév. 1.1
SE_LKIS_TOT	Total des services à faible intensité de
	connaissances: codes 50, 51, 52, 55, 60, 63, 75, 90, 91, 93, 95 et 99 de la NACE Rév. 1.1
SE_LKIS_MS	Services marchands à faible intensité de
	connaissances: codes 50, 51, 52, 55, 60, 63 de la
	NACE Rév. 1.1
SE_LKIS_OT	Autres services à faible intensité de connaissances:
	codes 75, 90, 91, 93, 95 et 99 de la NACE Rév. 1.1
HTEC_MA_SE	Total des industries manufacturières de haute et
	moyenne-haute technologie et des services de haute
	technologie à forte intensité de connaissances: codes
	24, 29 à 35, 64, 72 et 73 de la NACE Rév. 1.1
A_TO_C	Agriculture, chasse, sylviculture, pêche, industries
	extractives: codes 01 à 14 de la NACE Rév. 1
D	Industrie manufacturière
E_F	Eau, gaz, électricité et construction
G_H_P	Commerce, hôtels et restaurants, ménages privés:
	codes 50 à 52, 55 et 95 de la NACE Rév. 1
I60_TO_I63	Transports terrestres, transports par conduites,
	transports par eau, transports aériens, services
	auxiliaires des transports et agences de voyages



		FRB	Activités financières, immobilier, location et services aux entreprises (hors informatique et R & D): codes 65 à 67, 70, 71 et 74 de la NACE Rév. 1	
		L_Q	Administrations publiques, organisations et entités extraterritoriales: codes 75 et 99 de la NACE Rév. 1	
		M	Éducation	
		N	Santé et action sociale	
		O	Services collectifs, sociaux et personnels	
2.	UNIT	Unités		
		1000	Milliers	
		pc_emp	Pourcentage de l'emploi total	
3.	GEO	Entités géor	politiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2	
4.	TIME	À partir de	À partir de 1994 (annuel)	
PAT_EP_RTOT			Demandes de brevet auprès de l'OEB par année de priorité au niveau régional	
<u>Dimension</u>	s:			
1.	— UNIT	Unité		
1.	UNII	nb_tot	Total (pas de ventilation)	
		mio_act	Par million d'actifs	
		mio_pop	Par million d'habitants	
2.	GEO	Entités géor	Entités géopolitiques NUTS_2006: aux niveaux NUTS 1 et 2	
3.	TIME	À partir de	À partir de 1977 (annuel)	
PAT_EP_RIPC			Demandes de brevet auprès de l'OEB par année de priorité au niveau régional par section et par classe de la CIB	
<u>Dimension</u>	<u>s:</u>			
1.	IPC	Classification	Classification internationale des brevets (CIB)	
		A01 Agricu A21 Cuisso A22 Bouch ou du A23 Alimen	n A – Nécessités courantes de la vie alture, sylviculture, élevage, chasse, piégeage et pêche on au four; pâtes alimentaires aerie, traitement de la viande, traitement de la volaille poisson ats ou produits alimentaires, leur traitement, non rt par d'autres classes	



A24 Tabac, cigares, cigarettes, articles pour fumeurs

- A41 Vêtements
- A42 Chapellerie
- A43 Chaussures
- A44 Mercerie, bijouterie
- A45 Objets d'usage personnel ou articles de voyage
- A46 Brosserie
- A47 Ameublement, articles ou appareils ménagers, moulins à café, moulins à épices, aspirateurs en général
- A61 Sciences médicale ou vétérinaire, hygiène
- A62 Sauvetage, lutte contre l'incendie
- A63 Sports, jeux, distractions
- B Section B Techniques industrielles, transports
- B01 Procédés ou appareils physiques ou chimiques en général
- B02 Broyage, réduction en poudre ou désagrégation, traitement préparatoire des graines pour la mouture
- B03 Séparation des solides par utilisation de liquides ou par utilisation de tables ou cribles à piston pneumatiques, séparation magnétique ou électrostatique de matériaux solides à partir de matériaux solides ou de fluides, séparation par des champs électriques à haute tension
- B04 Appareils ou machines centrifuges utilisés avec les procédés physiques ou chimiques
- B05 Pulvérisation ou atomisation en général, application de liquides ou d'autres matériaux fluides aux surfaces, en général
- B06 Production ou transmission des vibrations mécaniques, en général
- B07 Séparation des solides, triage
- B08 Nettoyage
- B09 Élimination des déchets solides, régénération de sols pollués
- B21 Travail mécanique des métaux sans enlèvement substantiel de matière, découpage du métal à l'emporte-pièce
- B22 Fonderie, métallurgie des poudres métalliques
- B23 Machines-outils, travail des métaux non prévu ailleurs
- B24 Meulage, polissage
- B25 Outils à main, outils portatifs à moteur, manches pour ustensiles à main, outillage d'atelier, manipulateurs
- B26 Outils pour tailler à main, coupe, séparation
- B27 Travail ou conservation du bois ou de matériaux similaires, machines pour clouer, agrafer ou brocher en général
- B28 Travail du ciment, de l'argile ou de la pierre
- B29 Travail des matières plastiques, travail des substances à l'état plastique en général
- B30 Presses
- B31 Fabrication d'articles en papier, travail du papier
- B32 Produits stratifiés



- B41 Imprimerie, lignards, machines à écrire, timbres
- B42 Reliure, albums, classeurs, imprimés particuliers
- B43 Matériel pour écrire ou dessiner, accessoires de bureau
- B44 Arts décoratifs
- B60 Véhicules en général
- B61 Chemins de fer
- B62 Véhicules terrestres se déplaçant autrement que sur rails
- B63 Navires ou autres engins flottants, leur équipement
- B64 Aéronautique, aviation, astronautique
- B65 Manutention, emballage, emmagasinage, manipulation des matériaux de forme plate ou filiforme
- B66 Hissage, levage, halage
- B67 Ouverture ou fermeture des bouteilles, bocaux ou récipients analogues, manipulation des liquides
- B68 Bourrellerie, capitonnage
- B81 Technologie des microstructures
- B82 Nanotechnologie
- C Section C Chimie, métallurgie
- C01 Chimie inorganique
- C02 Traitement de l'eau, des eaux résiduaires, des eaux ou boues d'égout
- C03 Verre, laine minérale ou de scories
- C04 Ciments, béton, pierre artificielle, céramiques, réfractaires
- C05 Engrais, leur fabrication
- C06 Explosifs, allumettes
- C07 Chimie organique
- CO8 Composés macromoléculaires organiques, leur préparation ou leur mise en œuvre chimique, compositions à base de composés macromoléculaires
- CO9 Colorants, peintures, produits à polir, résines naturelles, adhésifs, compositions non prévues ailleurs, utilisations de substances, non prévues ailleurs
- C10 Industries du pétrole, du gaz ou du coke, gaz de synthèse contenant de l'oxyde de carbone, combustibles, lubrifiants, tourbe
- C11 Huiles, graisses, matières grasses ou cires animales ou végétales, leurs acides gras, détergents, bougies
- C12 Biochimie, bière, spiritueux, vin, vinaigre, microbiologie, enzymologie, techniques de mutation ou de génétique
- C13 Industrie du sucre
- C14 Peaux, pelleteries, cuirs
- C21 Métallurgie du fer
- C22 Métallurgie (du fer c21), alliages ferreux ou non ferreux, traitement des alliages ou des métaux non ferreux
- C23 Revêtement de matériaux métalliques, revêtement de matériaux avec des matériaux métalliques, traitement



- chimique de surface, traitement de diffusion de matériaux métalliques, revêtement par évaporation sous vide, par pulvérisation cathodique, par implantation d'ions ou par dépôt chimique en phase vapeur, en général
- C25 Procédés électrolytiques ou électrophorétiques, appareillages à cet effet
- C30 Croissance des cristaux
- D Section D Textiles, papier
- D01 Fibres ou fils naturels ou artificiels, filature
- D02 Fils, finition mécanique des fils ou cordes, ourdissage ou tressage
- D03 Tissage
- D04 Tressage, fabrication de la dentelle, tricotage, passementeries, non-tissés
- D05 Couture, broderie, implantation de poils ou touffes par piquage
- D06 Traitement des textiles ou similaires, blanchissage, matériaux flexibles non prévus ailleurs
- D07 Cordes, câbles autres que les câbles électriques
- D21 Fabrication du papier, production de la cellulose
- E Section E Constructions fixes
- E01 Construction de routes, de voies ferrées ou de ponts
- E02 Hydraulique, fondations, terrassement
- E03 Adduction d'eau, évacuation des eaux
- E04 Bâtiment
- E05 Serrures, clés, appareillage des portes ou fenêtres, coffres-
- E06 Portes, fenêtres, volets ou stores à rouleau, en général, échelles
- E21 Forage du sol ou de la roche, exploitation minière
- F Section F Mécanique, éclairage, chauffage, armement, sautage
- F01 «Machines» ou machines motrices en général, ensembles fonctionnels de machines motrices en général, machines à vapeur
- F02 Moteurs à combustion, ensembles fonctionnels de moteurs à gaz chauds ou à produits de combustion
- F03 «Machines» ou machines motrices à liquides, mécanismes moteurs à vent, à ressorts, à poids, production d'énergie mécanique ou de poussée propulsive par réaction, non prévue ailleurs
- F04 «Machines» à liquides à déplacement positif, pompes à liquides ou à fluides compressibles



- F15 Dispositifs de manœuvre à pression de fluide, hydraulique ou technique pneumatique en général
- F16 Éléments ou ensembles de technologie, mesures générales pour assurer le bon fonctionnement des machines ou installations, isolation thermique en général
- F17 Stockage ou distribution des gaz ou des liquides
- F21 Éclairage
- F22 Production de vapeur
- F23 Appareils à combustion, procédés de combustion
- F24 Chauffage, fourneaux, ventilation
- F25 Réfrigération ou refroidissement, systèmes combinés de chauffage et de réfrigération, systèmes à pompes à chaleur, fabrication ou emmagasinage de la glace, liquéfaction ou solidification des gaz
- F26 Séchage
- F27 Fours, cornues de distillation
- F28 Échangeurs de chaleur en général
- F41 Armes
- F42 Munitions, sautage
- G Section G Physique
- G01 Métrologie (comptage G06M), essais
- G02 Optique
- G03 Photographie, cinématographie, techniques analogues utilisant d'autres ondes que des ondes optiques, électrographie, holographie
- G04 Horométrie
- G05 Commande, régulation
- G06 Calcul, comptage
- G07 Dispositifs de contrôle
- G08 Signalisation
- G09 Enseignement, cryptographie, présentation, publicité, sceaux
- G10 Instruments de musique, acoustique
- G11 Enregistrement de l'information
- G12 Détails ou parties constitutives des instruments
- G21 Physique nucléaire, technique nucléaire
- H Section H Électricité
- H01 Éléments électriques fondamentaux
- H02 Production, conversion ou distribution de l'énergie électrique
- H03 Circuits électroniques fondamentaux
- H04 Technique de la communication électrique
- H05 Techniques électriques non prévues ailleurs
- UNK Inconnu



2. UNIT Unité

nb_tot Total (pas de ventilation) mio_act Par million d'actifs

mio pop Par million d'habitants

3. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: aux niveaux NUTS 1 et 2

4. TIME À partir de 1977 (annuel)

PAT_EP_RTEC Demandes de brevet de haute technologie auprès de l'OEB par

année de priorité au niveau régional

Dimensions:

1. IPC Classification internationale des brevets (CIB)

tot_ht Haute technologie – total

cab Ordinateurs et informatique d'entreprise mge Micro-organismes et génie génétique

avi Aviation

cte Technologies de la communication

smc Semi-conducteurs

lsr Laser

2. UNIT Unité

nb_tot Total (pas de ventilation)

mio_act Par million d'actifs mio_pop Par million d'habitants

3. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: aux niveaux NUTS 1 et 2

4. TIME À partir de 1977 (annuel)

PAT_EP_RICT Demandes de brevet de TIC auprès de l'OEB par année de priorité au

niveau régional

Dimensions:

1. IPC Classification internationale des brevets (CIB)

coe TIC – Électronique grand public com TIC – Informatique et bureautique

tel TIC – Télécommunications

oth_ict Autres TIC tot_ict Total des TIC



2.	UNIT	Unité nb_tot mio_act mio_pop	Total (pas de ventilation) Par million d'actifs Par million d'habitants
3.	GEO	Entités géo	politiques NUTS_2006: aux niveaux NUTS 1 et 2
4.	TIME	À partir de	1977 (annuel)
PAT_EP_RBIO Dimensions:		emandes de b riorité au nivea	revet de biotechnologie auprès de l'OEB par année de au régional
1.	UNIT	Unité	
		nb_tot mio_act mio_pop	Total (pas de ventilation) Par million d'actifs Par million d'habitants
2.	GEO	nb_tot mio_act mio_pop	Par million d'actifs



8. Statistiques structurelles sur les entreprises

8.1. Présentation générale

La collection des statistiques structurelles sur les entreprises (désignée par le sigle anglais SBS) décrit l'activité des entreprises dans l'Union européenne. Le règlement s'applique à toutes les activités marchandes (sauf l'agriculture) relevant normalement de l'industrie, de la construction, du commerce et des services.

Les unités statistiques utilisées pour élaborer les statistiques structurelles sur les entreprises sont énumérées à la section I de l'annexe du règlement (CEE) n° 696/93 du Conseil relatif aux unités statistiques d'observation et d'analyse du système productif dans la Communauté.

Les définitions sont les suivantes:

Entreprise

L'entreprise correspond à la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens ou de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. Une entreprise exerce une ou plusieurs activités dans un ou plusieurs lieux. Une entreprise peut correspondre à une seule unité légale.

Unité d'activité économique

L'unité d'activité économique (UAE) regroupe au sein d'une entreprise l'ensemble des parties qui concourent à l'exercice d'une activité au niveau des classes (quatre chiffres) de la nomenclature NACE Rév. 1. Il s'agit d'une entité qui correspond à une ou plusieurs subdivisions opérationnelles de l'entreprise. L'entreprise doit disposer d'un système d'information permettant de fournir ou de calculer, pour chaque UAE, au moins la valeur de la production, des consommations intermédiaires, des frais de personnel, de l'excédent d'exploitation, ainsi que l'emploi et la formation brute de capital fixe.

Unité locale

L'unité locale correspond à une entreprise ou une partie d'entreprise (atelier, usine, magasin, bureau, mine ou entrepôt) sise en un lieu topographiquement identifié. Dans ce lieu, ou à partir de ce lieu, sont exercées des activités économiques pour lesquelles, sauf exception, une ou plusieurs personnes travaillent (éventuellement à temps partiel) pour le compte d'une même entreprise.



Établissements de crédit

Les établissements de crédit sont définis au premier tiret de l'article 1^{er} de la directive 77/780/CEE du Conseil: «On entend par établissement de crédit une entreprise dont l'activité consiste à recevoir du public des dépôts ou d'autres fonds remboursables et à octroyer des crédits pour son propre compte».

Les données sont fournies par l'institut national de statistique ou la banque centrale nationale de chaque État membre (il n'y a qu'un fournisseur de données par pays). Elles sont collectées sur une base annuelle (t+10 mois).

8.2. Publications d'Eurostat

Panorama of European Business

Pocketbook on European Business

Quarterly Panorama on Business statistics (PDF uniquement)

European Business: Facts and figures

8.3. Sources des données

Les données sont d'abord envoyées par les États membres à l'unité G1 d'Eurostat, spécialisée en la matière. Des liens vers les données régionales sont ensuite créés dans la base REGIO.

8.4. Base juridique

Toutes les données SSE sont fondées sur un acte juridique contraignant de 1996, le règlement (CE, Euratom) n° 58/97 du 20.12.1996 (JO L 14 du 17.1.1997).

8.5. Personnes de contact

La personne de contact pour les statistiques structurelles sur les entreprises est M. Filipe Alves. Courrier électronique: <u>filipe.alves@ec.europa.eu</u>.

La personne de contact pour les questions méthodologiques est la spécialiste de l'unité G1, M^{me} Petra Sneijers. Courrier électronique: <u>petra.sneijers@ec.europa.eu</u>.

8.6. Liste des tableaux

SBS_R_NUTS03 Données régionales (selon la NUTS_2006)

SBS_CRE_RREG Nombre d'unités locales, nombre de personnes occupées et salaires et traitements par région



8.7. Description détaillée

Données régionales (selon la NUTS_2006) SBS_R_NUTS03

<u>Dimensions:</u>

1.	NACE	Nomencl	ature des activités économiques – NACE Rév. 1.1
		С	Industries extractives
		ca	Extraction de produits énergétiques
		ca10	Extraction de houille, de lignite et de tourbe
		ca11	Extraction d'hydrocarbures et services annexes
		ca12	Extraction de minerais d'uranium
		cb	Extraction de produits non énergétiques
		cb13	Extraction de minerais métalliques
		cb14	Autres industries extractives
		d	Industrie manufacturière
		da	Industries agricoles et alimentaires
		da15	Industries alimentaires
		da16	Industrie du tabac
		db	Industrie textile et habillement
		db17	Industrie textile
		db18	Industrie de l'habillement et des fourrures
		dc	Industrie du cuir et de la chaussure
		dc19	Industrie du cuir et de la chaussure
		dd	Travail du bois et fabrication d'articles en bois
		dd20	Travail du bois et fabrication d'articles en bois
		de	Industrie du papier et du carton, édition et imprimerie
		de21	Industrie du papier et du carton
		de22	Édition, imprimerie et reproduction
		df	Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires
		df23	Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires
		dg	Industrie chimique
		dg24	Industrie chimique
		dh	Industrie du caoutchouc et des plastiques
		dh25	Industrie du caoutchouc et des plastiques
		di	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
		di26	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
		dj	Métallurgie et travail des métaux
		dj27	Métallurgie
		dj28	Travail des métaux
		dk	Fabrication de machines et d'équipements
		dk29	Fabrication de machines et d'équipements
		dl	Fabrication d'équipements électriques et électroniques
		d130	Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique
		d131	Fabrication de machines et d'appareils électriques
		d132	Fabrication d'équipements de radio, de télévision et de
			communication



1100	
d133	Fabrication d'instruments médicaux, de précision,
dua	d'optique et d'horlogerie
dm dm34	Fabrication de matériel de transport Industrie automobile
dm35	
dn	Fabrication d'autres matériels de transport Autres industries manufacturières
dn36	
dn37	Fabrication de meubles, industries diverses
	Récupération
e e40	Production et distribution d'électricité, de gaz et de chalaur
e40	Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur
641 f	Captage, traitement et distribution d'eau Construction
f45	Construction
g	Commerce; réparations automobile et d'articles domestiques
α 5 0	Commerce et réparation automobile
g50	Commerce de véhicules automobiles
g501	Entretien et réparation de véhicules automobiles
g502	Commerce d'équipements automobiles
g503 g504	Commerce et réparation de motocycles
g505	Commerce de détail de carburants
_	Commerce de gros et intermédiaires du commerce
g51	Intermédiaires du commerce de gros
g511 g512	Commerce de gros de produits agricoles bruts
g512 g513	Commerce de gros de produits alimentaires
g513 g514	Commerce de gros de biens de consommation non
g51+	alimentaires
g515	Commerce de gros de produits intermédiaires non
g010	agricoles
g518	Commerce de gros d'équipements industriels
g519	Autres commerces de gros
g52	Commerce de détail et réparation d'articles
802	domestiques
g521	Commerce de détail en magasin non spécialisé
g522	Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé
g523	Commerces de détail de produits pharmaceutiques et
8020	de parfumerie
g524	Autres commerces de détail en magasin spécialisé
g525	Commerce de détail de biens d'occasion en magasin
g526	Commerce de détail hors magasin
g527	Réparation d'articles personnels et domestiques
h	Hôtels et restaurants
h55	Hôtels et restaurants
i	Transports et communications
i60	Transports terrestres
i61	Transports par eau
i62	Transports aériens
	r



		i63	Services auxiliaires des transports et agences de
			voyages
		i64	Postes et télécommunications
		j65	Intermédiation financière, sauf assurance et fonds de
		J	pension
		j67	Auxiliaires financiers et d'assurance
		k	Immobilier, location et services aux entreprises
		k70	Activités immobilières
		k71	Location sans opérateur
		k72	Activités informatiques
		k73	Recherche et développement
		k74	Services fournis principalement aux entreprises
2.	INDIC_SB	Indicateur 6 entreprises v11210 v13320 v15110 v16110 v91290 v94310	Nombre d'unités locales Salaires et traitements Investissements bruts en biens corporels Nombre de personnes occupées Taux de croissance de l'emploi (%) Part de l'emploi dans l'ensemble de l'industrie manufacturière Investissements par personne occupée (1 000 euros)
3.	GEO	Entités géo _l	politiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2
4.	TIME	À partir de	1995 (annuel)

Les données financières dans SBS sont exprimées en millions d'euros/écus.

SBS_CRE_RREG Nombre d'unités locales, nombre de personnes occupées et salaires et traitements par région

Dimensions:

1.	INDIC_SB	Indicateur é entreprises	economique pour les statistiques structurelles sur les
		v11210	Nombre d'unités locales
		v13320	Salaires et traitements
		v16110	Nombre de personnes occupées
2.	NACE	Nomenclatu total j6512_652 j6512 j6522	re des activités économiques – NACE Rév. 1.1 Ensemble des branches de la NACE – Total Établissements de crédit (total) Autres intermédiations monétaires Distribution de crédit



- 3. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2 jusqu'en 2000 et au niveau NUTS 1 à partir de 2001
- 4. TIME À partir de 1997 (annuel)



9. Statistiques de la santé

9.1. Présentation générale

Causes de décès

Source et qualité des données

La collection «Statistiques des causes de décès» d'Eurostat regroupe les données sur les causes de décès au niveau infranational (NUTS 2).

Ces séries contiennent des données sur les causes de décès depuis 1994 (1993 pour la Belgique), ventilées par sexe, par 65 causes de décès, par pays et, pour l'Union européenne, par région au niveau NUTS 2.

Les tableaux présentent les *nombres absolus* et les *taux bruts de mortalité* au niveau infranational. Pour les données de niveau régional, seuls figurent les *taux bruts de mortalité*. Les *taux standardisés* au niveau régional seront inclus dans des versions ultérieures pour les raisons expliquées ci-dessous.

Les données de cette série proviennent d'informations fournies par les instituts nationaux de statistique (INS) et par des agences gouvernementales sélectionnées dans les États membres de l'UE-15. La task-force d'Eurostat «Statistiques des causes de décès» a particulièrement contribué à la création de cette série.

La qualité des données dépend de la manière dont les informations sur les causes de décès sont déclarées et classées dans chaque pays. Les méthodes de collecte des données sur les causes de décès sont relativement homogènes entre les pays européens (certificat de décès, classification internationale des maladies, etc.). Malgré ces caractéristiques communes, il subsiste d'importants problèmes de qualité et de comparabilité. Il convient de noter que les écarts entre pays, notamment pour des causes spécifiques comme les accidents, la toxicomanie ou l'alcoolisme, peuvent résulter de différences en matière de certification et/ou d'encodage.

C'est en 1993 qu'Eurostat a commencé à réfléchir, au niveau communautaire, à la modification de la procédure pour la déclaration des «statistiques sur les causes de décès» et à se pencher sur le problème de la comparabilité de ces statistiques. Les propositions de travaux futurs ont été approuvées par le groupe de travail «Statistiques de santé publique» qui, lors de sa réunion de février 1996, a institué la task-force «Statistiques des causes de décès».

Cette task-force a pour objectif général d'améliorer la qualité et la comparabilité des données sur les causes de décès et pour objectifs particuliers les points suivants:

 i. préparer une initiative pour l'amélioration qualitative des données et des déclarations des causes de décès;



- ii. étudier les problèmes méthodologiques liés à certaines causes de décès (états morbides mal définis, mort violente, mort liée à l'alcoolisme ou à la toxicomanie, par exemple);
- iii. formuler des recommandations aux États membres concernant l'amélioration de la qualité et de la comparabilité.

Une enquête sur l'enregistrement des causes de décès dans les pays de l'UE, réalisée en 1997 par le SC8 de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale – France) avec le concours de la task-force «Causes de décès» d'Eurostat, a fourni une vision globale de la situation dans les pays européens en matière de certificats et de méthodes d'encodage. Des informations plus détaillées sont actuellement collectées, notamment sur les causes de décès nécessitant une attention particulière, sur le problème des causes inconnues ou mal définies et sur les problèmes liés aux enquêtes judiciaires, à la confidentialité et aux règles relatives à la certification des causes externes et inconnues.

«Liste européenne» des causes de décès

Pour ses statistiques démographiques, Eurostat travaillait habituellement avec une liste regroupant 11 types de causes de décès. En 1995, tous les États membres ont été consultés concernant les propositions d'Eurostat de révision de la procédure de déclaration des «statistiques des causes de décès» et les États membres ont accepté de coopérer pour parvenir à une collecte de données plus détaillées au niveau communautaire.

Le groupe de travail «Statistiques de santé publique» a chargé la task-force «Statistiques des causes de décès» de régler avec Eurostat les questions pratiques et les aspects techniques.

Tous les États membres ont accueilli favorablement l'utilisation d'une liste des causes de décès en tant qu'instrument important pour comparer les données de la mortalité au niveau international, essentiellement pour une analyse au niveau régional et pour l'analyse des résultats sur longue période, comme les études rétrospectives et les projections de mortalité. Dans les États membres ayant déjà une ou plusieurs listes nationales, la liste européenne pourrait servir de complément.

Les causes de décès reprises dans la liste des 65 causes ont été choisies (avec l'aide de la task-force «Causes de décès») après avoir soigneusement examiné les nombreuses listes utilisées par les États membres et les tableaux récapitulatifs internationaux de l'OMS. Elles reprennent les causes de décès les plus pertinentes pour l'UE, qui ont été retenues pour les raisons suivantes:

- pertinence par rapport aux structures de mortalité de l'UE,
- pertinence par rapport aux programmes sanitaires nationaux et infranationaux,
- pertinence par rapport au découpage au niveau régional (NUTS 2),
- importance particulière pour les tendances et les projections en matière de mortalité;
- apparition dans les «questions fréquemment posées».

Un autre facteur fondamental a contribué à l'actuelle liste de 65 causes: d'une part, les États membres ne collectent pas tous les données au même niveau de détail de la classification internationale des maladies (CIM) (Organisation mondiale de la santé), certains les collectant au niveau à 3 chiffres, d'autres au niveau à 4 chiffres et, d'autre part, les États membres ne devaient pas tous introduire la CIM-10 la même année. Cette situation va gêner sérieusement la collecte de statistiques des causes de décès comparables au niveau européen, pour une période de 5 à 10 ans. Les listes existantes ne pouvant servir



pour les différentes versions de la CIM, on a veillé à ce que les 65 causes sélectionnées soient toutes compatibles avec l'ensemble des versions de la CIM; il s'agit en fait d'une liste de causes de décès compatible avec les révisions 8, 9 et 10 de la CIM.

Données clés

Les deux premières séries présentent des données au niveau infranational, par sexe, par groupe d'âge de 5 ans et par cause de décès (liste des 65 causes de décès). La première série contient les *nombres absolus de décès*. La deuxième série fournit les *taux de mortalité par âge* pour 100 000 personnes, par sexe. Les **taux standardisés** ne sont fournis que pour les données au niveau national; seuls les taux de mortalité bruts sont fournis pour les données de niveau régional. Les taux standardisés au niveau régional seront inclus dans des publications ultérieures. Il convient de noter que ce sont les nombres absolus et les taux bruts de mortalité qui reflètent la charge de morbidité d'un pays; les taux standardisés indiquent les différences entre les pays et les régions et servent à repérer les tendances significatives.

Une troisième série fournit des données aux niveaux national et régional (NUTS 2) concernant les *taux bruts de mortalité* pour 100 000 personnes par sexe, par groupe d'âge de 10 ans et par cause de décès (liste des 65 causes). Afin de préserver la confidentialité des informations, certaines «causes» ou certains «groupes» ont été compressés.

Comme Eurostat va effectuer des comparaisons au niveau NUTS 2, le nombre de décès pour chaque cause de la liste sera très faible, ce qui produira un effet de «faible effectif». Si le nombre de décès pour une cause est par exemple «2» une année donnée, tandis que l'année suivante ce nombre augmente de deux unités, le nombre total de décès et le taux de mortalité pour cette cause ont «doublé» et sont donc instables au fil des ans. Pour les données de niveau régional, cela impose d'utiliser au moins les moyennes de roulement sur trois ans, afin d'éviter les fluctuations trompeuses. Des calculs sont en cours à cet égard et des taux standardisés au niveau régional pourraient à l'avenir figurer dans NewCronos.

Au niveau national, le nombre de décès n'est pas trop faible et la méthode de normalisation directe (MND) pourrait donc être appliquée de façon fiable à partir des données d'une année.

Personnel de santé

Médecins

Divers concepts peuvent être utilisés pour collecter des données sur le nombre de médecins au niveau 2 de la NUTS. Les données au niveau national sont désagrégées selon les critères suivants: médecins en activité ou médecins habilités à exercer, ce qui est très difficile à réaliser au niveau 2 de la NUTS.

Dans certains pays, les données couvrent les médecins en activité (B, DK, D, EL, F et UK). Cette catégorie inclut les médecins qui pratiquent la médecine et ceux qui ne la pratiquent pas (travaillant dans l'industrie, l'administration, la recherche, etc.). NB: Ces chiffres peuvent aussi ne couvrir que la sous-catégorie des médecins qui pratiquent (L depuis 1987, IRL).



• D'autres pays (E, I, NL, P et FIN) adoptent le critère «habilité à exercer» pour la collecte des données sur le nombre de médecins. La plupart du temps, l'autorisation est assimilée à une inscription à un ordre professionnel des médecins. Selon cette méthode, sont pris en compte des médecins aussi bien actifs que non actifs. Un médecin peut être habilité à exercer mais ne pas pratiquer (il peut travailler dans l'industrie, la recherche, etc.) ou ne pas avoir d'activité (il peut être au chômage).

Un même pays peut présenter des données se référant à des concepts différents. Ainsi, en Italie, les données au niveau national sont fondées sur les médecins habilités à exercer mais, au niveau régional, le concept utilisé couvre les médecins en activité. Les chiffres peuvent provenir de sources différentes. Par exemple, l'ordre des médecins peut collecter des données relatives à l'ensemble des médecins habilités à exercer et l'INS ou le ministère de la santé peuvent rapporter ces données aux médecins en activité ou, de manière plus restrictive, aux médecins qui pratiquent.

Afin de vérifier la comparabilité de ces informations, Eurostat essaie, depuis plusieurs années, de comprendre les critères utilisés par les pays et qui déterminent les données qu'ils nous envoient. Le tableau suivant montre qu'à l'heure actuelle, les données ne sont pas vraiment comparables. Des notes explicatives plus détaillées pour chaque État membre figurent ci-dessous.

Tableau récapitulatif: concepts utilisés pour les données sur le nombre de médecins

	En activité	Inscrits, qui pratiquent ou non	Habilités à pratiquer	Remarque
	Qui pratiquent			
В	X			Chirurgiens-dentistes compris
DK	X			
D	X			Nouveaux Länder et Berlin-Est compris
EL	X			
E			E	
F	X			Chirurgiens-dentistes compris
IRL		X	E	Les chiffres font référence à toutes les personnes domiciliées en République d'Irlande qui se sont inscrites et ont maintenu leur inscription complète dans le répertoire général des médecins, quelle que soit leur spécialisation et qu'ils pratiquent ou non. Les résultats antérieurs à 1992 ne comprennent que les personnes de moins de 65 ans. À compter de 1992, les chiffres couvrent tous les groupes d'âge.
I			E	Dentistes compris jusqu'en 1985; dentistes exclus depuis 1985
L	X			Chirurgiens-dentistes compris. Depuis 1987, seulement les médecins qui pratiquent.
NL			E	Problème de qualité
A	X			
P			E	Chirurgiens-dentistes compris pas tous les hôpitaux



FIN			E	
s	X			
UK	X			Chirurgiens-dentistes compris service national de santé uniquement

NB: Les termes «docteur» et «médecin» sont utilisés indifféremment.

Dentistes

Divers concepts peuvent être utilisés pour collecter des données sur le nombre de dentistes au niveau 2 de la NUTS. Les données au niveau national sont désagrégées selon les critères suivants: dentistes en activité ou dentistes habilités à exercer, ce qui est très difficile à réaliser au niveau 2 de la NUTS.

- Dans certains pays, les données couvrent les dentistes **en activité** (D, EL, F, A et UK). Cette catégorie inclut les dentistes qui <u>pratiquent leur art</u> et ceux <u>qui ne le pratiquent pas</u> (travaillant dans l'industrie, l'administration, la recherche, etc.). Les chiffres peuvent aussi ne couvrir que la sous-catégorie des dentistes qui pratiquent (DK et L depuis 1987).
- D'autres pays (B, E, IRL, NL, P et FIN) adoptent le critère «habilité à exercer» pour la collecte des données. La plupart du temps, l'autorisation équivaut à une inscription à un ordre professionnel. Selon cette méthode, sont pris en compte des dentistes aussi bien actifs que non actifs. Un dentiste peut être habilité à exercer mais ne pas pratiquer (il peut travailler dans l'industrie, la recherche, etc.) ou ne pas avoir d'activité (il peut être au chômage).

Afin de vérifier la comparabilité de ces informations, Eurostat essaie, depuis plusieurs années, de comprendre les critères utilisés par les pays et qui déterminent les données qu'ils nous envoient. Le tableau suivant montre qu'à l'heure actuelle, les données ne sont pas vraiment comparables. Des notes explicatives plus détaillées pour chaque État membre figurent ci-dessous.

Tableau récapitulatif: concepts utilisés pour les données sur le nombre de dentistes

	En activité		Habilités à pratiquer	Remarque
	Qui pratiquent	Qui ne pratiquent pas		
В			E	Chirurgiens-dentistes non compris
DK	X			
D	X	X		Nouveaux Länder et Berlin-Est compris
EL	X	X		
E			E	
F	X	X		Chirurgiens-dentistes non compris
IRL	X	X	E	Les chiffres couvrent toutes les personnes inscrites sur le répertoire du Conseil des dentistes d'Irlande. Ils peuvent inclure des dentistes qui ne sont pas en activité.
I			E	Inclus dans le nombre de médecins jusqu'en 1985



L	X			Depuis 1985, «médecins dentistes» compris. Depuis 1987, seulement les dentistes qui pratiquent. Chirurgiens-dentistes non compris
NL			E	
A	X	X		
P			E	
FIN			E	
S	X	X		
UK	X	X		Service national de santé uniquement, chirurgiens-dentistes non compris

Pharmaciens

En principe, la série devrait renseigner sur le nombre de pharmaciens **en activité** (indépendants ou salariés). Les pharmaciens en activité comprennent ceux qui <u>travaillent</u> dans une pharmacie et ceux qui <u>travaillent</u> dans <u>l'industrie pharmaceutique</u>, <u>l'administration</u>, la recherche, etc. Les données devraient exclure les pharmaciens qui travaillent à l'étranger, mais inclure les pharmaciens étrangers habilités à exercer.

NB: Pour certains pays, les chiffres reçus par Eurostat ne couvrent que la sous-catégorie des pharmaciens d'officine.

Dans d'autres pays, les données correspondent à l'ensemble des pharmaciens inscrits à un ordre professionnel. Ils sont **habilités à exercer** cette profession. Des pharmaciens aussi bien <u>actifs</u> que <u>non actifs</u> (par exemple les pharmaciens au chômage) sont pris en compte.

Dans certains pays, les données n'indiquent que le nombre de pharmacies.

Tableau récapitulatif: concepts utilisés pour les données sur le nombre de pharmaciens

	En a	ctivité	Habilités à pratiquer	Remarques
	Travaillant dans une pharmacie	Travaillant dans l'industrie, la recherche, etc.		
В			X	
DK				
D	X	non		
EL				Nombre de pharmacies
E			E	
F	X	X		Pharmaciens assistants inclus
IRL			E	
I			E	Données pas encore disponibles
L			E	



NL	X		
A	X		
P		E	
FIN		E	
S		E	Inclut d'autres catégories
UK	X		Community pharmacists (régional) et registered pharmacies (national)

Infirmiers

L'observation se concentre sur toutes les catégories de professionnels de la santé regroupés sous le terme d'«infirmier» dans les États membres de l'UE et, en particulier, la catégorie intitulée au niveau communautaire «infirmier responsable des soins généraux». Parallèlement, certains États membres ont cependant inclus d'autres catégories de personnel infirmier, notamment les infirmiers de niveau 2 et les infirmiers spécialisés. Les sages-femmes ont également été prises en compte.

Infirmiers responsables des soins généraux: directives 77/452/CEE, 77/453/CEE et modifications des 10.10.1989 et 30.10.1989.

L'UE a arrêté un ensemble de normes minimales admissibles pour la formation du personnel infirmier, afin de faciliter la liberté de circulation des infirmiers au sein des États membres. Il s'agit des infirmiers responsables des soins généraux [infirmiers généralistes (CE)] ayant suivi une formation générale de base d'au moins trois ans. Les directives communautaires sur les infirmiers prévoient les conditions minimales suivantes de formation:

• une «formation scolaire générale de dix années sanctionnée par un diplôme, certificat ou autre titre délivré par les autorités ou organismes compétents d'un État membre ou par un certificat attestant la réussite à un examen d'admission, de niveau équivalent, aux écoles professionnelles d'infirmiers» [directives 77/453/CEE et 89/595/CEE article 2, point b)],

et

• une «formation à plein temps, spécifiquement professionnelle, portant obligatoirement sur les matières du programme figurant en annexe à la présente directive et comprenant trois ans d'études ou 4 600 heures d'enseignement théorique et clinique» [directives 77/453/CEE et 89/595/CEE, article 2, point b)].

Les données relatives aux «infirmiers généralistes (CE)» avant 1977 sont considérées comme les chiffres des infirmiers équivalents aux catégories d'«infirmiers généralistes (CE)» à partir de 1977. Si les directives communautaires concernant les infirmiers ont entraîné d'importants changements dans les programmes d'enseignement, empêchant ainsi de comparer les chiffres avant et après 1977, ces modifications et leur impact sur la comparabilité des chiffres sont signalés dans les tableaux comparatifs.



Tableau récapitulatif: concepts utilisés pour les données sur le nombre d'infirmiers et de sages-femmes

	Infir- miers généra- listes	Infir- miers spécia- lisés	Infir- miers de niveau 2	Sages- femmes	Personnel soignant	Remarques
В	х	х	Х			Les infirmiers généralistes incluent les services résidentiels et les sages-femmes.
DK	х				х	Sages-femmes non disponibles séparément. Bon nombre de tâches réalisées dans d'autres États membres par des infirmiers de niveau 2 incombent au personnel soignant.
D	Х	х	Х	Х	х	Les infirmiers spécialisés incluent uniquement les infirmiers pédiatriques en général, les infirmiers urgentistes et ceux travaillant dans des hôpitaux psychiatriques. Pour les services ambulatoires, les infirmiers spécialisés incluent aussi les infirmiers s'occupant des personnes âgées et les aidesménagers en milieu rural.
EL	Х		X	X	X	Pas de distinction entre les infirmiers généralistes et spécialisés.
E	Х			х	Х	Pas de distinction entre les infirmiers généralistes et spécialisés. Le personnel soignant inclut les infirmiers de niveau 2.
F	х	х		х	X	Les infirmiers spécialisés incluent uniquement les infirmiers psychiatriques.
IRL	х	х		х		Les infirmiers généralistes incluent les infirmiers spécialisés et les sages-femmes. Les chiffres couvrent toutes les personnes inscrites sur le répertoire du Conseil des infirmiers (An Bord Altranais). Certains infirmiers inscrits peuvent ne pas être en activité.
I	х			х		Les données incluent seulement les infirmiers généralistes et les sages-femmes.
L	х		Х	х	X	Pas de distinction entre les infirmiers généralistes et spécialisés.
NL	х	х	х			Les infirmiers spécialisés font référence aux infirmiers psychiatriques et aux infirmiers travaillant avec les handicapés mentaux. Les infirmiers de niveau 2 font référence aux infirmiers travaillant dans les hospices de vieillards.
P	X					Les infirmiers généralistes recouvrent tous les groupes.



UK	Х	Х	х	Х	х	Distinction entre les infirmiers généralistes et ceux de niveau 2 uniquement dans les maisons de soins privées (et non dans les hôpitaux publics).
A						
FIN						
s						

Infrastructure de santé (lits d'hôpital)

Dans ce domaine également, les définitions et la couverture présentent des écarts importants selon les pays, ce qui réduit nettement la comparabilité.

Tableau récapitulatif: concepts utilisés pour les données sur le nombre de lits d'hôpital

В	Public et privé oui	Maisons de soins et soins de jour inclus	Comptabi- lisation	Domaine couvert par les statistiques Nombre de lits qui, d'après le budget, sont disponibles
В	oui	oui	au budget	dans des services agréés.
DK	oui	oui		Nombre de lits dans les hôpitaux pour maladies somatiques inclus dans les Lits d'hôpital psychiatriques.
D	oui	non	moyenne annuelle	Le nombre de lits n'inclut que les lits destinés à des patients hospitalisés. N'inclut pas les centres de soins ou de réhabilitation.
EL	oui (lits d'hôpitaux militaires exclus)	oui		Le nombre de lits couvre l'ensemble des lits d'hôpital de tous les établissements sanitaires du pays, aptes à recevoir des patients. Les lits d'hôpitaux militaires sont exclus.
E	oui	partielle- ment	lits en service au 31 décembre	Lits destinés aux soins continus des patients hospitalisés, couveuses incluses. Inclut également les lits pour les soins spécialisés (soins intensifs, maladies coronaires, brûlés, etc.). Exclut les lits des services d'urgence et d'observation, les lits destinés aux soins de jour, à l'hémodialyse ambulatoire, les lits utilisés pour les examens spéciaux, les lits destinés au personnel des établissements sanitaires et les berceaux des nouveaunés.
F	oui	oui	lits en service au 31 décembre	Hospitalisation complète (activité des unités et services qui accueillent et hébergent les malades, blessés et femmes enceintes et qui se caractérisent par un équipement en lits d'hospitalisation et par des équipes médicales et paramédicales assurant le diagnostic, les soins et la surveillance. Hôpitaux privés couverts).
IRL	uniquement public	non	finance- ment public	Les chiffres font référence aux lits destinés aux patients hospitalisés dans des hôpitaux publics de district de soins aigus (organismes bénévoles et service de santé) et des hôpitaux psychiatriques. Les lits des hôpitaux privés et des maisons de soins ne sont pas inclus.
I	oui (lits d'hôpitaux militaires exclus)	non	moyenne annuelle	Le nombre de lits est fourni sur une base annuelle et comprend les lits destinés à des patients hospitalisés. Les lits d'hôpitaux militaires sont exclus. Les lits d'hôpital destinés aux soins de jour sont exclus. Les lits utilisés pour les soins infirmiers sont exclus.



T_	.	•	t */ *	Lits destinés à des patients hospitalisés dans tout
L	oui	oui	inscrits dans le plan hospitalier national	hôpital faisant partie du plan hospitalier national. Séjour de courte, moyenne et longue durée. Les lits des hôpitaux psychiatriques et des hospices de vieillards sont inclus.
NL	oui	non		Les chiffres relatifs au «nombre total de lits d'hôpital» font référence à l'ensemble des lits (à l'exception des lits d'enfants en bonne santé et des lits pour les soins infirmiers de jour) en général, aux lits des hôpitaux universitaires, spécialisés et psychiatriques. Ne sont pas inclus les lits d'hôpital disponibles pour les soins infirmiers de jour, les lits des maisons de soins pour enfants, des crèches pour jeunes enfants sous surveillance médicale, des institutions pour handicapés sensoriels, des institutions pour handicapés mentaux et des maisons de soins.
P	oui	non	lits en service au 31 décembre	Les données fournies dépendaient du critère de répartition utilisé (tous les hôpitaux, notamment les hôpitaux psychiatriques et les centres de soins). Le critère est défini comme suit: le nombre de lits ou de berceaux ou de lits d'enfants répertoriés dans l'inventaire d'un centre de soins disposant d'installations d'hospitalisation au moment de la collecte des données [31 décembre] (il s'agit d'un concept statistique dans le système statistique national). Le nombre de lits n'inclut pas les services d'urgence, les unités de soins postopératoires, de soins intensifs, de dialyse ou les lits destinés aux soins ambulatoires. Les données font uniquement référence aux lits généraux d'hospitalisation et de services hospitaliers dans les centres de soins (répartition en vigueur).
UK	uniquement public	oui	moyenne annuelle (du 1 ^{er} avril au 31 mars)	Lits des soins hospitaliers du service national de santé uniquement et de toutes les installations d'hospitalisation et ambulatoires (voir liste jointe des termes et définitions).
A	oui	oui	nombre de lits ayant le statut de lits selon la loi sur les hôpitaux	Les lits de tous les hôpitaux correspondant aux critères d'enregistrement qui figurent dans la <i>Krankenanstaltengesetz</i> (loi sur les hôpitaux).
SF	oui	oui	•	Nombre de lits disponibles dans les établissements d'hospitalisation. Établissements: hôpitaux universitaires, hôpitaux centraux, autres hôpitaux généraux, centres médicaux, hôpitaux psychiatriques et services psychiatriques de tous les établissements hospitaliers, hôpitaux privés, hôpitaux étatiques (militaires, pénitentiaires, etc.).
S	uniquement public	non		Les statistiques ne comprennent que les établissements publics (nationaux ou régionaux), excluant ainsi le secteur privé. À partir de 1992, on observe une rupture nette dans les statistiques du fait d'une réforme qui transfère la responsabilité des soins aux personnes âgées du niveau régional au niveau local. Les municipalités ne fournissent malheureusement pas de données. Cela signifie que les personnes âgées qui ont besoin de soins mais pas de soins hospitaliers sont exclues des statistiques (à compter de 1992). Il est désormais pratiquement impossible de recalculer les anciennes données pour en exclure les «maisons de soins» pour personnes âgées.

Pour plus de précisions, contacter M. Didier Dupré. Courrier électronique: didier.dupre@ec.europa.eu.



9.2. Publications d'Eurostat

- Health in Europe Data 1998-2003
- Statistiques de la santé Atlas de la mortalité dans l'Union européenne (publication combinée: ouvrage et numéro de Statistiques en bref)
- Les causes de la mortalité dans l'UE Statistiques en bref, 2006 (données de 2003)
- Health in Europe Results from 1997-2000 surveys
- Statistical analysis on health-related longitudinal data from the ECHP
- Guidelines for the development and criteria for the adoption of health survey instruments
- Statistical analysis of socio-economic costs of accidents at work in the European Union
- Les maladies professionnelles en Europe en 2001
- Work and health in the European Union A statistical portrait
- Les causes de la mortalité dans l'UE

9.3. Sources des données

Voir plus haut.

9.4. Base juridique

La communication de toutes les données relatives aux statistiques régionales de la santé est fondée sur un accord informel.

9.5. Personnes de contact

La personne de contact pour les statistiques de la santé est M. Filipe Alves. Courrier électronique: <u>filipe.alves@ec.europa.eu</u>.

La personne de contact pour les questions méthodologiques sur les statistiques de la santé est la spécialiste de l'unité F5, M^{me} Sabine Gagel. Courrier électronique: sabine.gagel@ec.europa.eu .

9.6. Liste des tableaux

Causes de décès

HLTH_CD_ACDR Causes de décès par région – Taux brut de mortalité (pour

100 000 habitants, données annuelles)

HLTH_CD_YNRT Causes de décès par région – Nombre absolu (moyenne de trois

ans) - Total

HLTH_CD_YNRM Causes de décès par région – Nombre absolu (moyenne de trois

ans) - Hommes

HLTH_CD_YNRF Causes de décès par région – Nombre absolu (moyenne de trois

ans) - Femmes



HLTH_CD_YCDRT Causes de décès par région – Taux brut de mortalité (pour

100 000 habitants, moyenne de trois ans) - Total

HLTH_CD_YCDRM Causes de décès par région – Taux brut de mortalité (pour

100 000 habitants, moyenne de trois ans) – Hommes

HLTH_CD_YCDRF Causes de décès par région – Taux brut de mortalité (pour

100 000 habitants, moyenne de trois ans) - Femmes

HLTH_CD_YSDR1 Causes de décès par région – Taux de mortalité standardisé (pour

100 000 habitants, moyenne de trois ans)

Soins de santé et état de santé

HLTH_RS_PRSRG Personnel de santé – Nombres absolus et taux pour

100 000 habitants

HLTH_RS_BDSRG Lits d'hôpital (HP.1) – Nombres absolus et taux pour

100 000 habitants

HLTH_CO_DISCH1T Autorisations de sortie selon le diagnostic (ISHMT) par région, pour

au moins une nuit – Nombre total

HLTH_CO_DISCH1M Autorisations de sortie selon le diagnostic (ISHMT) par région, pour

au moins une nuit - Hommes

HLTH_CO_DISCH1F Autorisations de sortie selon le diagnostic (ISHMT) par région, pour

au moins une nuit - Femmes

HLTH_CO_DISCH2T Autorisations de sortie selon le diagnostic (ISHMT) par région, pour

au moins une nuit, pour 100 000 habitants - Total

HLTH_CO_DISCH2M Autorisations de sortie selon le diagnostic (ISHMT) par région, pour

au moins une nuit, pour 100 000 habitants - Hommes

HLTH_CO_DISCH2F Autorisations de sortie selon le diagnostic (ISHMT) par région, pour

au moins une nuit, pour 100 000 habitants – Femmes

HLTH_CO_INPSTT Durée moyenne de séjour des patients hospitalisés (ISHMT, en

jours) par région - Total

HLTH_CO_INPSTM Durée moyenne de séjour des patients hospitalisés (ISHMT, en

jours) par région - Hommes

HLTH_CO_INPSTF Durée moyenne de séjour des patients hospitalisés (ISHMT, en

jours) par région – Femmes

HLTH_CO_HOSDAYT Jours d'hospitalisation des patients (au moins une nuit) (ISHMT)

par région – Total

HLTH_CO_HOSDAYM Jours d'hospitalisation des patients (au moins une nuit) (ISHMT)

par région – Hommes

HLTH_CO_HOSDAYF Jours d'hospitalisation des patients (au moins une nuit) (ISHMT)

par région – Femmes

HLTH_CO_DISCH3T Hospitalisations de jour selon le diagnostic (ISHMT) et par région,

nombre total – Total

HLTH CO DISCH3M Hospitalisations de jour selon le diagnostic (ISHMT) et par région,

nombre total – Hommes

HLTH_CO_DISCH3F Hospitalisations de jour selon le diagnostic (ISHMT) et par région,

nombre total – Femmes



9.7. Description détaillée

HLTH_CD_ACDR Causes de décès par région – Taux brut de mortalité (pour 100 000 habitants, données annuelles)

Dimensions:

 $\begin{array}{ccc} \text{1. SEX} & \text{T} & \text{Total} \\ & \text{M} & \text{Hommes} \\ & \text{F} & \text{Femmes} \end{array}$

2. AGE Classe d'âge

TOT

101	10001
Y0_4	Moins de 5 ans
Y5_9	Entre 5 et 9 ans
Y10_14	Entre 10 et 14 ans
Y15_19	Entre 15 et 19 ans
Y20_24	Entre 20 et 24 ans
Y25_29	Entre 25 et 29 ans
Y30_34	Entre 30 et 34 ans
Y35_39	Entre 35 et 39 ans
Y40_44	Entre 40 et 44 ans
Y45_49	Entre 45 et 49 ans
Y50_54	Entre 50 et 54 ans
Y55_59	Entre 55 et 59 ans
Y0_64	Moins de 65 ans
Y60_64	Entre 60 et 64 ans
Y65_69	Entre 65 et 69 ans
Y70_74	Entre 70 et 74 ans
Y75_79	Entre 75 et 79 ans
Y80_84	Entre 80 et 84 ans
Y85_MAX	85 ans ou plus

Total

3. ICD Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (OMS)

total	Toutes causes de décès (A00-Y89)
01	Maladies infectieuses et parasitaires (A00-B99)
02	Tuberculose (A15-A19, B90)
03	Infection à méningocoques (A39)
04	SIDA (maladies VIH) (B20-B24)
05	Hépatites virales (B15-B19)
06	Tumeurs (C00-D48)
07	Tumeurs malignes (C00-C97)
08	Tumeur maligne de la lèvre, de la cavité buccale et du pharynx
	(C00-C14)



	09	Tumeur maligne de l'œsophage (C15)
	10	Tumeur maligne de l'estomac (C16)
	11	Tumeur maligne du côlon (C18)
	12	Tumeur maligne du rectum et de l'anus (C19-C21)
	13	Tumeur maligne du foie ou des voies biliaires intrahépatiques (C22)
	14	Tumeur maligne du pancréas (C25)
	15	Tumeur maligne du larynx, de la trachée, des bronches et du
		poumon (C32-C34)
	16	Mélanome malin de la peau (C43)
	17	Tumeur maligne du sein (C50)
	18	Tumeur maligne du col de l'utérus (C53)
	19	Tumeur maligne d'autres parties de l'utérus (C54-C55)
	20	Tumeur maligne de l'ovaire (C56)
	21	Tumeur maligne de la prostate (C61)
	22	Tumeur maligne du rein (C64)
	23	Tumeur maligne de la vessie (C67)
	24	Tumeur maligne des tissus lymphatiques ou hématopoïétiques (C81-C96)
	25	Maladies du sang et des organes hématopoïétiques (D50-D89)
	26	Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques (E00-
E90)		
	27	Diabète sucré (E10-E14)
	28	Troubles mentaux et du comportement (F00-F99)
	29	Troubles mentaux liés à l'utilisation d'alcool (F10)
	30	Pharmacodépendance, toxicomanie (F11-F16,F18-F19)
	31	Maladies du système nerveux et des organes des sens (G00-H95)
	32	Méningites (autres que 03) (G00-G03)
	33	Maladie de l'appareil circulatoire (I00-I99)
	34	Cardiopathies ischémiques (I20-25)
	35	Autres maladies cardiovasculaires (I30-I33, I39-I52)
	36	Maladies cérébrovasculaires (I60-I69)
	37	Maladies de l'appareil respiratoire (J00-J99)
	38	Grippe (J10-J11)
	39	Pneumonie (J12-J18)
	40	Maladies chroniques des voies respiratoires inférieures (J40-J47)
	41	Asthme (J45-J46)
	42	Maladies de l'appareil digestif (K00-K93)
	43	Ulcère gastroduodénal (K25-K28)
	44	Maladie chronique du foie (K70, K73-K74)
	45	Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané (L00-L99)
	46	Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif (M00-M99)
	47	Arthrite rhumatoïde et ostéoarthrite (M05-M06, M15-M19)
	48	Maladies de l'appareil génito-urinaire (N00-N99)
	49	Maladies du rein et de l'uretère (N00-N29)



	50	Complications de grossesse, accouchement et puerpéralité (O00- O99)
	51	Certaines infections dont l'origine se situe dans la période périnatale (P00-P96)
	52	Malformations congénitales et anomalies chromosomiques (Q00-Q99)
	53	Malformations congénitales du système nerveux (Q00-Q07)
	54	Malformations congénitales de l'appareil circulatoire (Q20-Q28)
	55	Symptômes et états morbides mal définis (R00-R99)
	56	Syndrome de mort subite du nourrisson (R95)
	57	Causes inconnues ou non précisées (R96-R99)
	58	Causes externes de blessure et d'empoisonnement (V01-Y89)
	59	Accidents (V01-X59)
	60	Accidents de transport (V01-V99)
	61	Chutes accidentelles (W00-W19)
	62	Intoxications accidentelles (X40-X49)
	63	Suicides et lésions auto-infligées (X60-X84)
	64	Homicides et agressions (X85-Y09)
	65	Événements dont l'intention n'est pas déterminée (Y10-Y34)
4. GEO		Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2
5. TIME		À partir de 1994 (annuel)

Unité: taux bruts de mortalité (moyenne pondérée des taux de mortalité par âge)

HLTH_CD_YNRT	Causes de décès par région – Nombre absolu (moyenne de trois ans) –
	Total
HLTH_CD_YNRM	Causes de décès par région – Nombre absolu (moyenne de trois ans) –
	Hommes
HLTH_CD_YNRF	Causes de décès par région – Nombre absolu (moyenne de trois ans) –
	Femmes

Dimensions:

1. AGE Classe d'âge

TOT	Total
Y0	Moins de 1 an
Y1_4	Entre 1 et 4 ans
Y5_9	Entre 5 et 9 ans
Y0_14	Moins de 15 ans
Y10_14	Entre 10 et 14 ans
Y15_19	Entre 15 et 19 ans
Y15 24	Entre 15 et 24 ans



Y20_24	Entre 20 et 24 ans
Y25_29	Entre 25 et 29 ans
Y30_34	Entre 30 et 34 ans
Y35_39	Entre 35 et 39 ans
Y40_44	Entre 40 et 44 ans
Y45_49	Entre 45 et 49 ans
Y50_54	Entre 50 et 54 ans
Y55_59	Entre 55 et 59 ans
Y60_64	Entre 60 et 64 ans
Y65_69	Entre 65 et 69 ans
Y70_74	Entre 70 et 74 ans
Y75_79	Entre 75 et 79 ans
Y80_84	Entre 80 et 84 ans
Y85_MAX	85 ans ou plus

2. ICD Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (OMS)

total	Toutes causes de décès (A00-Y89)
01	Maladies infectieuses et parasitaires (A00-B99)
02	Tuberculose (A15-A19, B90)
03	Infection à méningocoques (A39)
04	SIDA (maladies VIH) (B20-B24)
05	Hépatites virales (B15-B19)
06	Tumeurs (C00-D48)
07	Tumeurs malignes (C00-C97)
08	Tumeur maligne de la lèvre, de la cavité buccale et du pharynx
	(C00-C14)
09	Tumeur maligne de l'œsophage (C15)
10	Tumeur maligne de l'estomac (C16)
11	Tumeur maligne du côlon (C18)
12	Tumeur maligne du rectum et de l'anus (C19-C21)
13	Tumeur maligne du foie ou des voies biliaires intrahépatiques (C22)
14	Tumeur maligne du pancréas (C25)
15	Tumeur maligne du larynx, de la trachée, des bronches et du
	poumon (C32-C34)
16	Mélanome malin de la peau (C43)
17	Tumeur maligne du sein (C50)
18	Tumeur maligne du col de l'utérus (C53)
19	Tumeur maligne d'autres parties de l'utérus (C54-C55)
20	Tumeur maligne de l'ovaire (C56)
21	Tumeur maligne de la prostate (C61)
22	Tumeur maligne du rein (C64)
23	Tumeur maligne de la vessie (C67)
24	Tumeur maligne des tissus lymphatiques ou hématopoïétiques
	(C81-C96)



	25	Maladies du sang et des organes hématopoïétiques (D50-D89)
	26	Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques (E00-
E90)		
	27	Diabète sucré (E10-E14)
	28	Troubles mentaux et du comportement (F00-F99)
	29	Troubles mentaux liés à l'utilisation d'alcool (F10)
	30	Pharmacodépendance, toxicomanie (F11-F16,F18-F19)
	31	Maladies du système nerveux et des organes des sens (G00-H95)
	32	Méningites (autres que 03) (G00-G03)
	33	Maladie de l'appareil circulatoire (I00-I99)
	34	Cardiopathies ischémiques (I20-25)
	35	Autres maladies cardiovasculaires (I30-I33, I39-I52)
	36	Maladies cérébrovasculaires (I60-I69)
	37	Maladies de l'appareil respiratoire (J00-J99)
	38	Grippe (J10-J11)
	39	Pneumonie (J12-J18)
	40	Maladies chroniques des voies respiratoires inférieures (J40-J47)
	41	Asthme (J45-J46)
	42	Maladies de l'appareil digestif (K00-K93)
	43	Ulcère gastroduodénal (K25-K28)
	44	Maladie chronique du foie (K70, K73-K74)
	45	Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané (L00-L99)
	46	Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif (M00-M99)
	47	Arthrite rhumatoïde et ostéoarthrite (M05-M06, M15-M19)
	48	Maladies de l'appareil génito-urinaire (N00-N99)
	49	Maladies du rein et de l'uretère (N00-N29)
	50	Complications de grossesse, accouchement et puerpéralité (O00- O99)
	51	Certaines infections dont l'origine se situe dans la période périnatale (P00-P96)
	52	Malformations congénitales et anomalies chromosomiques (Q00-Q99)
	53	Malformations congénitales du système nerveux (Q00-Q07)
	54	Malformations congénitales de l'appareil circulatoire (Q20-Q28)
	55	Symptômes et états morbides mal définis (R00-R99)
	56	Syndrome de mort subite du nourrisson (R95)
	57	Causes inconnues ou non précisées (R96-R99)
	58	Causes externes de blessure et d'empoisonnement (V01-Y89)
	59	Accidents (V01-X59)
	60	Accidents de transport (V01-V99)
	61	Chutes accidentelles (W00-W19)
	62	Intoxications accidentelles (X40-X49)
	63	Suicides et lésions auto-infligées (X60-X84)
	64	Homicides et agressions (X85-Y09)
	65	Événements dont l'intention n'est pas déterminée (Y10-Y34)



3. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2

4. TIME De 1994 à 1996 (moyenne de trois ans)

 $\textbf{HLTH_CD_YCDRT} \quad \text{Causes de décès par région} - \text{Taux brut de mortalité (pour le pour le$

100 000 habitants, moyenne de trois ans) - Total

 $\textbf{HLTH_CD_YCDRM}$ Causes de décès par région – Taux brut de mortalité (pour

100 000 habitants, moyenne de trois ans) - Hommes

 $\textbf{HLTH_CD_YCDRF} \quad \text{Causes de décès par région} - \text{Taux brut de mortalité (pour le pour le$

100 000 habitants, moyenne de trois ans) - Femmes

Dimensions:

1. AGE Classe d'âge

TOT	Total
Y0_4	Moins de 5 ans
Y5_9	Entre 5 et 9 ans
Y0_14	Moins de 15 ans
Y10_14	Entre 10 et 14 ans
Y15_19	Entre 15 et 19 ans
Y15_24	Entre 15 et 24 ans
Y20_24	Entre 20 et 24 ans
Y25_29	Entre 25 et 29 ans
Y30_34	Entre 30 et 34 ans
Y35_39	Entre 35 et 39 ans
Y40_44	Entre 40 et 44 ans
Y45_49	Entre 45 et 49 ans
Y50_54	Entre 50 et 54 ans
Y55_59	Entre 55 et 59 ans
Y0_64	Moins de 65 ans
Y60_64	Entre 60 et 64 ans
Y65_69	Entre 65 et 69 ans
Y70_74	Entre 70 et 74 ans
Y75_79	Entre 75 et 79 ans
Y80_84	Entre 80 et 84 ans
Y85_MAX	85 ans ou plus

2. ICD Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (OMS)

total	Toutes causes de deces (A00-Y89)
01	Maladies infectieuses et parasitaires (A00-B99)
02	Tuberculose (A15-A19, B90)
03	Infection à méningocoques (A39)
04	SIDA (maladies VIH) (B20-B24)
05	Hépatites virales (B15-B19)



	06	Tumeurs (C00-D48)
	07	Tumeurs malignes (C00-C97)
	08	Tumeur maligne de la lèvre, de la cavité buccale et du pharynx
		(C00-C14)
	09	Tumeur maligne de l'œsophage (C15)
	10	Tumeur maligne de l'estomac (C16)
	11	Tumeur maligne du côlon (C18)
	12	Tumeur maligne du rectum et de l'anus (C19-C21)
	13	Tumeur maligne du foie ou des voies biliaires intrahépatiques (C22)
	14	Tumeur maligne du pancréas (C25)
	15	Tumeur maligne du larynx, de la trachée, des bronches et du
		poumon (C32-C34)
	16	Mélanome malin de la peau (C43)
	17	Tumeur maligne du sein (C50)
	18	Tumeur maligne du col de l'utérus (C53)
	19	Tumeur maligne d'autres parties de l'utérus (C54-C55)
	20	Tumeur maligne de l'ovaire (C56)
	21	Tumeur maligne de la prostate (C61)
	22	Tumeur maligne du rein (C64)
	23	Tumeur maligne de la vessie (C67)
	24	Tumeur maligne des tissus lymphatiques ou hématopoïétiques
		(C81-C96)
	25	Maladies du sang et des organes hématopoïétiques (D50-D89)
	26	Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques (E00-
E90)		
	27	Diabète sucré (E10-E14)
	28	Troubles mentaux et du comportement (F00-F99)
	29	Troubles mentaux liés à l'utilisation d'alcool (F10)
	30	Pharmacodépendance, toxicomanie (F11-F16,F18-F19)
	31	Maladies du système nerveux et des organes des sens (G00-H95)
	32	Méningites (autres que 03) (G00-G03)
	33	Maladie de l'appareil circulatoire (I00-I99)
	34	Cardiopathies ischémiques (I20-25)
	35	Autres maladies cardiovasculaires (I30-I33, I39-I52)
	36	Maladies cérébrovasculaires (I60-I69)
	37	Maladies de l'appareil respiratoire (J00-J99)
	38	Grippe (J10-J11)
	39	Pneumonie (J12-J18)
	40	Maladies chroniques des voies respiratoires inférieures (J40-J47)
	41	Asthme (J45-J46)
	42	Maladies de l'appareil digestif (K00-K93)
	43	Ulcère gastroduodénal (K25-K28)
	44	Maladie chronique du foie (K70, K73-K74)
	45	Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané (L00-L99)
	46	Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu
		conjonctif (M00-M99)



	47	Arthrite rhumatoïde et ostéoarthrite (M05-M06, M15-M19)
	48	Maladies de l'appareil génito-urinaire (N00-N99)
	49	Maladies du rein et de l'uretère (N00-N29)
	50	Complications de grossesse, accouchement et puerpéralité (O00- O99)
	51	Certaines infections dont l'origine se situe dans la période périnatale (P00-P96)
	52	Malformations congénitales et anomalies chromosomiques (Q00-Q99)
	53	Malformations congénitales du système nerveux (Q00-Q07)
	54	Malformations congénitales de l'appareil circulatoire (Q20-Q28)
	55	Symptômes et états morbides mal définis (R00-R99)
	56	Syndrome de mort subite du nourrisson (R95)
	57	Causes inconnues ou non précisées (R96-R99)
	58	Causes externes de blessure et d'empoisonnement (V01-Y89)
	59	Accidents (V01-X59)
	60	Accidents de transport (V01-V99)
	61	Chutes accidentelles (W00-W19)
	62	Intoxications accidentelles (X40-X49)
	63	Suicides et lésions auto-infligées (X60-X84)
	64	Homicides et agressions (X85-Y09)
	65	Événements dont l'intention n'est pas déterminée (Y10-Y34)
3. GEO		Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2
4. TIME		De 1994 à 1996 (moyenne de trois ans)

HLTH_CD_YSDR1 Causes de décès par région – Taux de mortalité standardisé (pour 100 000 habitants, moyenne de trois ans)

Dimensions:

 $\begin{array}{ccc} \text{1. SEX} & \text{T} & \text{Total} \\ & \text{M} & \text{Hommes} \\ & \text{F} & \text{Femmes} \end{array}$

2. AGE Classe d'âge

TOT Total

Y0_64 Moins de 65 ans

3. ICD Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (OMS)

total Toutes causes de décès (A00-Y89)

01 Maladies infectieuses et parasitaires (A00-B99)

02 Tuberculose (A15-A19, B90)



	03	infection a meningocoques (A39)
	04	SIDA (maladies VIH) (B20-B24)
	05	Hépatites virales (B15-B19)
	06	Tumeurs (C00-D48)
	07	Tumeurs malignes (C00-C97)
	08	Tumeur maligne de la lèvre, de la cavité buccale et du pharynx
		(C00-C14)
	09	Tumeur maligne de l'œsophage (C15)
	10	Tumeur maligne de l'estomac (C16)
	11	Tumeur maligne du côlon (C18)
	12	Tumeur maligne du rectum et de l'anus (C19-C21)
	13	Tumeur maligne du foie ou des voies biliaires intrahépatiques (C22)
	14	Tumeur maligne du pancréas (C25)
	15	Tumeur maligne du larynx, de la trachée, des bronches et du
		poumon (C32-C34)
	16	Mélanome malin de la peau (C43)
	17	Tumeur maligne du sein (C50)
	18	Tumeur maligne du col de l'utérus (C53)
	19	Tumeur maligne d'autres parties de l'utérus (C54-C55)
	20	Tumeur maligne de l'ovaire (C56)
	21	Tumeur maligne de la prostate (C61)
	22	Tumeur maligne du rein (C64)
	23	Tumeur maligne de la vessie (C67)
	24	Tumeur maligne des tissus lymphatiques ou hématopoïétiques (C81-C96)
	25	Maladies du sang et des organes hématopoïétiques (D50-D89)
	26	Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques (E00-
E90)		,
,	27	Diabète sucré (E10-E14)
	28	Troubles mentaux et du comportement (F00-F99)
	29	Troubles mentaux liés à l'utilisation d'alcool (F10)
	30	Pharmacodépendance, toxicomanie (F11-F16,F18-F19)
	31	Maladies du système nerveux et des organes des sens (G00-H95)
	32	Méningites (autres que 03) (G00-G03)
	33	Maladie de l'appareil circulatoire (I00-I99)
	34	Cardiopathies ischémiques (I20-25)
	35	Autres maladies cardiovasculaires (I30-I33, I39-I52)
	36	Maladies cérébrovasculaires (I60-I69)
	37	Maladies de l'appareil respiratoire (J00-J99)
	38	Grippe (J10-J11)
	39	Pneumonie (J12-J18)
	40	Maladies chroniques des voies respiratoires inférieures (J40-J47)
	41	Asthme (J45-J46)
	42	Maladies de l'appareil digestif (K00-K93)
	43	Ulcère gastroduodénal (K25-K28)
	44	Maladie chronique du foie (K70, K73-K74)



	45	Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané (L00-L99)
	46	Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu
		conjonctif (M00-M99)
	47	Arthrite rhumatoïde et ostéoarthrite (M05-M06, M15-M19)
	48	Maladies de l'appareil génito-urinaire (N00-N99)
	49	Maladies du rein et de l'uretère (N00-N29)
	50	Complications de grossesse, accouchement et puerpéralité (O00-
	F.1	099)
	51	Certaines infections dont l'origine se situe dans la période
	= 0	périnatale (P00-P96)
	52	Malformations congénitales et anomalies chromosomiques (Q00-Q99)
	53	Malformations congénitales du système nerveux (Q00-Q07)
	54	Malformations congénitales de l'appareil circulatoire (Q20-Q28)
	55	Symptômes et états morbides mal définis (R00-R99)
	56	Syndrome de mort subite du nourrisson (R95)
	57	Causes inconnues ou non précisées (R96-R99)
	58	Causes externes de blessure et d'empoisonnement (V01-Y89)
	59	Accidents (V01-X59)
	60	Accidents de transport (V01-V99)
	61	Chutes accidentelles (W00-W19)
	62	Intoxications accidentelles (X40-X49)
	63	Suicides et lésions auto-infligées (X60-X84)
	64	Homicides et agressions (X85-Y09)
(65	Événements dont l'intention n'est pas déterminée (Y10-Y34)
4. GEO		Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2
5. TIME		De 1994 à 1996 (moyenne de trois ans)

HLTH_RS_PRSRG Personnel de santé - Nombres absolus et taux pour 100 000 habitants

Dimensions:

1. UNIT Unités

nbr Nombre (valeur absolue) 100000hab Pour 100 000 habitants

hab_per_ Habitants par...

2. **STAFF** Personnel par catégorie

> Médecins* phys Dentistes* dentist

Qui sont habilités à exercer, qui exercent ou sont actifs, selon les différentes définitions nationales.



pharm Pharmaciens*

nurse Infirmières et sages-femmes

3. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2

4. TIME À partir de 1993 (annuel)

HLTH_RS_BDSRG Lits d'hôpital – Nombres absolus et taux pour 100 000 habitants

Dimensions:

1. UNIT Unités

nbr Nombre (valeur absolue) 100000hab Pour 100 000 habitants

hab_per_ Habitants par...

2. FACILITY Équipements de santé

hbeds Nombre total de lits d'hôpital hbeds_psy Nombre de lits en psychiatrie hbeds_acute Nombre de lits pour soins aigus

hbeds_lt Nombre de lits pour soins de longue durée

(à l'exclusion des soins psychiatriques)

hbeds_oth Autres lits (cliniques spécialisées, etc.)

3. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2

4. TIME À partir de 1993 (annuel)

HLTH_CO_DISCH1T Autorisations de sortie selon le diagnostic (ISHMT) par région, pour

au moins une nuit – Nombre total

HLTH_CO_DISCH1M Autorisations de sortie selon le diagnostic (ISHMT) par région, pour

au moins une nuit – Hommes

HLTH_CO_DISCH1F Autorisations de sortie selon le diagnostic (ISHMT) par région, pour

au moins une nuit - Femmes

HLTH_CO_DISCH2T Autorisations de sortie selon le diagnostic (ISHMT) par région, pour

au moins une nuit, pour 100 000 habitants - Total

HLTH_CO_DISCH2M Autorisations de sortie selon le diagnostic (ISHMT) par région, pour

au moins une nuit, pour 100 000 habitants - Hommes

HLTH_CO_DISCH2F Autorisations de sortie selon le diagnostic (ISHMT) par région, pour

au moins une nuit, pour 100 000 habitants - Femmes

HLTH_CO_INPSTT Durée moyenne de séjour des patients hospitalisés (ISHMT, en

jours) par région – Total

HLTH_CO_INPSTM Durée moyenne de séjour des patients hospitalisés (ISHMT, en

jours) par région - Hommes



HLTH_CO_INPSTF Durée moyenne de séjour des patients hospitalisés (ISHMT, en jours) par région - Femmes **HLTH_CO_HOSDAYT** Jours d'hospitalisation des patients (au moins une nuit) (ISHMT) par région - Total HLTH_CO_HOSDAYM Jours d'hospitalisation des patients (au moins une nuit) (ISHMT) par région – Hommes **HLTH_CO_HOSDAYF** Jours d'hospitalisation des patients (au moins une nuit) (ISHMT) par région - Femmes **HLTH_CO_DISCH3T** Hospitalisations de jour selon le diagnostic (ISHMT) et par région, nombre total – Total **HLTH_CO_DISCH3M** Hospitalisations de jour selon le diagnostic (ISHMT) et par région, nombre total – Hommes **HLTH_CO_DISCH3F** Hospitalisations de jour selon le diagnostic (ISHMT) et par région, nombre total - Femmes

Dimensions:

1.	ISHMT	Liste résumée internationale pour la mise en tableaux de la
	00000	morbidité hospitalière (ISHMT)
	C0000	Toutes causes [A00-Z99 (excluant les codes V, W, X et Y)]
	C000E	Toutes causes [A00-Z99 (excluant les codes V, W, X et Y)], excluant
		les «enfants nés en bonne santé» (Z38)
	C0100	Certaines maladies infectieuses et parasitaires (A00-B99)
	C0101	Maladies intestinales infectieuses excepté la diarrhée (A00-A08)
	C0102	Diarrhée et gastroentérite d'origine présumée infectieuse (A09)
	C0103	Tuberculose (A15-A19, B90)
	C0104	Septicémies (A40-A41)
	C0105	Maladies dues au virus de l'immunodéficience humaine [VIH] (B20-B24)
	C0106	Autres maladies infectieuses et parasitaires (reste de A00-B99)
	C0200	Tumeurs (C00-D48)
	C0201	Tumeur maligne du côlon, du rectum et de l'anus (C18-C21)
	C0202	Tumeur maligne de la trachée, des bronches et du poumon (C33-C34)
	C0203	Tumeur maligne de la peau (C43-C44)
	C0204	Tumeur maligne du sein (C50)
	C0205	Tumeur maligne de l'utérus (C53-C55)
	C0206	Tumeur maligne de l'ovaire (C56)
	C0207	Tumeur maligne de la prostate (C61)
	C0208	Tumeur maligne de la vessie (C67)
	C0209	Autres tumeurs malignes (reste de C00-C97)
	C0210	Tumeurs in situ (D00-D09)
	C0211	Tumeur bénigne du côlon, du rectum et de l'anus (D12)
	C0212	Léiomyome de l'utérus (D25)
	C0213	Autres tumeurs bénignes et tumeurs à évolution imprévisible ou
		inconnue (reste de D00-D48)
	C0300	Maladies du sang et des organes hématopoïétiques et certains
		troubles du système immunitaire (D50-D89)



C0301	Anémies (D50-D64)
C0302	Autres maladies du sang et des organes hématopoïétiques et
	certaines anomalies du système immunitaire (D65-D89)
C0400	Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques (E00-
	E90)
C0401	Diabète sucré (E10-E14)
C0402	Autres maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques
	(reste de E00-E90)
C0500	Troubles mentaux et du comportement (F00-F99)
C0501	Démence (F00-F03)
C0502	Troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation d'alcool
	(F10)
C0503	Troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation d'autres
	substances psychoactives (F11-F19)
C0504	Schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants (F20-
20001	F29)
C0505	Troubles de l'humeur [affectifs] (F30-F39)
C0506	Autres troubles mentaux et du comportement (reste de F00-F99)
C0600	Maladies du système nerveux (G00-G99)
C0601	Maladie d'Alzheimer (G30)
C0602	Sclérose en plaques (G35)
C0603	Épilepsie (G40-G41)
C0604	Accidents ischémiques cérébraux transitoires et syndromes
00001	apparentés (G45)
C0605	Autres maladies du système nerveux (reste de G00-G99)
C0700	Maladies de l'œil et de ses annexes (H00-H59)
C0701	Cataracte (H25-H26, H28)
C0702	Autres maladies de l'œil et de ses annexes (reste de H00-H59)
C0800	Maladies de l'oreille et de l'apophyse mastoïde (H60-H95)
C0900	Maladies de l'appareil circulatoire (100-199)
C0901	Maladies hypertensives (I10-I15)
C0902	Angine de poitrine (I20)
C0903	Infarctus du myocarde (I21-I22)
C0904	Autres cardiopathies ischémiques (I23-I25)
C0905	Affections cardiopulmonaires et maladies de la circulation
•	pulmonaire (I26-I28)
C0906	Troubles de la conduction et arythmies cardiaques (I44-I49)
C0907	Insuffisance cardiaque (I50)
C0908	Maladies cérébrovasculaires (I60-I69)
C0909	Athérosclérose (I70)
C0910	Varices des membres inférieurs (I83)
C0911	Autres maladies de l'appareil circulatoire (reste de I00-I99)
C1000	Maladies de l'appareil respiratoire (J00-J99)
C1000	Affections aiguës des voies respiratoires supérieures et grippe (J00-
01001	J11)
C1002	Pneumopathie (J12-J18)
C1002	i noamopatino (o 12 o 10)



C1003	Autres affections aiguës des voies respiratoires inférieures (J20- J22)
C1004	Maladies chroniques des amygdales et des végétations adénoïdes (J35)
C1005	Autres maladies des voies respiratoires supérieures (J30-J34, J36- J39)
C1006	Maladies pulmonaires obstructives chroniques et bronchectasie (J40-J44, J47)
C1007	Asthme (J45-J46)
C1008	Autres maladies de l'appareil respiratoire (J60-J99)
C1100	Maladies de l'appareil digestif (K00-K93)
C1101	Affections des dents et du parodonte (K00-K08)
C1102	Autres maladies de la cavité buccale, des glandes salivaires et des maxillaires (K09-K14)
C1103	Maladies de l'œsophage (K20-K23)
C1104	Ulcère digestif (K25-K28)
C1105	Dyspepsie et autres maladies de l'estomac et du duodénum (K29- K31)
C1106	Maladies de l'appendice (K35-K38)
C1107	Hernie inguinale (K40)
C1108	Autres hernies abdominales (K41-K46)
C1109	Maladie de Crohn et recto-colite hémorragique (K50-K51)
C1110	Autres gastroentérites et colites non infectieuses (K52)
C1111	Iléus paralytique et occlusion intestinale sans hernie (K56)
C1112	Diverticulose de l'intestin (K57)
C1113	Maladies de l'anus et du rectum (K60-K62)
C1114	Autres maladies de l'intestin (K55, K58-K59, K63)
C1115	Maladie alcoolique du foie (K70)
C1116	Autres maladies du foie (K71-K77)
C1117	Cholélithiase (K80)
C1118	Autres maladies de la vésicule biliaire et des voies biliaires (K81- K83)
C1119	Maladies du pancréas (K85-K87)
C1120	Autres maladies de l'appareil digestif (reste de K00-K93)
C1200	Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané (L00-L99)
C1201	Infections de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané (L00-L08)
C1202	Dermatoses, eczémas et lésions papulo-squameuses (L20-L45)
C1203	Autres maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané (reste de L00-L99)
C1300	Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif (M00-M99)
C1301	Coxarthrose [arthrose de la hanche] (M16)
C1302	Gonarthrose [arthrose du genou] (M17)
C1303	Lésion interne du genou (M23)
C1304	Autres arthropathies (M00-M15, M18-M22, M24-M25)
C1305	Affections disséminées du tissu conjonctif (M30-M36)



C1306	Dorsopathies avec déformation et spondylopathies (M40-M49)
C1307	Atteintes des disques intervertébraux (M50-M51)
C1308	Dorsalgies (M54)
C1309	Affections des tissus mous (M60-M79)
C1310	Autres maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du
	tissu conjonctif (M53, M80-M99)
C1400	Maladies de l'appareil génito-urinaire (N00-N99)
C1401	Glomérulopathies et maladies rénales tubulo-interstitielles (N00-N16)
C1402	Insuffisance rénale (N17-N19)
C1403	Lithiases urinaires (N20-N23)
C1404	Autres maladies de l'appareil urinaire (N25-N39)
C1405	Hyperplasie de la prostate (N40)
C1406	Autres maladies des organes génitaux de l'homme (N41-N51)
C1407	Affections du sein (N60-N64)
C1408	Affections inflammatoires des organes pelviens de la femme (N70-N77)
C1409	Affections de la menstruation, de la ménopause et autres affections
	des organes génitaux féminins (N91-N95)
C1410	Autres maladies de l'appareil génito-urinaire (reste de N00-N99)
C1500	Grossesse, accouchement et puerpéralité (000-099)
C1501	Avortement médical (O04)
C1502	Autres grossesses se terminant par un avortement (O00-O03, O05-O08)
C1503	Complications principalement liées à la grossesse (O10-O48)
C1504	Complications principalement liées au travail et à l'accouchement (O60-O75)
C1505	Accouchement unique et spontané (O80)
C1506	Autres accouchements (O81-O84)
C1507	Complications principalement liées à la puerpéralité (O85-O92)
C1508	Autres problèmes obstétricaux (O95-O99)
C1600	Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale (P00-P96)
C1601	Anomalies liées à une brièveté de la gestation et à un poids insuffisant à la naissance (P07)
C1602	Autres affections dont l'origine se situe dans la période périnatale (reste de P00-P96)
C1700	Malformations congénitales et anomalies chromosomiques (Q00-Q99)
C1800	Symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs (R00-R99)
C1801	Douleur au niveau de la gorge et du thorax (R07)
C1802	Douleur abdominale et pelvienne (R10)
C1803	Causes inconnues et non spécifiées de morbidité (incluant celles sans diagnostic) (R69)



C1804	Autres symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques et de laboratoire (reste de R00-R99)							
C1900	=	imatiques, empoisonnements et certaines autres						
C1900		es de causes externes (S00-T98)						
C1901	=	natique intracrânienne (S06)						
C1902		ns traumatiques de la tête (S00-S05, S07-S09)						
C1902		- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						
C1904	Fracture de l'avant-bras (S52) Fracture du fémur (S72)							
C1905		la jambe, y compris la cheville (S82)						
C1906		ns traumatiques (S10-S51, S53-S71, S73-S81, S83-						
C1500	T14, T79)	113 traditatiques (510 501, 500 571, 570 501, 500						
C1907		corrosions (T20-T32)						
C1908		s par des médicaments et des substances biologiques et						
		es de substances d'origine essentiellement non						
C1909	,	•						
	ailleurs (T80	ns de soins chirurgicaux et médicaux, non classées 0-T88)						
C1910	-	e lésions traumatiques, d'empoisonnements et d'autres						
	•	es de causes externes (T90-T98)						
C1911	Effets de cau T98)	uses externes, autres et sans précision (reste de S00-						
C2100	Facteurs inf	luant sur l'état de santé et motifs de recours aux						
	services de s	santé (Z00-Z99)						
C2101	Mise en observation et examen médical pour suspicion de maladies (Z03)							
C2102	Prise en cha	rge d'une contraception (Z30)						
C2103	Enfants nés	vivants, selon le lieu de naissance («enfants nés en						
	bonne santé	e») (Z38)						
C2104	Autres soin chimiothéra	médicaux (incluant les séances de radiothérapie et de pie) (Z51)						
C2105	Autres facte	urs influant sur l'état de santé et motifs de recours aux						
	services de s	santé (reste de Z00-Z99)						
AGE	Classe d'âge	•						
	TOTAL	Total						
	YO	Moins de 1 an						
	Y1_4	Entre 1 et 4 ans						
	_ Y5_9	Entre 5 et 9 ans						
	Y10_14	Entre 10 et 14 ans						
	Y15_19	Entre 15 et 19 ans						
	Y20_24	Entre 20 et 24 ans						
	Y25_29	Entre 25 et 29 ans						
	Y30_34	Entre 30 et 34 ans						
	Y35_39	Entre 35 et 39 ans						
	_ Y40_44	Entre 40 et 44 ans						
	_ Y45_49	Entre 45 et 49 ans						



2.

Y50_54	Entre 50 et 54 ans
Y55_59	Entre 55 et 59 ans
Y60_64	Entre 60 et 64 ans
Y65_69	Entre 65 et 69 ans
Y70_74	Entre 70 et 74 ans
Y75_79	Entre 75 et 79 ans
Y80_84	Entre 80 et 84 ans
Y85_89	Entre 85 et 89 ans
Y90_MAX	90 ans ou plus
Y90_94	Entre 90 et 94 ans
Y95_MAX	95 ans ou plus
UNK	Inconnu

- 3. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2
- 4. TIME À partir de 2000 (annuel)



10. Statistiques du tourisme

10.1. Présentation générale

La collection de statistiques régionales du tourisme contient des données sur:

- la **capacité** de l'hébergement touristique collectif (nombre d'établissements, nombre de chambres, nombre de lits) et
- la **fréquentation** des établissements d'hébergement collectif (arrivées et nuitées ventilées en résidents et non-résidents).

Définitions de certaines notions importantes

Capacité de l'hébergement touristique collectif

Nombre d'établissements

L'unité locale correspond à une entreprise ou une partie d'entreprise sise en un lieu topographiquement identifié. Dans ce lieu, ou à partir de ce lieu, sont exercées des activités économiques pour lesquelles, sauf exception, une ou plusieurs personnes travaillent (éventuellement à temps partiel) pour le compte d'une même entreprise.

L'établissement d'hébergement correspond à la définition de l'unité locale en tant qu'unité de production, que le logement de touristes soit l'activité principale ou secondaire. En d'autres termes, cela signifie que tous les établissements sont classés dans le secteur de l'hébergement si leur capacité dépasse le minimum national, même si l'essentiel du chiffre d'affaires provient d'autres activités telles que la restauration.

Nombre de chambres

Une chambre est une unité composée d'une pièce ou d'un ensemble de pièces constituant un ensemble de location indivisible dans un établissement d'hébergement.

Les chambres peuvent être simples, doubles ou multiples, selon qu'elles sont équipées en permanence pour accueillir une, deux ou plusieurs personnes (il est utile de classer les chambres de façon respective). Le nombre de chambres est le nombre de celles dont dispose habituellement l'établissement pour loger ses clients (touristes), à l'exclusion des chambres occupées par le personnel de l'établissement. Si une chambre est utilisée comme résidence permanente (pour une période supérieure à un an), elle ne doit pas être prise en compte. Les salles de bain et les toilettes ne sont pas considérées comme des chambres. Un appartement constitue un type spécial de chambre. Il se compose d'une ou de plusieurs chambres, d'un coin-cuisine et d'un cabinet de toilette individuel. Il est loué avec (hôtels-appartements) ou sans services hôteliers. Les cabanes, les petites maisons de campagne, les huttes, les chalets, les bungalows et les villas peuvent être considérés comme des chambres et des appartements, c'est-à-dire qu'ils peuvent être loués comme unité simple.



Nombre de places-lits

Le nombre de places-lits dans un établissement ou logement est déterminé par le nombre de personnes qui peuvent passer la nuit dans les lits installés dans l'établissement (ou logement), sans compter les lits qui peuvent être ajoutés à la demande du client. Le terme «place-lit» s'applique à un lit simple, les lits de deux personnes comptant pour deux places-lits. Cette unité sert à mesurer la capacité de tous les types d'hébergement. Une place-lit peut également être un emplacement ou un anneau (pour les bateaux) permettant de loger une personne. Un emplacement de camping équivaut à quatre places-lits si le nombre réel de places-lits est inconnu.

Nuitées de résidents et de non-résidents

Il s'agit de chaque nuitée passée par un voyageur ou pour laquelle un client s'est inscrit dans un établissement d'hébergement collectif ou privé, sa présence physique n'étant pas indispensable.

Les nuitées sont calculées par pays de résidence du client et par mois. Normalement, la date d'arrivée est différente de celle du départ; toutefois, les personnes arrivant après minuit et quittant l'établissement le même jour sont prises en compte pour le calcul des nuitées. Une personne ne doit pas être inscrite dans deux établissements d'hébergement en même temps. Les nuitées des personnes non touristes (ex.: les réfugiés) devraient, dans la mesure du possible, ne pas être prises en compte.

Arrivées de résidents et de non-résidents

On parle d'arrivée et de départ chaque fois qu'une personne se présente dans un établissement d'hébergement collectif ou privé, remplit une fiche et le quitte.

Statistiquement parlant, comptabiliser les départs plutôt que les arrivées revient pratiquement au même. Aucune limite d'âge n'entre en ligne de compte: les enfants sont comptabilisés au même titre que les adultes, y compris dans le cas où la nuitée est gratuite pour les enfants. Les arrivées sont enregistrées par pays de résidence du client et par mois.

Les arrivées de personnes non touristes (réfugiés par exemple) sont exclues dans la mesure du possible. Les arrivées d'excursionnistes ne séjournant que quelques heures pendant la journée (pas de nuitée, les dates d'arrivée et de départ sont identiques) dans un établissement donné ne sont pas prises en considération dans les statistiques sur l'hébergement.

Pays de résidence

Une personne est résidente dans un pays (lieu):

- i) si elle y a habité la plus grande partie de l'année précédente (douze mois) ou
- ii) si elle y a vécu pendant une période plus courte et prévoit d'y retourner dans un délai de douze mois pour s'y installer.

Les touristes internationaux sont classés selon leur pays de résidence et non selon leur nationalité. D'un point de vue purement touristique, toute personne qui se rend dans un lieu ou un pays donné et compte y séjourner plus d'un an est automatiquement assimilée aux autres résidents de ce lieu ou pays. Les citoyens d'un pays résidant à l'étranger et revenant dans leur pays pour y effectuer une visite de durée limitée sont comptés parmi les



visiteurs non résidents. La nationalité d'une personne est celle qui se trouve sur son passeport ou sur tout autre document d'identité, tandis que son pays de résidence peut soit être déterminé par le biais de questions, soit être déduit sur la base de l'adresse de la personne.

Hébergement touristique

Définition:

Hébergement touristique = toute installation qui, régulièrement ou occasionnellement, pourvoit à l'hébergement de touristes.

Il existe différents types d'hébergement touristique:

- établissements d'hébergement collectif,
- hôtels et établissements assimilés,
- autres établissements d'hébergement collectif,
- campings touristiques,
- établissements spécialisés,
- hébergements touristiques privés,
- hébergements loués,
- autres types d'hébergements privés.

Établissements d'hébergement collectif

Tout établissement d'hébergement qui met à la disposition du voyageur une chambre ou une autre unité; toutefois, le nombre de places qu'il fournit doit être supérieur à un minimum déterminé pour des groupes de personnes plus nombreux qu'une simple famille; par ailleurs, il dispose, même s'il s'agit d'un établissement à but non lucratif, d'une administration de type commercial commune à toutes les places de l'établissement.

<u>Hôtels et établissements assimilés</u>

Établissements offrant des chambres, dont le nombre excède un minimum déterminé, faisant l'objet d'une gestion commune et fournissant certains services (y compris service d'étage, service quotidien des lits et nettoyage quotidien des installations sanitaires). Ces établissements sont regroupés en classes et catégories en fonction des installations et des services fournis; ils n'entrent pas dans la catégorie des établissements spécialisés.

Hôtels

Hôtels, hôtels-appartements, motels, relais pour routiers, hôtels balnéaires, clubs de vacances et autres établissements similaires qui fournissent des services hôteliers allant au-delà du service des lits et du nettoyage des chambres et des installations sanitaires.

Établissements assimilés

Ce groupe comprend les meublés et pensions, les résidences touristiques et autres logements similaires loués à la chambre et dotés de services hôteliers limités, y compris de service des lits et de nettoyage des chambres et des sanitaires faits de façon quotidienne. Ce groupe couvre également les pensions de famille, les chambres d'hôte et les fermes.



Autres établissements d'hébergement collectif et établissements spécialisés

Tout établissement destiné à accueillir des vacanciers, éventuellement sans but lucratif, dont les places sont gérées par une administration unique avec un minimum de services communs (n'incluant pas le service quotidien des lits), il peut offrir des formes d'hébergement autres que des chambres (appartements, campings ou dortoirs) fréquemment associées à une activité autre que l'hébergement, telle que les activités médicales, sociales ou de transport.

Logements pour vacances

Ce groupe comprend les installations collectives gérées par une administration commune: appartements-hôtels, ensembles de chalets ou bungalows transformés en appartements. Elles fournissent un minimum de services communs (n'incluant pas le service quotidien des lits ni le nettoyage).

Campings touristiques

Ce groupe comprend les installations collectives situées à l'intérieur de terrains clos et destinées à accueillir des tentes, caravanes, remorques et autocaravanes. Toutes sont dotées d'une administration commune et fournissent un certain nombre de services touristiques (magasins, informations ou animations).

Les campings louent des emplacements pour tentes, caravanes, autocaravanes et autres abris similaires aux touristes qui ont l'intention de ne séjourner qu'une nuitée, quelques jours ou quelques semaines et aux personnes qui souhaitent louer un emplacement fixe pour une saison ou une année. Les locations à long terme d'emplacements fixes (plus d'un an) peuvent être considérées comme logements privés.

10.2. Publications d'Eurostat

- Panorama on Tourism (édition 2007)
- Tourism statistics Pocketbook Data 2000-2005
- Statistiques en bref (SiF) sur plusieurs aspects des statistiques du tourisme

10.3. Sources des données

Les données du tourisme sont d'abord envoyées par les États membres à l'unité spécialisée appropriée d'Eurostat (F6). Des liens vers les données régionales sont ensuite créés dans la base REGIO.

10.4. Base juridique

La communication des données est fondée sur la directive 95/57/CE du Conseil du 23 novembre 1995 (JO L 291 du 6 décembre 1995).



10.5. Personnes de contact

La personne de contact pour les statistiques régionales du tourisme est M. Filipe Alves. Courrier électronique: filipe.alves@ec.europa.eu .

La personne de contact pour les questions méthodologiques est le spécialiste de l'unité F6, M. Ulrich Spörel. Courrier électronique: <u>ulrich.spoerel@ec.europa.eu</u> .

10.6. Liste des tableaux

TOUR_CAP_NUTS3	Nombre d'établissements, de chambres et de places-lits – niveau
	NUTS 3 – données annuelles
TOUR_OCC_ARRN2	Arrivées de résidents – niveau NUTS 2 – données annuelles
TOUR_OCC_NIRN2	Nuitées de résidents – niveau NUTS 2 – données annuelles
TOUR_OCC_ARNRN2	Arrivées de non-résidents – niveau NUTS 2 – données annuelles
TOUR_OCC_NINRN2	Nuitées de non-résidents – niveau NUTS 2 – données annuelles



10.7. Description détaillée

TOUR_CAP_NUTS3 Nombre d'établissements, de chambres et de places-lits – niveaux NUTS 3 - données annuelles

Dimensions:

1. INDIC TO Indicateur de tourisme

> a001 Établissements a002 Chambres a003 Places-lits

2. ACTIVITY Type d'activité

> a100 Hôtels et établissements assimilés

b010 Campings touristiques b020 Logements pour vacances

b040 Autres établissements d'hébergement collectif b100 Autres établissements d'hébergement collectif, total

GEO 3. Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2 et 3

TIME À partir de 1990 (annuel) 4.

TOUR_OCC_ARRN2 Arrivées de résidents - niveau NUTS 2 - données annuelles

Dimensions:

1. ACTIVITY Type d'activité

> a100 Hôtels et établissements assimilés

b010 Campings touristiques b020 Logements pour vacances

b040 Autres établissements d'hébergement collectif

b100 Autres établissements d'hébergement collectif, total

2. **GEO** Entités géopolitiques NUTS 2006: au niveau NUTS 2

3. TIME À partir de 1990 (annuel)

TOUR_OCC_NIRN2 Nuitées de résidents - niveau NUTS 2 - données annuelles

Dimensions:

1. **ACTIVITY** Type d'activité

> a100 Hôtels et établissements assimilés b010 Campings touristiques b020 Logements pour vacances

b040 Autres établissements d'hébergement collectif

b100 Autres établissements d'hébergement collectif, total



2.	GEO	Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2							
3.	TIME	À partir de 1990 (annuel)							
TOUR_OC	C_ARNRN2	Arrivées de non-résidents – niveau NUTS 2 – données annuelles							
<u>Dimensions:</u>									
1.	ACTIVITY	Type d'activité							
		a100 Hôtels et établissements assimilés b010 Campings touristiques b020 Logements pour vacances b040 Autres établissements d'hébergement collectif b100 Autres établissements d'hébergement collectif, total							
2.	GEO	Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2							
3.	TIME	À partir de 1990 (annuel)							
TOUR_OC	C_NINRN2 <u>s:</u>	Nuitées de non-résidents – niveau NUTS 2 – données annuelles							
1.	ACTIVITY	Type d'activité							
	-101111	a100 Hôtels et établissements assimilés b010 Campings touristiques b020 Logements pour vacances b040 Autres établissements d'hébergement collectif b100 Autres établissements d'hébergement collectif, total							
2.	GEO	Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2							
3.	TIME	À partir de 1990 (annuel)							



11. Statistiques des transports

11.1. Présentation générale

Les concepts utilisés pour l'élaboration des données communautaires sur les transports sont résumés dans le «Glossaire des statistiques des transports» publié par Eurostat, la Commission économique pour l'Europe et la CEMT des Nations unies.

Moyens de transport

Un premier ensemble de tableaux fournit la ventilation régionale de certaines données générales sur les transports:

- les données sur les réseaux de transport indiquent la longueur et la catégorie des routes (par exemple, autoroutes), des lignes de chemin de fer (par exemple, lignes électrifiées) et des voies navigables intérieures (par exemple, canaux);
- le parc de véhicules comprend les voitures privées (véhicules pourvus de sièges pour neuf personnes au maximum, y compris le chauffeur), les autobus (véhicules pourvus de sièges pour dix personnes ou plus), divers types de véhicules utilitaires (par exemple, les véhicules pour le transport de marchandises, les véhicules spéciaux et les tracteurs routiers), les remorques et les motocycles.

Personnes et marchandises transportées

- Transport par route: l'enquête couvre le transport routier effectué par les véhicules immatriculés dans chaque État membre, sur le territoire national et à l'étranger. Peuvent être exclus du champ d'enquête les véhicules dont la charge utile n'excède pas 3,5 tonnes ou dont le poids total en charge autorisé n'excède pas 6 tonnes.
- Les données sur le transport maritime et aérien se réfèrent au trafic national et international. Le trafic des petits ports et aéroports peut n'être pris en compte que dans les totaux nationaux.
- En ce qui concerne le transport aérien, les passagers changeant d'appareil dans un aéroport de la région sont comptés deux fois (une fois à l'arrivée et une fois au départ), tandis que les passagers poursuivant leur voyage dans le même appareil au départ de l'aéroport déclarant ne sont comptés qu'une fois en tant que passagers en transit.

Sécurité routière

• Les «personnes tuées dans des accidents de voiture» comprennent toutes les catégories de victimes (piétons, cyclistes, motocyclistes, automobilistes, etc.).



Parcours effectués par des véhicules transportant des marchandises

Les indicateurs de cet ensemble de données décrivent les régions européennes en fonction du transport de marchandises. L'accent est mis principalement sur les parcours effectués par des véhicules transportant des marchandises: combien de véhicules partent, transitent et aboutissent dans une certaine région et combien de kilomètres parcourent ces véhicules dans les régions ou pour atteindre une certaine région.

Les indicateurs sont le résultat d'un exercice de modélisation des transports, réalisé dans le cadre d'une étude sur le développement de la dimension régionale des statistiques des transports routiers (référence: étude FEDER 98/00/27/220) dont la méthodologie est décrite dans un rapport d'accompagnement sur les indicateurs.

Il n'est pas prévu d'actualisation annuelle de l'exercice susmentionné.

11.2. Publications d'Eurostat

Panorama des transports

Pocketbook sur les transports

Sécurité routière de l'UE en 2004: différences régionales

La dimension régionale des statistiques du transport routier de marchandises

Réseaux régionaux de transport ferroviaire et routier

Le transport aérien de passagers et de fret au niveau régional en Europe en 2006

11.3. Sources des données

Des données provenant de diverses sources nationales (pas seulement des instituts nationaux de statistique) sont envoyées directement à la section spécialisée d'Eurostat, l'unité G5. La plupart des données doivent être communiquées en vertu d'obligations légales (voir 11.4, ci-dessous). Les données régionales sur l'infrastructure, le parc de véhicules et la sécurité routière sont collectées auprès des États membres sur une base volontaire, au moyen d'un questionnaire.

11.4. Base juridique

Nature	N °	Date	JO	Date de publication	Titre
Chemin de	fer				
Règlement	91/2003	16.12.02	L 14		Données annuelles et trimestrielles des statistiques des transports par chemin de fer; marchandises, passagers, accidents, données régionales, circulation sur les réseaux



Règlement de	1192/2003	3.7.03	L 167	4.7.2003	Modification du règlement n° 91/2003
la	1132,2000	0.7.00	2 10.	111.2000	relatif aux statistiques sur les
Commission					transports par chemin de fer
Route		•			
Règlement du	1172/98	25.5.98	L 163	6.6.1998	Microdonnées résultant du relevé
Conseil					statistique des transports de
					marchandises par route
Règlement de	2691/1999	18.12.99	L 326	18.12.1999	Modalités d'application du règlement
la					(CE) nº 1172/98 du Conseil relatif au
Commission					relevé statistique des transports de
					marchandises par route
Règlement de	2163/2001	7.11.01	L 291	8.11.2001	Modalités techniques de la
la					transmission des données en vue de
Commission					l'établissement de statistiques du
					transport de marchandises par route
Règlement de	6/2003	30.12.02	L 1	4.1.2003	Diffusion de statistiques sur les
la					transports de marchandises par route
Commission					
Règlement de	642/2004	6.4.04	L 75	7.4.2004	Exigences de précision applicables aux
la					données collectées en vertu du
Commission					règlement (CE) n° 1172/98 du Conseil
					relatif au relevé statistique des
					transports de marchandises par route
Air					
Règlement	437/2003	27.2.03	L 66	11.3.2003	Données statistiques relatives au
	,				transport de passagers, de fret et de
					courrier par voie aérienne
Règlement de	1358/2003	31.7.03	194	1.8.2003	Mise en œuvre du règlement
la					n° 437/2003 sur les données
Commission					statistiques relatives au transport de
					passagers, de fret et de courrier par
					voie aérienne et modification des
					annexes I et II
Mer					
Directive du	95/64	8.12.95	L 320	30.12.1995	Données annuelles et trimestrielles sur
Conseil					le relevé statistique des transports de
					marchandises et de passagers par mer;
					applicable depuis 1997 (avec une
					période de transition jusqu'en 2000)
Décision de	98/385	13.5.98	L 174	18.6.1998	Modalités d'application de la directive
la	30,000	10.0.50		10.0.1550	95/64/CE du Conseil relative au relevé
Commission					statistique des transports de
Commodium					marchandises et de passagers par mer
Décision de	2000/363	28.4.00	L 132	5.6.2000	Modalités d'application de la directive
la			= = = =	2.2.4000	95/64/CE du Conseil relative au relevé
Commission					statistique des transports de
					marchandises et de passagers par mer
Décision de	2001/423	22.5.01	L 151	7.6.2001	Modalités de publication ou de
la	_551, 120				diffusion des données statistiques
Commission					collectées en vertu de la directive
					95/64/CE du Conseil relative au relevé
					statistique des transports de
	<u> </u>	1	1		plandique des transports de



					marchandises et de passagers par mer				
Voies navig	gables intér	ieures							
Directive du	80/1119/	17.11.80	L 339	15.12.1980	Données annuelles, trimestrielles et,				
Conseil	CEE				dans certains cas, mensuelles sur le				
					relevé statistique des transports de				
					marchandises par voies navigables				
					intérieures				
Accidents	de la route								
Décision du	93/704/CE	30.11.93	L 329	30.12.1993	Création d'une base de données				
Conseil					communautaire sur les accidents de la				
					circulation routière				
Infrastruct	ure								
Règlement du	1108/70	4.6.70	L 130	15.6.1970	Instauration d'une comptabilité des				
Conseil					dépenses afférentes aux				
					infrastructures de transports par				
					chemin de fer, par route et par voie				
					navigable				

11.5. Personnes de contact

La personne de contact pour les statistiques régionales des transports est M. Filipe Alves. Courrier électronique: filipe.alves@ec.europa.eu.

Pour les questions méthodologiques, veuillez contacter la spécialiste de l'unité G5, M^{me} Anna Bialas-Motyl. Courrier électronique: <u>anna.bialas-motyl@ec.europa.eu</u>

11.6. Liste des tableaux

tran_r_net	Réseaux routier, ferroviaire et voies navigables au niveau régional
tran_r_vehst	Parc de véhicules par catégorie au niveau régional
tran_r_veh_jour	Transport routier de fret – Parcours réalisés par les véhicules au niveau régional
tran_r_safe	Victimes d'accidents de la route au niveau régional
tran_r_mapa_nm	Transport maritime de passagers au niveau régional (nouvelle méthodologie)
tran_r_mago_nm	Transport maritime de fret au niveau régional (nouvelle méthodologie)
tran_r_avpa_nm	Transport aérien de passagers au niveau régional (nouvelle méthodologie)
tran_r_avgo_nm	Transport aérien de fret au niveau régional (nouvelle méthodologie)
tran_r_mapa_om	Transport maritime de passagers au niveau régional (ancienne méthodologie)
tran_r_mago_om	Transport maritime de fret au niveau régional (ancienne méthodologie)
tran_r_avpa_om	Transport aérien de passagers au niveau régional (ancienne méthodologie)



tran_r_avgo_om	Transport aérien de fret au niveau régional (ancienne méthodologie)
tran_r_net_cc	Réseaux routier, ferroviaire et voies navigables au niveau régional – Pays candidats et pays de l'AELE
tran_r_vehst_cc	Parc de véhicules par catégorie au niveau régional – Pays candidats et pays de l'AELE
tran_r_safe_cc	Victimes d'accidents de la route au niveau régional – Pays candidats et pays de l'AELE
tran_r_mago_cc	Transport maritime de fret au niveau régional – Pays candidats et pays de l'AELE
tran_r_avpa_cc	Transport aérien de passagers au niveau régional – Pays candidats et pays de l'AELE
tran_r_avgo_cc	Transport aérien de fret au niveau régional – Pays candidats et pays de l'AELE



11.7. Description détaillée

tran_r_net Réseaux routier, ferroviaire et voies navigables au niveau régional

Dimensions:

1. TRANNET Type de réseau de transport

MOTORWAY Autoroutes
ROAD_OTH Autres routes

TOT_RAIL Longueur totale des lignes de chemin de fer RAIL2TR Longueur des lignes de chemin de fer à

2 voies et plus

RAILELEC Lignes de chemin de fer électrifiées

CANAL Canaux navigables RIVER Rivières navigables

2. GEO Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2

3. TIME À partir de 1978 (annuel)

Unité: km

Notes:

Voies navigables intérieures

Étendue d'eau ne faisant pas partie de la mer et sur laquelle des bateaux d'un port en lourd de 50 tonnes au moins peuvent naviguer en charge normale. Le terme s'applique à la fois aux fleuves, rivières et lacs navigables et aux canaux navigables.

La longueur des fleuves, des rivières et des canaux est mesurée au milieu du chenal. La longueur des lacs ainsi que celle des lagunes correspond à la distance la plus courte séparant les points les plus éloignés l'un de l'autre entre lesquels sont effectués des transports. Une voie navigable constituant une frontière entre deux pays est incluse dans les statistiques de chacun de ces pays.

Catégories de voies navigables intérieures

Les catégories de voies navigables intérieures sont définies en référence aux systèmes internationaux de classification tels que ceux élaborés par la Commission économique pour l'Europe des Nations unies ou par la Conférence européenne des ministres des transports.

Autoroutes

Route, spécialement conçue et construite pour la circulation automobile, qui ne dessert pas les propriétés riveraines et qui, sauf en des points singuliers ou à titre temporaire, comporte, pour les deux sens de circulation, des chaussées



distinctes séparées l'une de l'autre par une bande de terrain non destinée à la circulation ou, exceptionnellement, par d'autres moyens, ne croise à niveau ni route, ni voie de chemin de fer ou de tramway, ni chemin pour la circulation de piétons et, enfin, est spécialement signalée comme étant une autoroute et est réservée à certaines catégories de véhicules routiers automobiles Les voies d'entrées et de sorties des autoroutes sont incluses quel que soit l'emplacement de la signalisation. Les autoroutes urbaines sont toujours incluses.

UE-15: Les tronçons de rivières ou de canaux qui constituent la frontière

entre deux États membres ne sont pris en compte qu'une fois, bien

que repris dans chacun des totaux nationaux.

DE: Les Gemeindestrassen font partie des «autres routes». Les structures

régionales sont celles de 1975, de sorte qu'il n'y a pas de données au niveau 2. Le réseau ferroviaire comprend toutes les voies de chemin de fer pour les années récentes. Pour les années antérieures,

seules les voies de la Deutsche Bahn sont couvertes.

IT, BE: Les tronçons de rivières qui constituent la frontière entre deux États

membres ne sont pris en compte qu'une fois, dans le total national.

NL: Les canaux du Lauwersmeer, des Ijsselmeerpolders et des

Randmeeren ne sont pris en compte que dans le total national.

UK: Réseau routier au 1er avril

SE: Les rivières sont incluses dans les canaux.

FI: La position Canal inclut les rivières de 1990 à 1995.

EE: Chemin de fer – les données ne sont pas réparties par comtés.

Routes – pour 1995: uniquement les routes nationales; pour 1996-

1998: toutes les routes.

HU: Réseau: positions River et Canal non disponibles.

SK: La position «Autres routes» comprend la longueur totale des routes de

 1^{re} , 2^e et 3^e catégories. Les données pour 1996 respectent l'ancienne organisation administrative territoriale (c'est-à-dire celle qui a été en

vigueur jusqu'au 31 juillet 1996).

tran_r_vehst Parc de

Parc de véhicules par catégorie au niveau régional

Dimensions:

1. TRAN_TYP Mode ou moyen de transport

TOT_VEH Tous véhicules (sauf remorques et

motocycles)

CAR Voitures particulières

BUS Autobus

TOT UTIL Total véhicules utilitaires

GOOD_VEH Véhicules routiers de transport de

marchandises

TRAC Tracteurs routiers
SPEC_VEH Véhicules spéciaux



TRAIL_STRAIL Remorques et semi-remorques MOTO Motocycles de plus de 50 cm³

2. GEO Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2

3. TIME À partir de 1978 (annuel)

Unité: 1 000

Notes:

VÉHICULES ROUTIERS

Motocycle

Véhicule routier automobile à deux roues avec ou sans side-car, y compris les scooters, ou tout véhicule routier automobile à trois roues dont le poids à vide n'excède pas 400 kg. Tous les véhicules de ce genre dont la cylindrée est égale ou supérieure à 50 cm³ sont inclus.

Voiture particulière

Véhicule routier automobile autre qu'un motocycle, destiné au transport de voyageurs et conçu pour un nombre de places assises (y compris celle du conducteur) égal au maximum à neuf. Le terme «voiture particulière» couvre donc les voiturettes (qui se conduisent sans permis), les taxis et les voitures de location à condition que leur nombre de places assises soit inférieur à dix. Cette catégorie peut inclure également les camionnettes pick-up.

Autocar ou autobus

Véhicule routier automobile pour le transport de voyageurs conçu pour un nombre de places assises (y compris celle du conducteur) supérieur à neuf.

Les statistiques incluent aussi les minibus conçus pour plus de neuf places assises (y compris celle du conducteur).

Camion

Véhicule routier automobile rigide conçu, exclusivement ou principalement, pour le transport de marchandises.

Cette catégorie inclut les camionnettes, véhicules routiers rigides conçus, exclusivement ou principalement, pour le transport de marchandises, avec un poids maximal autorisé n'excédant pas 3 500 kg. Elle peut inclure également les camionnettes «pick-up».

Tracteur routier

Véhicule routier automobile conçu, exclusivement ou principalement, pour le remorquage d'autres véhicules routiers non automobiles (essentiellement semi-remorques). Les tracteurs agricoles ne sont pas inclus dans cette catégorie.



Remorque

Véhicule routier pour le transport de marchandises conçu pour être remorqué par un véhicule routier automobile. Les remorques agricoles et les caravanes ne sont pas incluses dans cette catégorie.

Semi-remorque

Véhicule routier pour le transport de marchandises, sans essieu avant, conçu de manière à ce qu'une partie du véhicule et une partie importante de son chargement reposent sur le tracteur routier.

Véhicule routier à usage spécial

Véhicule routier conçu pour d'autres usages que le transport de voyageurs ou de marchandises.

Cette catégorie inclut par exemple les véhicules de lutte contre l'incendie, les ambulances, les grues mobiles, les rouleaux compresseurs motorisés, les bulldozers à roues métalliques ou à chenilles, les véhicules d'enregistrement pour film, radio ou télévision, les véhicules bibliothèques, les véhicules de remorquage de véhicules en panne et les véhicules routiers n'entrant dans aucune autre catégorie.

BE	Parc au 1 ^{er} août.
DE	Jusque 2000, parc au 1^{er} juillet, seulement au niveau 1 . À compter de
	2001: parc au 1 ^{er} janvier. La somme des régions diffère du total
	national; les véhicules de la Deutsche Bundesbahn et de la Deutsche
	Bundespost ne sont pas ventilés par région.
DK, EL	SPECIAL inclus dans GOODS.
FR	SPECIAL inclus dans GOODS; véhicules et motocycles: données de
	l'Argus; le parc de véhicules utilitaires ne comprend que ceux de
	moins de dix ans d'âge.
ΙΕ	Uniquement les motocycles de plus de 75 cm³.
FI	Parc au 31 décembre.
SE	À compter de 2000, seuls les véhicules en circulation à la fin de
	l'année sont couverts.
UK	TRACTOR inclus dans GOODS; la somme des régions diffère du total
	national.
CZ	La position «Remorques et semi-remorques» ne contient que les
	remorques.
EE	Les données sont collectées par le centre national d'enregistrement
	des véhicules à moteur (CNEVM). Les tracteurs routiers et les
	véhicules routiers à usage spécial figurent dans les véhicules à
	moteur pour transport de marchandises. Le CNEVM ne fournit pas
	ces données par catégorie. Le nombre de remorques, semi-remorques
	et motocycles a été présenté pour l'ensemble de l'Estonie car le



HU

Le nombre total contient les véhicules appartenant à des citoyens étrangers et enregistrés par le ministère des affaires intérieures. Les véhicules étrangers ne sont pas pris en compte dans les totaux

CNEVM ne fournit pas ces données par région.

régionaux. Les véhicules à moteur pour transport de marchandises comprennent les camions bennes et les véhicules à usage spécial. Véhicules pour transport de marchandises: véhicules routiers rigides conçus, exclusivement ou principalement, pour le transport de marchandises. Tracteurs routiers: véhicules articulés et trains

routiers.

SK La position «Tracteurs routiers» pour l'année 1997 inclut les tracteurs routiers récemment acquis ayant fait l'objet d'une enquête distincte en 1997. Les données pour 1996 respectent l'ancienne organisation administrative territoriale (c'est-à-dire celle qui a été en vigueur

jusqu'au 31 juillet 1996).

tran_r_veh_jour

RO

Transport routier de fret – Parcours réalisés par les véhicules au niveau régional

Dimensions:

1.	INDIC_TR	Indicateur de transport
	TRIPS_INTRA	Nombre total de voyages intra-régionaux effectués (camions/jour)
	TRIPS_PROD	Nombre total de voyages «produits» par et quittant la région (camions/jour)
	TRIPS_ATTR	Nombre total de voyages «attirés» mais n'ayant pas leur origine dans la région (camions/jour)
	TRIPS_TRAN	Nombre total de voyages traversant la région sans avoir leur origine ou leur destination dans cette région (camions/jour)
	KM_INTRA	Nombre total de kilomètres «produits» par les voyages intra-régionaux (1 000 km / jour)
	KM_TOT	Nombre total de kilomètres parcourus à l'intérieur d'une région par tous les camions, hors voyages intra- régionaux (1 000 km / jour)
	KM_PROD	Nombre total de kilomètres parcourus par les voyages «produits» par la région, hors voyages intra-régionaux (1 000 km / jour)
	KM_ATTR	Nombre total de kilomètres parcourus par les voyages «attirés» par la région, hors voyages intra-régionaux (1 000 km / jour)
	ACC_MEAN	Distance moyenne entre une région et toutes les autres régions de l'Union européenne (km)
	ACC_MIN	Distance minimale qu'un camion doit parcourir pour atteindre une autre région (km)
	ACC_MAX	Distance maximale qu'un camion doit parcourir pour



atteindre une autre région (km)

TR_RATIO La part du trafic total qui est un trafic de transit,

exprimée en pourcentage (%)

2. GEO Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2

Notes:

Les données utilisées comme base pour les indicateurs de cet ensemble de données ont été collectées par le biais d'enquêtes menées conformément aux exigences énoncées dans les directives du Conseil relatives au relevé statistique des transports de marchandises par route (78/546/CEE et 89/462/CEE). Les données des enquêtes se réfèrent à 1992 pour la Grèce, à 1993 pour l'Allemagne et l'Irlande, à 1995 pour l'Italie et le Portugal et à 1996 pour la France, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, le Royaume-Uni, le Danemark, l'Espagne, l'Autriche, la Suède et la Finlande.

Les données supplémentaires utilisées dans le modèle des transports ont été obtenues du système New Cronos d'Eurostat.

Un **voyage** est défini comme un déplacement d'un camion d'un endroit à un autre, à l'intérieur d'une même région ou d'une région à une autre. Le nombre total de voyages est égal au nombre total de véhicules/jour.

La **production** et l'**attraction** sont définies comme le nombre de voyages depuis (production) ou vers (attraction) une région.

Le trafic **intra-régional** est le trafic qui est «produit» et «attiré» par la même région. L'origine et la destination du camion sont la même région.

Le trafic de **transit** est le trafic qui traverse la région sans arrêt pour charger ou décharger des marchandises.

Les **zones de transport**, dans le domaine de l'étude, sont identifiées comme une combinaison de régions NUTS1 et NUTS2. Cette combinaison a été effectuée pour obtenir un ensemble de régions ayant une taille aussi proche que possible de la taille requise pour modéliser les flux de transport au niveau européen.

Pays	BE	DK	DE	EL	ES	FR	IE	IT	LU	NL	АТ	PT	FI	SE	UK
Niveau	1	2	1	1	2	2	2	2	2	1	2	2	2	2	1
NUTS															

tran_r_safe Victimes d'accidents de la route au niveau régional

Dimensions:

1. VICTIM Type de victime

KIL Personnes tuées INJ Personnes blessées

KIL_MIO_CAR Nombre de décès par million de véhicules

privés

KIL_MIO_POP Nombre de décès par million d'habitants

2. GEO Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2



3. TIME À partir de 1988 (annuel)

Unité: nombre

Notes:

Tout accident impliquant au moins un véhicule routier en mouvement, sur une route publique ou sur une route privée à laquelle le public a le droit d'accès, et dans lequel au moins une personne est tuée ou blessée.

Sont visées: les collisions entre véhicules routiers, entre véhicules routiers et piétons, entre véhicules routiers et animaux ou obstacles fixes et les collisions dans lesquelles un seul véhicule routier est impliqué. Les collisions entre véhicules routiers et trains en font partie. Carambolages.

NL blessés: uniquement ceux qui ont été hospitalisés.

Décès: Il existe des différences significatives en ce qui concerne la définition

de la période prise en compte après l'accident. La norme internationale de 30 jours définie par la CEMT (Conférence européenne des ministres des transports, une organisation de

l'OCDE) est appliquée par la plupart des pays sauf:

EL: période de 3 jours (jusqu'à et y compris 1995)

ES: période de 24 heures (jusqu'à et y compris 1992)

FR: période de 6 jours IT: période de 7 jours

AT: période de 3 jours (jusqu'à et y compris 1991)

PT: période d'un jour LV: période de 7 jours

Si le décès survient après ces délais, les personnes sont enregistrées comme «blessés».

Pour rendre les données comparables à la période standard de 30 jours, les coefficients suivants doivent être utilisés:

EL: + 18 % (jusqu'à et y compris 1995)

ES: + 30 % (jusqu'à et y compris 1992)

FR: + 5,7 % (9 % jusqu'à et y compris 1992)

IT: + 7,8 %

AT: + 12 % (jusqu'à et y compris 1991)

PT: + 30 % LV: + 7,8 %

IMPORTANT:



Les données présentées dans la base de données REGIO (DEATH, CAR_RT et POP_RT) sont celles transmises par les États membres; elles **n'ont pas** été corrigées en appliquant les coefficients ci-dessus.

SK: Les données pour 1996 respectent l'ancienne organisation

administrative territoriale (c'est-à-dire celle en vigueur jusqu'au

31 juillet 1996).

tran_r_mapa_nm Transport maritime de passagers au niveau régional (nouvelle

méthodologie)

Dimensions:

1. TRANSPRT Type de transport

TOT_PASS Total des passagers embarqués et

débarqués

EMB_PASS Passagers embarqués
DISEMB_PASS Passagers débarqués

2. GEO Unités territoriales: au niveau NUTS 2

3. TIME À partir de 1999 (annuel)

Unité: 1 000 passagers

<u>Notes:</u>

Seuls les ports par lesquels transitent plus de 200 000 passagers par an sont soumis à déclaration.

tran_r_mago_nm Transport maritime de fret au niveau régional (nouvelle

méthodologie)

Dimensions:

1. TRANSPRT Type de transport

TOT_GOOD Total: marchandises chargées et déchargées

LD_GOOD Marchandises chargées
UNLD_GOOD Marchandises déchargées

2. GEO Unités territoriales: au niveau NUTS 2

3. TIME À partir de 1999 (annuel)

<u>Unité: 1 000 t</u>



Notes:

Seuls les ports par lesquels transitent plus d'un million de tonnes par an sont soumis à déclaration.

tran_r_avpa_nm Transport aérien de passagers au niveau régional (nouvelle

méthodologie)

Dimensions:

1. TRANSPRT Type de transport

TOT_PASS Total des passagers embarqués et

débarqués

EMB_PASS Passagers embarqués
DISEMB_PASS Passagers débarqués

2. GEO Unités territoriales: au niveau NUTS 2

3. TIME À partir de 1999 (annuel)

Unité: 1 000 passagers

Notes:

Les petits aéroports ne sont pas pris en compte.

tran_r_avgo_nm Transport aérien de fret au niveau régional (nouvelle méthodologie)

Dimensions:

1. TRANSPRT Type de transport

TOT_GOOD Total: marchandises chargées et déchargées

LD_GOOD Marchandises chargées
UNLD_GOOD Marchandises déchargées

2. GEO Unités territoriales: au niveau NUTS 2

3. TIME À partir de 1999 (annuel)

Unité: 1 000 t

<u>Notes:</u>

Les petits aéroports ne sont pas pris en compte.



tran_r_mapa_omTransport maritime de passagers au niveau régional (ancienne méthodologie)

Dimensions:

1. TRANSPRT Type de transport

TOT_PASS Total des passagers embarqués et

débarqués

EMB_PASS Passagers embarqués
DISEMB_PASS Passagers débarqués

2. GEO Unités territoriales: au niveau NUTS 2

3. TIME À partir de 1978 (annuel)

Unité: 1 000 passagers

Notes:

UK Uniquement les mouvements internationaux de passagers.

tran_r_mago_om Transport maritime de fret au niveau régional (ancienne

méthodologie)

Dimensions:

1. TRANSPRT Type de transport

TOT_GOOD Total: marchandises chargées et déchargées

LD_GOOD Marchandises chargées
UNLD_GOOD Marchandises déchargées

2. GEO Unités territoriales: au niveau NUTS 2

3. TIME À partir de 1978 (annuel)

Unité: 1 000 t

Notes:

DE, DK, FR, IT Marchandises touchant un seul port non incluses.

FR Trafic des petits ports seulement inclus dans le total

national.



Transport aérien de passagers au niveau régional (ancienne tran r avpa om

méthodologie)

Dimensions:

1. TRANSPRT Type de transport

> TOT_PASS Total des passagers embarqués et

> > débarqués

Passagers embarqués EMB_PASS DISEMB_PASS Passagers débarqués TRANSIT_PASS Passagers en transit

Unités territoriales: au niveau NUTS 2 2. **GEO**

3. TIME À partir de 1978 (annuel)

Unité: 1 000 passagers

Notes:

DE Trafic des petits aéroports seulement inclus dans le total national FR

Les données relatives à l'aéroport de Bâle-Mulhouse sont incluses

uniquement dans le total national.

Transport aérien de fret au niveau régional (ancienne méthodologie) tran_r_avgo_om

Dimensions:

TRANSPRT Type de transport 1.

> TOT_GOOD Total: marchandises chargées et déchargées

LD_GOOD Marchandises chargées UNLD_GOOD Marchandises déchargées TRANSIT_GOOD Marchandises en transit

2. **GEO** Unités territoriales: au niveau NUTS 2

3. TIME À partir de 1978 (annuel)

Unité: 1 000 t

Notes:

DETrafic des petits aéroports seulement inclus dans le total national FR Les données relatives à l'aéroport de Bâle-Mulhouse sont incluses

uniquement dans le total national.

FRFret chargé = volume total du fret (chargé + déchargé).



tran_r_net_cc Réseaux routier, ferroviaire et voies navigables au niveau régional –

Pays candidats et pays de l'AELE

Dimensions:

1. TRANNET Type de réseau de transport

MOTORWAY Autoroutes
ROAD_OTH Autres routes

TOT_RAIL Longueur totale des lignes de chemin de fer RAIL2TR Longueur des lignes de chemin de fer à

2 voies et plus

RAILELEC Lignes de chemin de fer électrifiées

CANAL Canaux navigables RIVER Rivières navigables

2. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2

3. TIME À partir de 1990 (annuel)

Unité: km

tran_r_vehst_cc Parc de véhicules par catégorie au niveau régional – Pays candidats

et pays de l'AELE

Dimensions:

1. TRAN_TYP Mode ou moyen de transport

TOT_VEH Tous véhicules (sauf remorques et

motocycles)

CAR Voitures particulières

BUS Autobus

TOT UTIL Total véhicules utilitaires

GOOD_VEH Véhicules routiers de transport de

marchandises

TRAC Tracteurs routiers
SPEC_VEH Véhicules spéciaux

TRAIL_STRAIL Remorques et semi-remorques MOTO Motocycles de plus de 50 cm³

2. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2

3. TIME À partir de 1990 (annuel)

Unité: 1 000



tran_r_safe_cc Victimes d'accidents de la route au niveau régional – Pays

candidats et pays de l'AELE

Dimensions:

1. VICTIM Type de victime

KIL Personnes tuées INJ Personnes blessées

KIL_MIO_CAR Nombre de décès par million de véhicules

privés

KIL_MIO_POP Nombre de décès par million d'habitants

2. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2

3. TIME À partir de 1990 (annuel)

<u>Unité:</u> nombre

tran_r_mago_cc Transport maritime de fret au niveau régional – Pays candidats et

pays de l'AELE (nouvelle méthodologie)

Dimensions:

1. TRANSPRT Type de transport

TOT_GOOD Total: marchandises chargées et déchargées

LD_GOOD Marchandises chargées
UNLD_GOOD Marchandises déchargées

2. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2

3. TIME À partir de 2001 (annuel)

Unité: 1 000 t

tran_r_avpa_cc Transport aérien de passagers au niveau régional – Pays candidats

et pays de l'AELE

Dimensions:

1. TRANSPRT Type de transport

TOT_PASS Total des passagers embarqués et

débarqués

EMB_PASS Passagers embarqués
DISEMB_PASS Passagers débarqués



2. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2

3. TIME À partir de 1993 (annuel)

Unité: 1 000 passagers

tran_r_avgo_cc Transport aérien de fret au niveau régional - Pays candidats et

pays de l'AELE

Dimensions:

1. TRANSPRT Type de transport

TOT_GOOD Total: marchandises chargées et déchargées

LD_GOOD Marchandises chargées
UNLD_GOOD Marchandises déchargées

2. GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 2

3. TIME À partir de 1993 (annuel)

Unité: 1 000 t



12. Statistiques de l'environnement

Il n'y a pour l'instant pas de statistiques de l'environnement au niveau régional dans NewCronos. Les données disponibles précédemment ont été jugées trop anciennes et lacunaires pour être diffusées au grand public. On ignore actuellement (mi-mars 2008) quand de nouvelles statistiques régionales de l'environnement seront versées dans NewCronos.

Pour toute question concernant la publication des données régionales de l'environnement, veuillez vous adresser à: <u>juergen.foerster@ec.europa.eu</u> ou wilhelmus.kloek@ec.europa.eu.

Environnement

Cette collection couvre trois grands domaines environnementaux: l'utilisation de l'eau, la gestion des eaux usées et la gestion des déchets urbains et des déchets dangereux. Chaque domaine repose dans une large mesure sur le questionnaire conjoint Eurostat/OCDE sur l'état de l'environnement. Pour de plus amples informations, veuillez consulter aussi les sections consacrées à l'eau et aux déchets du thème «MILIEU» de New Cronos.

Eau

Le total des prélèvements bruts d'eau par un système public d'approvisionnement correspond à l'ensemble des prélèvements, pertes comprises.

L'approvisionnement public total en eau correspond à l'approvisionnement total, déduction faite des pertes (la «consommation nette», en quelque sorte).

Par «approvisionnement public en eau», il convient d'entendre l'alimentation en eau par des systèmes publics («Approvisionnement en eau par le système hydraulique. Les livraisons d'eau d'une entreprise publique d'approvisionnement à une autre ne sont pas prises en compte.») et non pas l'utilisation d'eau par le public.

Le total des prélèvements bruts d'eau est demandé, ainsi que des précisions par type d'utilisation: quelle part des prélèvements sert à l'approvisionnement public en eau et quelles proportions reviennent à l'agriculture, à l'industrie, aux ménages, etc.

Le paramètre relatif à *l'approvisionnement public en eau n'équivaut pas au total des* paramètres se rapportant à l'agriculture, à l'industrie, aux ménages, etc. Ces derniers représentent l'auto-approvisionnement.

Dans le questionnaire conjoint Eurostat/OCDE, l'auto-approvisionnement est défini comme suit: «prélèvements nets d'eau par l'utilisateur en vue d'une utilisation finale pour compte propre».



Eaux usées

Le questionnaire conjoint Eurostat/OCDE utilise la définition suivante: «Les eaux usées produites par les sources ponctuelles sont ventilées par catégorie d'activité définie conformément aux nomenclatures CITI et NACE. Pour les besoins du présent questionnaire, il faut entendre par rejets des activités industrielles les eaux quittant les sites industriels. En d'autres termes, tout traitement in situ des eaux usées fait partie intégrante du processus de production et seuls les effluents doivent être intégrés dans les données.»

Le questionnaire régional ne demande que le total des rejets, sans ventilation par branche, pour permettre la comparaison avec la production du secteur domestique. La production d'eaux usées par branche d'activité n'est pas demandée en tant que telle dans le questionnaire régional parce que l'accent y est essentiellement mis sur les installations de traitement gérées par les pouvoirs publics, qui sont des bénéficiaires potentiels de fonds structurels.

Dans ledit questionnaire, un équivalent-habitant représente une DBO5 de 60 g par jour.

Déchets

On désigne par l'appellation de «déchets» les matériaux qui ne sont pas des produits premiers (c'est-à-dire destinés au marché), dont le «producteur» n'a pour sa part aucune utilisation ultérieure en vue d'une production, d'une transformation ou d'une consommation et dont il veut se débarrasser. Les déchets peuvent provenir de l'extraction de matières premières, de leur transformation en produits intermédiaires ou finals, de la consommation de produits finals ou de toute autre activité humaine. Sont exclus les déchets recyclés ou réutilisés sur les lieux de leur production (c'est-à-dire dans l'établissement), de même que les matières résiduaires directement rejetées dans le milieu aquatique ou l'air ambiant.

DÉFINITIONS

La plupart des définitions sur l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées sont tirées de la classification type de la CEE sur l'utilisation de l'eau (CES/636) et des systèmes de statistiques de l'eau dans la zone CEE (ECE/WATER/43).

Elles sont également employées dans le questionnaire conjoint Eurostat/OCDE sur l'état de l'environnement.

EAUX DOUCES DE SURFACE

Eaux qui coulent ou qui stagnent à la surface du sol: masses d'eau naturelles (comme les fleuves, les rivières, les ruisseaux, les lacs, etc.) et masses d'eau artificielles (comme les canaux d'irrigation, les canaux industriels et les canaux de navigation, les réseaux de drainage et les réservoirs artificiels). Pour les besoins du questionnaire, les eaux de filtration sur berge relèvent de la catégorie des eaux de surface, tandis que l'eau de mer, les masses permanentes d'eaux stagnantes naturelles et artificielles et les eaux des zones de transition comme les marécages saumâtres, les lagunes et les estuaires ne sont pas considérées comme des eaux de surface et sont classées dans la catégorie «autres ressources en eau».



EAUX DOUCES SOUTERRAINES

Eaux retenues et pouvant généralement être récupérées au sein ou au travers d'une formation souterraine. Tout gisement d'eau, permanent ou temporaire, constitué naturellement ou artificiellement, présent dans le sous-sol et d'une qualité suffisante pour assurer au moins une utilisation saisonnière. Cette catégorie regroupe les couches aquifères ainsi que les couches profondes sous pression ou non contenues dans des roches poreuses fracturées. Pour les besoins du questionnaire, les sources concentrées ou diffuses susceptibles d'être immergées sont comprises dans la catégorie des eaux souterraines.

Sont exclues de cette catégorie les eaux de filtration sur berge (qui relèvent de la catégorie des eaux de surface).

AUTRES RESSOURCES EN EAU

Cette catégorie comprend les précipitations atmosphériques, l'eau de mer, les masses permanentes d'eaux stagnantes naturelles et artificielles, les eaux d'exhaure, les eaux de drainage (de terres asséchées) et les eaux des zones de transition comme les marécages saumâtres, les lagunes et les estuaires. Il est possible d'établir une estimation statistique de chaque élément constitutif de cette variable, mais pas de la variable dans son ensemble.

Ces autres ressources en eau peuvent avoir beaucoup d'importance localement, même si, à l'échelle du pays, elles n'en ont généralement pas autant que les eaux de surface et les eaux souterraines.

PRÉLÈVEMENTS D'EAU

Extraction constante ou temporaire d'eau de toute origine. Cette catégorie comprend les eaux d'exhaure et les eaux de drainage. Les prélèvements d'eaux des ressources en eaux souterraines pendant une période donnée correspondent à la différence entre la quantité totale d'eau extraite des aquifères et la quantité totale qui y est introduite artificiellement ou injectée. Les quantités d'eaux introduites artificiellement ou injectées sont affectées aux prélèvements effectués dans la ressource en eau dont elles ont été extraites à l'origine.

APPROVISIONNEMENT EN EAU

Livraison d'eau aux utilisateurs finals, y compris les prélèvements nets en vue d'une utilisation finale pour compte propre (auto-approvisionnement).

APPROVISIONNEMENT PUBLIC

Approvisionnement en eau par le système hydraulique. Les livraisons d'eau d'une entreprise publique d'approvisionnement à une autre ne sont pas prises en compte.

EAUX DE REFROIDISSEMENT

Eaux utilisées pour absorber et transférer la chaleur. Dans le questionnaire, on distingue deux catégories d'eaux de refroidissement: celles qui servent à la production d'électricité dans les centrales thermiques et celles qui sont utilisées dans d'autres processus industriels.



INVESTISSEMENT

Dépense effectuée au cours de la période de référence pour l'acquisition de bâtiments, de machines, d'équipements ou d'autres biens corporels d'une durée d'utilisation supérieure à un an et devant servir aux fins de l'approvisionnement en eau, du ramassage des déchets ou de leur traitement. Le montant de l'investissement correspond au prix d'acquisition ou de construction, y compris les frais de conception et d'installation. La valeur des terrains nécessaires pour l'installation est également incluse.

Les adjonctions, transformations, améliorations et rénovations allongeant la durée d'utilisation normale ou augmentant la capacité des biens d'équipement sont comprises. Les dépenses courantes d'entretien sont exclues de cette rubrique. Lorsque des investissements importants sont effectués sur plusieurs périodes de référence, la dépense indiquée doit être celle qui correspond à la période de référence concernée.

Les investissements doivent être ventilés selon l'autorité qui les finance, c'est-à-dire entre autorités nationales, régionales ou locales. Il peut être nécessaire pour ce faire d'isoler les transferts financiers entre les différents niveaux des pouvoirs publics.

EAUX USÉES

Eaux qui, après avoir été utilisées ou produites dans le cadre d'une activité particulière, ne présentent plus aucune valeur immédiate pour cette activité pour des raisons de qualité ou de quantité ou des motifs tenant au moment où elles sont disponibles. Les eaux usées provenant d'un utilisateur peuvent toutefois constituer une source d'approvisionnement potentiel pour un autre utilisateur. Pour les besoins du questionnaire, les eaux de refroidissement ne sont pas considérées comme des eaux usées.

ÉPURATION DES EAUX USÉES

Procédé visant à rendre les eaux usées conformes aux normes d'environnement en vigueur ou à d'autres normes de qualité applicables en matière de recyclage ou de réutilisation. Le questionnaire distingue trois grandes catégories de traitement: mécanique, biologique et avancé. Pour calculer le volume total des eaux usées traitées, il convient de ne tenir compte que du type de traitement le plus élaboré auquel ces eaux ont été soumises.

Ainsi, les eaux usées qui ont subi un traitement mécanique et une épuration biologique doivent figurer sous la rubrique «épuration biologique», et les eaux soumises aux trois types de traitement sous la rubrique «procédés avancés de traitement».

NB: le traitement des eaux usées ne comprend pas la collecte des eaux usées ou pluviales, même si aucun traitement n'est possible sans collecte.

STATION D'ÉPURATION

Installation destinée à rendre les eaux usées, les boues résiduaires, les eaux pluviales ou les eaux de refroidissement conformes aux normes d'environnement en vigueur ou à d'autres normes de qualité applicables en matière de recyclage ou de réutilisation.

RÉSEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

Réseau d'égouts pour l'évacuation des eaux usées domestiques ou autres, géré par les autorités nationales, fédérales ou locales, par les collectivités, les services des eaux ou les



organismes responsables de la collecte, de l'évacuation et de l'épuration des eaux usées domestiques et industrielles. L'assainissement ne recouvre pas nécessairement le traitement des eaux usées.

RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT NON PUBLIC (ou RÉSEAU AUTONOME)

Systèmes privés installés pour l'évacuation des eaux usées domestiques ou autres lorsqu'un réseau d'assainissement public n'existe pas ou ne se justifie pas, soit parce qu'il ne présenterait pas d'intérêt pour l'environnement, soit parce que son coût serait excessif.

TRAITEMENT PUBLIC DES EAUX USÉES

Cette notion recouvre tout traitement des eaux usées urbaines dans les stations d'épuration gérées par des collectivités publiques ou des entreprises privées (pour le compte de ces collectivités) et dont l'activité principale est le traitement des eaux usées.

AUTRES TRAITEMENTS DES EAUX USÉES

Tout traitement des eaux usées urbaines ou industrielles dans des stations d'épuration non publiques, à savoir des stations d'épuration industrielles. Cette catégorie exclut le traitement en fosse septique.

PROCÉDÉS DE TRAITEMENT MÉCANIQUE (= TRAITEMENT PRIMAIRE)

Procédés physiques ou mécaniques par lesquels on obtient, par décantation, d'une part les effluents et, d'autre part, les boues.

Les procédés mécaniques sont également utilisés en association avec des procédés biologiques et avancés ou en complément de ceux-ci. Le traitement mécanique comporte au moins une opération telle que la sédimentation, la flottation, etc.

PROCÉDÉS D'ÉPURATION BIOLOGIQUE (= TRAITEMENT SECONDAIRE)

Techniques faisant appel à des micro-organismes aérobies ou anaérobies par lesquelles on obtient, par décantation, d'une part les effluents et, d'autre part, les boues contenant la masse microbienne et les polluants. Les procédés d'épuration biologique peuvent également être utilisés en association avec des procédés mécaniques et avancés ou en complément de ceux-ci.

PROCÉDÉS AVANCÉS DE TRAITEMENT

Procédés permettant de réduire la quantité de certains constituants des eaux usées qui ne peut normalement pas l'être par d'autres traitements. Pour les besoins du questionnaire, cette expression désigne toutes les opérations qui ne sont pas considérées comme mécaniques ou biologiques. Dans le domaine du traitement des eaux usées, elle englobe la coagulation, la floculation et la précipitation chimiques, la chloration au point critique, le stripping, la filtration sur lit mélangé, le micro-filtrage, l'échange sélectif d'ions, l'adsorption sur charbon actif, l'osmose inverse, l'ultra-filtration et l'électro-flottation.

Les procédés avancés de traitement s'utilisent également en association avec des opérations mécaniques et biologiques ou en complément de celles-ci.



CAPACITÉ VOLUMÉTRIQUE

Volume total de matières oxydables qu'une station d'épuration doit pouvoir traiter quotidiennement avec une certaine efficacité. Cette quantité est généralement exprimée en équivalents-population.

Veuillez indiquer la définition de l'équivalent-population (DBO de ... g par jour).

EAUX USÉES PRODUITES

Correspond soit à la quantité d'eau, en mètres cubes (m³), polluée par l'ajout de déchets ou de chaleur à un cours d'eau, soit aux substances (en kg DBO par jour ou comparable) ajoutées aux eaux usées. L'origine peut être l'utilisation domestique (eaux usées des bains, sanitaires, cuissons, etc.) ou l'utilisation industrielle.

EAUX USÉES DOMESTIQUES

Eaux rejetées après usage par les ménages, les municipalités et les services collectifs, sociaux et personnels (NACE/CITI 75-99). Pour les besoins du questionnaire, les eaux usées d'origine industrielle, commerciale ou marchande qui ne peuvent pas être répertoriées séparément sont incluses dans les eaux usées domestiques.

DÉCHETS

Toute substance ou tout objet (au sens de l'annexe I de la directive 75/442/CEE relative aux déchets) dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire en vertu des dispositions du droit national.

Les déchets déversés dans les égouts, les voies navigables intérieures ou la mer doivent être inclus.

DÉCHETS DANGEREUX

Toute substance ou tout objet auquel s'applique la définition des déchets et qui présente un danger potentiel pour la santé humaine et/ou la qualité de l'environnement naturel. Les déchets dangereux sont énumérés dans les annexes de la Convention de Bâle, dans la décision 94/904/CE du Conseil ou sont définis par le droit national.

DÉCHETS URBAINS

Déchets collectés par ou pour le compte des municipalités. Cette catégorie regroupe les déchets des ménages (déchets de post-consommation des ménages, collectés au domicile ou conduits à une installation d'élimination), les déchets similaires produits par les activités commerciales et marchandes, les déchets similaires des établissements hospitaliers, les déchets générés par le nettoyage des rues et les déchets de marché. La définition couvre en outre les fractions physiques collectées séparément, principalement auprès des ménages, par les municipalités ou des organismes privés de conditionnement.

OPÉRATIONS DE VALORISATION

Opérations techniques allant du simple tri à des traitements plus élaborés, effectuées en vue d'obtenir, à partir des déchets, des matières ou de l'énergie pouvant être utilisées.



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Utilisation de déchets combustibles en tant que moyen de production d'énergie par incinération directe, avec ou sans autres déchets, mais avec un gain énergétique net.

VALORISATION MATÉRIELLE

Opérations de valorisation telles que le tri, le traitement physico-chimique en vue de séparer ou de régénérer des matières utiles à partir de déchets (distillation de solvants usés, nouveau raffinage d'huiles minérales, etc.). Ce concept est différent du recyclage.

MATIÈRES PREMIÈRES SECONDAIRES = MATIÈRES RÉCUPÉRÉES

Matières destinées au recyclage qui ont été séparées ou extraites du flux de déchets pour être réintroduites dans un processus de production.

Publications

Waste generated and treated in Europe - Data 1995-2003

Statistiques régionales de l'environnement – Premiers résultats de la collecte de données. Données 1980-1999. ISBN 92-828-6259-3



13. Statistiques du coût de la main-d'œuvre

13.1. Présentation générale

Les coûts de la main-d'œuvre se définissent comme l'ensemble des dépenses supportées par les employeurs pour l'emploi de main-d'œuvre. Ils comprennent la rémunération des salariés, notamment les salaires et traitements en espèces et en nature, les cotisations sociales à la charge des employeurs, les frais de formation professionnelle, d'autres dépenses comme les frais de recrutement et les vêtements de travail, ainsi que les impôts relatifs à l'emploi considérés comme des coûts de la main-d'œuvre déduction faite des subventions reçues.

Les coûts de la main-d'œuvre et leurs principales composantes sont exprimés en termes absolus [en euros, en monnaie nationale (si celle-ci n'est pas l'euro) et en standards de pouvoir d'achat (SPA)] ainsi qu'au pro rata [annuellement, mensuellement ou par heure et per capita ou en équivalents temps complet (ETC)], en tant qu'agrégats ou ventilés par emploi à temps complet ou à temps partiel. La structure du coût de la main-d'œuvre est indiquée en pourcentage de la valeur globale des différentes composantes de base.

Dans la mesure où les données disponibles et les règles régissant la confidentialité le permettent, toutes les variables et tous les pourcentages sont ventilés par catégorie de taille, activité économique et région (dans les grands pays seulement). L'activité économique est ventilée au niveau de la division de la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE), pour les sections C à K. Depuis l'enquête de 2004, les informations sont également disponibles pour les sections M à O de la NACE. Certains pays ont également fourni des données pour les sections A, B et L.

On distingue cinq catégories de taille: 10 à 49 salariés, 50 à 249 salariés, 250 à 499 salariés, 500 à 999 salariés ainsi que les unités comptant au moins 1 000 salariés. Certains États membres ont élargi la couverture de leurs enquêtes à des unités plus petites, de sorte qu'en ce qu'il les concerne, il existe une sixième catégorie de taille pour les unités comptant moins de 10 salariés.

13.2. Publications d'Eurostat

Un numéro de «Statistiques en bref» paraît dès que de nouvelles statistiques sur le coût de la main-d'œuvre sont disponibles.

13.3. Sources des données

Des informations structurelles sur le coût de la main-d'œuvre sont collectées au moyen d'enquêtes quadriennales sur le coût de la main-d'œuvre, qui recensent des données structurelles détaillées sur le coût de la main-d'œuvre, les heures travaillées et les heures



rémunérées (collecte ECM). Les années de référence des enquêtes menées jusqu'à présent sont 1996, 2000 et 2004.

Les données sont recueillies et établies par les instituts nationaux de statistique sur la base d'informations structurelles et conjoncturelles disponibles tirées de sondages et de fichiers administratifs concernant des entreprises de toute taille.

13.4. Bases juridiques

Les statistiques relatives au coût de la main-d'œuvre et à ses composantes reposent sur le règlement (CE) n° 1726/1999 de la Commission du 27 juillet 1999 portant application du règlement (CE) n° 530/1999 du Conseil relatif aux statistiques structurelles sur les salaires et le coût de la main-d'œuvre concernant la définition et la transmission des informations sur le coût de la main-d'œuvre.

13.5. Personnes de contact

La personne de contact pour les statistiques régionales du coût de la main-d'œuvre est M^{me} Fernande Klapp. Courrier électronique: <u>fernande.klapp@ec.europa.eu.</u>

Le spécialiste des questions méthodologiques en ce qui concerne l'enquête sur le coût de la main-d'œuvre à l'unité F2 est M. Veijo Ritola. Courrier électronique: veijo.ritola@ec.europa.eu

13.6. Liste des tableaux

Enquête sur le coût de la main-d'œuvre en 1996 (LCS1996)

1c-r96cost Coût de la main-d'œuvre

lc_r96earn Coûts directs

lc_r96wag Rémunérations directes

Ic r96struc Structure du coût de la main-d'œuvre en % du coût total

lc_r96hw Nombre d'heures travaillées par an

lc_r96est Nombre d'unités statistiques

lc_r96e Nombre de salariés

lc_r96coef Coefficient de variation du coût de la main-d'œuvre

lc_r96appr Nombre d'apprentis

Enquête sur le coût de la main-d'œuvre en 2000 (LCS2000)

lc_r00cost Coût de la main d'œuvre, salaires et traitements, rémunérations

directes

lc_r00strucStructure du coût de la main-d'œuvre en % du coût totallc_r00num1Nombre de salariés, heures travaillées et rémunéréeslc_r00num2Nombre d'heures travaillées et rémunérées par salarié

lc_r00stu Nombre d'unités statistiques



Enquête sur le coût de la main-d'œuvre en 2004 (LCS2004)

lc_r04cost Coût de la main d'œuvre, salaires et traitements, rémunérations

directes

lc_r04strucStructure du coût de la main-d'œuvre en % du coût totallc_r04num1Nombre de salariés, heures travaillées et rémunéréeslc_r04num2Nombre d'heures travaillées et rémunérées par salarié

lc_r04stu Nombre d'unités statistiques



13.7. Description détaillée

Enquête 1996

Lc_r96cost Coût de la main-d'œuvre

Dimensions:

GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 1
 NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1

3. UNIT Unité

HOUR heure MONTH mois YEAR année TOTAL total

4. CURRENCY Monnaie:

EUR Euros (à partir du 1.1.1999)/écus (jusqu'au 31.12.1998) NAC Unités monétaires nationales (y compris des séries en

«euro fixe» pour les pays de la zone euro)

SPA Parités de pouvoir d'achat

5. TIME 1996

Lc r96earn Coûts directs

Dimensions:

GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 1
 NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1

3. UNIT Unité

HOUR heure MONTH mois

4. TIME 1996

Lc_r96Wag Rémunérations directes

Dimensions:

GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 1
 NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1

3. UNIT HOUR heure

MONTH mois



Lc r96struc Structure du coût de la main-d'œuvre en % du coût total

Dimensions:

GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 1
 NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1

3. lcstr96 Structure du coût de la main-d'œuvre [NACE: industries et services

des sections C_à_K (hors administration publique)]

4. TIME 1996

Lc_r96hw Nombre d'heures travaillées par an

Dimensions:

GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 1
 NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1

3. FT_PT Temps de travail

TOTAL Total

FT Temps complet PT Temps partiel

AVG_FTU Moyenne annuelle par personne en équivalent temps

complet

4. TIME 1996

Lc_r96est Nombre d'unités statistiques

Dimensions:

GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 1
 NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1

3. STATUNIT Unité statistique

SAMPLE Échantillon UNIVERS Univers

4. TIME 1996

Lc_r96e Nombre de salariés

Dimensions:

GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 1
 NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1

3. FT_PT Temps de travail

TOTAL Total

TOT_FTU Total en équivalents temps complet

FT Temps complet PT Temps partiel

PT_FTU Temps partiel en équivalents temps complet



Lc_r96coef Coefficient de variation du coût de la main-d'œuvre

Dimensions:

GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 1
 NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1

3. UNIT HOUR heure

YEAR année

4. TIME 1996

Lc_r96appr Nombre d'apprentis

Dimensions:

GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 1
 NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1



Enquête 2000

Lc_r00cost Coût de la main d'œuvre, salaires et traitements, rémunérations

directes

Dimensions:

GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 1
 NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1

3. CURRENCY Monnaie:

EUR Euros (à partir du 1.1.1999)/écus (jusqu'au 31.12.1998) NAC Unités monétaires nationales (y compris des séries en

«euro fixe» pour les pays de la zone euro)

SPA Parités de pouvoir d'achat

4. UNIT Unité

Y_worker Par salarié en équivalents temps complet, par anM_worker Par salarié en équivalents temps complet, par mois

H_worker Par heure TOTAL Total

5. TIME 2000

Lc_r00struc Structure du coût de la main-d'œuvre en % du coût total

Dimensions:

GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 1
 NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1

3. lcstr00 Structure du coût de la main-d'œuvre 2000 [NACE: industries et

services des sections C_à_K (hors administration publique)]

4. TIME 2000

Lc_r00num1 Nombre de salariés, heures travaillées et rémunérées

Dimensions:

GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 1
 NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1

3. FT_PT Temps de travail

TOTAL Total

TOT_FTU Total en équivalents temps complet

FT Temps complet
PT Temps partiel

PT_FTU Temps partiel en équivalents temps complet

4. INDIC LC Indicateur du coût de la main-d'œuvre

SAL Nombre de salariés

HRS_WKD_SAL Moyenne d'heures effectivement travaillées par

les salariés par an



APPR Nombre d'apprentis

HRS_WKD_APPR Moyenne d'heures effectivement travaillées par

les apprentis par an

5. TIME 2000

Lc_r00num2 Nombre d'heures travaillées et rémunérées par salarié

Dimensions:

GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 1
 NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1

3. FT_PT Temps de travail

TOTAL Total

FT Temps complet PT Temps partiel

AVG_FTU Moyenne annuelle par personne en équivalent temps

complet

4. INDIC_LC Indicateur du coût de la main-d'œuvre

HRS_WKD_PER_SAL Moyenne d'heures effectivement travaillées

par an, par salarié

HRS_WKD_PER_APPR Moyenne d'heures effectivement travaillées

par an, par apprenti

5. TIME 2000

Lc_r00stu Nombre d'unités statistiques

Dimensions:

GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 1
 NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1

3. STATUNIT Unité statistique

SAMPLE Échantillon UNIVERS Univers



Enquête 2004

Lc_r04cost Coût de la main d'œuvre, salaires et traitements, rémunérations

directes

Dimensions:

GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 1
 NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1

3. CURRENCY Monnaie:

EUR Euros (à partir du 1.1.1999)/écus (jusqu'au 31.12.1998) NAC Unités monétaires nationales (y compris des séries en

«euro fixe» pour les pays de la zone euro)

4. UNIT Unité

Y_worker Par salarié en équivalents temps complet, par anM_worker Par salarié en équivalents temps complet, par mois

H_worker Par heure TOTAL Total

5. TIME 2004

Lc_r04struc Structure du coût de la main-d'œuvre en pourcentage du coût total

Dimensions:

GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 1
 NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1

3. lcstr04 Structure du coût de la main-d'œuvre 2004 [NACE: industries et

services des sections C_à_K (hors administration publique)]

4. TIME 2004

Lc_r04num1 Nombre de salariés, heures travaillées et rémunérées

Dimensions:

GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 1
 NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1

3. FT_PT Temps de travail

TOTAL Total

TOT_FTU Total en équivalents temps complet

FT Temps complet PT Temps partiel

PT_FTU Temps partiel en équivalents temps complet

4. INDIC_LC Indicateur du coût de la main-d'œuvre

SAL Nombre de salariés

HRS_WKD_SAL Moyenne d'heures effectivement travaillées par les

salariés par an

APPR Nombre d'apprentis



HRS_WKD_APPR Moyenne d'heures effectivement travaillées par les

apprentis par an

5. TIME 2004

Lc_r04num2 Nombre d'heures travaillées et rémunérées par salarié

Dimensions:

GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 1
 NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1

3. FT_PT Temps de travail

TOTAL Total

FT Temps complet PT Temps partiel

AVG_FTU Moyenne annuelle par personne en équivalent temps

complet

4. INDIC_LC Indicateur du coût de la main-d'œuvre

HRS_WKD_PER_SAL Moyenne d'heures effectivement travaillées

par an, par salarié

HRS_WKD_PER_APPR Moyenne d'heures effectivement travaillées

par an, par apprenti

5. TIME 2004

Lc_r04stu Nombre d'unités statistiques

Dimensions:

GEO Entités géopolitiques NUTS_2006: au niveau NUTS 1
 NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1

3. STATUNIT Unité statistique

SAMPLE Échantillon UNIVERS Univers



III. DESCRIPTION DETAILLEE DE LA BASE DE DONNEES DE L'AUDIT URBAIN

1. Présentation générale

L'audit urbain répond au besoin croissant d'évaluer la **qualité de la vie dans les villes européennes** où se concentre une part importante des citoyens de l'Union européenne. Il est le fruit des efforts conjoints de la direction générale Politique régionale (DG REGIO) et d'Eurostat en vue de fournir des informations fiables et comparables sur un certain nombre de zones urbaines sélectionnées dans les États membres de l'Union européenne et dans les pays candidats.

La comparaison des villes par des organismes régionaux, nationaux et européens et les comparaisons entre les villes elles-mêmes, selon leur situation en Europe (centrale – périphérique; nord – sud) ainsi que l'examen de leur évolution dans certains domaines (activité économique, emploi, transports publics, niveau d'éducation, etc.) et des disparités au sein des villes sont très utiles, sinon essentielles, à l'adoption de mesures politiques.

Dans le projet d'audit urbain, Eurostat a été chargé de coordonner le flux des données de l'audit urbain au niveau européen. Adresse de contact (courrier électronique):

Estat-Urban-Audit@ec.europa.eu

Sur le plan organisationnel, les coordinateurs nationaux au sein des INS ont été indispensables en tant que lien entre les villes et Eurostat. Beaucoup de données existaient déjà dans les bases de données des INS ou dans des registres administratifs à leur disposition. Les données manquantes ont dû être collectées auprès des villes.

La base de données «Audit urbain» est en train d'être remaniée en profondeur. La nouvelle structure de la base, baptisée Urban3, sera disponible au printemps 2008, de sorte que c'est cette nouvelle structure qui est décrite dans la présente édition du guide de référence.



Niveaux territoriaux

Les données ont été collectées à quatre niveaux territoriaux:

- la **ville proprement dite (C)**, selon la définition administrative, au niveau de base;
- la **zone urbaine élargie (LUZ)**, qui correspond approximativement à la zone urbaine fonctionnelle centrée autour de la ville;
- un **"noyau" (K)** a été créé pour certaines capitales, lorsque le concept de "ville administrative" ne produisait pas d'unités territoriales comparables ¹¹;
- le **quartier infra-urbain (SCD)**, qui correspond à une subdivision de la ville selon des critères de population.

La sélection des villes participantes et la définition de la composition des LUZ et des SCD en termes d'unités territoriales devait respecter certains critères:

- les villes participantes devaient représenter environ 20 % de la population de chaque pays;
- les villes participantes devaient refléter une bonne répartition géographique dans le pays (périphériques, centrales);
- un nombre suffisant de villes de taille moyenne devait être pris en compte (les villes ayant une population comprise entre 50 000 et 250 000 habitants sont dites de taille moyenne, tandis que les grandes villes comptent plus de 250 000 habitants);
- les données devaient être disponibles et comparables.

Cette procédure d'«échantillonnage» pour le projet d'audit urbain a été minutieusement et spécifiquement conçue par Eurostat, la DG REGIO, les INS et les villes des différents pays. La sélection finale des villes participant à l'audit urbain a été un compromis entre tous ces aspects.

En tant qu'autorités ou administrations locales, les villes sont largement responsables de la gestion du changement urbain. Très souvent, elles sont des prestataires de services et elles mettent en place et entretiennent l'infrastructure; l'administration locale est habilitée à gérer la ville. Des informations sont donc clairement disponibles au niveau **administratif**. En outre, les zones urbaines ont également un impact sur les zones environnantes en termes de flux de navetteurs, concentration d'emplois, réseaux de transport, etc. Il est donc nécessaire également de délimiter clairement les régions urbaines fonctionnelles et de répondre à la demande d'informations sur ces entités urbaines élargies, y compris l'arrière-pays.

¹¹⁾ L'application du concept de «ville administrative» ne produit pas toujours des unités territoriales comparables. Par exemple, la population de la région «Greater London» (qui correspond à la région UKI, et de niveau NUTS 1) s'élève à 7,2 millions d'habitants, contre 2,1 millions d'habitants pour «Paris» (région FR101 de niveau NUTS 3). Pour faciliter les comparaisons entre les plus grandes villes d'Europe, une unité territoriale supplémentaire, apelée le «noyau», a été créée pour certaines capitales. Il est à noter que le »noyau» correspond à une hiérarchie territoriale différente pour les villes.



_

La définition de la zone urbaine élargie, qui correspond à une estimation de la région urbaine fonctionnelle est un problème complexe. La définition des régions urbaines fonctionnelles varie selon le contexte national et local, mais ces régions sont très souvent identifiées comme zone d'emploi ou de flux de navetteurs.

Il y a des variables pour lesquelles la ville proprement dite est pertinente (par exemple, les dépenses municipales et l'offre de services aux habitants de la ville) et d'autres pour lesquelles seule la zone urbaine élargie est pertinente (par exemple le PIB). Il existe également des variables (notamment la criminalité) qu'il est difficile de rendre comparables d'un pays à l'autre ou d'une ville à l'autre.

Les statistiques au **niveau infra-urbain** concernent davantage les villes elles-mêmes. Plus la ville est grande, plus ces statistiques sont pertinentes car il y aura probablement des disparités importantes à l'intérieur même de la ville. C'est également le niveau auquel le public s'identifiera car il correspond aux quartiers avec leurs caractéristiques propres.

L'approche choisie de recueillir les données à partir de sources existantes rend difficile, voire impossible dans certains cas, d'assurer la comparabilité de variables pour l'ensemble de la «population». Les coordinateurs nationaux de l'audit urbain se sont efforcés de produire des données urbaines comparables, au moins au sein de leur propre pays. Lorsque cela n'était pas possible, des efforts ont été faits pour estimer les données; le cas échéant, les données estimées sont repérées par un drapeau dans la base de données ou font l'objet d'un commentaire libre dans les métadonnées de la base de données UA.

Villes participantes

321 villes des 27 États membres, ainsi que 46 villes de Suisse, de Norvège, de Croatie et de Turquie, sont représentées dans la collection de données urbaines. (Les villes croates et suisses suivies d'un astérisque devraient également participer à l'audit urbain.) Les deux premières lettres du code indiquent le pays d'une ville donnée.

Code	Ville	BG007C	Vidin	CZ014C	Jihlava
BE001C	Bruxelles / Brussel	CZ001C	Praha	DK001C	København
BE002C	Antwerpen	CZ002C	Brno	DK002C	Aarhus
BE003C	Gent	CZ003C	Ostrava	DK003C	Odense
BE004C	Charleroi	CZ004C	Plzen	DK004C	Aalborg
BE005C	Liège	CZ005C	Usti nad Labem	DE001C	Berlin
BE006C	Brugge	CZ006C	Olomouc	DE002C	Hamburg
BE007C	Namur	CZ007C	Liberec	DE003C	München
BG001C	Sofia	CZ008C	Ceske Budejovice	DE004C	Köln
BG002C	Plovdiv	CZ009C	Hradec Kralove	DE005C	Frankfurt am Main
BG003C	Varna	CZ010C	Pardubice	DE006C	Essen
BG004C	Burgas	CZ011C	Zlin	DE007C	Stuttgart
BG005C	Pleven	CZ012C	Kladno	DE008C	Leipzig
BG006C	Ruse	CZ013C	Karlovy Vary	DE009C	Dresden



DE010C	Dortmund	GR009C	Kalamata	FR009C	Lille
DE011C	Düsseldorf	ES001C	Madrid	FR010C	Montpellier
DE012C	Bremen	ES002C	Barcelona	FR011C	Saint-Etienne
DE013C	Hannover	ES003C	Valencia	FR012C	Le Havre
DE014C	Nürnberg	ES004C	Sevilla	FR013C	Rennes
DE015C	Bochum	ES005C	Zaragoza	FR014C	Amiens
DE016C	Wuppertal	ES006C	Málaga	FR015C	Rouen
DE017C	Bielefeld	ES007C	Murcia	FR016C	Nancy
DE018C	Halle an der Saale	ES008C	Las Palmas	FR017C	Metz
DE019C	Magdeburg	ES009C	Valladolid	FR018C	Reims
DE020C	Wiesbaden	ES010C	Palma di Mallorca	FR019C	Orléans
DE021C	Göttingen		Santiago de	FR020C	Dijon
DE022C	Mülheim a.d.Ruhr	ES011C	Compostela	FR021C	Poitiers
DE023C	Moers	ES012C	Vitoria/Gasteiz	FR022C	Clermont-Ferrand
DE025C	Darmstadt	ES013C	Oviedo	FR023C	Caen
DE026C	Trier	ES014C	Pamplona/Iruña	FR024C	Limoges
DE027C	Freiburg im Breisgau	ES015C	Santander	FR025C	Besançon
DE028C	Regensburg	ES016C	Toledo	FR026C	Grenoble
DE029C	Frankfurt (Oder)	ES017C	Badajoz	FR027C	Ajaccio
DE030C	Weimar	ES018C	Logroño	FR028C	Saint Denis
DE031C	Schwerin	ES019C	Bilbao	FR029C	Pointe-a-Pitre
DE032C	Erfurt	ES020C	Córdoba	FR030C	Fort-de-France
DE033C	Augsburg	ES021C	Alicante/Alacant	FR031C	Cayenne
DE034C	Bonn	ES022C	Vigo	FR032C	Toulon
DE035C	Karlsruhe	ES023C	Gijón	FR035C	Tours
DE036C	Mönchengladbach	ES024C	L'Hospitalet de	FR202C	Aix-en-Provence
DE037C	Mainz		Llobregat	FR207C	Lens - Liévin
DE039C	Kiel	ES025C	Santa Cruz de Tenerife	IE001C	Dublin
DE040C	Saarbrücken	EE001C	Tallinn	— IE002C	Cork
DE041C	Potsdam	EE002C	Tartu	IE003C	Limerick
DE042C	Koblenz	FR001C	Paris	— IE004C	Galway
GR001C	Athina	FR203C	Marseille	IE005C	Waterford
GR002C	Thessaloniki	FR003C	Lyon	IT001C	Roma
GR003C	Patra	FR004C	Toulouse	IT002C	Milano
GR004C	Irakleio	FR205C	Nice	IT003C	Napoli
GR005C	Larisa	FR006C	Strasbourg	IT004C	Torino
GR006C	Volos	FR007C	Bordeaux	IT005C	Palermo
GR007C	Ioannina	FR008C	Nantes	IT006C	Genova
GR008C	Kavala			IT007C	Firenze



IT008C	Bari	HU008C	Kecskemét	PL016C	Opole
IT009C	Bologna	HU009C	Székesfehérvár	PL017C	Gorzów Wielkopolski
IT010C	Catania	MT001C	Valletta	PL018C	Zielona Góra
IT011C	Venezia	MT002C	Gozo	PL019C	Jelenia Góra
IT012C	Verona	NL001C	s' Gravenhage	PL020C	Nowy Sącz
IT013C	Cremona	NL002C	Amsterdam	PL021C	Suwałki
IT014C	Trento	NL003C	Rotterdam	PL022C	Konin
IT015C	Trieste	NL004C	Utrecht	PL023C	Żory
IT016C	Perugia	NL005C	Eindhoven	PL024C	Częstochowa
IT017C	Ancona	NL006C	Tilburg	PL025C	Radom
IT018C	l'Aquila	NL007C	Groningen	PL026C	Płock
IT019C	Pescara	NL008C	Enschede	PL027C	Kalisz
IT020C	Campobasso	NL009C	Arnhem	PL028C	Koszalin
IT021C	Caserta	NL010C	Heerlen	PT001C	Lisboa
IT022C	Taranto	NL011C	Almere	PT002C	Oporto
IT023C	Potenza	NL012C	Breda	PT003C	Braga
IT024C	Catanzaro	NL013C	Nijmegen	PT004C	Funchal
IT025C	Reggio di Calabria	NL014C	Apeldoorn	PT005C	Coimbra
IT026C	Sassari	NL015C	Leeuwarden	PT006C	Setubal
IT027C	Cagliari	AT001C	Wien	PT007C	Ponta Delgada
IT028C	Padova	AT002C	Graz	PT008C	Aveiro
IT029C	Brescia	AT003C	Linz	PT009C	Faro
IT030C	Modena	AT004C	Salzburg	R0001C	Bucuresti
IT031C	Foggia	AT005C	Innsbruck	RO002C	Cluj-Napoca
IT032C	Salerno	PL001C	Warszawa	RO003C	Timisoara
CY001C	Lefkosia	PL002C	Łódź	RO004C	Craiova
LV001C	Riga	PL003C	Kraków	RO005C	Braila
LV002C	Liepaja	PL004C	Wrocław	RO006C	Oradea
LT001C	Vilnius	PL005C	Poznań	RO007C	Bacau
LT002C	Kaunas	PL006C	Gdańsk	RO008C	Arad
LT003C	Panevezys	PL007C	Szczecin	RO009C	Sibiu
LU001C	Luxembourg	PL008C	Bydgoszcz	RO010C	Targu Mures
HU001C	Budapest	PL009C	Lublin	RO011C	Piatra Neamt
HU002C	Miskolc	PL010C	Katowice	RO012C	Calarasi
HU003C	Nyíregyháza	PL011C	Białystok	RO013C	Giurgiu
HU004C	Pécs	PL012C	Kielce	RO014C	Alba Iulia
HU005C	Debrecen	PL013C	Toruń	SI001C	Ljubljana
HU006C	Szeged	PL014C	Olsztyn	SI002C	Maribor
HU007C	Győr	PL015C	Rzeszów	SK001C	Bratislava



SK002C	Kosice	UK016C	Aberdeen	HR002C	Rijeka*
SK003C	Banska Bystrica	UK017C	Cambridge	HR003C	Slavonski Brod*
SK004C	Nitra	UK018C	Exeter	HR004C	Osijek*
SK005C	Prešov	UK019C	Lincoln	HR005C	Split*
SK006C	Zilina	UK020C	Gravesham	TR001C	Ankara
SK007C	Trnava	UK021C	Stevenage	TR002C	Adana
SK008C	Trencin	UK022C	Wrexham	TR003C	Antalya
FI001C	Helsinki	 UK023C	Portsmouth	TR004C	Balıkesir
FI002C	Tampere	UK024C	Worcester	TR005C	Bursa
FI003C	Turku	UK025C	Coventry	TR006C	Denizli
FI004C	Oulu	UK026C	Kingston-upon-Hull	TR007C	Diyarbakır
SE001C	Stockholm	UK027C	Stoke-on-trent	TR008C	Edirne
SE002C	Göteborg	UK028C	Wolverhampton	TR009C	Erzurum
SE003C	Malmö	UK029C	Nottingham	TR010C	Gaziantep
SE004C	Jönköping	UK030C	Wirral	TR011C	Hatay
SE005C	Umeå			TR012C	İstanbul
SE006C	Uppsala	CH001C	Zürich	TR013C	İzmir
SE007C	Linköping	CH002C	Genève	TR014C	Kars
SE008C	Örebro	CH003C	Basel*	TR015C	Kastamonu
UK001C	London	 CH004C	Bern	TR016C	Kayseri
UK002C	Birmingham	CH005C	Lausanne	TR017C	Kocaeli
UK003C	Leeds	CH006C	Winterthur*	TR018C	Konya
UK004C	Glasgow	CH007C	St Gallen*	TR019C	Malatya
UK005C	Bradford	CH008C	Luzern*	TR020C	Manisa
UK006C	Liverpool	CH009C	Lugano*	TR021C	Nevşehir
UK007C	Edinburgh			TR022C	Samsun
UK008C	Manchester	NO001C	Oslo	TR023C	Siirt
UK009C	Cardiff	NO002C	Bergen	TR024C	Trabzon
UK010C	Sheffield	NO003C	Trondheim	TR025C	Van
UK011C	Bristol	NO004C	Stavanger	TR026C	Zonguldak
UK012C	Belfast	NO005C	Kristiansand		
UK013C	Newcastle upon Tyne	NO006C	Tromsø		
UK014C	Leicester				
UK015C	Derry	HR001C	Zagreb*		



Le tableau suivant montre la répartition des différentes unités territoriales par pays:

Nombre d'unités territoriales par pays

Pays	Code	Ville	Noyau	LUZ
Bulgarie	BG	7		7
Belgique	BE	7		7
République tchèque	CZ	14		14
Danemark	DK	4	1	4
Allemagne	DE	40		35
Estonie	EE	2		2
Irlande	IE	5	1	5
Grèce	EL	9	1	9
Espagne	ES	25		24
France	FR	35	1	24
Italie	IT	32		32
Chypre	CY	1		1
Lettonie	LV	2		2
Lituanie	LT	3		3
Luxembourg	LU	1		1
Hongrie	HU	9		9
Malte	MT	2		1
Pays-Bas	NL	15		14
Autriche	AT	5		5
Pologne	PL	28		27
Portugal	PT	9	1	9
Roumanie	RO	14		14
Slovénie	SI	2		2
Slovaquie	SK	8		8
Finlande	FI	4	1	4
Suède	SE	8	1	8
Royaume-Uni	UK	30	1	26
Total	UE-27	321	8	296
Croatie	HR	5	0	5
Turquie	TR	26	0	26
Suisse	СН	9	1	9
Norvège	NO	6	0	6
Total UE-27 + TR + HR+ CH + NO	TOTAL	367	9	346



Données au niveau national

Pour des raisons de comparabilité, des données au niveau national ont été élaborées – et présentées – pour les variables de l'audit urbain.

Audit des grandes villes (Large City Audit ou LCA)

L'audit des grandes villes est une nouvelle collection de données qui porte sur toutes les villes de l'UE de plus de 100 000 habitants qui ne sont pas incluses dans l'audit urbain. La liste des villes participantes a été arrêtée par des accords bilatéraux avec les États membres. Dans l'audit des grandes villes, un nombre restreint de variables (voir le tableau à la section «Variables») a été collecté, au niveau de la ville centrale, pour les années de référence 2001 et 2004.

Variables

Neuf domaines de variables différents ont été définis. Les codes choisis renseignent sur le thème couvert. Les deux premières lettres et le chiffre suivant permettent d'identifier aisément le contenu.

DE Démographie

DE1 Population

DE2 Nationalité

DE3 Structure des ménages

SA Aspects sociaux

SA1 Logement

SA2 Santé

SA3 Criminalité

EC Aspects économiques

EC1 Marché du travail

EC2 Activité économique

EC3 Inégalités de revenus et pauvreté

CI Citoyenneté

CI1 Citoyenneté

CI2 Administration locale

TE Enseignement et formation

TE1 Enseignement et formation

TE2 Niveaux d'études

EN Environnement

EN1 Climat/géographie

EN2 Qualité de l'air et bruit

EN3 Eau

EN4 Gestion des déchets

EN5 Utilisation des terres

TT Mobilité et transports

TT1 Mobilité

IT Société de l'information

IT1 Utilisateurs et infrastructure

IT2 Administration locale en ligne

IT3 Secteur des TIC



CR Culture et loisirs

CR1 Culture et loisirs CR2 Tourisme

Indicateurs

Les indicateurs ont été calculés par Eurostat sur la base de l'ensemble de données variables. Les algorithmes de calcul précis sont énumérés ci-dessous avec la description détaillée des tableaux.

Pour les indicateurs, seules les périodes de référence de la dimension TIME sont indiquées. Il n'y a pas d'années de référence dans la dimension INFO car les indicateurs ne sont pas nécessairement calculés à partir de variables de la même année; cela dépend de leur disponibilité.

Périodes de référence

Quatre périodes de référence ont été définies pour l'ensemble de données:

1989 - 1993

1994 - 1998

1999 - 2002

2003 - 2005

Elles ont été créées afin de faciliter la comparaison des données – en particulier pour les indicateurs – même si toutes les données n'ont pas pu être collectées pour la même année.

2004 et 2001 sont les années de référence pour la collection de données <u>principale</u>; 1996 et 1991 sont les années référencées pour la collection de données historiques. Les préférences pour la période de référence (en fonction de la disponibilité) ont été fixées comme suit: t, t+1, t-1, (t+2, t-2) (t = 2004, 2001, 1996 ou 1991).

Sondage d'opinion

La perception qu'ont les citoyens de la qualité de vie dans «leur» ville est une information importante. Les indicateurs de perception sont le résultat de sondages d'opinion auprès d'un échantillon aléatoire d'habitants représentatif de la ville en question.

La collecte d'informations concernant les indicateurs de perception reste une opération coûteuse malgré le recours à l'échantillonnage et à l'interview téléphonique comme méthode de collecte de données. Cela explique pourquoi le sondage est limité à une sélection de thèmes intéressants pour l'audit urbain. C'est également la raison pour laquelle seules certaines villes de l'audit urbain ont été choisies. Cette situation pourrait changer dans l'avenir si une coopération étroite avec les villes est établie.

Les indicateurs de perception suivants ont été communiqués dans l'audit urbain:

- 1. perception de l'intégration des étrangers
- 2. perception du marché du logement
- 3. perception des services de santé
- 4. perception de la sécurité dans la ville



- 5. perception des possibilités d'emploi
- 6. perception du bien-être financier
- 7. perception de la qualité des services de l'administration locale
- 8. perception de la qualité de l'enseignement
- 9. perception des possibilités de se former
- 10. perception de la qualité de l'air
- 11. perception de l'offre d'espaces verts
- 12. perception de la qualité des transports publics
- 13. perception de la qualité de l'infrastructure TIC
- 14. perception de la qualité et de la quantité des infrastructures culturelles
- 15. perception de la qualité et de la quantité des infrastructures sportives

En **2004**, l'enquête a été réalisée dans **31** villes des États membres de l'UE-15, auprès d'un échantillon représentatif de **300** citoyens.

En **2006**, elle a été menée dans **75** villes des 27 États membres, de Turquie et de Croatie, auprès d'un échantillon représentatif de **500** citoyens.

2. Publications d'Eurostat

Urban Audit Methodological Handbook (mai 2004)

Urban Audit Reference Guide - Data 2003-2004

3. Sources des données

La plupart des données pour les <u>variables</u> des statistiques urbaines ont été communiquées par les instituts nationaux de statistique.

Les tableaux d'indicateurs ont été calculés par Eurostat, sur la base des variables.

4. Base juridique

La communication de données pour les statistiques urbaines repose sur le volontariat; elle n'est actuellement régie par aucun acte juridique communautaire.

5. Personnes de contact

Les personnes de contact pour les statistiques urbaines sont MM. Berthold Huber et Filipe Alves. Courrier électronique: <u>berthold.huber@ec.europa.eu</u> et <u>filipe.alves@ec.europa.eu</u> .

Pour les questions méthodologiques, veuillez vous adresser à M^{me} Teodora Brandmüller. Courrier électronique: teodora.brandmueller@ec.europa.eu .

6. Liste des tableaux

urb_ikey Indicateurs clés concernant les villes centrales



Indicateurs dérivés concernant les villes centrales
Indicateurs dérivés concernant les zones urbaines élargies
Indicateurs dérivés concernant les quartiers infra-urbains
Groupe restreint d'indicateurs dérivés pour 570 villes
Données collectées concernant les villes centrales
Données collectées concernant les zones urbaines élargies
Groupe restreint de données collectées pour 570 villes
Résultats du sondage d'opinion



7. Description détaillée

Remarques:

- Pour trouver les codes et les noms des villes participantes, voir le paragraphe «Villes participantes», ci-dessus.
- Les zones urbaines élargies (LUZ) participantes sont, pour la plupart, équivalentes aux villes (codes se terminant par «L» au lieu de «C»), à quelques rares exceptions près dans certains pays.
- Compte tenu du très grand nombre de quartiers infra-urbains (SCD), leurs noms et leurs codes ne peuvent être tous énumérés dans le présent guide.
- Pour éviter trop de répétitions des indicateurs et des variables, un tableau énumérant les uns ou les autres est présenté à la fin de la section correspondante. Les autres colonnes indiquent à quoi ces variables ou indicateurs se rapportent.

A. Indicateurs

urb_ikey Indicateurs clés pour les villes centrales

Dimensions:

1. TIME Période:

1989 - 1993 1994 - 1998 1999 - 2002 2003 - 2006

2. INDIC_UR Indicateurs clés de l'audit urbain:

Voir le tableau en fin de section.

3. CITIES Entité géopolitique:

Code du pays
Code du noyau
Code de la ville
Nom du pays
Nom du noyau
Nom de la ville

4. INFO Information:

value Valeur flags Drapeaux



urb_icity Indicateurs dérivés pour les villes centrales

Dimensions:

1. TIME Période:

1989 - 1993 1994 - 1998 1999 - 2002 2003 - 2006

2. INDIC_UR Indicateurs des villes de l'audit urbain (tous les indicateurs):

Voir le tableau en fin de section.

3. CITIES Entité géopolitique:

Code du pays
Code du noyau
Code de la ville
Nom du pays
Nom du noyau
Nom de la ville

4. INFO Information:

value Valeur flags Drapeaux

urb_iluz Indicateurs dérivés concernant les zones urbaines élargies (LUZ)

Dimensions:

1. TIME Période:

1989 - 1993 1994 - 1998 1999 - 2002 2003 - 2006

2. INDIC_UR Indicateurs de l'audit urbain pour les zones urbaines élargies

Voir le tableau en fin de section.

3. CITIES Entité géopolitique:

Code du pays
Code de la LUZ
Code du noyau

Nom du pays
Nom de la LUZ
Nom du noyau

4. INFO Information:

value Valeur flags Drapeaux



urb_iscd Indicateurs dérivés concernant les quartiers infra-urbains (SCD)

Dimensions:

1. TIME Période:

1999 – 2002 2003 – 2006

2. INDIC_UR Indicateurs de l'audit urbain pour les quartiers infra-urbains

(SCD):

Voir le tableau en fin de section.

3. CITIES Entité géopolitique:

SCD1 Nom dérivé du code SCD1 SCD2 Nom dérivé du code SCD2

4. INFO Information:

value Valeur flags Drapeaux

urb_ilca Groupe restreint d'indicateurs dérivés pour 570 villes

Dimensions:

1. TIME Période:

1999 – 2002 2003 – 2006

2. INDIC_UR Indicateurs pour l'audit des grandes villes (LCA):

Voir le tableau en fin de section.

3. CITIES Entité géopolitique:

Pays Nom du pays

Ville centrale Nom de la ville centrale

LCA Nom LCA

4. INFO Information:

value Valeur flags Drapeaux



Liste des indicateurs de l'audit urbain

Codes employés dans le tableau:

Unité territoriale

C – variable collectée au niveau de la ville proprement dite (centrale)

L – variable collectée au niveau de la zone urbaine élargie (LUZ)

S – variable collectée au niveau du quartier infra-urbain (SCD)

LCA

LCA – variables collectées dans le cadre de l'audit des grandes villes

Clé

Clé – variables utilisées pour calculer les indicateurs clés

Numérateur et dénominateur

Codes des variables utilisées pour calculer l'indicateur. La liste détaillée des variables est proposée à la fin de la section suivante intitulée «Variables».

			Dénomina-	Unité territo-		
Code	Indicateur	Numérateur	teur	riale	LCA	Clé
DE1001I	Population résidente totale	DE1001V	-	C,L,S	LCA	clé
		DE1046V +				
		DE1049V +				
		DE1052V +				
DE1011I	Population totale en âge de travailler	DE1025V	-	C,L	LCA	clé
DE1067I	Proportion de la population résidente totale âgée de 0 à 2 ans	DE1067V	DE1001V	C,L		
DE1068I	Proportion de la population résidente masculine âgée de 0 à 2 ans	DE1068V	DE1001V	C,L		
DE1069I	Proportion de la population résidente féminine âgée de 0 à 2 ans	DE1069V	DE1001V	C,L		
DE1070I	Proportion de la population résidente totale âgée de 3 à 4 ans	DE1070V	DE1001V	C,L		
DE1071I	Proportion de la population résidente masculine âgée de 3 à 4 ans	DE1071V	DE1001V	C,L		
DE1072I	Proportion de la population résidente féminine âgée de 3 à 4 ans	DE1072V	DE1001V	C,L		
DE1040I	Proportion de la population totale âgée de 0 à 4 ans	DE1040V	DE1001V	C,L,S	LCA	
DE1043I	Proportion de la population totale âgée de 5 à 14 ans	DE1043V	DE1001V	C,L	LCA	



			Dénomina-	Unité territo-		
Code	Indicateur	Numérateur	teur	riale	LCA	Clé
DE1046I	Proportion de la population totale âgée de 15 à 19 ans	DE1046V	DE1001V	C,L	LCA	
DE1049I	Proportion de la population totale âgée de 20 à 24 ans	DE1049V	DE1001V	C,L	LCA	
DE1073I	Proportion de la population résidente totale âgée de 25 à 34 ans	DE1058V	DE1001V	C,L	LCA	
DE1074I	Proportion de la population résidente masculine âgée de 25 à 34 ans	DE1059V	DE1001V	C,L		
DE1075I	Proportion de la population résidente féminine âgée de 25 à 34 ans	DE1060V	DE1001V	C,L		
DE1076I	Proportion de la population résidente totale âgée de 35 à 44 ans	DE1061V	DE1001V	C,L	LCA	
DE1077I	Proportion de la population résidente masculine âgée de 35 à 44 ans	DE1062V	DE1001V	C,L		
DE1078I	Proportion de la population résidente féminine âgée de 35 à 44 ans	DE1063V	DE1001V	C,L		
DE1064I	Proportion de la population résidente totale âgée de 45 à 54 ans	DE1064V	DE1001V	C,L	LCA	
DE1065I	Proportion de la population résidente masculine âgée de 45 à 54 ans	DE1065V	DE1001V	C,L		
DE1066I	Proportion de la population résidente féminine âgée de 45 à 54 ans	DE1066V	DE1001V	C,L		
DE1052I	Proportion de la population totale âgée de 25 à 54 ans	DE1052V	DE1001V	C,L	LCA	
DE1025I	Proportion de la population totale âgée de 55 à 64 ans	DE1025V	DE1001V	C,L	LCA	
DE1082I	Proportion d'hommes âgés de 55 à 64 ans	DE1026V	DE1001V	C,L		
DE1083I	Proportion de femmes âgées de 55 à 64 ans	DE1027V	DE1001V	C,L		
		DE1046V +				
		DE1049 +				
DE40701	Dranautian de la nanulation totale âgée de 45 à 64 ans	DE1052V +	DE4004\/		1.04	
DE1079I	Proportion de la population totale âgée de 15 à 64 ans	DE1025V DE1047V +	DE1001V	C,L	LCA	
		DE1047V +				
		DE1053V +				
DE1080I	Proportion d'hommes âgés de 15 à 64 ans	DE1026V	DE1001V	C,L		
		DE1048V +				
		DE1051V +				
		DE1054V +				
DE1081I	Proportion de femmes âgées de 15 à 64 ans	DE1027V	DE1001V	C,L		
DE1028I	Proportion de la population totale âgée de 65 à 74 ans	DE1028V	DE1001V	C,L	LCA	
DE1029I	Proportion d'hommes âgés de 65 à 74 ans	DE1029V	DE1001V	C,L		
DE1030I	Proportion de femmes âgées de 65 à 74 ans	DE1030V	DE1001V	C,L		
DE1055I	Proportion de la population totale âgée de 75 ans ou plus	DE1055V	DE1001V	C,L	LCA	
DE1003I	Proportion de femmes dans la population totale	DE1003V	DE1002V	C,L,S		
DE1057I	Proportion de femmes dans la population âgée de 75 ans ou plus	DE1057V	DE1056V	C,L		



0 - 1 -		N	Dénomina-	Unité territo-	100	OL C
Code	Indicateur	Numérateur	teur	riale	LCA	Clé
DE1061I	Mouvement de la population totale en 1 an	DE1001V (t)	DE1001V (t-1)	C,L,S	LCA	clé
DE1062I	Mouvement de la population annuelle totale en 5 ans	DE1001V (t)	nSQR(DE100 1V) (t-n)	C,L,S	LCA	clé
DL 10021	Mouvement de la population annuelle totale en 5 ans	DE1040V +	1 7) (1-11)	U,L,U	LOA	CIC
		DE1043V +				
		DE1046V +	DE1049V +			
		DE1028V +	DE1052V +			
DE1058I	Dépendance démographique: (<20 + >65) / 20-64 ans	DE1055V	DE1025V	C,L	LCA	
		DE1040V +	DE1049V +			
DE 40501	D	DE1043V +	DE1052V +			
DE1059I	Dépendance démographique des jeunes: <20 / 20-64 ans	DE1046V	DE1025V DE1049V +	C,L	LCA	
		DE1028V +	DE1049V + DE1052V +			
DE1060I	Dépendance démographique des personnes âgées: > 65 / 20-64 ans	DE1026V	DE1032V	C,L	LCA	
DE2001I	Nationaux en proportion de la population totale	DE2001V	DE1001V	C,L,S	LCA	clé
DE2002I	Autres ressortissants UE en proportion de la population totale	DE2002V	DE1001V	C,L,S	LCA	clé
DE2003I	Ressortissants de pays hors UE en proportion de la population totale	DE2003V	DE1001V	C,L,S	LCA	clé
DE2004I	Nationaux nés à l'étranger en proportion de la population totale	DE2004V	DE1001V	C,L	20/1	clé
DE2005I	Proportion de la population d'un pays hors UE avec une valeur IDH élevée	DE2005V	DE1001V	C,L,S		0.0
DE2006I	Proportion de la population d'un pays hors UE avec une valeur IDH basse	DE2006V	DE1001V	C,L,S		
DE3003I	Nombre total de ménages	DE3001V	-	C,L,S	LCA	
DE3004I	Taille moyenne des ménages	DE3017V	DE3001V	C,L,S		clé
DE3002I	Proportion de ménages constitués d'une personne vivant seule	DE3002V	DE3001V	C,L,S		clé
	Proportion de ménages de parents célibataires (ayant des enfants âgés de 0			-,,-		
DE3005I	à 17 ans)	DE3005V	DE3001V	C,L,S		
DE3008I	Proportion de ménages constitués d'une personne retraitée vivant seule	DE3008V	DE3001V	C,L,S		
DE3009I	Ménages constitués d'une personne retraitée vivant seule: hommes/femmes	DE3009V	DE3010V	C,L		
DE3011I	Proportion de ménages avec enfants de 0 à 17 ans	DE3011V	DE3001V	C,L	LCA	clé
	Nombre de ménages de parents célibataires pour 100 ménages ayant des					
DE3016I	enfants âgés de 0 à 17 ans	DE3005V*100	DE3011V	C,L		
DE20451	Installations dans la ville au cours des 2 dernières années / départs de la ville	DE3015V	DE2016\/	С		
DE3015I	au cours des 2 dernières années Ressortissants ayant emménagé dans la ville au cours des 2 dernières	חביו ופע	DE3016V	U		
DE3012I	années en proportion de la population	DE3012V	DE1001V	С		



Code	Indicateur	Numérateur	Dénomina- teur	Unité territo- riale	LCA	Clé
DE3013I	Ressortissants de l'UE ayant emménagé dans la ville au cours des 2 dernières années en proportion de la population	DE3013V	DE1001V	С		
	Ressortissants de pays hors UE ayant emménagé dans la ville au cours des					
DE3014I	2 dernières années en proportion de la population	DE3014V	DE1001V	С		
SA1001I	Nombre de logements classiques	SA1001V	-	C,L,S	LCA	
SA1005I	Nombre d'appartements	SA1005V		C,L		
SA1004I	Nombre de maisons individuelles	SA1004V		C,L		
SA1051I	Nombre de maisons pour 100 appartements	SA1004V*100	SA1005V	C,L		
SA1028I	Nombre de personnes en hébergement pour sans-abri pour 1 000 habitants	SA1029V*1000	DE1001V	С		
SA1027I	Nombre de sans-abri pour 1 000 habitants	SA1027V*1000	DE1001V	С		
SA1030I	Nombre de personnes en foyer d'hébergement pour immigrés pour 1 000 habitants	SA1030V*1000	DE1001V	С		
SA1031I	Nombre de personnes en foyer d'accueil pour femmes pour 1 000 habitants	SA1031V*1000	DE1001V	С		
SA1016I	Prix moyen, au m², d'un appartement vendu la même année	SA1016V	-	C,L		
SA1023I	Prix moyen, au m², d'une maison vendue la même année	SA1023V	-	C,L		
SA1036I	Prix moyen d'un appartement, au m² / revenu médian des ménages	SA1016V	EC3039V	C,L		
SA1049I	Loyer annuel moyen d'un logement, au m²	SA1049V	-	C,L		
SA1018I	Proportion de logements ne disposant pas des commodités élémentaires	SA1018V	SA1001V	C,L,S		
SA1026I	Logements non classiques pour 1 000 logements	SA1026V*10	SA1001V	C,L		
SA1019I	Nombre moyen de personnes par logement occupé	SA1019V	-	C,L		
SA1022I	Superficie d'habitation moyenne par personne, en m²	SA1022V	-	C,L		clé
SA1050I	Pourcentage de ménages en sureffectif (>1 personne par pièce)	SA1046V	DE3001V	C,L		
SA1025I	Logements classiques vides en proportion du nombre total de logements	SA1025V	SA1001V	C,L		
SA1011I	Proportion de ménages vivant dans leur propre logement	SA1011V	DE3001V	C,L	LCA	clé
SA1012I	Proportion de ménages vivant en logement social	SA1012V	DE3001V	C,L,S		
SA1013I	Proportion de ménages vivant en location privée	SA1013V	DE3001V	C,L		
SA1007I	Proportion de ménages vivant en maison individuelle	SA1007V	DE3001V	C,L		
SA1008I	Proportion de ménages vivant en appartement	SA1008V	DE3001V	C,L		
SA1048I	Pourcentage de logements autorisé	SA1048V	SA1001V	C,L		
SA2029I	Taux de mortalité brut pour 1 000 résidents	SA2019V*1000	DE1001V	C,L,S		
SA2030I	Taux de mortalité brut des résidents de sexe masculin pour 1 000 résidents de sexe masculin	SA2020V*1000	DE1002V	C,L,S		



Code	Indicateur	Numérateur	Dénomina- teur	Unité territo- riale	LCA	Clé
	Taux de mortalité brut des résidents de sexe féminin pour 1 000 résidents de					
SA2031I	sexe féminin	SA2021V*1000	DE1003V	C,L,S		
SA2019I	Nombre total de décès par an	SA2019V		C,L,S		
SA2020I	Nombre total de décès par an (hommes)	SA2020V		C,L		
SA2021I	Nombre total de décès par an (femmes)	SA2021V		C,L		
			DE1040V + DE1043V + DE1046V + DE1049V + DE1052V +			
SA2016I	Taux de mortalité des moins de 65 ans par an	SA2016V	DE1025V	C,L,S		
			DE1041V + DE1044V + DE1047V + DE1050V + DE1053V +			
SA2017I	Taux de mortalité des hommes de moins de 65 ans par an	SA2017V	DE1026V	C,L		
SA2018I	Taux de mortalité des femmes de moins de 65 ans par an	SA2018V	DE1042V + DE1045V + DE1048V + DE1051V + DE1054V + DE1027V			
SA2013I	Taux de mortalité des moins de 65 ans des suites de maladies cardiaques ou de problèmes respiratoires	SA2013V	DE1040V + DE1043V + DE1046V + DE1049V + DE1052V + DE1025V			
	Taux de mortalité des hommes de moins de 65 ans des suites de maladies		DE1041V + DE1044V + DE1047V + DE1050V + DE1053V +			
SA2014I	cardiaques ou de problèmes respiratoires	SA2014V	DE1026V	C,L		



			Dénomina-	Unité territo-		
Code	Indicateur	Numérateur	teur	riale	LCA	Clé
			DE1042V +			
			DE1045V +			
			DE1048V +			
	Taux de mortalité des femmes de moins de 65 ans des suites de maladies		DE1051V + DE1054V +			
SA2015I	cardiaques ou de problèmes respiratoires	SA2015V	DE1034V .	C,L		
SA2007I	Naissances vivantes pour 1 000 résidents	SA2007V*1000	DE1001V	C,L		
SA2004I	Taux de mortalité infantile par an (pour 1 000 naissances vivantes)	SA2004V*1000	SA2007V	C,L		
SA2005I	Taux de mortalité infantile par an (pour 1 000 naissances vivantes) - garçons	SA2005V*1000	SA2008V	C,L		
SA2006I	Taux de mortalité infantile par an (pour 1 000 naissances vivantes) - filles	SA2006V*1000	SA2009V	C,L		
SA2022I	Nombre de lits d'hôpital pour 1 000 résidents	SA2022V*1000	DE1001V	C,L		clé
SA2032I	Nombre de sorties d'hôpital de patients hospitalisés par lit d'hôpital	SA2026V	SA2022V	C,L		
SA2026I	Nombre de sorties d'hôpital pour 1 000 résidents	SA2026V*1000	DE1001V	C,L		
SA2027I	Nombre de médecins praticiens pour 1 000 résidents	SA2027V*1000	DE1001V	C,L	LCA	
SA2028I	Nombre de dentistes praticiens pour 1 000 résidents	SA2028V*1000	DE1001V	C,L		
SA3001I	Nombre d'infractions enregistrées pour 1 000 habitants	SA3001V*1000	DE1001V	C,L,S		
SA3008I	Nombre d'infractions réelles (enquêtes) pour 1 000 habitants	SA3008V		C,L		
SA3005I	Nombre de meurtres et de morts violentes pour 1 000 habitants	SA3005V*1000	DE1001V	C,L		
SA3006I	Nombre de vols de voitures pour 1 000 habitants	SA3006V*1000	DE1001V	C,L		clé
SA3007I	Nombre de cambriolages domestiques pour 1 000 habitants	SA3007V*1000	DE1001V	C,L		clé
			nSQR(EC100			
		EC1001V(t)-	1V -			
EC1201I	Variation annuelle moyenne de la population active sur 5 ans	EC1001V(t-n)	EC1001V)(t-n)	C,L,S	LCA	
EC1010I	Nombre de chômeurs	EC1010V	-	C,L,S	LCA	
EC1020I	Taux de chômage	EC1010V	EC1001V	C,L,S	LCA	clé
EC1011I	Taux de chômage – hommes	EC1011V	EC1002V	C,L		
EC1012I	Taux de chômage – femmes	EC1012V	EC1003V	C,L		
EC1148I	Taux de chômage – résidents âgés de 15 à 24 ans	EC1148V	EC1142V	C,L,S	LCA	
EC1149I	Taux de chômage – résidents de sexe masculin âgés de 15 à 24 ans	EC1149V	EC1143V	C,L		
EC1150I	Taux de chômage – résidents de sexe féminin âgés de 15 à 24 ans	EC1150V	EC1144V	C,L		-
EC11511	Taux de chômage – résidents âgés de 55 à 64 ans	EC1151V	EC1145V	C,L		
EC1152I	Taux de chômage – résidents de sexe masculin âgés de 55 à 64 ans	EC1152V	EC1146V	C,L		
EC1153I	Taux de chômage – résidents de sexe féminin âgés de 55 à 64 ans	EC1153V	EC1147V	C,L		



On do	I.a.dia.a.t.a	Numerication	Dénomina-	Unité territo-	LCA	Clé
Code EC1154I	Indicateur Proportion de jeunes chômeurs de longue durée (> 6 mois) – 15 à 24 ans	Numérateur EC1154V	teur EC1148V	riale C,L	LCA	Cie
EC11541	Proportion de jeunes chômeurs de longue durée (> 6 mois) = 15 à 24 ans	EC1155V	EC1148V	C,L		
EC1156I	Proportion de jeunes chômeurs de longue durée – hommes Proportion de jeunes chômeurs de longue durée – femmes	EC1156V	EC1150V	C,L		
EC11501	Proportion de jeunes chomeurs de longue durée – l'enimes Proportion de chômeurs de longue durée (> 1 an) – 55 à 64 ans	EC1157V	EC1150V	C,L		
EC11571	Proportion de chômeurs âgés de longue durée – hommes	EC1158V	EC1151V	C,L		
EC11581	· · ·	EC1159V	EC1152V	C,L		
EC11591	Proportion de chômeurs âgés de longue durée – femmes	+	EC1153V EC1010V	C,L,S	LCA	
EC 12021	Proportion de chômeurs de moins de 25 ans	EC1148V	DE1046V +	U,L,S	LCA	
			DE1046V +			
		EC1034V +				
EC1034I	Ratio personnes occupées/population en âge de travailler	EC1088V	DE1025V	С	LCA	clé
			DE1047V +			
			DE1050V +			
		EC1035V +				
EC1035I	Ratio personnes occupées/population en âge de travailler – hommes	EC1089V	DE1026V	C,L		
			DE1048V + DE1051V +			
		EC1036V +				
EC1036I	Ratio personnes occupées/population en âge de travailler – femmes	EC1090V	DE1034V	C,L		
EC1028I	Ratio des salariés par la population active	EC1028V	EC1001V	C		
EC1029I	Ratio des hommes salariés par la population active masculine	EC1029V	EC1002V	С		
EC1030I	Ratio des femmes salariées par la population active féminine	EC1030V	EC1003V	C		
20.000.	Trade des ferrimes edianese par la populación delive ferrimino	20.0001	EC1025V +			
EC1031I	Taux de travailleurs indépendants	EC1025V	EC1028V	С		clé
	·		EC1026V +			
EC1032I	Taux de travailleurs indépendants – hommes	EC1026V	EC1029V	С		
			EC1027V +			
EC1033I	Taux de travailleurs indépendants – femmes	EC1027V	EC1030V	С		
			DE1046V +			
			DE1049V + DE1052V +			
EC1001I	Taux d'activité	EC1001V	DE1052V +	C,L,S	LCA	
2010011	TOUR G GOLFRO		DE1023V +	0,2,0	LOA	
EC1002I	Taux d'activité – hommes	EC1002V	DE1050V +	C,L		



			D.	Unité		
0 - 1 -	To Produce	Bl (t	Dénomina-	territo-		017
Code	Indicateur	Numérateur	teur	riale	LCA	Clé
			DE1053V - DE1026V	+		
				+		
				- -		
				-		
EC1003I	Taux d'activité – femmes	EC1003V	DE1027V	C,L		
			 	+		
				-		
		EC1001V-	DE1052V -	+		
EC1005I	Taux d'activité net des résidents âgés de 15 à 64 ans	EC1010V	DE1025V	C,L,S	LCA	
			DE 10101	+		
EC1142I	Taux d'activité des 15 à 24 ans	EC1142V	DE1049V	C,L,S	LCA	
				+		
EC1143I	Taux d'activité des 15 à 24 ans – hommes	EC1143V	DE1050V	C,L		
E04444	T 11 11 11 14 15 1 04 1	5044404	22.0.00	f		
EC1144I	Taux d'activité des 15 à 24 ans – femmes	EC1144V	DE1051V	C,L		
EC1006I	Tour d'activité not des récidents âgés de 15 à 24 ans	EC1142V- EC1148V	DE1046V - DE1049V	C,L,S		
	Taux d'activité des résidents âgés de 15 à 24 ans				1.04	
EC1145I	Taux d'activité des 55 à 64 ans	EC1145V	DE1025V	C,L	LCA	
EC1146I	Taux d'activité des 55 à 64 ans – hommes	EC1146V	DE1026V	C,L		
EC1147I	Taux d'activité des 55 à 64 ans – femmes	EC1147V	DE1027V	C,L		
E040071	Town disability and descriptions 2 are de 55 \ 0.4 and	EC1145V-	DE4005\/			
EC1007I	Taux d'activité net des résidents âgés de 55 à 64 ans	EC1151V	DE1025V	C,L,S		
EC1088I	Proportion de travailleurs à temps partiel	EC1088V	EC1088V - EC1034V	C	LCA	clé
EC 10001	Proportion de travailleurs à temps partier	EC1000V		- C	LUA	CIE
EC1089I	Proportion de travailleurs à temps partiel – hommes	EC1089V	EC1035V	C	LCA	
LO 10001	1 Toportion de travallicars à temps partier – nomines	L01005V		+	LOA	
EC1004I	Proportion de travailleurs à temps partiel – femmes	EC1090V	EC1036V	C		
				+		
EC1166I	Proportion de travailleurs à temps partiel – 15 à 24 ans	EC1166V	EC1160V	С		
				+		
EC1167I	Proportion de travailleurs à temps partiel – hommes de 15 à 24 ans	EC1167V	EC1161V	С		
				+		
EC1168I	Proportion de travailleurs à temps partiel – femmes de 15 à 24 ans	EC1168V	EC1162V	C		



			Dénomina-	Unité territo-		
Code	Indicateur	Numérateur	teur	riale	LCA	Clé
EC1169I	Proportion de travailleurs à temps partiel – 55 à 64 ans	EC1169V	EC1169V + EC1163V	С		
EC1170I	Proportion de travailleurs à temps partiel – hommes de 55 à 64 ans	EC1170V	EC1170V + EC1164V	С		
EC1171I	Proportion de travailleurs à temps partiel – femmes de 55 à 64 ans	EC1171V	EC1171V + EC1165V	С		
EC2001I	PIB par habitant	EC2001V	EC2002V	C,L		clé
EC2015I	PIB par l'emploi total	EC2001V	EC2015V	C,L	LCA	clé
EC2003I	Nombre de sociétés cotées en bourse ayant leur siège dans la ville	EC2003V	-	С		
EC2008I	Proportion de l'emploi dans l'agriculture et la pêche (NACE Rév. 1.1: A-B)	EC2008V	EC2020V	С		
EC2016I	Proportion de l'emploi dans les mines, l'industrie manufacturière, le secteur énergétique et la construction (NACE Rév. 1.1: C-F)	EC2016V	EC2020V	С		
		EC2010V + EC2023V +				
EC2024I	Proportion de l'emploi dans les services commerciaux (NACE Rév 1.1: G-K)	EC2011V	EC2020V	С		
EC2017I	Proportion de l'emploi dans les services (NACE Rév 1.1: G-P)	EC2017V	EC2020V	С		
EC2009I	Proportion de l'emploi dans l'industrie (NACE Rév 1.1: C-E)	EC2009V	EC2020V	С		
EC2022I	Proportion de l'emploi dans la construction (NACE Rév.1.1: F)	EC2022V	EC2020V	С		
EC2010I	Proportion de l'emploi dans le commerce, l'hôtellerie et la restauration (NACE Rév. 1.1: G-H)	EC2010V	EC2020V	С		
EC2023I	Proportion de l'emploi dans les transports et les communications (NACE Rév. 1.1: I)	EC2023V	EC2020V	С		
EC2011I	Proportion de l'emploi dans la finance et les services aux entreprises (NACE Rév.1.1: J-K)	EC2011V	EC2020V	С		
EC2012I	Proportion de l'emploi dans l'administration publique, la santé et l'éducation (NACE Rév.1.1: L-P)	EC2012V	EC2020V	С		
EC2018I	Proportion des emplois: salariés uniquement	EC2018V	EC2020V	С		
EC2019I	Proportion des emplois: indépendants uniquement	EC2019V	EC2020V	С		
EC2020I	Nombre moyen d'emplois par entreprise	EC2020V	EC2021V	С		
			DE1046V + DE1049V + DE1052V +			
EC2021I	Emploi pour 100 résidents âgés de 15 à 64 ans	EC2020V*100	DE1025V	С		
EC2014I	Proportion d'entreprises en faillite	EC2014V	EC2021V	С		



Code	Indicateur	Numérateur	Dénomina- teur	Unité territo- riale	LCA	Clé
EC2004I	Nouvelles entreprises enregistrées en proportion des entreprises existantes	EC2004V	EC2021V	С		
EC2005I	PIB par habitant en SPA	EC2001V/EC20 02V	1/EC2005V	С		
EC3039I	Revenu annuel disponible médian des ménages (pour la ville ou la région de niveau NUTS 3)	EC3039V	-	C,L,S	LCA	
EC3040I	Revenu annuel disponible moyen des ménages (pour la ville ou la région de niveau NUTS 3)	EC3040V	-	С		
EC3054I	Ratio du premier au quatrième quintile de revenu annuel disponible des ménages	EC3054V	EC3045V	C,L		
EC3051I	Revenu des ménages: quintile 2 (revenus avec 60% de ménages au-dessus et 40% en dessous)	EC3051V		C,L		
EC3048I	Revenu des ménages: quintile 3 (revenus avec 40% de ménages au-dessus et 60% en dessous)	EC3048V		C,L		
EC3057I	Pourcentage de ménages dont les revenus sont inférieurs à la moitié du revenu moyen national	EC3057V	EC3056V	C,L,S		clé
EC3055I	Pourcentage de ménages dont les revenus sont inférieurs à 60 % du revenu annuel disponible médian national	EC3055V	EC3056V	C,L,S		
EC3060I	Proportion de ménages dépendant de la sécurité sociale	EC3060V	EC3056V	C,L,S		
EC3063I	Proportion de personnes dépendant de la sécurité sociale	EC3063V	DE1001V	C,L,S		
CI1003I	Proportion de l'électorat enregistré votant aux élections européennes	CI1003V	CI1002V	С		
CI1006I	Proportion de l'électorat enregistré votant aux élections nationales	CI1006V	CI1005V	С		
CI1009I	Proportion de l'électorat enregistré votant aux élections municipales	CI1009V	CI1008V	С	LCA	
CI1002I	Proportion de l'électorat potentiel inscrite pour les élections européennes	CI1002V	CI1001V	С		
CI1005I	Proportion de l'électorat potentiel inscrite pour les élections nationales	CI1005V	CI1004V	С		
CI1008I	Proportion de l'électorat potentiel inscrite pour les élections municipales	CI1008V	CI1007V	С		
CI1016I	Nombre d'élus municipaux	CI1016V	-	С		
CI1026I	Nombre d'élus municipaux pour 1 000 résidents	CI1016V*1000	DE1001V	С		
CI1017I	Pourcentage d'élus municipaux qui sont des hommes	CI1017V	CI1016V	С		clé
CI1018I	Pourcentage d'élus municipaux qui sont des femmes	CI1018V	CI1016V	С		
CI2006I	Dépenses annuelles des autorités municipales par résident	CI2006V	DE1001V	С	LCA	clé
CI2016I	Balance des recettes et dépenses des autorités municipales par résident	CI2006V- C2001V	DE1001V	С	LCA	
CI2002I	Proportion des recettes municipales provenant des impôts locaux	CI2002V	CI2001V	С	LCA	clé



Code	Indicateur	Numérateur	Dénomina- teur	Unité territo- riale	LCA	Clé
CI2003I	Proportion des recettes municipales provenant de transferts de l'État ou de la région	CI2003V	CI2001V	С		
CI2004I	Proportion des recettes municipales provenant de la facturation de services	CI2004V	CI2001V	С		
CI2005I	Proportion des recettes municipales provenant d'autres sources	CI2005V	CI2001V	С		
CI2015I	Niveau des réserves financières de la municipalité par résident	CI2015V	DE1001V	С		
CI2014I	Dettes de la municipalité par résident	CI2014V	DE1001V	С		
CI2007I	Emploi dans l'administration locale en pourcentage de l'emploi total	CI2007V	EC2020V	С		
TE1006I	Enfants de 0 à 2 ans en crèche (publique ou privée) pour 1 000 enfants	TE1006V*1000	DE1067V	C,L		clé
TE1007I	Enfants de 3 à 4 ans en crèche (publique ou privée) pour 1 000 enfants	TE1007V*1000	DE1070V	C,L		
TE1001I	Enfants de 0 à 4 ans en crèche (publique ou privée) pour 1 000 enfants	TE1001V*1000	DE1040V	C,L	LCA	
TE1030I	Proportion d'élèves ne terminant pas l'enseignement obligatoire	TE1030V	TE1005V	C,L		
TE1031I	Étudiants poursuivant des études de niveau secondaire supérieur et post- secondaire (CITE niveaux 3-4) pour 1 000 résidents	TE1031V*1000	DE1001V	С		
TE1035I	Étudiants de l'enseignement secondaire et post-secondaire (CITE niveau 3-4) pour 100 résidents, population âgée de 15 à 24 ans	TE1031V*100	DE1046V + DE1049	С		
TE1032I	Proportion de garçons poursuivant des études de niveau secondaire supérieur et postsecondaire (CITE niveaux 3-4)	TE1032V	TE1031V	С		
TE1033I	Proportion de filles poursuivant des études de niveau secondaire supérieur et postsecondaire (CITE niveaux 3-4)	TE1033V	TE1031V	С		
TE1026I	Étudiants de l'enseignement supérieur pour 1 000 résidents	TE1026V*1000	DE1001V	С		
TE1034I	Étudiants de l'enseignement supérieur (CITE niveau 5-6) pour 100 résidents, population âgée de 20 à 34 ans	TE1026V*100	DE1049V + DE1058V	С		
TE1027I	Proportion de garçons poursuivant des études supérieures (CITE niveaux 5-6)	TE1027V	TE1026V	С		
TE1028I	Proportion de filles poursuivant des études supérieures (CITE niveaux 5-6)	TE1028V	TE1026V	С		clé
TE2025I	Proportion de la population en âge de travailler ayant le niveau d'études CITE 1 ou 2	TE2025V	DE1046V + DE1049V + DE1052V + DE1025V	C,L,S	LCA	clé
TE2026I	Proportion d'hommes en âge de travailler ayant le niveau d'études CITE 1 ou 2	TE2026V	DE1047V + DE1050V + DE1053V + DE1026V	C,L		
TE2027I	Proportion de femmes en âge de travailler ayant le niveau d'études CITE 1	TE2027V	DE1048V +	C,L		clé



			Dénomino	Unité		
Code	Indicateur	Numérateur	Dénomina- teur	territo- riale	LCA	Clé
Code	ou 2	ivameratear	DE1051V +	Hale	LOA	CIC
			DE1054V +			
			DE1027V			
			DE1046V +			
			DE1049V +			
	Proportion de la population en âge de travailler ayant le niveau d'études		DE1052V +			
TE2028I	CITE 3 ou 4	TE2028V	DE1025V	C,L,S	LCA	
			DE1047V +			
	Proportion d'hommes en âge de travailler ayant le niveau d'études CITE 3 ou		DE1050V + DE1053V +			
TE2029I	4	TE2029V	DE1033V +	C,L		
ILZUZUI	-	162023 V	DE1026V +	O,L		
			DE1051V +			
	Proportion de femmes en âge de travailler ayant le niveau d'études CITE 3		DE1054V +			
TE2030I	ou 4	TE2030V	DE1027V	C,L		
			DE1046V +			
			DE1049V +			
TE00041	Proportion de la population en âge de travailler ayant le niveau d'études	TE00041/	DE1052V +			.,
TE2031I	CITE 5 ou 6	TE2031V	DE1025V	C,L,S	LCA	clé
			DE1047V + DE1050V +			
	Proportion d'hommes en âge de travailler ayant le niveau d'études CITE 5 ou		DE1050V +			
TE2032I	6	TE2032V	DE1026V	C,L		
		. =====	DE1048V +	0,2		
			DE1051V +			
	Proportion de femmes en âge de travailler ayant le niveau d'études CITE 5		DE1054V +			
TE2033I	ou 6	TE2033V	DE1027V	C,L		clé
EN1001I	Nombre de jours de pluie par an	EN1001V	-	С		
EN1002I	Nombre moyen d'heures d'ensoleillement par jour	EN1002V	-	С		
EN1003I	Température moyenne du mois le plus chaud	EN1003V	-	С		
EN1004I	Température moyenne du mois le plus froid	EN1004V	-	С		
EN1005I	Pluviosité (litres/m²) au cours de l'année de référence	EN1005V	-	С		
EN2002I	Nombre de jours où la concentration d'ozone (O ₃) dépasse 120 μg/m ³	EN2002V	-	С		clé
EN2003I	Nombre de jours où la concentration de NO ₂ dépasse 200 mg/m ³	EN2003V	-	С		
EN2005I	Nombre de jours où la concentration de PM10 dépasse 50 µg/m³	EN2005V	-	С		clé



Code	Indicateur	Numérateur	Dénomina- teur	Unité territo- riale	LCA	Clé
EN2025I	Concentration d'ozone accumulée supérieure à 70 µg/m³	EN2025V		С		
EN2026I	Concentration annuelle moyenne de NO ₂	EN2026V		С		
EN2027I	Concentration annuelle moyenne de PM10	EN2027V		С		
EN2028I	Proportion de résidents exposés à des niveaux de bruit dû au trafic aérien > 65 db(A) durant la journée	EN2028V	DE1001V	С		
EN2029I	Proportion de résidents exposés à des niveaux de bruit dû au trafic aérien > 55 db(A) durant la nuit	EN2029V	DE1001V	С		
EN2032I	Proportion de résidents exposés à des niveaux de bruit dû au trafic ferroviaire > 65 db(A) durant la journée	EN2032V	DE1001V	С		
EN2036I	Proportion de résidents exposés à des niveaux de bruit dû au trafic ferroviaire > 55 db(A) durant la nuit	EN2036V	DE1001V	С		
EN2033I	Proportion de résidents exposés à des niveaux de bruit dû au trafic routier > 65 db(A) durant la journée	EN2033V	DE1001V	С		
EN2035I	Proportion de résidents exposés à des niveaux de bruit dû au trafic routier > 55 db(A) durant la nuit	EN2035V	DE1001V	С		
EN3003I	Consommation d'eau (m³ par an) par habitant	EN3003V	DE1001V	С		clé
EN3010I	Prix du m³ d'eau à usage domestique	EN3010V		С		clé
EN3004I	% de logements raccordés au réseau d'eau potable	EN3004V	SA1001V	С		
EN3006I	% de logements raccordés au réseau d'assainissement	EN3006V	SA1001V	С		
EN3011I	Pourcentage des eaux usées urbaines (en équivalents-habitants) traitées conformément aux normes en vigueur	EN3011V		С		
EN3008I	Nombre de cas de rationnement d'eau, en jours par an	EN3008V	-	С		
EN3009I	Nombre de coupures d'eau, en jours par an	EN3009V	-	С		
EN4001I	Déchets solides collectés par an par habitant	EN4001V	DE1001V	С		clé
EN4002I	Proportion de déchets solides mis en décharge	EN4002V	EN4001V	С		clé
EN4003I	Proportion de déchets solides incinérés	EN4003V	EN4001V	С		
EN4004I	Proportion de déchets solides recyclés	EN4004V	EN4001V	С		
EN4006I	Proportion de déchets solides éliminés par d'autres méthodes	EN4006V	EN4001V	С		
EN5003I	Superficie totale (km²) selon le cadastre	EN5003V	-	C,L,S	LCA	clé
EN5001I	Superficie d'espaces verts (m²) auxquels le public a accès, par habitant	EN5001V*1000 0	DE1001V	C,L,S		
EN5012I	Proportion de la superficie occupée par des espaces verts	EN5012V	EN5003V	C,L,S		
EN5016I	Proportion de la superficie occupée par des activités agricoles	EN5016V	EN5003V	C,L		



			Dénomina-	Unité territo-		
Code	Indicateur	Numérateur	teur	riale	LCA	Clé
EN5024I	Proportion de la superficie destinée à des activités économiques (industrie, commerce et bureaux)	EN5024V	EN5003V	C,L		
EN5025I	Proportion de la superficie destinée aux transports (routier, ferroviaire, aérien et ports)	EN5025V	EN5003V	C,L		
EN5015I	Eau et zones humides	EN5015V		C,L		
EN5011I	Proportion de la superficie occupée par des activités sportives et de loisirs	EN5011V	EN5003V	C,L		
EN5027I	Superficie (en m²) destinée aux activités sportives et aux loisirs, par habitant	EN5011V*1000 000	DE1001V	C,L		
EN5004I	Proportion de la superficie occupée par des zones résidentielles / d'habitation	EN5004V	EN5003V	C,L		
EN5026I	Proportion de la superficie destinée à d'autres usages	EN5026V	EN5003V	C,L		
EN5101I	Densité de la population: population résidente totale par km²	DE1001V	EN5003V	C,L,S	LCA	clé
EN5102I	Densité résidentielle nette: population par la superficie résidentielle	DE1001V	EN5004V	C,L		
EN5103I	Population dans la zone bâtie de la ville proprement dite/résidents de la ville proprement dite	EN5105V	EN5103V	С	LCA	
EN5104I	Population dans la zone bâtie de la ville proprement dite/population de la ville morphologique	EN5105V	EN5104V	С	LCA	
EN5105I	Proportion de la population de la ville morphologique vivant en dehors des limites administratives	EN5104V- EN5105V	EN5104V	С	LCA	
EN5107I	Proportion de la superficie de la ville morphologique se trouvant en dehors des limites administratives	EN5107V- EN5108V	EN5107V	С	LCA	
EN5106I	Superficie de la ville proprement dite, sur la base de modélisations	EN5106V	_	С	LCA	
TT1003I	Proportion de déplacements domicile-travail en voiture	TT1003V	_	C,L		clé
TT1012I	Proportion de déplacements domicile-travail en voiture ou en motocycle	TT1012V		C,L		
TT1006I	Proportion de déplacements domicile-travail en motocycle	TT1006V	_	C,L		
TT1007I	Proportion de déplacements domicile-travail à vélo	TT1007V	-	C,L		
TT1008I	Proportion de déplacements domicile-travail à pied	TT1008V	-	C,L		
TT1010I	Proportion de déplacements domicile-travail en transports publics (train, métro, bus ou tram)	TT1010V		C,L		
TT1011I	Proportion de déplacements domicile-travail en motocycle, à vélo et à pied	TT1011V		C,L		
TT1057I	Nombre de voitures immatriculées pour 1 000 habitants	TT1057V*1000	DE1001V	C,L	LCA	clé
TT1013I	Nombre de motocycles immatriculés pour 1 000 habitants	TT1013V*1000	DE1001V	C,L		
TT1060I	Accidents mortels de la circulation pour 10 000 habitants	TT1060V*10000	DE1001V	C,L		clé



			Dénomina-	Unité territo-		
Code	Indicateur	Numérateur	teur	riale	LCA	Clé
	Accidents de la circulation ayant fait des blessés graves pour 10 000					
TT1061I	habitants	TT1061V*10000	DE1001V	C,L		
TT1064I	Proportion de navetteurs entrant dans la ville pour aller travailler	TT1064V	EC2020V	С		
TT1065I	Proportion de navetteurs sortant de la ville pour aller travailler	TT1065V	EC1034V + EC1088V	С		
TT1090I	Personnes faisant la navette entre leur domicile et leur lieu de travail: nombre d'entrées pour 100 sorties	TT1064V*100	TT1065V	С		
TT1019I	Durée moyenne des déplacements domicile-travail	TT1019V	_	C,L		clé
TT1020I	Longueur moyenne des déplacements domicile-travail en voiture particulière (km)	TT1020V	-	C,L		
TT1066I	Longueur du réseau de transports publics en proportion de la superficie	TT1066V	EN5003V	С		
TT1076I	Longueur du réseau de transports publics pour 1 000 habitants	TT1066V*1000	DE1001V	C,L		
TT1093I	Proportion du réseau de transport public à infrastructures fixes	TT1077V	TT1066V	С		
TT1077I	Longueur du réseau de transports publics à infrastructures fixes pour 1 000 habitants	TT1077V*1000	DE1001V	С		
TT1092I	Proportion du réseau de transport public à itinéraires flexibles	TT1078V	TT1066V	С		
TT1078I	Longueur du réseau de transports publics à itinéraires flexibles pour 1 000 habitants	TT1078V*1000	DE1001V	С		
TT1085I	Longueur des couloirs réservés aux bus pour 1 000 habitants	TT1082V		С		
TT1086I	Part des couloirs réservés aux bus dans le réseau de transports publics	TT1082V	TT1066V	С		
TT1087I	Nombre d'autobus (ou équivalents) en exploitation dans les transports publics pour 1 000 habitants	TT1083V*1000	DE1001V	C,L		
TT1088I	Âge moyen du parc d'autobus (autobus uniquement)	TT1084V		С		
TT1089I	Proportion d'autobus utilisant des carburants alternatifs	TT1085V		С		
TT1082I	Nombre d'arrêts du réseau de transports publics pour 1 000 habitants	TT1069V*1000	DE1001V	C, L	LCA	
TT1069I	Nombre d'arrêts du réseau de transports publics par km²	TT1069V	EN5003V	C, L		clé
TT1091I	Nombre d'arrêts par km de réseau de transport public	TT1069V	TT1066V	C, L		
TT1080I	Coût d'un titre de transport mensuel dans les transports publics (pour 5-10 km)	TT1080V		С		clé
TT1070I	Nombre de places de stationnement sur les parkings de délestage (P+R) pour 1 000 habitants	TT1070V*1000	DE1001V	C, L		
TT1083I	Nombre de places de stationnement sur les parkings de délestage (P+R) pour 1 000 voitures	TT1070V*1000	TT1057V	C, L	LCA	
TT1084I	Coût horaire maximum du stationnement sur rue en centre-ville	TT1075V		С		



Code	Indicateur	Numérateur	Dénomina- teur	Unité territo- riale	LCA	Clé
TT1081I	Coût d'une course en taxi de 5 km effectuée de jour en direction du centre	TT1081V		С		
TT1079I	Longueur du réseau des pistes cyclables (pistes et voies réservées aux vélos) pour 1 000 habitants	TT1079V*10001	DE1001V	С		
TT1071I	Accessibilité par air (UE27 = 100)	TT1071V	-	C,L		
TT1072I	Accessibilité par le rail (UE27 = 100)	TT1072V	-	C,L		
TT1073I	Accessibilité par la route (UE27 = 100)	TT1073V	-	C,L		
TT1074I	Accessibilité multimodale (UE27 = 100)	TT1074V	-	C,L		
IT1001I	Proportion de ménages équipés d'un PC	IT1001V	DE3001V	С		
IT1005I	Pourcentage de ménages disposant d'un accès à l'internet chez eux	IT1005V	-	С		
IT1010I	Proportion de ménages ayant un accès large bande	IT1010V	DE3001V	С		
IT1002I	Pourcentage de la population de plus de 15 ans utilisant régulièrement l'internet	IT1002V	-	С		
IT2001I	Site web officiel de la ville	IT2001V	-	С		
IT2005I	Nombre de visites quotidiennes du site web officiel de la ville pour 1 000 habitants	IT2005V*1000	DE1001V	С		
IT2003I	Nombre de formulaires administratifs pouvant être téléchargés du site web officiel	IT2003V		С		
IT2004I	Nombre de formulaires administratifs qui peuvent être soumis par voie électronique	IT2004V	-	С		
IT3007I	Nombres d'unités locales produisant des produits TIC pour 1 000 entreprises	IT3001V*1000	EC2021V	С		
IT3001I	Proportion d'entreprises locales qui produisent des produits TIC	IT3001V	EC2021V	С		
IT3002I	Emploi dans la fabrication de produits TIC en proportion de l'emploi total	IT3002V	EC2020V	С		
IT3008I	Nombres d'unités locales fournissant des services TIC pour 1 000 entreprises	IT3003V*1000	EC2021V	С		
IT3003I	Nombre d'unités locales fournissant des services TIC par résident	IT3003V	DE1001V	С		
IT3004I	Emploi dans la prestation de services TIC en proportion de l'emploi total	IT3004V	EC2020V	С		
IT3009I	Nombre d'unités locales produisant du contenu pour la société de l'information pour 1 000 entreprises	IT3005V*1000	EC2021V	С		
IT3005I	Nombre d'unités locales produisant du contenu pour la société de l'information	IT3005V		С		
IT3006I	Emploi dans la production de contenu TIC en proportion de l'emploi total	IT3006V	EC2020V	С		
CR1005I	Nombre d'entrées de cinéma par habitant et par an	CR1005V	DE1001V	С		
CR1003I	Nombre de places de cinéma pour 1 000 habitants	CR1003V*1000	DE1001V	С	LCA	clé



0.1.		No. 10 Care Land	Dénomina-	Unité territo-	100	OL (
Code CR1008I	Indicateur Nombre de théâtres	Numérateur CR1008V	teur	riale C	LCA	Clé
CR1006I	Nombre de théâtres pour 1 000 habitants	CR1008V*1000	DE1001V	C		
				C		
CR1009I	Nombre d'entrées de théâtre par habitant et par an	CR1009V CR1006V	DE1001V	C		
CR1006I	Nombre de musées		DE1001V	C		
CR1017I	Nombre de musées pour 1 000 habitants	CR1006V*1000		C		-14
CR1007I	Nombre d'entrées de musée par habitant et par an	CR1007V	DE1001V			clé
CR1010I	Nombre de bibliothèques	CR1010V	- DE4004)/	С		
CR1015I	Nombre de bibliothèques pour 1 000 résidents	CR1010V*1000	DE1001V	С		
CR1011I	Nombre total de prêts de livres ou autres médias par habitant	CR1011V	DE1001V	С		
CR1014I	Ratio des emplois dans la culture et le spectacle	CR1014V	EC2020V	С		
CR1013I	Nombre de places de théâtre pour 1 000 habitants	CR1013V*1000	DE1001V	С		
CR2001I	Nombre de nuitées de touristes dans des établissements agréés par an	CR2001V	-	С	LCA	clé
CR2011I	Nuitées de touristes par rapport à la population résidente	CR2001V	DE1001V	С	LCA	clé
CR2017I	Tourisme - Nombre de nuitées pour 1 000 habitants en basse saison	CR2105V*1000	DE1001V	С		
CR2016I	Tourisme - Nombre de nuitées pour 1 000 habitants en haute saison	CR2104V*1000	DE1001V	С		
CR2101I	Taux moyen d'occupation de la capacité d'hébergement	CR2001V	CR2009V	С		
CR2103I	Taux moyen d'occupation de la capacité d'hébergement en basse saison	CR2105V	CR2103V	С		
CR2102I	Taux moyen d'occupation de la capacité d'hébergement en haute saison	CR2104V	CR2102V	С		
CR2009I	Nombre de lits disponibles	CR2009V	-	С		
CR2010I	Nombre de lits disponibles pour 1 000 résidents	CR2009V*1000	DE1001V	С		
CR2019I	Nombre de lits disponibles pour 1 000 résidents en basse saison	CR2103V*1000	DE1001V	С		
CR2018I	Nombre de lits disponibles pour 1 000 résidents en haute saison	CR2102V*1000	DE1001V	С		
CR2004I	Nombre de passagers aériens utilisant l'aéroport le plus proche	CR2004V	-	С		
CR2014I	Nombre de passagers aériens par habitant	CR2004V	DE1001V	С		
CR2015I	Part des arrivées non intérieures sur l'aéroport le plus proche	CR2005V- CR2006V	CR2005V	С		
CR2005I	Part des départs internationaux depuis l'aéroport le plus proche	CR2007V- CR2008V	CR2007V	С		
CR2006I	Nombre de passagers aériens utilisant l'aéroport le plus proche: nombre d'arrivées par vols intérieurs	CR2006V		С		
CR2007I	Nombre de passagers aériens utilisant l'aéroport le plus proche: nombre total d'arrivées	CR2005V		С		





B. Variables

urb_vcity Données collectées concernant les villes centrales

Dimensions:

1. TIME Période:

1989 - 1993 1994 - 1998 1999 - 2002 2003 - 2006

2. INDIC_UR Variables des villes de l'audit urbain (toutes les variables):

Voir le tableau en fin de section.

3. CITIES Entités géopolitiques:

Code du pays
Code du noyau
Code de la ville
Nom du pays
Nom du noyau
Nom de la ville

4. INFO Information:

value Valeur

ref_year Année de référence

flags Drapeaux

urb_vluz Données collectées concernant les zones urbaines élargies (LUZ)

Dimensions:

1. TIME Période:

1989 - 1993 1994 - 1998 1999 - 2002 2003 - 2006

2. INDIC_UR Variables de l'audit urbain pour les zones urbaines élargies (LUZ):

Voir le tableau en fin de section.

3. CITIES Entités géopolitiques:

Code du pays
Code de la LUZ
Nom de la LUZ
Code du noyau
Nom du noyau



4. INFO Information:

value Valeur

ref_year Année de référence

flags Drapeaux

urb_vscd Données collectées concernant les quartiers infra-urbains (usage

strictement interne!)

Dimensions:

1. TIME Période:

1999 – 2002 2003 – 2006

2. INDIC_UR Variables de l'audit urbain pour les quartiers infra-urbains (SCD):

Voir le tableau en fin de section.

3. CITIES Entités géopolitiques:

SCD1 Nom dérivé du code SCD1 SCD2 Nom dérivé du code SCD2

4. INFO Information:

value Valeur

ref_year Année de référence

flags Drapeaux

urb_vlca Groupe restreint de données collectées pour 570 villes

Dimensions:

1. TIME Période:

1999 – 2002 2003 – 2006

2. INDIC_UR Variables de l'audit urbain pour l'audit des grandes villes (LCA):

Voir le tableau en fin de section.

3. CITIES Entités géopolitiques:

Pays Nom du pays

Ville centrale Nom de la ville centrale

LCA Nom LCA

4. INFO Information:

value Valeur

ref_year Année de référence

flags Drapeaux



Liste des variables de l'audit urbain

Codes employés dans le tableau:

Unité territoriale

C – variable collectée au niveau de la ville proprement dite (centrale)

L – variable collectée au niveau de la zone urbaine élargie (LUZ)

S – variable collectée au niveau du quartier infra-urbain (SCD)

N – variable collectée au niveau national

LCA

LCA - variables collectées dans le cadre de l'audit des grandes villes

Période couverte

Chronol. - Variables collectées pour les quatre périodes

Clé

Clé - variables utilisées pour calculer les indicateurs clés

Code	Libellé	Unité	Unité territo- riale	LCA	Période couverte	Variable clé
DE1001V	Population résidente totale	nombre	CLSN	LCA	chronol.	clé
DE1002V	Population résidente masculine	nombre	CLSN		chronol.	
DE1003V	Population résidente féminine	nombre	CLSN		chronol.	
DE1067V	Population résidente totale 0 à 2 ans	nombre	CLN			
DE1068V	Population résidente masculine 0 à 2 ans	nombre	CLN			
DE1069V	Population résidente féminine 0 à 2 ans	nombre	CLN			
DE1070V	Population résidente totale 3 à 4 ans	nombre	CLN			
DE1071V	Population résidente masculine 3 à 4 ans	nombre	CLN			
DE1072V	Population résidente féminine 3 à 4 ans	nombre	CLN			
DE1040V	Population résidente totale 0 à 4 ans	nombre	CLSN	LCA	chronol.	clé
DE1041V	Population résidente masculine 0 à 4 ans	nombre	CLN			
DE1042V	Population résidente féminine 0 à 4 ans	nombre	CLN			
DE1043V	Population résidente totale 5 à 14 ans	nombre	CLSN	LCA	chronol.	clé



Code	Libellé	Unité	Unité territo- riale	LCA	Période couverte	Variable clé
DE1044V	Population résidente masculine 5 à 14 ans	nombre	CLN			
DE1045V	Population résidente féminine 5 à 14 ans	nombre	CLN			
DE1046V	Population résidente totale 15 à 19 ans	nombre	CLSN	LCA	chronol.	clé
DE1047V	Population résidente masculine 15 à 19 ans	nombre	CLN			
DE1048V	Population résidente féminine 15 à 19 ans	nombre	CLN			
DE1049V	Population résidente totale 20 à 24 ans	nombre	CLSN	LCA	chronol.	clé
DE1050V	Population résidente masculine 20 à 24 ans	nombre	CLN			
DE1051V	Population résidente féminine 20 à 24 ans	nombre	CLN			
DE1052V	Population résidente totale 25 à 54 ans	nombre	CLSN	LCA	chronol.	clé
DE1053V	Population résidente masculine 25 à 54 ans	nombre	CLN			
DE1054V	Population résidente féminine 25 à 54 ans	nombre	CLN			
DE1058V	Population résidente totale 25 à 34 ans	nombre	CLN	LCA		
DE1059V	Population résidente masculine 25 à 34 ans	nombre	CLN			
DE1060V	Population résidente féminine 25 à 34 ans	nombre	CLN			
DE1061V	Population résidente totale 35 à 44 ans	nombre	CLN	LCA		
DE1062V	Population résidente masculine 35 à 44 ans	nombre	CLN			
DE1063V	Population résidente féminine 35 à 44 ans	nombre	CLN			
DE1064V	Population résidente totale 45 à 54 ans	nombre	CLN	LCA		
DE1065V	Population résidente masculine 45 à 54 ans	nombre	CLN			
DE1066V	Population résidente féminine 45 à 54 ans	nombre	CLN			
DE1025V	Population résidente totale 55 à 64 ans	nombre	CLSN	LCA	chronol.	clé
DE1026V	Population résidente masculine 55 à 64 ans	nombre	CLN			
DE1027V	Population résidente féminine 55 à 64 ans	nombre	CLN			
DE1028V	Population résidente totale 65 à 74 ans	nombre	CLSN	LCA	chronol.	clé
DE1029V	Population résidente masculine 65 à 74 ans	nombre	CLN			
DE1030V	Population résidente féminine 65 à 74 ans	nombre	CLN			
DE1055V	Population résidente totale 75 ans ou plus	nombre	CLSN	LCA	chronol.	clé
DE1056V	Population résidente masculine 75 ans ou plus	nombre	CLN			
DE1057V	Population résidente féminine 75 ans ou plus	nombre	CLN			
DE2001V	Résidents ayant la nationalité du pays	nombre	CLSN	LCA	chronol.	clé
DE2002V	Résidents ayant la nationalité d'un autre État membre de l'UE	nombre	CLSN	LCA	chronol.	clé



Code	Libellé	Unité	Unité territo- riale	LCA	Période couverte	Variable clé
DE2003V	Résidents n'ayant pas la nationalité d'un État membre de l'UE	nombre	CLSN	LCA	chronol.	clé
DE2005V	Résidents n'ayant pas la nationalité d'un État membre de l'UE et citoyens de pays à IDH élevé	nombre	CLSN			
DE2006V	Résidents n'ayant pas la nationalité d'un État membre de l'UE et citoyens de pays à IDH moyen ou bas	nombre	CLSN			
DE2004V	Nationaux nés à l'étranger	nombre	CLSN		chronol.	clé
DE3001V	Nombre total de ménages (à l'exclusion des ménages institutionnels)	nombre	CLSN	LCA	chronol.	clé
DE3017V	Population résidente totale vivant dans les ménages (à l'exclusion des ménages institutionnels)	nombre	CLSN			clé
DE3002V	Ménages constitués d'une personne vivant seule	nombre	CLSN		chronol.	clé
DE3005V	Ménages monoparentaux (avec enfants âgés de 0 à moins de 18 ans)	nombre	CLSN		chronol.	
DE3008V	Ménages constitués d'un retraité (ayant dépassé l'âge de la retraite) vivant seul (total)	nombre	CLSN		chronol.	
DE3009V	Ménages constitués d'un retraité (ayant dépassé l'âge de la retraite) vivant seul (hommes)	nombre	CLN			
DE3010V	Ménages constitués d'un retraité (ayant dépassé l'âge de la retraite) vivant seul (femmes)	nombre	CLN			
DE3011V	Ménages avec enfants âgés de 0 à moins de 18 ans	nombre	CLN	LCA	chronol.	clé
DE3012V	Nationaux qui se sont installés dans la ville au cours des deux dernières années	nombre	С			
DE3013V	Ressortissants de l'UE qui se sont installés dans la ville au cours des deux dernières années (stock)	nombre	С			
DE3014V	Ressortissants de pays hors UE qui se sont installés dans la ville au cours des deux dernières années (stock)	nombre	С			
DE3015V	Nombre d'installations dans la ville au cours des deux dernières années (flux)	nombre	C			
DE3016V	Nombre de départs de la ville au cours des deux dernières années (flux)	nombre	С			
SA1001V	Nombre de logements classiques	nombre	CLSN	LCA		
SA1004V	Nombre de maisons individuelles	nombre	CLN			
SA1005V	Nombre d'appartements	nombre	CLN			
SA1007V	Nombre de ménages vivant en maison individuelle	nombre	CLN			
SA1008V	Nombre de ménages vivant en appartement	nombre	CLN			
SA1011V	Ménages possédant leur propre logement	nombre	CLN	LCA	chronol.	clé
SA1012V	Ménages en logement social	nombre	CLSN		chronol.	
SA1013V	Ménages en location privée	nombre	CLN		chronol.	
SA1027V	Nombre de sans-abri	nombre	CN			
SA1029V	Nombre de personnes en hébergement pour sans-abri	nombre	CN			
SA1031V	Nombre de personnes en foyer d'accueil pour femmes	nombre	CN			
SA1030V	Nombre de personnes en foyer d'hébergement pour immigrés	nombre	CN			



Code	Libellé	Unité	Unité territo- riale	LCA	Période couverte	Variable clé
SA1016V	Prix moyen d'un appartement, au m ²	euro	CLN		chronol.	
SA1023V	Prix moyen d'une maison individuelle, au m ²	euro	CLN		chronol.	
SA1049V	Loyer annuel moyen d'un logement, au m ²	euro	CLN			
SA1018V	Logements ne disposant pas des commodités élémentaires	nombre	CLSN		chronol.	
SA1019V	Nombre moyen de personnes par logement occupé	nombre	CLN		chronol.	
SA1025V	Logements classiques vides	nombre	CLN		chronol.	
SA1026V	Logements non classiques	nombre	CLN			
SA1046V	Nombre de ménages entassés (> 1 personne par pièce)	nombre	CLN			
SA1048V	Nombre de logements autorisé	nombre	CLN			
SA1022V	Superficie habitable moyenne (m² par personne)	m ² /personne	CLN		chronol.	clé
SA2004V	Mortalité infantile par an	nombre	CLN			
SA2005V	Mortalité infantile par an (garçons)	nombre	CLN			
SA2006V	Mortalité infantile par an (filles)	nombre	CLN			
SA2007V	Nombre de naissances vivantes par an	nombre	CLN			
SA2008V	Nombre de naissances vivantes par an (garçons)	nombre	CLN			
SA2009V	Nombre de naissances vivantes par an (filles)	nombre	CLN			
SA2013V	Nombre de décès par an dus à des maladies des appareils circulatoire et respiratoire chez les personnes de moins de 65 ans	nombre	CLN		chronol.	
SA2014V	Nombre de décès par an dus à des maladies des appareils circulatoire et respiratoire chez les hommes de moins de 65 ans	nombre	CLN			
SA2015V	Nombre de décès par an dus à des maladies des appareils circulatoire et respiratoire chez les femmes de moins de 65 ans	nombre	CLN			1
SA2016V	Nombre total de décès de personnes de moins de 65 ans par an	nombre	CLSN			
SA2017V	Nombre total de décès d'hommes de moins de 65 ans par an	nombre	CLN			
SA2018V	Nombre total de décès de femmes de moins de 65 ans par an	nombre	CLN			
SA2019V	Nombre total de décès par an	nombre	CLSN			
SA2020V	Nombre total de décès par an (hommes)	nombre	CLN			
SA2021V	Nombre total de décès par an (femmes)	nombre	CLN			
SA2022V	Nombre de lits d'hôpital	nombre	CLN		chronol.	1
SA2026V	Nombre de sorties d'hôpital	nombre	CLN			
SA2027V	Nombre de médecins praticiens	nombre	CLN	LCA		clé
SA2028V	Nombre de dentistes praticiens	nombre	CLN			1



Code	Libellé	Unité	Unité territo- riale	LCA	Période couverte	Variable clé
SA3001V	Nombre total d'infractions enregistrées dans la ville [dans le pays, pour les données nationales]	nombre	CLSN		chronol.]
SA3005V	Nombre de meurtres et de morts violentes	nombre	CLN		chronol.]
SA3006V	Nombre de vols de voitures	nombre	CLN		chronol.	clé
SA3007V	Nombre de cambriolages domestiques	nombre	CLSN			clé
SA3008V	Taux d'incidence de la victimisation (sur base d'enquêtes)	nombre	CLN			1
EC1001V	Population active (total)	nombre	CLSN	LCA	chronol.	clé
EC1002V	Population active (hommes)	nombre	CLSN		chronol.	1
EC1003V	Population active (femmes)	nombre	CLSN		chronol.	1
EC1142V	Population active (15 à 24 ans) (total)	nombre	CLSN	LCA		clé
EC1143V	Population active (15 à 24 ans) (hommes)	nombre	CLN			1
EC1144V	Population active (15 à 24 ans) (femmes)	nombre	CLN			1
EC1145V	Population active (55 à 64 ans) (total)	nombre	CLN	LCA		clé
EC1146V	Population active (55 à 64 ans) (hommes)	nombre	CLN			1
EC1147V	Population active (55 à 64 ans) (femmes)	nombre	CLN			1
EC1010V	Résidents au chômage	nombre	CLSN	LCA	chronol.	clé
EC1011V	Résidents au chômage (hommes)	nombre	CLN		chronol.	1
EC1012V	Résidents au chômage (femmes)	nombre	CLN		chronol.	1
EC1148V	Résidents au chômage (15 à 24 ans)	nombre	CLSN	LCA		clé
EC1149V	Résidents au chômage (15 à 24 ans) (hommes)	nombre	CLN			<u> </u>
EC1150V	Résidents au chômage (15 à 24 ans) (femmes)	nombre	CLN			1
EC1151V	Résidents au chômage (55 à 64 ans)	nombre	CLSN			<u> </u>
EC1152V	Résidents au chômage (55 à 64 ans) (hommes)	nombre	CLN			<u> </u>
EC1153V	Résidents au chômage (55 à 64 ans) (femmes)	nombre	CLN			1
EC1154V	Au chômage depuis plus de six mois, 15 à 24 ans	nombre	CLN			1
EC1155V	Au chômage depuis plus de six mois, 15 à 24 ans (hommes)	nombre	CLN			1
EC1156V	Au chômage depuis plus de six mois, 15 à 24 ans (femmes)	nombre	CLN			<u> </u>
EC1157V	Au chômage depuis plus d'un an, 55 à 64 ans	nombre	CLN			<u> </u>
EC1158V	Au chômage depuis plus d'un an, 55 à 64 ans (hommes)	nombre	CLN			<u> </u>
EC1159V	Au chômage depuis plus d'un an, 55 à 64 ans (femmes)	nombre	CLN			<u> </u>
EC1025V	Résidents exerçant une activité indépendante	nombre	CN		chronol.	clé
EC1026V	Résidents exerçant une activité indépendante (hommes)	nombre	CN		chronol.	İ



Code	Libellé	Unité	Unité territo- riale	LCA	Période couverte	Variable clé
EC1027V	Résidents exerçant une activité indépendante (femmes)	nombre	CN		chronol.	
EC1028V	Résidents exerçant une activité salariée	nombre	CN		chronol.	clé
EC1029V	Résidents exerçant une activité salariée (hommes)	nombre	CN		chronol.	
EC1030V	Résidents exerçant une activité salariée (femmes)	nombre	CN		chronol.	
EC1034V	Emploi à plein temps (total)	nombre	CLN	LCA	chronol.	clé
EC1035V	Emploi à plein temps (hommes)	nombre	CLN	LCA	chronol.	
EC1036V	Emploi à plein temps (femmes)	nombre	CLN	LCA	chronol.	
EC1088V	Emploi à temps partiel (total)	nombre	CLN	LCA	chronol.	clé
EC1089V	Emploi à temps partiel (hommes)	nombre	CLN	LCA	chronol.	
EC1090V	Emploi à temps partiel (femmes)	nombre	CLN	LCA	chronol.	
EC1160V	Emploi à plein temps, 15 à 24 ans (total)	nombre	CN			
EC1161V	Emploi à plein temps, 15 à 24 ans (hommes)	nombre	CN			
EC1162V	Emploi à plein temps, 15 à 24 ans (femmes)	nombre	CN			
EC1163V	Emploi à plein temps, 55 à 64 ans (total)	nombre	CN			
EC1164V	Emploi à plein temps, 55 à 64 ans (hommes)	nombre	CN			
EC1165V	Emploi à plein temps, 55 à 64 ans (femmes)	nombre	CN			
EC1166V	Emploi à temps partiel, 15 à 24 ans (total)	nombre	CN			
EC1167V	Emploi à temps partiel, 15 à 24 ans (hommes)	nombre	CN			
EC1168V	Emploi à temps partiel, 15 à 24 ans (femmes)	nombre	CN			
EC1169V	Emploi à temps partiel, 55 à 64 ans (total)	nombre	CN			
EC1170V	Emploi à temps partiel, 55 à 64 ans (hommes)	nombre	CN			
EC1171V	Emploi à temps partiel, 55 à 64 ans (femmes)	nombre	CN			
EC2001V	Produit intérieur brut de la ville / de la région / du pays	euro	CLN	LCA	chronol.	clé
EC2002V	Population résidente totale de la région [du pays] correspondant au PIB déclaré	nombre	CLN		chronol.	clé
EC2015V	Emploi total de la région [du pays] correspondant au PIB déclaré	nombre	CLN	LCA	chronol.	clé
EC2021V	Toutes entreprises	nombre	CN		chronol.	
EC2003V	Entreprises cotées en bourse ayant leur siège dans les limites de la ville	nombre	CN			
EC2004V	Nouvelles entreprises immatriculées au cours de l'année de référence	nombre	CN		chronol.	
EC2005V	Parités de pouvoir d'achat pour les agrégats du PIB selon le SEC 95 (UE25=1)	nombre	N			
EC2014V	Dépôts de bilan enregistrés au cours de l'année de référence	nombre	CN			
EC2020V	Emploi total / emplois (postes de travail)	nombre	CN			



Code	Libellé	Unité	Unité territo- riale	LCA	Période couverte	Variable clé
EC2008V	Emploi (postes de travail) dans l'agriculture et la pêche (NACE Rév. 1.1: A-B)	nombre	CN			
EC2009V	Emploi (postes de travail) dans les secteurs minier, manufacturier et de l'énergie (NACE Rév. 1.1: C-E)	nombre	CN			
EC2022V	Emploi (postes de travail) dans la construction (NACE Rév. 1.1: F)	nombre	CN			
EC2010V	Emploi (postes de travail) dans le commerce, l'hôtellerie et la restauration (NACE Rév. 1.1: G-H)	nombre	CN			
EC2023V	Emploi (postes de travail) dans les transports et les communications (NACE Rév. 1.1: I)	nombre	CN			
EC2011V	Emploi (postes de travail) dans les activités financières et les services aux entreprises (NACE Rév. 1.1: J-K)	nombre	CN			
EC2012V	Emploi (postes de travail) dans l'administration publique, la santé, l'éducation, etc. (NACE Rév. 1.1: L-P)	nombre	CN			
EC2016V	Emploi (postes de travail) dans les activités des sections C-F de la NACE Rév. 1.1	nombre	CN			
EC2017V	Emploi (postes de travail) dans les activités des sections G-P de la NACE Rév. 1.1	nombre	CN			
EC2018V	Emploi (postes de travail) – salariés	nombre	CN			
EC2019V	Emploi (postes de travail) – indépendants	nombre	CN			
EC3039V	Revenu annuel disponible médian des ménages	euro	CLSN	LCA	chronol.	
EC3040V	Revenu annuel disponible moyen des ménages	euro	CN			
EC3045V	Revenu annuel disponible des ménages: quintile 4 (revenus avec 20 % de ménages au-dessus et 80 % en dessous)	euro	CLN			
EC3048V	Revenu annuel disponible des ménages: quintile 3 (revenus avec 40 % de ménages au-dessus et 60 % en dessous)	euro	CLN			
EC3051V	Revenu annuel disponible des ménages: quintile 2 (revenus avec 60 % de ménages au-dessus et 40 % en dessous)	euro	CLN			
EC3054V	Revenu annuel disponible des ménages: quintile 1 (revenus avec 80 % de ménages au-dessus et 20 % en dessous)	euro	CLN			
EC3056V	Nombre total de ménages (par rapport au revenu déclaré du ménage)	nombre	CLSN			
EC3055V	Nombre total de ménages dont les revenus sont inférieurs à 60 % du revenu médian national annuel disponible des ménages	nombre	CLN			
EC3057V	Nombre total de ménages dont les revenus sont inférieurs à la moitié du revenu moyen national annuel disponible des ménages	nombre	CLSN		chronol.	clé
EC3060V	Nombre total de ménages dépendant des prestations de sécurité sociale (>50 %)	nombre	CLSN			
EC3063V	Personnes dépendant des prestations de sécurité sociale (>50 %)	nombre	CLSN			
CI1001V	Élections européennes: électorat total (potentiel)	nombre	С			



Code	Libellé	Unité	Unité territo- riale	LCA	Période couverte	Variable clé
CI1002V	Élections européennes: électorat total (inscrit)	nombre	С			
CI1003V	Élections européennes: participation	nombre	С			
CI1004V	Élections nationales: électorat total (potentiel)	nombre	CS			
CI1005V	Élections nationales: électorat total (inscrit)	nombre	CS			
CI1006V	Élections nationales: participation	nombre	CS			
CI1007V	Élections municipales: électorat total (potentiel)	nombre	CS			
CI1008V	Élections municipales: électorat total (inscrit)	nombre	CS	LCA		
CI1009V	Élections municipales: participation	nombre	CS	LCA		
CI1016V	Nombre total d'élus municipaux	nombre	С			clé
CI1017V	Nombre d'élus municipaux (hommes)	nombre	С			
CI1018V	Nombre d'élus municipaux (femmes)	nombre	С			
CI2001V	Recettes totales de la municipalité	euro	С	LCA		clé
CI2002V	Recettes de la municipalité provenant des impôts locaux	euro	С	LCA		clé
CI2003V	Recettes de la municipalité provenant de transferts de l'État ou de la région	euro	С			
CI2004V	Recettes de la municipalité provenant de la facturation de services	euro	С			
CI2005V	Recettes de la municipalité provenant d'autres sources	euro	С			
CI2006V	Dépenses totales de la municipalité	euro	С	LCA		clé
CI2014V	Dettes de la municipalité	euro	С			
CI2015V	Niveau des réserves financières de la municipalité	euro	С			
CI2007V	Nombre total de personnes directement employées par l'administration locale	nombre	С			
TE1001V	Nombre d'enfants de 0 à 4 ans en crèche	nombre	CLN	LCA	chronol.	clé
TE1006V	Nombre d'enfants de 0 à 2 ans en crèche	nombre	CLN			
TE1007V	Nombre d'enfants de 3 à 4 ans en crèche	nombre	CLN			
TE1005V	Nombre total d'élèves inscrits pour la dernière année de l'enseignement obligatoire	nombre	CLN			
TE1030V	Élèves quittant l'enseignement obligatoire sans diplôme	nombre	CLN		chronol.	
	Étudiants poursuivant des études de niveau secondaire supérieur et postsecondaire (CITE					
TE1031V	niveaux 3-4)	nombre	CN		chronol.	
TE1032V	Garçons poursuivant des études de niveau secondaire supérieur et postsecondaire (CITE niveaux 3-4)	nombre	CN			
TE1033V	Filles poursuivant des études de niveau secondaire supérieur et postsecondaire (CITE niveaux 3-4)	nombre	CN			
TE1026V	Étudiants poursuivant des études supérieures (CITE niveaux 5-6)	nombre	CN		chronol.	clé



Code	Libellé	Unité	Unité territo- riale	LCA	Période couverte	Variable clé
TE1027V	Garçons poursuivant des études supérieures (CITE niveaux 5-6)	nombre	CN			
TE1028V	Filles poursuivant des études supérieures (CITE niveaux 5-6)	nombre	CN			
TE2025V	Nombre de résidents (de 15 à 64 ans) dont le niveau d'instruction le plus élevé est le niveau 0, 1 ou 2 de la CITE	nombre	CLSN	LCA		clé
TE2026V	Nombre de résidents (de 15 à 64 ans) dont le niveau d'instruction le plus élevé est le niveau 0, 1 ou 2 de la CITE – hommes	nombre	CLN			
TE2027V	Nombre de résidents (de 15 à 64 ans) dont le niveau d'instruction le plus élevé est le niveau 0, 1 ou 2 de la CITE – femmes	nombre	CLN			
TE2028V	Nombre de résidents (de 15 à 64 ans) dont le niveau d'instruction le plus élevé est le niveau 3 ou 4 de la CITE	nombre	CLSN	LCA		clé
TE2029V	Nombre de résidents (de 15 à 64 ans) dont le niveau d'instruction le plus élevé est le niveau 3 ou 4 de la CITE – hommes	nombre	CLN			
TE2030V	Nombre de résidents (de 15 à 64 ans) dont le niveau d'instruction le plus élevé est le niveau 3 ou 4 de la CITE – femmes	nombre	CLN			
TE2031V	Nombre de résidents (de 15 à 64 ans) dont le niveau d'instruction le plus élevé est le niveau 5 ou 6 de la CITE	nombre	CLSN	LCA		clé
TE2032V	Nombre de résidents (de 15 à 64 ans) dont le niveau d'instruction le plus élevé est le niveau 5 ou 6 de la CITE – hommes	nombre	CLN			
TE2033V	Nombre de résidents (de 15 à 64 ans) dont le niveau d'instruction le plus élevé est le niveau 5 ou 6 de la CITE – femmes	nombre	CLN			
EN1003V	Température moyenne du mois le plus chaud	degrés	С			
EN1004V	Température moyenne du mois le plus froid	degrés	С			
EN1005V	Précipitations (litre/m²)	litre/m ²	С			
EN1001V	Nombre de jours de pluie par an	nombre	С			
EN1002V	Nombre total d'heures d'ensoleillement par jour	nombre	С			
EN2002V	Nombre de jours où la concentration d'ozone (O_3) dépasse 120 μ g/m ³	nombre	C		chronol.	clé
EN2003V	Nombre de jours où la concentration de dioxyde d'azote (NO ₂) dépasse 200 μ g/m ³	nombre	C		chronol.	
EN2005V	Nombre de jours où la concentration de particules PM10 dépasse 50 µg/m ³	nombre	С			clé
EN2025V	Concentration d'ozone accumulée supérieure à 70 µg/m ³	μ g/m ³	С			
EN2026V	Concentration annuelle moyenne de $NO_2 (\mu g/m^3)$	μ g/m ³	С			
EN2027V	Concentration annuelle moyenne de PM10 (µg/m³)	$\mu g/m^3$	С			
EN2033V	Nombre de résidents exposés à des niveaux de bruit dû au trafic routier >65 dB(A) durant la journée	nombre	С			



Code	Libellé	Unité	Unité territo- riale	LCA	Période couverte	Variable clé
EN2035V	Nombre de résidents exposés à des niveaux de bruit dû au trafic routier >55 dB(A) durant la nuit	nombre	С			
EN2032V	Nombre de résidents exposés à des niveaux de bruit dû au trafic ferroviaire (y compris tram) >65 dB(A) durant la journée	nombre	С			
EN2036V	Nombre de résidents exposés à des niveaux de bruit dû au trafic ferroviaire (y compris tram) >55 dB(A) durant la nuit	nombre	С			
EN2028V	Nombre de résidents exposés à des niveaux de bruit dû au trafic aérien >65 dB(A) durant la journée	nombre	CL			
EN2029V	Nombre de résidents exposés à des niveaux de bruit dû au trafic aérien >55 dB(A) durant la nuit	nombre	CL			
EN3003V	Consommation d'eau totale	m ³	CN		chronol.	clé
EN3004V	Nombre de logements raccordés au réseau d'eau potable	nombre	CN			
EN3006V	Nombre de logements raccordés au réseau d'assainissement	nombre	CN			
EN3008V	Nombre de cas de rationnement d'eau, jours par an	nombre	C			
EN3009V	Nombre de coupures d'eau, jours par an	nombre	С			
EN3010V	Prix du m³ d'eau à usage domestique (euro)	euro	С			clé
EN3011V	Pourcentage des eaux usées urbaines (en équivalents-habitants) traitées conformément aux normes en vigueur	pourcentage	С			
EN4001V	Quantité annuelle de déchets solides (d'origine domestique et commerciale)	tonnes	CN		chronol.	clé
EN4002V	Quantité annuelle de déchets solides (d'origine domestique et commerciale) mis en décharge	tonnes	CN			clé
EN4003V	Quantité annuelle de déchets solides (d'origine domestique et commerciale) incinérés	tonnes	CN			
EN4004V	Quantité annuelle de déchets solides (d'origine domestique et commerciale) recyclés	tonnes	CN			
EN4006V	Quantité annuelle de déchets solides (d'origine domestique et commerciale) éliminés par d'autres méthodes	tonnes	CN			
EN5003V	Superficie totale (km²) selon le cadastre	km ²	CLSN	LCA	chronol.	clé
EN5015V	Eau et zones humides	km ²	CLN			
EN5012V	Espaces verts (km²)	km ²	CLSN			
EN5016V	Terres utilisées à des fins agricoles	km ²	CLN			
EN5024V	Proportion de la superficie destinée à des activités économiques (industrie, commerce et bureaux)	km ²	CLN			
EN5004V	Superficie des zones résidentielles / d'habitation	km ²	CLN			
EN5025V	Superficie utilisée pour les transports (routier, ferroviaire, aérien et ports)	km ²	CLN			
EN5011V	Superficie occupée par des activités récréatives, de sport et de loisir	km ²	CLN			
EN5026V	Autres utilisations de la superficie	km ²	CLN			
EN5001V	Espaces verts (hectares) auxquels le public a accès	hectares	CLS			



Code	Libellé	Unité	Unité territo- riale	LCA	Période couverte	Variable clé
EN5103V	Résidents de la ville proprement dite, sur la base de modélisations	nombre	С	LCA		
EN5104V	Population de la ville morphologique	nombre	С	LCA		
EN5105V	Population de la ville morphologique vivant dans la ville proprement dite	nombre	С	LCA		
EN5106V	Superficie de la ville proprement dite, sur la base de modélisations	km ²	С	LCA		
EN5107V	Superficie de la ville morphologique	km ²	С	LCA		
EN5108V	Superficie de la ville morphologique à l'intérieur des limites de la ville proprement dite	km ²	С	LCA		
TT1003V	Pourcentage de déplacements domicile-travail en voiture	pourcentage	CLN		chronol.	clé
TT1010V	Pourcentage de déplacements domicile-travail en transports publics (train, métro, bus ou tram)	pourcentage	CLN			
TT1006V	Pourcentage de déplacements domicile-travail en motocycle	pourcentage	CLN			
TT1007V	Pourcentage de déplacements domicile-travail à vélo	pourcentage	CLN			
TT1008V	Pourcentage de déplacements domicile-travail à pied	pourcentage	CLN			
TT1012V	Pourcentage de déplacements domicile-travail en voiture ou en motocycle	pourcentage	CLN			
TT1019V	Durée moyenne des déplacements domicile-travail (minutes)	minutes	CLN		chronol.	clé
TT1020V	Longueur moyenne des déplacements domicile-travail en voiture particulière (km)	km	CL			
TT1064V	Navetteurs entrant dans la ville pour aller travailler	nombre	С		chronol.	
TT1065V	Navetteurs sortant de la ville pour aller travailler	nombre	С		chronol.	
TT1069V	Nombre d'arrêts du réseau de transports publics	nombre	CL			clé
TT1083V	Nombre d'autobus (ou équivalents) en exploitation dans les transports publics	nombre	CL			
TT1084V	Âge moyen du parc d'autobus (autobus uniquement)	années	С			
TT1085V	Proportion d'autobus utilisant des carburants alternatifs	pourcentage	С			
TT1066V	Longueur du réseau de transports publics (km)	km	С			
TT1077V	Longueur du réseau de transports publics à infrastructures fixes	km	С			
TT1078V	Longueur du réseau de transports publics à itinéraires flexibles	km	С			
TT1082V	Longueur des couloirs réservés aux bus	km	С			
TT1079V	Longueur du réseau de pistes cyclables (pistes et voies réservées aux vélos)	km	С			
	Coût d'un titre de transport combiné mensuel (tous modes de transports publics) pour 5-10 km					
TT1080V	dans la zone centrale	euro	C			clé
TT1081V	Coût d'une course en taxi de 5 km effectuée de jour en direction du centre	euro	C	<u> </u>		
TT1057V	Nombre de voitures particulières immatriculées	nombre	CLN	LCA	chronol.	clé
TT1013V	Nombre de motocycles immatriculés	nombre	CN	1		
TT1070V	Nombre de places de stationnement sur les parkings de délestage (P+R)	nombre	CL			
TT1075V	Coût horaire maximum du stationnement sur rue en centre-ville	euro	С			



Code	Libellé	Unité	Unité territo- riale	LCA	Période couverte	Variable clé
TT1060V	Nombre de tués dans les accidents de la route	nombre	CLN			clé
TT1061V	Nombre de blessés graves dans les accidents de la route	nombre	CLN			
TT1071V	Accessibilité par air (UE27 = 100)	indice	CL			1
TT1072V	Accessibilité par le rail (UE27 = 100)	indice	CL			1
TT1073V	Accessibilité par la route (UE27 = 100)	indice	CL			1
TT1074V	Accessibilité multimodale (UE27 = 100)	indice	CL			
IT1001V	Nombre de ménages équipés d'un PC	nombre	CN			1
IT1002V	Pourcentage de la population de plus de 15 ans utilisant régulièrement l'internet	pourcentage	CN			
IT1005V	Pourcentage de ménages disposant d'un accès à l'internet chez eux	pourcentage	CN			
IT1010V	Ménages disposant d'un accès large bande	nombre	CN			
IT2001V	Site web officiel de la ville (oui/non)	oui/non	С			
IT2005V	Nombre de visites du site web officiel de la ville (par jour)	nombre	С			
IT2003V	Nombre de formulaires administratifs pouvant être téléchargés du site web officiel	nombre	С			1
IT2004V	Nombre de formulaires administratifs pouvant être soumis par voie électronique	nombre	С			1
IT3001V	Nombre d'unités locales fabriquant des produits du secteur des TIC	nombre	CN			1
IT3002V	Nombre de personnes occupées dans la fabrication de produits du secteur des TIC	nombre	CN			1
IT3003V	Nombre d'unités locales fournissant des services dans le secteur des TIC	nombre	CN			1
IT3004V	Nombre de personnes occupées dans la fourniture de services dans le secteur des TIC	nombre	CN			1
IT3005V	Nombre d'unités locales produisant du contenu pour la société de l'information	nombre	CN			1
IT3006V	Nombre de personnes occupées dans la production de contenu pour la société de l'information	nombre	CN			1
CR1003V	Nombre de places de cinéma (capacité totale)	nombre	С	LCA		clé
CR1005V	Entrées de cinéma (par an)	nombre	С		chronol.	1
CR1006V	Nombre de musées	nombre	С			1
CR1007V	Entrées de musée (par an)	nombre	С		chronol.	clé
CR1008V	Nombre de théâtres	nombre	С			<u> </u>
CR1013V	Nombre de places de théâtre	nombre	С			1
CR1009V	Entrées de théâtre (par an)	nombre	С			<u> </u>
CR1010V	Nombre de bibliothèques publiques (tous points de distribution)	nombre	С			<u> </u>
CR1011V	Nombre de prêts de livres et autres médias par les bibliothèques publiques (par an)	nombre	С			
CR1014V	Nombre de personnes employées dans l'industrie de la culture et du spectacle	nombre	С			<u> </u>
CR2001V	Nombre total de nuitées de touristes dans des établissements agréés	nombre	CN	LCA	chronol.	clé



Base de données de l'audit urbain

Code	Libellé	Unité	Unité territo- riale	LCA	Période couverte	Variable clé
CR2009V	Nombre de lits disponibles	nombre	CN		chronol.	
CR2102V	Nombre de lits disponibles en haute saison	nombre	CN			
CR2103V	Nombre de lits disponibles en basse saison	nombre	CN			
CR2104V	Nombre total de nuitées de touristes dans des établissements agrées en haute saison	nombre	CN			
CR2105V	Nombre total de nuitées de touristes dans des établissements agrées en basse saison	nombre	CN			
CR2004V	Nombre de passagers aériens utilisant l'aéroport le plus proche	nombre	C		chronol.	
CR2005V	Nombre de passagers aériens utilisant l'aéroport le plus proche: nombre total d'arrivées	nombre	C			
	Nombre de passagers aériens utilisant l'aéroport le plus proche: nombre d'arrivées par vols					
CR2006V	intérieurs	nombre	C			
CR2007V	Nombre de passagers aériens utilisant l'aéroport le plus proche: nombre total de départs	nombre	C			
	Nombre de passagers aériens utilisant l'aéroport le plus proche: nombre de départs par vols					
CR2008V	intérieurs	nombre	C			



C. Sondage d'opinion

Résultats du sondage d'opinion urb_percep

Dimensions:

1. TIME Période: 2004 2006

2.

INDIC_UR	Indicateurs du sondage:
PS1010V	Satisfaits des transports en commun (indice synthétique 0-100)
PS1012V	Transports en commun: très satisfaits
PS1013V	Transports en commun: plutôt satisfaits
PS1014V	Transports en commun: plutôt mécontents
PS1015V	Transports en commun: très mécontents
PS1016V	Transports en commun: pas de réponse
PS1017V	Transports en commun: satisfaits (plutôt + très)
PS1018V	Transports en commun: mécontents (plutôt + très)
PS1020V	Satisfaits des écoles (indice synthétique 0-100)
PS1022V	Écoles: très satisfaits
PS1023V	Écoles: plutôt satisfaits
PS1024V	Écoles: plutôt mécontents
PS1025V	Écoles: très mécontents
PS1026V	Écoles: pas de réponse
PS1027V	Écoles: satisfaits (plutôt + très)
PS1028V	Écoles: mécontents (plutôt + très)
PS1030V	Satisfaits des hôpitaux (indice synthétique 0-100)
PS1032V	Hôpitaux: très satisfaits
PS1033V	Hôpitaux: plutôt satisfaits
PS1034V	Hôpitaux: plutôt mécontents
PS1035V	Hôpitaux: très mécontents
PS1036V	Hôpitaux: pas de réponse
PS1037V	Hôpitaux: satisfaits (plutôt + très)
PS1038V	Hôpitaux: mécontents (plutôt + très)
PS1040V	Satisfaits des médecins (indice synthétique 0-100)
PS1042V	Médecins: très satisfaits
PS1043V	Médecins: plutôt satisfaits
PS1044V	Médecins: plutôt mécontents
PS1045V	Médecins: très mécontents
PS1046V	Médecins: pas de réponse
PS1047V	Médecins: satisfaits (plutôt + très)



PS1048V

Médecins: mécontents (plutôt + très)

PS1050V	Satisfaits des espaces verts (indice synthétique 0-100)
PS1052V	Espaces verts: très satisfaits
PS1053V	Espaces verts: plutôt satisfaits
PS1054V	Espaces verts: plutôt mécontents
PS1055V	Espaces verts: très mécontents
PS1056V	Espaces verts: pas de réponse
PS1057V	Espaces verts: satisfaits (plutôt + très)
PS1058V	Espaces verts: mécontents (plutôt + très)
PS1060V	Satisfaits des infrastructures sportives (indice synthétique 0-100)
PS1062V	Infrastructures sportives: très satisfaits
	-
PS1063V	Infrastructures sportives: plutôt satisfaits
PS1064V	Infrastructures sportives: plutôt mécontents
PS1065V	Infrastructures sportives: très mécontents
PS1066V	Infrastructures sportives: pas de réponse
PS1067V	Infrastructures sportives: satisfaits (plutôt + très)
PS1068V	Infrastructures sportives: mécontents (plutôt + très)
PS1070V	Satisfaits des cinémas (indice synthétique 0-100)
PS1072V	Cinémas: très satisfaits
PS1073V	Cinémas: plutôt satisfaits
PS1074V	Cinémas: plutôt mécontents
PS1075V	Cinémas: très mécontents
PS1076V	Cinémas: pas de réponse
PS1077V	Cinémas: satisfaits (plutôt + très)
PS1078V	Cinémas: mécontents (plutôt + très)
PS1080V	Satisfaits des infrastructures culturelles (indice synthétique 0-100)
PS1082V	Infrastructures culturelles: très satisfaits
PS1083V	Infrastructures culturelles: plutôt satisfaits
PS1084V	Infrastructures culturelles: plutôt mécontents
PS1085V	Infrastructures culturelles: très mécontents
PS1086V	Infrastructures culturelles: pas de réponse
PS1087V	Infrastructures culturelles: satisfaits (plutôt + très)
PS1088V	Infrastructures culturelles: mécontents (plutôt + très)
PS1090V	Satisfaits de l'accès public à l'internet (indice synthétique 0-100)
PS1092V	Accès public à l'internet: très satisfaits
PS1093V	Accès public à l'internet: plutôt satisfaits
PS1094V	Accès public à l'internet: plutôt mécontents
PS1095V	Accès public à l'internet: très mécontents
PS1096V	Accès public à l'internet: pas de réponse
PS1097V	Accès public à l'internet: satisfaits (plutôt + très)
PS1098V	Accès public à l'internet: mécontents (plutôt + très)
	<u> </u>
PS1100V	Satisfaits de l'accès à l'internet à domicile (indice synthétique 0-100)
PS1102V	Accès à l'internet à domicile: très satisfaits
PS1103V	Accès à l'internet à domicile: plutôt satisfaits



PS1104V	Accès à l'internet à domicile: plutôt mécontents
PS1105V	Accès à l'internet à domicile: très mécontents
PS1106V	Accès à l'internet à domicile: pas de réponse
PS1107V	Accès à l'internet à domicile: satisfaits (plutôt + très)
PS1108V	Accès à l'internet à domicile: mécontents (plutôt + très)
PS2010V	On trouve facilement un emploi ici (indice synthétique 0-100)
PS2012V	Facilité de trouver un emploi: tout à fait d'accord
PS2013V	Facilité de trouver un emploi: plutôt d'accord
PS2014V	Facilité de trouver un emploi: plutôt pas d'accord
PS2015V	Facilité de trouver un emploi: pas du tout d'accord
PS2016V	Facilité de trouver un emploi: pas de réponse
PS2017V	Facilité de trouver un emploi: d'accord (tout à fait + plutôt)
PS2018V	Facilité de trouver un emploi: pas d'accord (pas du tout + plutôt)
PS2020V	Les étrangers vivant ici sont bien intégrés (indice synthétique 0-100)
PS2022V	Intégration des étrangers: tout à fait d'accord
PS2023V	Intégration des étrangers: plutôt d'accord
PS2024V	Intégration des étrangers: plutôt pas d'accord
PS2025V	Intégration des étrangers: pas du tout d'accord
PS2026V	Intégration des étrangers: pas de réponse
PS2027V	Intégration des étrangers: d'accord (tout à fait + plutôt)
PS2028V	Intégration des étrangers: pas d'accord (pas du tout + plutôt)
PS2030V	On trouve facilement un logement de qualité à un prix raisonnable (indice synthétique 0-100)
PS2032V	Facilité de trouver un logement de qualité: tout à fait d'accord
PS2032V PS2033V	Facilité de trouver un logement de qualité: plutôt d'accord
PS2034V	Facilité de trouver un logement de qualité: plutôt d'accord
PS2035V	Facilité de trouver un logement de qualité: pas du tout d'accord
PS2036V	Facilité de trouver un logement de qualité: pas de réponse
PS2037V	Facilité de trouver un logement de qualité: d'accord (tout à fait +
1 32037 V	plutôt)
PS2038V	Facilité de trouver un logement de qualité: pas d'accord (pas du
1020001	tout + plutôt)
PS2040V	Les services administratifs répondent efficacement aux
	sollicitations (indice synthétique 0-100)
PS2042V	Efficacité des services administratifs: tout à fait d'accord
PS2043V	Efficacité des services administratifs: plutôt d'accord
PS2044V	Efficacité des services administratifs: plutôt pas d'accord
PS2045V	Efficacité des services administratifs: pas du tout d'accord
PS2046V	Efficacité des services administratifs: pas de réponse
PS2047V	Efficacité des services administratifs: d'accord (tout à fait + plutôt)
PS2048V	Efficacité des services administratifs: pas d'accord (pas du tout +
	plutôt)



PS2050V	La pollution atmosphérique est très problématique ici (indice
	synthétique 0-100)
PS2052V	Problèmes de pollution: tout à fait d'accord
PS2053V	Problèmes de pollution: plutôt d'accord
PS2054V	Problèmes de pollution: plutôt pas d'accord
PS2055V	Problèmes de pollution: pas du tout d'accord
PS2056V	Problèmes de pollution: pas de réponse
PS2057V	Problèmes de pollution: d'accord (tout à fait + plutôt)
PS2058V	Problèmes de pollution: pas d'accord (pas du tout + plutôt)
PS2060V	Le bruit est un grave problème ici (indice synthétique 0-100)
PS2062V	Problèmes de bruit: tout à fait d'accord
PS2063V	Problèmes de bruit: plutôt d'accord
PS2064V	Problèmes de bruit: plutôt pas d'accord
PS2065V	Problèmes de bruit: pas du tout d'accord
PS2066V	Problèmes de bruit: pas de réponse
PS2067V	Problèmes de bruit: d'accord (tout à fait + plutôt)
PS2068V	Problèmes de bruit: pas d'accord (pas du tout + plutôt)
PS2070V	Cette ville est propre (indice synthétique 0-100)
PS2072V	Ville propre: tout à fait d'accord
PS2073V	Ville propre: plutôt d'accord
PS2074V	Ville propre: plutôt pas d'accord
PS2075V	Ville propre: pas du tout d'accord
PS2076V	Ville propre: pas de réponse
PS2077V	Ville propre: d'accord (tout à fait + plutôt)
PS2078V	Ville propre: pas d'accord (pas du tout + plutôt)
PS2080V	Les ressources sont dépensées de manière responsable (indice
	synthétique 0-100)
PS2082V	Ressources: tout à fait d'accord
PS2083V	Ressources: plutôt d'accord
PS2084V	Ressources: plutôt pas d'accord
PS2085V	Ressources: pas du tout d'accord
PS2086V	Ressources: pas de réponse
PS2087V	Ressources: d'accord (tout à fait + plutôt)
PS2088V	Ressources: pas d'accord (pas du tout + plutôt)
PS2090V	Contents de vivre dans cette ville (indice synthétique 0-100)
PS2092V	Globalement contents: tout à fait d'accord
PS2093V	Globalement contents: plutôt d'accord
PS2094V	Globalement contents: plutôt pas d'accord
PS2095V	Globalement contents: pas du tout d'accord
PS2096V	Globalement contents: pas de réponse
PS2097V	Globalement contents: d'accord (tout à fait + plutôt)
PS2098V	Globalement contents: pas d'accord (pas du tout + plutôt)
PS2100V	D ' 1 ' 1 ' 1 ' 1 ' 1 ' 1 ' 1 ' 1 ' 1 '
	Dans cinq ans, la vie dans cette ville sera plus agréable (indice
PS2102V	Dans cinq ans, la vie dans cette ville sera plus agreable (indice synthétique 0-100) Vie plus agréable dans cinq ans: tout à fait d'accord



PS2103V	Vie plus agréable dans cinq ans: plutôt d'accord
PS2104V	Vie plus agréable dans cinq ans: plutôt pas d'accord
PS2105V	Vie plus agréable dans cinq ans: pas du tout d'accord
PS2106V	Vie plus agréable dans cinq ans: pas de réponse
PS2107V	Vie plus agréable dans cinq ans: d'accord (tout à fait + plutôt)
PS2108V	Vie plus agréable dans cinq ans: pas d'accord (pas du tout + plutôt)
PS3010V	Difficultés à payer les factures à la fin du mois (indice synthétique 0-100)
PS3012V	Difficulté à payer les factures: toujours
PS3013V	Difficulté à payer les factures: parfois
PS3014V	Difficulté à payer les factures: rarement ou jamais
PS3015V	Difficulté à payer les factures: pas de réponse
PS3020V	Sentiment de sécurité dans le quartier (indice synthétique 0-100)
PS3022V	Sécurité dans le quartier: toujours
PS3023V	Sécurité dans le quartier: parfois
PS3024V	Sécurité dans le quartier: rarement ou jamais
PS3025V	Sécurité dans le quartier: pas de réponse
PS3030V	Sentiment de sécurité dans la ville (indice synthétique 0-100)
PS3032V	Sécurité dans la ville: toujours
PS3033V	Sécurité dans la ville: parfois
PS3034V	Sécurité dans la ville: rarement ou jamais
PS3035V	Sécurité dans la ville: pas de réponse



Entité géopolitique: 3. **CITIES**

Villes du sondage d'opinion

Code de la ville Nom de la ville

BE001C	Bruxelles / Brussel	LT001C	Vilnius
BE002C	Antwerpen	LU001C	Luxembourg
BE005C	Liège	HU001C	Budapest
BG001C	Sofia	HU002C	Miskolc
BG004C	Burgas	MT001C	Valletta
CZ001C	Praha	NL002C	Amsterdam
CZ003C	Ostrava	NL003C	Rotterdam
DK001C	København	NL007C	Groningen
DK004C	Aalborg	AT001C	Wien
DE001C	Berlin	AT002C	Graz
DE002C	Hamburg	PL001C	Warszawa
DE003C	München	PL003C	Kraków
DE006C	Essen	PL006C	Gdańsk
DE008C	Leipzig	PL011C	Białystok
DE010C	Dortmund	PT001C	Lisboa
DE029C	Frankfurt (Oder)	PT003C	Braga
EE001C	Tallinn	RO001C	Bucuresti
IE001C	Dublin	RO002C	Cluj-Napoca
GR001C	Athina	RO011C	Piatra Neamt
GR004C	Irakleio	SI001C	Ljubljana
ES001C	Madrid	SK001C	Bratislava
ES002C	Barcelona	SK002C	Kosice
ES006C	Málaga	FI001C	Helsinki
ES013C	Oviedo	FI004C	Oulu
FR001C	Paris	SE001C	Stockholm
FR006C	Strasbourg	SE003C	Malmö
FR007C	Bordeaux	UK001C	London
FR009C	Lille	UK004C	Glasgow
FR013C	Rennes	UK008C	Manchester
FR203C	Marseille	UK009C	Cardiff
IT001C	Roma	UK012C	Belfast
IT003C	Napoli	UK013C	Newcastle upon Tyne
IT004C	Torino	TR001C	Ankara
IT005C	Palermo	TR003C	Antalya
IT009C	Bologna	TR007C	Diyarbakir
IT012C	Verona	TR012C	Istanbul
CY001C	Lefkosia	HR001C	Zagreb
LV001C	Riga		



4. INFO Information:

> value Valeur flags Drapeaux

ANNEXE: RÉCAPITULATIF DES **TABLEAUX**

\boldsymbol{A}	
Arrivées de non-résidents	183
Arrivées de résidents	182
Arrivées dues à la migration interne par sexe et groupe d'âge	122
\overline{C}	
Causes de décès par région – Nombre absolu	162
Causes de décès par région – Taux brut de mortalité	160, 165
Causes de décès par région – Taux de mortalité standardisé	167
Chômage de longue durée	112
Chômage par sexe et par âge	110
Compte d'affectation des revenus primaires des ménages	88
Compte de distribution secondaire des revenus des ménages	89
Comptes de l'agriculture au niveau régional selon le CEA 97	39
Coût de la main d'œuvre, salaires et traitements, rémunérations directes	218
D	
Décès par sexe et âge	58
Demandes de brevet auprès de l'OEB par année de priorité	135
Demandes de brevet de biotechnologie auprès de l'OEB	141
Demandes de brevet de haute technologie auprès de l'OEB par année de priorité	140
Densité de la population	57
Départs dus à la migration interne par sexe et par groupe d'âge	122
Dépenses de R & D intra-muros par secteur d'exécution et région	129
Dispersion des taux d'emploi régionaux (niveaux NUTS 2 et 3) du groupe d'âge des 15 à 64 ans	110
Dispersion des taux de chômage régionaux (niveaux NUTS 2 et 3)	111
Dispersion du PIB régional aux niveaux NUTS 2 et 3	86
Données annuelles sur l'emploi dans les secteurs de haute technologie et à forte intensité de connaissance	
régional	
Données régionales (selon la NUTS_2006)	144

\boldsymbol{E}	
Effectifs d'animaux	37
Émigration par sexe et par groupe d'âge	124
Emploi à plein temps/temps partiel par sexe	108
Emploi au niveau NUTS 2	87
Emploi au niveau NUTS 3	87
Emploi par activité économique	107
Emploi par statut professionnel	108
Emploi transrégional entre régions de niveau NUTS 2	109
Ensemble du personnel de R & D par secteur d'exécution (emploi) et région	129
\overline{F}	
Formation brute de capital fixe au niveau NUTS 2	87
Formation tout au long de la vie – participation des adultes âgés de 25 à 64 ans à des actions d'éducation et c	le formation 113
I	
Immigration par sexe et par groupe d'âge	123
Indicateurs régionaux	96
\overline{L}	
Lits d'hôpital	170
Logements selon l'indicateur de caractère classique, le régime d'occupation et le type de bâtiment	79
Logements selon le nombre de pièces, le nombre de personnes et le type de bâtiment	80
\overline{M}	
Ménages privés selon le type de ménage et le nombre de membres	77
Migrations internes par sexe, région d'origine et région de destination	123
Mortalité infantile	59
\overline{N}	
Naissances et décès	57
Naissances selon l'âge de la mère	58
Nombre d'établissements, de chambres et de places-lits	
Nombre d'étudiants par âge, sexe et région	
Nombre d'étudiants par niveau d'enseignement, orientation, sexe et région	
Nombre d'heures travaillées et rémunérées par salarié	
Nombre d'unités locales, nombre de personnes occupées et salaires et traitements par région	
Nombre d'unités statistiques	
Nombre de ménages par degré d'urbanisation du lieu de résidence.	112

Nombre moyen d'heures de travail habituellement ouvrées par semaine dans l'emploi principal	110
Nuitées de non-résidents	183
Nuitées de résidents	
P	
Parc de véhicules par catégorie	
Personnel de santé	
Personnes ayant un emploi âgées de 15 ans ou plus selon le sexe, la grande branche d'activité économique	
nationalité et le statut professionnel	
PIB aux prix du marché au niveau NUTS 3	
Population active par sexe et par âge	105
Population active par sexe, âge et plus haut niveau d'études atteint	106
Population âgée de 15 ans ou plus par sexe et par âge	112
Population au 1 ^{er} janvier par sexe et âge	55
Population au 1 ^{er} janvier par sexe et âge, à partir de 1980	55
Population moyenne annuelle par sexe	56
Population moyenne par sexe et âge	56
Population selon le sexe, le groupe d'âge, la situation matrimoniale ou de cohabitation	64
Population selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'instruction le plus élevé et la profession	73
Population selon le sexe, le groupe d'âge, le type de ménage et la situation du ménage	75
Production de lait de vache dans les exploitations agricoles	39
Production végétale	36
Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché au niveau NUTS 2	85
Projections de population	
R	
Rémunération des salariés au niveau NUTS 2	88
Réseaux routier, ferroviaire et voies navigables	189, 200
Revenus des ménages au niveau NUTS 2	
S	
Sécurité routière	104 201
Structure des exploitations agricoles par région, indicateurs principaux	
Structure du coût de la main-d'œuvre en pourcentage du coût total	
Superficie des régions	
Superficie des regions	
T	
Taux d'activité économique par sexe et par âge	105
Taux d'emploi par sexe et par âge	109
Taux de croissance réel du PIB régional aux prix du marché au niveau NUTS	86
Transport aérien de fret	197
Transport aérien de passagers	197



Récapitulatif des tableaux

Transport maritime de fret	
Transport maritime de passagers	
$\overline{\it U}$	
Utilisation des terres	36
V	
Valeur ajoutée brute aux prix de base	88
Victimes d'accidents de la route	104 201

Commission européenne

Statistiques urbaines et régionales européennes — Guide de référence

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

 $2008 - 275 \,\mathrm{p.} - 21 \,\mathrm{x}\,29,7 \,\mathrm{cm}$

ISBN 978-92-79-04769-5 ISSN 1977-0391